



N° 401 - 34e année — AOUT 1987

# LE MONDE diplomatique

28 pages - 15 F

Algérie : 6 DA — Antilles fr. / Réunion : 19,00 F — Belgique : 85 FB — Canada : 2,25 $ C — C.-d'Iv. : 990 F CFA — Espagne : 270 P — E.-U. : 2,50 $ US — Gr.-Bret. : 1,10 £ — Irlande : 1,70 £ — Italie : 3 500 lires — Maroc : 14,50 dir. — P.-Bas : 5,00 Fl. — Sénég. : 900 F CFA — Suisse : 3,80 FS — Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 10

Publication mensuelle - 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

**Vaste chantier, chiches moyens : la francophonie**

(Pages 17 à 22.)

# Ambitions

Par CLAUDE JULIEN

UN pays allait à la dérive. Si nombreux étaient les sans-abri qu'il renonçait à les comptabiliser. Seuls grimpaient les plus funestes indicateurs : population pénitentiaire, drogués, suicides, adolescents abandonnant leurs études, pendant que se creusait le double déficit : budgétaire et commercial.

Unique facteur d'optimisme, donné en exemple au monde entier : le déclin du chômage. Il tenait à deux causes. L'une, savamment dissimulée, en petits caractères, au bas des rapports officiels : les statistiques n'enregistraient plus les hommes et femmes qui, découragés par une trop longue quête, avaient renoncé à chercher un travail, tant il est vrai qu'un « chômeur » peut cesser d'être un « demandeur d'emploi »... L'autre, que l'on exploitait pour célébrer le vertueux comportement d'un peuple porté par un inépuisable optimisme : licenciés d'un poste spécialisé et bien rémunéré, quelques millions d'individus se résignaient à un modeste salaire, au seuil de la simple survie, dans l'un de ces « petits boulots » qui prolifèrent dans le secteur tertiaire. Les statisticiens étaient bien les seuls à s'en réjouir.

DANS la cohorte chantant la louange d'un tel système et d'un tel peuple, les plus lyriques se recrutaient parmi ceux qui, en cinq ans, avaient vu quadrupler l'indice des valeurs boursières. Ils avaient raison : au temple de l'argent, l'idole ne ment jamais. Ils savaient pourtant que le pays ne cessait de se désindustrialiser (1). Babioles : comment prêcher le travail, l'effort, l'esprit d'invention, la créativité, la productivité, qui si longtemps firent la fortune du peuple, lorsque les opérations purement spéculatives procurent des profits infiniment supérieurs à ceux de la plus industrieuse activité ?

Une poignée de banquiers, économistes, élus du peuple, sociologues, prédicateurs de carrefour, bureaux d'études, etc., s'interrogeaient à haute voix sur la sagesse et le réalisme d'une telle politique. Rares ceux qui daignaient les entendre. Car, sur cette société en train de s'effilocher, planait le sourire tutélaire d'un personnage hors du commun.

Cet homme séduisant avait promis d'enrayer le déclin, qu'il imputait à ses prédécesseurs, de ramener grandeur et prospérité. Magiquement, malgré d'ostensibles signes d'appauvrissement, il lui suffisait d'apparaître, d'affirmer que tout allait mieux, et l'espoir rejaillissait. Bel exemple d'une foi solidement chevillée au corps. La foi du charbonnier. Contre toute raison. Jusqu'au jour où le président, réputé d'une absolue sincérité et d'une totale franchise, s'embourba dans une mauvaise affaire qui suffit à faire chuter sa popularité dans les sondages. Brutalement, le miroir où se transfigurait toute image trop triste, où l'ombre devenait lumière, se brisa. Lamentations et récriminations fusèrent de toutes parts. On enterrait déjà le président charmeur.

BÉNÉDICTION du ciel, les plus sinistres histoires appellent avec insistance un dénouement heureux. Faute de quoi la vie ne serait plus supportable. Et le miracle se produisit : alors que tout paraissait perdu, la confiance resurgit, éclatante, et galvanisa les esprits. Le bon peuple avait trouvé un autre héros, auquel s'identifier. Acclamé, adulé, littéralement couvert de bouquets de fleurs et de messages enthousiastes. Paradoxalement, ce héros inespéré était le vilain de la farce, celui-là même par qui le président avait trébuché : le lieutenant-colonel Oliver North. Une société technologiquement avancée ne se satisfait pas des prouesses de la science. Il lui faut aussi, relayée par la télévision, la magie qui fait vibrer les fibres les plus intimes. Ancienne liturgie dont les techniques peuvent changer mais dont le ressort reste immuable.

Cloué au pilori, Oliver North avait fait front, proclamé sa loyauté, invoqué sa bonne foi, étalé sa pure conscience. Oui, il combattait le communisme et la subversion. Oui, il servait son pays par les moyens qu'il jugeait les plus efficaces. Oui, il pratiquait le secret dont la démocratie s'accommode mal, recourait à des procédés que condamnent la morale et la loi. Il agissait ainsi parce que les hommes politiques n'osaient prendre leurs responsabilités. Oui, *« si c'était à refaire, je referais ce chemin... »* Mais, devant l'enthousiasme populaire que soulève le lieutenant-colonel North, c'est un autre vers d'Aragon qui s'impose à la mémoire : *« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »*

*(Lire la suite page 11.)*

(1) Voir « L'argent », *le Monde diplomatique*, mars 1987.

# COUPS DE POKER AU PROCHE-ORIENT

*Le déploiement de forces a relégué au second plan les plus fondamentales réalités en focalisant l'attention sur les plus superficielles apparences. Forces policières dans la « guerre des ambassades » entre Paris et Téhéran, forces navales dans la mer d'Oman, le détroit d'Ormuz et le Golfe. Agents de sécurité en gilets pare-balles, convois de navires hérissés d'antennes et de tubes lance-torpilles : spectaculaires images qui prétendent rendre compte du réel. En oubliant que l'Irak a attaqué plus de bateaux que l'Iran. Savante mise en scène. Unanime, le public applaudit. Il ne tardera pas à déchanter lorsque les problèmes de fond, toujours sous-estimés, un moment occultés, balaieront ce théâtre d'ombres.*

*Chacun à sa manière et selon ses moyens, de grands pays n'ont pas su déchiffrer des signes pourtant évidents. Les Etats-Unis et la France avaient d'abord misé sur la trompeuse puissance du chah d'Iran que, sans mystère, minaient la corruption, une brutale répression, l'irrésistible vague islamique. Double aveuglement né d'une fascinante combinaison de calculs économiques et stratégiques : de riches contrats civils et militaires aveuglaient alors entreprises et gouvernements qui rêvaient de renforcer le « gendarme du Golfe ». Mais les plus profitables opérations commerciales associées aux plus habiles schémas antisoviétiques ne suffisent pas à définir une politique réaliste. La chute du chah sonna en 1979 le glas de ces illusions.*

*Bien que les cartes aient ainsi été brouillées, le jeu fut cependant poursuivi dans une troublante fidélité aux mêmes obsessions : mercantilisme et anticommunisme, qu'une rhétorique floue prétendait justifier par de distraites références au fragile équilibre des forces dans une région aussi stable qu'un volcan.*

*Humiliée par la longue détention de ses diplomates à Téhéran, l'Amérique crut pouvoir concilier des objectifs incompatibles : soutenir l'islamisme en Afghanistan contre l'URSS et le combattre en Iran ; puis trouver des « modérés » dans le bouillonnement révolutionnaire de Téhéran ; vendre des armes à un régime dont elle dénonçait le terrorisme ; financer ainsi au Nicaragua un combat dont le Congrès ne voulait pas.*

*La France, pour sa part, n'agissait pas plus clairement. Elle privilégiait ses intérêts économiques en Irak ; proclamait que son amitié pour Bagdad n'impliquait aucune inimitié pour Téhéran, alors que les deux capitales s'infligeaient des centaines de milliers de morts ; traitait secrètement avec la République islamique alors qu'elle armait ostensiblement son adversaire ; s'inquiétait de voir Bonn, Londres et Tokyo la supplanter dans le commerce avec l'Iran. La sévère analyse publiée dans ces colonnes par Francis Beaujeu (*le Monde diplomatique*, mai 1987) reste parfaitement valable ; elle s'enrichit tout au plus des nouvelles bévues accumulées au cours des derniers mois.*

*Jamais l'ensemble des éléments du dossier n'a été lucidement pris en considération pour élaborer une politique cohérente fondée sur une nette hiérarchie des valeurs et des objectifs. Le plus préoccupant n'est pas le soudain recours à la force, mais l'inconsistance qui, après avoir marqué la phase dite diplomatique, continue d'inspirer les comportements dans cette phase plus musclée. A Paris comme à Washington, les mêmes contradictions se manifestent au cœur du pouvoir.*

*La sécurité des convois pétroliers dans le Golfe comme le sort de M. Paul Torri à Téhéran et de M. Wahid Gordji à Paris se jouent maintenant à pile ou face. Etroite marge de manœuvre, interdiction de reculer. Le hasard d'un incident peut tout décider. C'est encore Moscou qui manœuvre avec le plus de finesse, aussi bien dans le conflit israélo-arabe que devant la guerre du Golfe. Symboles d'ineffable solidarité : au moment de la rupture diplomatique entre la France et l'Iran, Bonn rouvre à Téhéran l'institut culturel Goethe ; depuis le début de la révolution islamique, Israël pro-occidental trouve dans l'hostilité de l'Irak un argument suffisant pour armer l'Iran contre l'Ouest.*

*Se préoccupant des gouvernements plus que des pays, des intérêts économiques plus que des populations, de l'immédiat plus que des évolutions durables, l'Occident dilapide son crédit de confiance au point d'inquiéter même les régimes arabes modérés qui ne veulent ni d'une influence soviétique renforcée ni de la contagion islamique.*

# M. Gorbatchev, Israël et les Palestiniens

Par AMNON KAPELIOUK

LA rencontre à Genève, les 6 et 7 juillet dernier, entre M. Richard Murphy, secrétaire d'État adjoint américain pour le Proche-Orient, et son homologue au ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vladimir Poliakov, représente un nouveau pas vers la tenue de la Conférence internationale pour la paix au Proche-Orient (1). Peu après, une délégation consulaire soviétique arrivait à Tel-Aviv et certains ont interprété cette visite comme un début de dégel entre l'URSS et Israël. En fait, la tâche de cette délégation est purement technique; elle comporte deux objectifs : d'une part, procéder à l'inventaire des biens de l'Église orthodoxe russe en Israël ; d'autre part, renouveler les passeports de quelques centaines de citoyens soviétiques résidant dans ce pays.

Cela dit, voilà plusieurs années que la diplomatie soviétique au Proche-Orient vise un but bien précis : la convocation d'une conférence internationale de paix pour conjurer le risque d'un nouveau conflit militaire israélo-arabe.

Un changement de style est néanmoins intervenu avec l'accession au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Les Soviétiques rappellent de plus en plus fréquemment qu'ils avaient soutenu la création de l'Etat d'Israël en 1948 et soulignent que l'absence de relations diplomatiques est anormale. Lors de sa visite à Paris en octobre 1985, M. Gorbatchev a déclaré : *« Nous avons participé à la création de l'Etat d'Israël, nous reconnaissons sa souveraineté, le droit à l'existence de cet Etat, ses intérêts légitimes, les intérêts de sa sécurité. Mais nous avons des conceptions différentes de cette sécurité. En ce qui concerne le rétablissement des relations, je pense que plus vite la situation au Proche-Orient sera normalisée, plus vite on pourra procéder à l'examen de la normalisation des relations* (2). »

Et tout récemment encore, devant le président de la Syrie, M. Hafez El Assad, en visite en Union soviétique, M. Gorbatchev a tenu ces propos : *« Je le dirai franchement : l'absence de rapports entre l'Union soviétique et Israël ne peut être considérée comme normale. Mais c'est Israël qui est responsable de la rupture qui résulte de l'agression contre les pays arabes. Nous reconnaissons, de la même façon que nous le faisons pour tous les Etats, le droit d'Israël à la paix et à la sécurité. Cela dit, comme dans le passé, l'Union soviétique reste catégoriquement hostile à la politique de force et d'annexion pratiquée par Tel-Aviv.*

*(Lire la suite page 8.)*

(1) Cf. « Le temps du courage », par Claude Julien, *le Monde diplomatique*, avril 1987.

(2) *Le Monde*, 7 octobre 1985.



M 2136-401 - 15 F

## « LA REVANCHE DU TIERS-MONDE », de Jean-Claude Chesnais

# De la disparition des inégalités

Par **ALAIN GRESH**

DANS son tout récent *Rapport sur le développement dans le monde 1987* (1), la Banque mondiale dresse le bilan économique de quarante et un pays du tiers-monde et conclut : *« Les chiffres montrent que la performance économique des économies orientées vers l'extérieur a été dans l'ensemble supérieure à celle des économies orientées vers l'intérieur, et cela à presque tous les égards. »*

Ce diagnostic, qui conforte les thèses en faveur d'un marché international libéré de toute entrave, suscite cependant une certaine incrédulité dans le très conservateur *Financial Times*. Le quotidien londonien remarque en effet que, dans le climat protectionniste actuel et après la plus forte chute du cours des matières premières depuis les années 30, le pessimisme envers une politique axée sur les exportations *« qui fut à l'origine de l'adoption des politiques de substitution immédiatement après la seconde guerre mondiale est plus justifié aujourd'hui qu'alors (2) »*. Et d'ajouter que l'étroitesse de l'échantillon choisi par la Banque mondiale pour sa démonstration, avec seulement trois pays – Hongkong, Corée du Sud et Singapour, – qualifiés de *« fortement orientés vers l'extérieur »*, ferait frémir plus d'un statisticien. D'autant que, selon le journal des milieux d'affaires britanniques, d'autres facteurs expliquant la fulgurante croissance de ces pays devraient être examinés de plus près : stabilité politique, éthique du travail, distribution plus égalitaire des revenus...

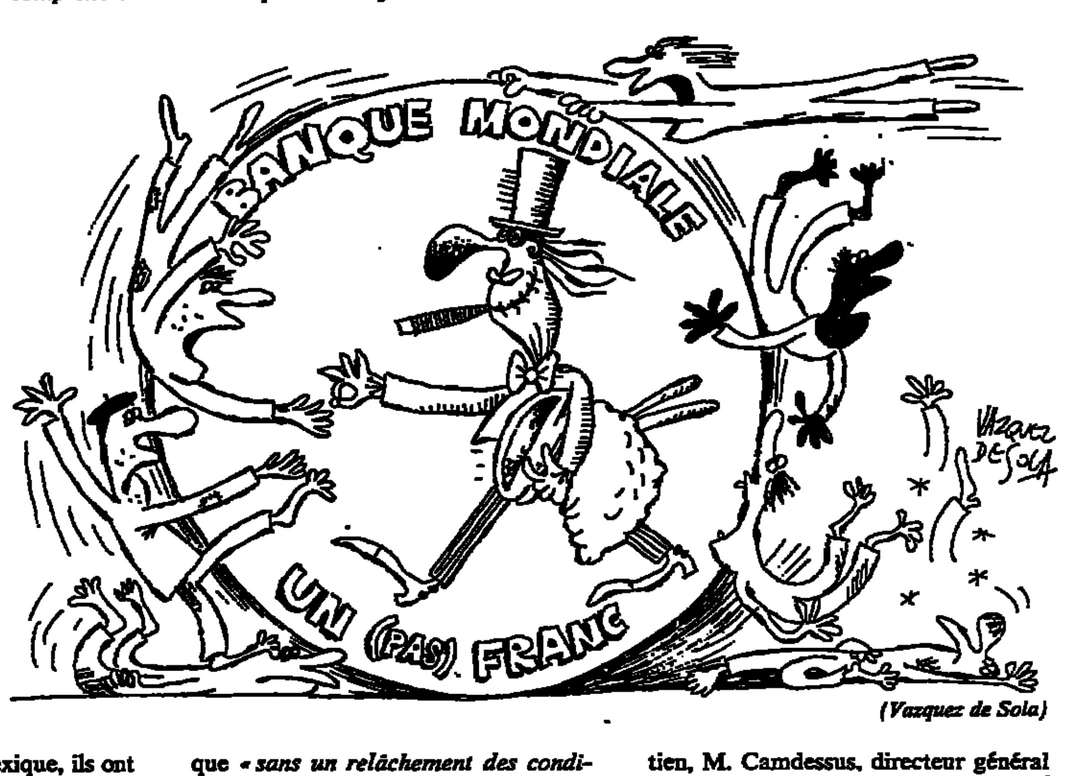
Ce scepticisme de bon aloi n'a pas cours chez certains intellectuels en mal de bonne conscience. Dans *la Revanche du tiers-monde* (3), le démographe Jean-Paul Chesnais, auteur d'une remarquable *Histoire de la violence* et qui s'attaque aujourd'hui aux questions de la croissance, se montre convaincu que les pays en voie de développement marchent vers des lendemains radieux. D'ores et déjà, ils auraient en partie rattrapé l'Occident, qui *« perd sa prééminence »*. Seuls restent à l'écart ceux qui refusent de reconnaître les vertus du marché ou se laissent enfermer *« dans un cercle vicieux d'une dépendance accrue par rapport à Moscou »*.

*« Le commerce extérieur*, écrit-il, *est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Plus l'économie est ouverte, plus son taux de croissance est élevé... »* Et de citer les grands pays qui peuvent *« être d'ores et déjà considérés comme presque développés »* : le Mexique, la Corée du Sud, la Turquie et, bien sûr, le Brésil, que l'on verra se hisser, vers 2050, *« en terme de puissance, à la hauteur du numéro un mondial actuel : les Etats-Unis »*. Mais sa démonstration s'appuie sur des données erronées : ainsi au Brésil, le ratio exportation de marchandises/produit intérieur brut (PIB) en 1978-1980 n'était pas de l'ordre de 20 %, mais de 10 % ; et le Mexique est considéré par la Banque mondiale, à juste titre, comme un pays *« modérément orienté vers l'intérieur »*.

Très critique à l'égard des stratégies économiques tiers-mondistes des années 50, Nigel Harris, spécialiste britannique du développement, rejoint, dans *The End of the Third World* (4), certaines thèses de Jean-Claude Chesnais : *« Le tiers-monde disparaît. Pas les pays eux-mêmes, pas leurs habitants, encore moins les pauvres, qui ont marqué la définition du concept, mais la thèse qu'il sous-tendait. Le tiers-mondisme a commencé comme la critique d'un monde inégal (...) caractérisé par l'échange entre matières premières et produits manufacturés. Mais le système qui lui a succédé aujourd'hui est bien plus complexe et ne se réduit pas à la dichotomie entre riches et pauvres, entre pays industrialisés et non industrialisés. »*

Néanmoins, son analyse, centrée sur la « bande des quatre » (Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour) ainsi que sur le Brésil et le Mexique, échappe au piège des interprétations simplistes. *« Les politiques poursuivies* [par les quatre pays asiatiques] *furent fréquemment différentes, comme l'étaient leur héritage, leur histoire ou leur taille (...). La Corée du Sud, Taiwan et Singapour sont des triomphes du capitalisme d'Etat, mais Hongkong et Singapour sont aussi des triomphes du libre commerce. »* Quant au Brésil et au Mexique, ils ont prouvé, *« en dépit des réserves des économistes néolibéraux, que de forts taux de croissance étaient possibles sur de longues périodes malgré un contrôle des importations »*.

Les yeux rivés sur les indicateurs économiques, Jean-Claude Chesnais explique que, pour parvenir à un rythme de croissance soutenu, *« la première des corrélations est celle qui lie la santé économique à la santé politique »*, et il vante alors *« la stabilité institutionnelle forte »* de la Corée du Sud, du Brésil et de Taiwan durant trente années. Pas une phrase pour condamner ou simplement analyser la nature de ces dictatures, dont certains exploits ont été particulièrement sanglants. En contrepoint de cet éloquent silence, Nigel Harris estime au contraire que ces pays sont voués à l'instabilité *« justement à cause de la discipline et des sacrifices que les frénétiques rythmes du développement ont imposés à la force de travail »* et que *« sans un relâchement des conditions répressives gouvernant la force de travail et, plus largement, la société, il sera de plus en plus difficile d'effectuer la transition vers une économie moderne »*. Les événements actuels en Corée du Sud sont particulièrement éclairants à cet égard.



(Vazquez de Sola)

### « Un Nord dans le Sud »

LE développement entraîne-t-il la fin, ou simplement la diminution, des inégalités sociales ? Pour se convaincre que tel est bien le cas, l'auteur de *la Revanche du tiers-monde* se fonde avant tout sur l'augmentation du PIB par habitant, alors même que, depuis la fin des années 70, le service de la dette absorbe largement cette croissance et que, pour en assurer le paiement, les Etats sont obligés de rogner leurs dépenses sociales. Mais il est vrai que le fardeau de la dette du tiers-monde n'a pas sa place dans cet ouvrage...

J.-P. Chesnais dénonce aussi l'appréciation pessimiste dont est régulièrement l'objet la situation alimentaire du tiers-monde : *« De façon générale, les besoins tendent à être surestimés, par exagération des normes de poids corporel (dans un pays comme l'Inde, par exemple, la proportion des enfants et le poids corporel à l'âge adulte* (sic) *s'écartent fortement de la norme occidentale. »* Certes, l'Inde exporte aujourd'hui des denrées alimentaires, mais, suivant la Banque mondiale, près de 40 % de ses habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans les deux dernières années, plus d'enfants sont morts en Inde et au Pakistan que dans les quarante-six pays d'Afrique noire (5). Et au Brésil, pour la première fois en 1986, le taux de mortalité infantile a augmenté (6).

Pour illustrer le déclin futur des inégalités dans le tiers-monde, Jean-Claude Chesnais, fidèle aux théories de Rostow sur le décollage économique, s'appuie sur un exemple au Nord – celui des Noirs américains – qui préfigure des lendemains meilleurs : *« Quoi de plus édifiant que la percée de la population noire, impulsée là encore par le levier scolaire ? »* et qui se traduit par l'augmentation de ses effectifs dans les emplois supérieurs. La naissance d'une petite-bourgeoisie noire signifierait-elle l'intégration économique et sociale ? Aux Etats-Unis, 55 % des Noirs, contre 26 % des Blancs, vivent en dessous du seuil de pauvreté. De surcroît, la marginalisation d'une part croissante de la population des ghettos ne fait que s'aggraver depuis que M. Reagan a accédé au pouvoir. Ainsi, alors que le taux de mortalité infantile est de 11 ‰ dans l'ensemble du pays, il atteint 21 ‰ à Detroit – où les Noirs sont particulièrement nombreux – et peut culminer à 67 ‰ à Greene-County, dans l'Alabama (de même qu'au Guatemala) (7).

Certes, des progrès importants ont été accomplis en trente ans dans le tiers-monde (baisse générale de la mortalité, essor de la scolarisation), et il existe bien, suivant la formule de l'économiste chilien Carlos Ominami, *« un Nord dans le Sud »*. Nigel Harris n'en conclut pas moins que *« là où il y a eu une redistribution* [entre le Nord et le Sud], *elle a touché une minorité seulement des pays les moins développés et, à l'intérieur, une minorité encore plus petite de leurs habitants »*. On est à cent lieues du « rattrapage » et de la disparition de la « prééminence » de l'Occident.

Le plus grave est que si des progrès se sont réalisés, pour l'essentiel, dans un climat général de croissance, celle-ci paraît désormais appartenir au passé. *« La reprise de l'économie mondiale qui s'est amorcée en 1983 continue de donner des signes d'essoufflement, et, si les gouvernements n'agissent pas, le marasme, si ce n'est le déclin économique, est à craindre »*, écrit la Banque mondiale dans son rapport. D'où l'appel de plus en plus pressant à la *« coordination »* des politiques des grands pays industrialisés, qui, à leur tour, devront se couler dans le moule du Fonds monétaire international (FMI), chargé, au dernier sommet de Venise (8), d'assurer le rôle de *« coordinateur »*. Dans un récent entretien, M. Camdessus, directeur général du Fonds, se félicitait donc du *« grand progrès* [qui] *vient d'être fait à Venise. Il est remarquable que des gouvernements d'Etats souverains, finalement seuls responsables de leurs décisions devant leur Parlement et leur opinion publique, acceptent de se soumettre à un tel système de surveillance multilatérale et de coordination de leurs politiques économiques* (9) *»*.

Ainsi le veut la logique de l'intégration mondiale des économies, sous la houlette du libéralisme, dont le FMI s'est déjà fait le champion depuis nombre d'années dans le tiers-monde, au nom de l'*« ajustement structurel »*. On connaît les recettes : affaiblissement du rôle de l'Etat, privatisation, réduction des dépenses publiques, ouverture des marchés, etc.

Tant bien que mal, les pays industrialisés sont maintenant engagés dans la même voie, au nom de la nécessaire modernisation de leurs industries. Dans la bouche du directeur général du FMI, l'*« ajustement structurel »* n'est rien d'autre qu'un *« ajustement pour la croissance »*.

Quelle que soit la terminologie de circonstance, c'est donc, finalement, l'ensemble des économies placées sous le contrôle du FMI qui seront soumises à son *« jugement extérieur, objectif, compétent, amical et serein »*.

Objectif, le jugement des institutions financières internationales où les Etats-Unis ont un pouvoir de décision prépondérant ? Un article publié par le département d'Etat reconnaît que, *« en incorporant les pays en développement dans* [une économie mondiale ouverte], *la Banque mondiale s'est avérée un instrument peu coûteux pour la promotion des Etats-Unis* (10) *»*.

Compétent, l'avis du FMI ? Mais que dire alors de cette impuissance persistante devant les désordres du système monétaire, même face à cette économie de spéculation qui rend les investissements en Bourse bien plus rentables que les investissements productifs ? Et aussi, malgré tous leurs discours sur la mobilisation des ressources privées en faveur des pays en voie de développement, les Etats n'ont pu éviter que les banques commerciales ne reçoivent du tiers-monde en 1986 plus qu'elles ne lui ont prêté (11).

En fait, au-delà des différences de traitement du nord au sud, la logique des réformes néolibérales aboutit non à la disparition des inégalités mais à la mise en place de sociétés à deux vitesses : la masse des « nouveaux pauvres » grossit dans les pays industrialisés, tandis que dans le tiers-monde les laissés-pour-compte sont toujours une immense majorité. Serait-ce là la « revanche du tiers monde » ?

---

(1) Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1987*, Washington, 1987, 317 pages.

(2) *Financial Times*, 1er juillet 1987.

(3) Jean-Claude Chesnais, *la Revanche du tiers-monde*, Laffont, Paris, 1987, 336 p., 98 F. Son *Histoire de la violence* est parue chez Laffont en 1981.

(4) Nigel Harris, *The End of the Third World*, I.B. Tauris, Londres, 1986, 231 p.

(5) *International Herald Tribune*, 9 juin 1987. Voir aussi l'article de Jean-Pierre Dardaud sur l'Inde, *le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(6) *Ibid.*

(7) *International Herald Tribune*, 27-28 juin 1987. On pourrait aussi relever que Jean-Claude Chesnais affirme, en une phrase, que la dégradation des termes de l'échange a *« trouvé une réfutation définitive »*, alors que le cours des matières premières est tombé à son niveau le plus bas depuis la seconde guerre mondiale. La Banque mondiale elle-même le concède dans son rapport : *« Il est possible, en effet, que le prix relatif des produits de base ait tendance à baisser à long terme. »*

(8) Le dernier sommet des chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés s'est tenu du 8 au 10 juin à Venise.

(9) *Le Monde*, 9 juillet 1987.

(10) Cité par *Africa Wireless File*, ambassade des Etats-Unis à Paris, 8 juillet 1987.

(11) *Le Monde*, 24 juin 1987.

---

## IL Y A DIX ANS

### Mort d'un inconnu

« S'IL n'a certes pas été méconnu... », écrivait Mauriac (encore qu'on puisse fort bien être un illustre méconnu, au sein d'une célébrité universelle retentissante, et jusque dans les obsèques nationales), *« Malraux demeure un inconnu* (1) *»*. C'était il y a un quart de siècle.

Cet inconnu, il était tout de même temps de nous le présenter. Récemment, Claude Tannery s'y est attaché (2). André Brincourt se plaît d'autant plus à saluer cette reconnaissance de ce que lui-même avait tôt discerné : la « loi de métamorphose » qui est la clef d'une pensée où il entre profondément, non sans en marquer avec force la permanence et la cohérence.

Non seulement Malraux est mort « en ayant remis sa copie », mais le témoin demeure frappé par *« cette ponctualité stupéfiante dans tous les rendez-vous pris avec l'histoire, avec les dieux, avec lui-même. »* Y compris le dernier, après qu'il eut *« somptueusement vieilli »* (si l'on veut s'en tenir à l'esprit), et qui sera son ultime victoire dans la *« lutte contre le destin »*. Bien entendu, nous aurons assisté, au passage, à tous les moments, épisodes, aspects de cette lutte, que ce soit la *« quête de l'autre »*, la *« communion des différences »*, la révolution et l'art, double et unique pouvoir pour *« sauver l'homme de l'humiliation »*... Et en laissant sur les bas-côtés tous les trompe-l'œil de la légende : l'aventurier, l'intoxiqué d'exotisme, le politique, « l'historien de l'art » ou « l'amateur » d'art ; et jusqu'au « romancier-reporter » ; à cela près que ses reportages à lui devancent l'histoire, qui s'est mise à les imiter. Enfin, chez celui qui, justement, avait laissé loin derrière lui la littérature, une dernière mutation : le Musée imaginaire littéraire, le retour au *« monde de l'écrit »*, contemporain d'un autre retour : aux dieux. Et *« le mot de la fin »* chez celui qui avait beaucoup prévu : *« Nous souviendrons-nous que les événements spirituels capitaux ont récusé toute prévision ? »*

Mais que peut laisser entrevoir notre sommaire, d'une connaissance si riche et passionnée ? Ce n'est pas de loin que Brincourt regarde Malraux et nous le donne à voir : il a été pendant vingt-cinq ans un de ses témoins les plus proches, peut-être le préféré. Ce qui lui fut dit et écrit a gardé pour lui toute sa chaleur, qu'il nous communique. Cette pensée, cette œuvre, l'homme même, lui, il les a *entendus*. Son livre ouvre à la connaissance d'un Malraux tel qu'en lui-même...

Et tel qu'au temps où, pour la première fois, l'espèce s'est donné les moyens de sa mort totale ; où la torture est devenue un *« système de pouvoir »*, et *« l'organisation de l'avilissement »* un acte politique ; au temps d'une crise de civilisation qui réside dans *« l'absence, sans précédent, de valeurs suprêmes »*, Malraux nous concerne ou, comme on dit, nous interpelle. Il serait désastreux que, pour un peuple sourd ou distrait, il demeure cet annonciateur *mal entendu*.

Y. F.

---

(1) *Malraux le malentendu*, d'André Brincourt, Grasset, Paris, 1986, 266 p., 88 F.

(2) Voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1986.

## CORRESPONDANCE

### Les soins aux enfants en Afrique

*Nouvelle réaction à la lettre de Mme Sémeria, de Nice (voir* le Monde diplomatique *de février 1987), sur les soins aux enfants en Afrique : une organisation caritative de Montpellier, Espoir pour un enfant, nous communique les réactions de ses correspondants, médecins et infirmières qui utilisent ses médicaments.*

Plusieurs faits, parfois contradictoires, ressortent de ces témoignages. Tout d'abord, le dénuement et la dépendance à l'égard des dons de médicaments de l'étranger. Une infirmière dans un hôpital d'Etat en Centrafrique, Christine Bourgeois, raconte : *« Un jour, un bébé de six mois est amené par sa maman : hyperthermie, convulsions, dyspnée, raideur de la nuque. La ponction lombaire révèle une méningite purulente. Il faut des antibiotiques à haute dose. Il n'y a plus rien à l'hôpital (...). Rentrant le soir à la mission, je trouve des colis ! Il y en avait un d'Espoir pour un enfant, plein de Clamoxyl. »* L'enfant a été sauvé de justesse.

Il semble que le fait de faire payer, même de façon symbolique, tous les médicaments, y compris ceux envoyés gratuitement de l'étranger, soit une pratique courante. Il est difficile, remarque le docteur Patrick Lepinay, médecin-chef d'un dispensaire au Cameroun, d'instituer une politique à deux vitesses : distribuer les dons et vendre les médicaments que les services de santé doivent se procurer à grands frais. C'est affaire d'adaptation sur le terrain : *« L'utilisation idéale des dons de médicaments me paraît être celle qui les réserve aux gens démunis et lorsque des traitements coûteux doivent être institués. Cela permet, par l'ajout de ces produits gratuits, d'abaisser le coût total du traitement. »*

Cette attitude est partagée par sœur Suzanne, travaillant au Sénégal, qui souligne que bien des familles disposent de revenus importants pour payer des dots et des festivités coûteuses. Le poste santé doit entrer naturellement dans le budget des ménages. Sinon, *« tout donner gratuitement favorise le développement d'une mentalité d'assistés, d'irresponsables, de mendiants »*.

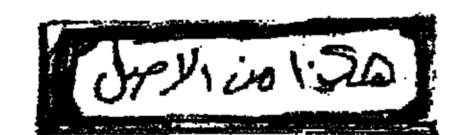
**LE MONDE DIPLOMATIQUE**

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Ignacio RAMONET, Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71





RÉDUCTION DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL, OUVERTURE DU MARCHÉ

# La nécessaire restructuration de l'économie japonaise

**LES Etats-Unis continuent de faire pression sur le gouvernement japonais pour l'inciter à participer de manière plus substantielle à l'effort de relance des économies. Mais l'ouverture du marché aux biens et capitaux étrangers, de même que les transformations structurelles attendues sont loin d'enthousiasmer les milieux d'affaires et de la finance (1). Le premier ministre, M. Nakasone, est cependant décidé à aller de l'avant. Dans l'article ci-dessous, M. Michihiko Kunihiro, son principal conseiller pour les affaires extérieures, en explique les raisons.**

Par MICHIHIKO KUNIHIRO *

Il n'est peut-être pas exagéré de dire que les relations économiques entre les États-Unis et le Japon traversent leur phase la plus difficile depuis la fin de la guerre du Pacifique. Pourtant, cette affirmation n'implique aucun pessimisme pour l'avenir : en fait, les deux nations ont entrepris de construire des relations économiques nouvelles, à la mesure des changements qui affectent l'économie mondiale.

Cette observation se fonde sur deux faits principaux. Le premier est que, indépendamment des accusations lancées par le Congrès américain, les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon sont déjà en train de changer. Le déficit commercial américain a atteint son sommet au cours du troisième trimestre de l'année dernière, et depuis il est en baisse. Le déficit à l'égard du Japon a, lui aussi, diminué de 6,9 %, si l'on compare le premier trimestre de cette année avec celui de l'année dernière. Selon les statistiques japonaises – exprimées en yen, – l'excédent commercial avec les Etats-Unis, pour le deuxième semestre de l'année dernière, s'est réduit par rapport à la même période de l'année précédente. Pour toute l'année 1986, la baisse est de 7,7 %. C'est uniquement lorsqu'on l'exprime en dollars que l'excédent semble avoir augmenté de 30,2 %, puisque le yen, lui, s'est apprécié de 42,1 %.

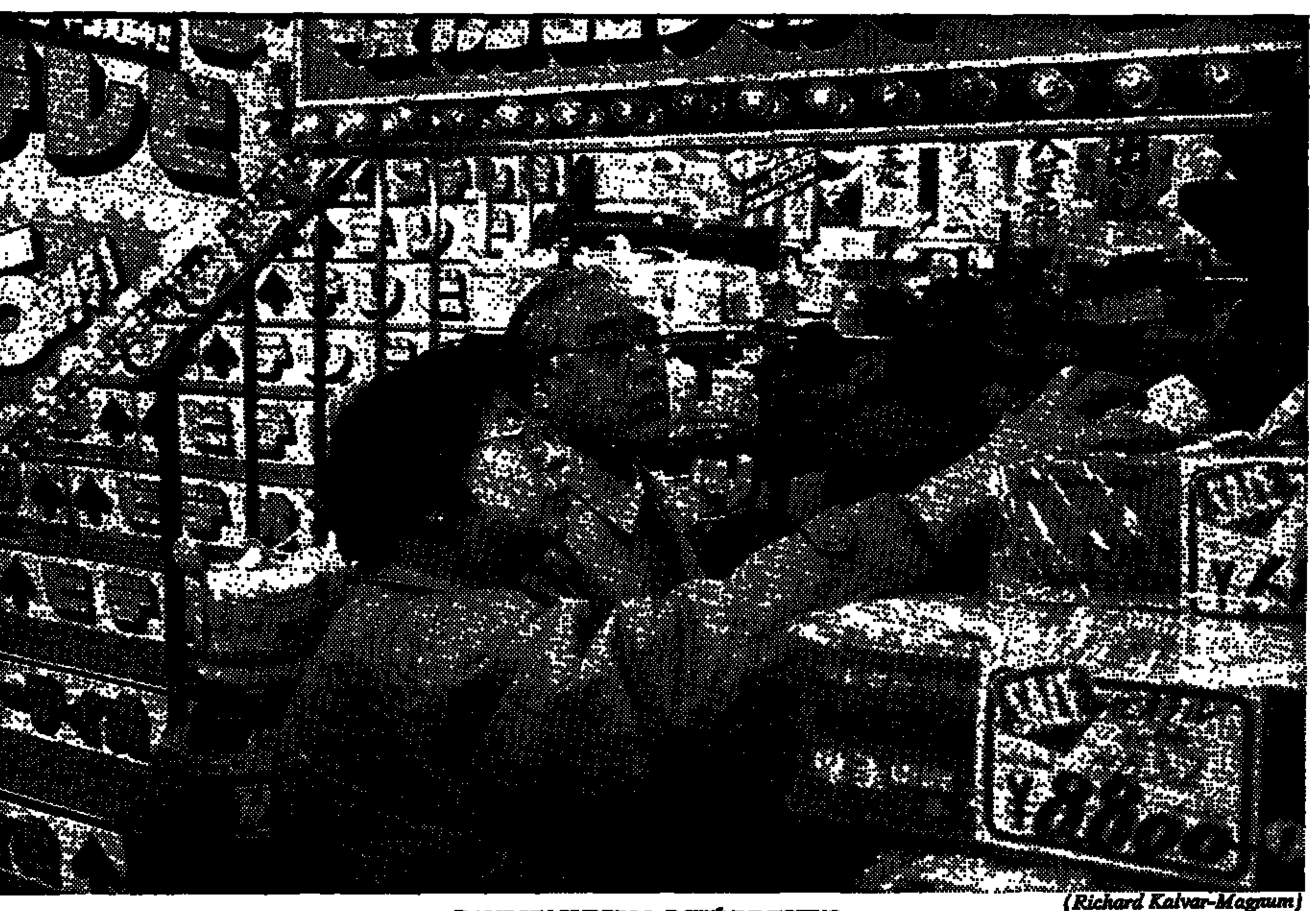
En second lieu, Américains et Japonais ont su tirer la leçon de quelques expériences récentes assez coûteuses. Pour les Japonais, il ne s'agit pas tant des sanctions américaines sur les semi-conducteurs que de la montée du cours du yen. En règle générale, une augmentation du taux de change d'environ 50 % en un an est extrêmement dommageable pour toute industrie exportatrice. Les Japonais essayèrent quelque temps de maintenir le volume de leurs exportations en réduisant leurs marges. Mais, compte tenu des taux de change de ces derniers mois, ils doivent à présent soit augmenter leurs prix et accepter une baisse du volume des changes, soit abandonner le marché.

Après avoir essayé plusieurs méthodes, ils prennent conscience, aujourd'hui, d'une donnée fondamentale : la tendance à la hausse du yen se maintiendra tant que leur excédent commercial ne se réduira pas. Le volume de leurs exportations a nettement diminué, mais s'ils ne veulent pas que ce déclin se poursuive, la seule façon de réduire l'excédent commercial est d'accroître les importations.

Pendant longtemps, les négociateurs américains ont réfuté la thèse japonaise selon laquelle le déficit commercial croissant des Etats-Unis était principalement dû au taux trop élevé du dollar et au fait que les besoins des deux économies n'étaient pas complémentaires. Peut-être craignaient-ils que, si cette thèse était admise, les Japonais en profitent pour éluder le problème de l'ouverture de leur marché intérieur. Cependant, l'accord du Plaza de septembre 1985 (2) marqua un changement d'attitude de la part des Américains, du moins pour ce qui est de l'impact commercial des taux de change. S'apercevant que les ajustements des taux de change ne produisaient pas les résultats escomptés, principalement à cause du phénomène dit de « courbe en J » (3), ils en vinrent en effet à insister pour que les pays dont la balance commerciale était excédentaire accroissent leur demande intérieure. En même temps, ils admettaient officiellement qu'il leur fallait réduire leur déficit budgétaire. De plus, l'amélioration de la compétitivité de l'industrie américaine devint soudain le cri de ralliement de tout le pays. Les grands navires sont lents à changer de cap, mais le virage s'amorçait enfin.

De son côté, le Japon accepta la nécessité de mettre en œuvre des mesures fiscales visant à accroître la demande intérieure.

Américains et Japonais ont fini par comprendre que chacun devait commencer par mettre de l'ordre chez soi et tentent à présent plus sérieusement que par la passé de coordonner leurs politiques économiques.



DANS UN SUPERMARCHÉ DE TOKYO
Epargner moins, consommer plus.
(Richard Kalvar-Magnum)

## Ne pas pousser le Congrès américain au protectionnisme

NOUS autres Japonais savons pertinemment que notre excédent commercial a atteint un niveau critique et que bien des pays redoutent qu'une aggravation des frictions avec les Etats-Unis ne déclenche une guerre commerciale risquant d'entraîner l'économie mondiale dans une catastrophe comparable à celle des années 30. Aussi, quand nous négocions avec les Etats-Unis, il nous faut peser les conséquences éventuelles qui en résulteraient pour le système commercial mondial. Notre plus grand souci, chaque fois, est de ne pas commettre de maladresse risquant de pousser le Congrès américain au protectionnisme.

De plus, bien que les échanges internationaux ne représentent encore qu'une faible part de l'activité économique du Japon, l'impact de son commerce sur l'économie mondiale s'accroît sans cesse, surtout en ce qui concerne les pays voisins. C'est aussi ce qui l'a amené à prendre davantage conscience de ses responsabilités plus vastes.

Notre tâche immédiate est de ramener l'énorme excédent commercial à un niveau plus acceptable. A cette fin, nous avons entrepris de faciliter l'accès à notre marché intérieur. Grâce aux efforts accomplis ces dernières années, les prétendues barrières commerciales japonaises ne sont plus la cause réelle du déséquilibre commercial actuel. Et pourtant, des griefs nous sont adressés sur des cas précis, pour lesquels nous continuerons à rechercher des solutions sur une base équitable.

A ce propos, il est un point que j'aimerais clarifier en ce qui concerne notre politique commerciale à l'égard de l'Europe. Nous avons plus souvent négocié avec les Etats-Unis qu'avec la CEE, et nous avons conclu davantage d'accords avec eux – ce qui était inévitable, puisque nos échanges avec ce partenaire sont beaucoup plus importants. Mais nous nous en tenons toujours au principe voulant qu'un accord passé avec les Etats-Unis ou un autre Etat soit valable pour l'ensemble de nos partenaires. Ainsi, nous avons beaucoup négocié avec les Etats-Unis afin de supprimer les barrières commerciales pour les produits médicaux et pharmaceutiques et pour les automobiles. Or ce sont en fait les Européens, et non les Américains, qui ont le plus bénéficié de ces mesures. L'année dernière, les exportations européennes vers le Japon ont augmenté de 50 % pour les produits pharmaceutiques et de 90 % pour les automobiles (40 % en volume).

Nous accueillons avec faveur de telles évolutions, surtout si l'on considère le déséquilibre croissant de nos échanges avec beaucoup de pays européens. Bien sûr, l'Europe ne se contentera pas de ces améliorations, qui ne sont que la conséquence de concessions japonaises à l'égard des Américains : la résolution des problèmes spécifiques aux relations entre l'Europe et le Japon doit faire l'objet d'efforts plus importants. Mais du point de vue japonais, les arguments européens sonneront faux tant que certains pays d'Europe maintiendront des restrictions discriminatoires à l'encontre du Japon tout en proclamant que c'est à lui d'assumer ses responsabilités dans l'économie mondiale. Le Japon ne cherche pas particulièrement à tirer avantage de sa position de force à l'exportation, mais plutôt à établir l'équité au sein de la communauté internationale.

Lors du sommet de Venise en juin dernier, nous avons confirmé notre détermination de lutter contre le protectionnisme et de promouvoir les négociations de l'« Uruguay Round » dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : c'est un signe encourageant. Il faut espérer que les efforts pour faire aboutir ces négociations multilatérales contribueront à instaurer un système commercial plus équitable à l'échelle mondiale.

Notre seconde tentative a porté sur le réalignement des taux de change. Quelque temps déjà avant la conclusion de l'accord du Plaza, nous faisions remarquer aux Américains que le fléchissement de leurs exportations et l'accroissement de leurs importations étaient dus à la surévaluation du dollar. Nous avons donc contribué à faire baisser le cours du dollar ; et malgré l'appréciation étonnamment rapide du yen depuis septembre 1985, le Japon a persévéré dans sa politique de soutien des cours. Nous pensions bien, certes, que l'effet dit de « courbe en J » se ferait sentir, mais les baisses successives du dollar l'ont prolongé au-delà de toute attente. Aujourd'hui encore, le yen vaut presque 20 % de plus qu'il y a un an, ce qui crée une distorsion dans les échanges commerciaux et irrite inutilement de nombreux membres du Congrès américain, entre autres. En fait, l'année dernière, en volume, les exportations japonaises ont diminué de 1,3 %, tandis que les importations augmentaient de 12,5 %. La tendance se confirme cette année, et ce rééquilibrage de notre balance commerciale devrait apparaître même dans les statistiques exprimées en dollars.

En troisième lieu, nous nous sommes employés à augmenter la demande intérieure. Il faut savoir que la liberté d'action du Japon en matière fiscale est limitée par le très fort endettement de l'Etat, qui a atteint en 1986 43,6 % du produit national brut (PNB), ce qui oblige le gouvernement à consacrer environ 20 % de ses revenus au service de la dette. Ainsi, lorsque la croissance économique des Etats-Unis atteignit 6,4 % en 1984, il nous fut impossible de suivre. Le Japon chercha à stimuler son économie en s'appuyant sur une politique monétaire, mais l'effet qu'il fallait en attendre sur les taux de change nous empêcha jusqu'à l'année dernière de réduire les taux d'intérêt. En outre, jusqu'à l'automne 1986, le gouvernement américain s'opposait à l'accroissement de notre déficit budgétaire qui, selon lui, finirait par gêner une croissance économique soutenue.

## S'ouvrir aux importations, accroître la demande intérieure

CEPENDANT, la rapide montée du yen transforma complètement la situation. Le Japon fut pratiquement obligé de compenser la baisse de la demande étrangère en accroissant sa demande intérieure. Ainsi, en septembre dernier, le gouvernement mit au point un programme fiscal d'expansion de la demande d'un montant de 3 600 milliards de yens (soit 43 milliards de dollars), comprenant, entre autres, une réduction de la fiscalité de 1 000 milliards de yens. Le total équivaut à 1,8 % du PNB.

On pourrait craindre que ces mesures n'aient qu'un effet minime sur les importations du fait qu'au Japon la propension à faire appel aux importations est moindre qu'aux Etats-Unis ou en Europe. Afin de contrebalancer cette tendance, nous avons ajouté 1 milliard de dollars au prochain collectif budgétaire pour financer une campagne d'incitation à « acheter étranger ». Il faut espérer que l'attitude des pouvoirs publics en la matière aura un effet d'entraînement sur le secteur privé.

Le gouvernement a également annoncé un plan de recyclage des ressources financières, publiques et privées, en faveur des pays en voie de développement, soit en coopération avec des institutions financières multilatérales, soit dans un cadre bilatéral. Ces sommes s'élèveront pour les trois prochaines années à 20 milliards de dollars, et leur utilisation ne sera liée à aucune obligation du pays receveur à l'égard du Japon.

De plus, au sommet de Venise, le premier ministre, M. Nakasone, a proposé d'attribuer aux pays de l'Afrique subsaharienne un don de 500 millions de dollars sur trois ans.

Nous espérons que ces efforts conjugués permettront de ramener le déséquilibre des échanges japonais à de plus justes proportions.

Mais pour que toutes ces mesures aient des effets durables sur notre balance commerciale, nous savons qu'il faut s'attaquer au problème de manière plus fondamentale et entreprendre un ajustement structurel de notre économie, comme le prévoit le rapport Maekawa. Nous devons changer la structure industrielle, voire le tissu social du pays, afin de transformer notre système actuel, orienté vers l'exportation, en une économie ouverte aux importations.

Le gouvernement s'emploie donc à mettre en œuvre les recommandations du rapport Maekawa : le premier ministre, M. Nakasone, assume en personne la direction des services chargés de promouvoir les ajustements structurels. Certaines recommandations, comme la réduction massive de la production nationale de charbon, sont déjà en cours d'application. Cependant, il faut s'attendre à une résistance acharnée de la part de ceux qui ont intérêt au maintien du *statu quo*. Le secteur le plus difficile sera bien sûr l'agriculture, où les considérations sociales comptent autant que l'aspect économique. Dans bien des cas, cela prendra du temps, mais il nous faut poursuivre inlassablement dans cette voie. Comme l'a dit le premier ministre, l'ajustement structurel est pour le Japon une stratégie de survie à long terme.

En plus des efforts du gouvernement, la montée spectaculaire du cours du yen a agi comme un levier pour déclencher la restructuration de nombreuses industries. Plusieurs de nos activités traditionnelles, telles que le charbon, l'acier, les chantiers navals, etc., doivent maintenant effectuer leur rationalisation en profondeur, ce qui entraîne une masse énorme de licenciements. D'autres industries, y compris dans les secteurs de pointe, transfèrent leurs unités de production outre-mer pour diminuer les coûts, ce qui crée du chômage dans diverses régions du pays. De plus en plus, les biens produits à l'étranger par ces filiales sont envoyés au Japon, soit pour être mis sur le marché de la consommation, soit comme produits semi-finis pour l'industrie.

Les résultats de ces transformations commencent à se faire sentir. En six mois, de septembre 1986 à mars 1987, les importations en provenance de la Corée, de Hongkong, de Taiwan et de la Thaïlande ont augmenté respectivement de 55 %, 50 %, 60 % et 35 %.

Mais il y a un changement plus fondamental : contrairement aux critiques qui lui sont si souvent adressées, le Japon ne dépend plus des exportations pour assurer sa croissance économique. L'année dernière, la demande intérieure a augmenté de 3,9 %, tandis que la croissance réelle du PNB était de 2,5 %, ce qui signifie que l'accroissement de la demande intérieure a effectivement compensé la perte enregistrée à l'exportation. Cette tendance doit se poursuivre, pour que nous puissions vivre en harmonie avec les autres nations et faciliter l'arrivée sur notre marché des produits en provenance des pays en voie de développement.

Si nous demandons aux Etats-Unis de réduire leur déficit budgétaire, nous devons nous attendre à une réduction de leurs achats à l'étranger. Cela aura bien sûr un impact considérable sur les exportations des pays en voie de développement. Aucun pays ne peut à lui seul compenser la baisse de la demande américaine, mais chacun des pays industralisés doit jouer son rôle pour soulager la détresse des pays en voie de développement ; et, dans ce domaine, le rôle du Japon est particulièrement important.

---

* Principal conseiller du premier ministre japonais pour les affaires extérieures; l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

(1) Cf. Hiroko Yamane, « Les Japonais ne peuvent si facilement céder aux pressions de Washington », *le Monde diplomatique*, novembre 1986.

(2) Référence à l'accord conclu le 22 septembre 1985 à New-York entre les ministres des finances des cinq grands pays industrialisés (République fédérale d'Allemagne, États-Unis, France, Royaume-Uni et Japon) pour mettre un terme à la hausse du dollar en organisant l'appréciation des principales autres devises (yen et mark, essentiellement), de façon ordonnée, par rapport au billet vert (NDLR).

(3) La « courbe en J » décrit graphiquement l'évolution du solde commercial d'un pays au lendemain d'une dévaluation. Dans un premier temps, le renchérissement des produits importés entraîne un creusement du déficit commercial. Dans un deuxième temps, les acheteurs freinent leurs acquisitions de ces produits, ce qui, conjugué au bond des exportations, entraîne un redressement rapide du solde représenté par la verticale du J. Au lendemain d'une réévaluation, le solde commercial suit une courbe inverse, dite en « crosse » (NDLR).

## Quelque part aux Etats-Unis

# Marshall (Illinois) : 000 cito

***« La véritable Amérique, c'est nous », assure-t-on de bout en bout du Middle West, comme partout ailleurs sans doute, du nord au sud des Etats-Unis. Mais les projecteurs restent fixement braqués sur Washington, New-York ou Los Angeles. Florence Beaugé a trouvé à Marshall, petite ville de l'Illinois, un microcosme de cette Amérique profonde où s'épanouit la majorité silencieuse : comment voit-elle le monde autour de nous ?***

Par **FLORENCE BEAUGÉ**



MARSHALL, quatre mille habitants, chef-lieu du comté de Clark et siège d'une cour de justice. Signe particulier : aucun. Pas plus que l'ensemble de l'Illinois d'ailleurs... Bien sûr, à 300 kilomètres au nord, il y a Chicago, mais la grosse métropole démocrate ne se considère pas comme partie intégrante de l'Etat. Ou plutôt elle s'estime être « tout l'Illinois », le reste n'étant à ses yeux, et en bloc, que « le Sud ». De cela, les habitants de Marshall ont tout à fait conscience, mais ils y sont indifférents. Leur ville, estiment-ils tranquillement, a ses atouts ; celui, notamment, d'être installée au croisement de deux des axes les plus importants du pays : d'une part, le Mississippi, qui traverse les Etats-Unis du nord au sud et constitue l'une des principales voies fluviales navigables. D'autre part, l'Interstate 70, qui va de la côte est à la côte ouest et coupe ainsi le pays en deux parties à peu près équivalentes.

A égale distance d'influences diverses, conservatrice par nature mais sensible aux idées démocrates venues du Nord, Marshall n'est donc pas le bout du monde. Ce serait même une ville interchangeable avec presque n'importe quelle localité du Midwest : avec Paris, dix mille habitants, à quelques miles de là – si banale et si triste qu'elle n'a rien de commun avec la capitale française sauf le nom, – ou bien Harlane, cinq mille habitants, petite ville de l'Etat de l'Iowa, ou encore Grand-Forks, grosse bourgade de quarante mille habitants, dans le Nord-Dakota.

Quelle que soit leur taille, toutes ces localités de l'Amérique agricole se ressemblent : en pleine zone rurale, dotées de quelques trop rares industries, elles offrent à l'intérieur le même visage stupéfiant de villes mortes, comme frappées par une épidémie. Un centre-ville dévasté : deux ou quatre rues principales qui s'entrecroisent. Une succession de bistrots et de petites boutiques mornes dont une sur deux porte en évidence un même panneau « A vendre » et dont l'autre, celle qui est supposée bien portante, présente une devanture à peine plus réjouissante : un éclairage inexistant, des vêtements exposés sans grâce, des bibelots poussiéreux disséminés ici et là, bien à plat... Au point qu'il est difficile de deviner, de l'extérieur, si l'on a affaire à une agence immobilière, à un magasin de sous-vêtements ou à un magasin de jouets.

S'il n'y avait ce centre-ville systématiquement agonisant, preuve évidente de la crise économique et de la faillite du petit commerce face à la concurrence des grandes surfaces installées à la périphérie, Marshall présenterait, comme la plupart des autres localités du centre des Etats-Unis, toutes les apparences d'une cité plutôt saine, certes peu animée, mais du moins sans histoires. Des rues bien entretenues, de nombreuses et jolies maisons de bois, peintes en blanc ou en bleu. Des pelouses, des jardins et des fleurs. Trois écoles, deux banques, une douzaine d'églises (*« plus que de granges »*, disent perfidement certains, les jours de mauvaise humeur !), et même quelques salles de jeux de hasard, enviées de l'Indiana voisin, où la réglementation reste très stricte à ce sujet.

> *Sur les dix-sept mille habitants, tous blancs, que compte le comté de Clark, dix mille vivent de la terre.*

A la sortie de la ville, pas de ghettos, mais d'abondants champs de maïs et de soja. Bref, aucun signe visible de misère.

Pour l'étranger de passage pour quelques heures, le seul souci perceptible des habitants de la ville serait sans doute la météo.

Quel temps fera-t-il demain ? Chez lui tous les soirs, à 17 heures précises, Earl Turner, fermier mais aussi homme d'affaires – il a du pétrole dans ses champs – et militant démocrate actif, allume son poste de télévision. Il l'allume mais ne met pas le son. De loin, il surveille les images, le présentateur du journal, les nouvelles qui défilent rapidement, le tout entrecoupé de publicités. Au moment voulu – la météo – Earl met le son. Ensuite, il tourne à nouveau le bouton : le reste des informations ne le concerne pas. Il est d'ailleurs le premier à le dire et à en rire : *« Le temps, c'est ma vie. »* Ce que confirme en d'autres termes son voisin, Larry Rawlins, cadre au Human Resource Center de Marshall : *« Je suis né et j'ai vécu vingt-quatre ans dans une ferme. Eh bien ! maintenant encore, alors que je travaille en ville et que je n'ai plus de terres, ce qui m'intéresse en tout premier lieu à la télévision, c'est la météo ! Mon réflexe, c'est toujours de vérifier si le lendemain je pourrai aller dans les champs, si ma récolte ne sera pas gâchée d'un seul coup par la grêle, la sécheresse ou un coup de froid venu trop tôt. »*

Sur les dix-sept mille habitants, tous blancs, que compte le comté de Clark, dix mille vivent de la terre. Taux de chômage sur l'ensemble du comté : 13,5 % ; mais 8 % pour la ville de Marshall, qui n'échappe pas au sort de toutes les localités du Midwest : l'émigration de sa population. Faute d'emplois, les habitants fuient ce qu'on n'appelle plus la *farm belt* (ceinture agricole) mais la *rust belt* (ceinture de la rouille). Ce sont les jeunes, surtout, qui sont tentés par l'expérience de la *sun belt* (ceinture du soleil) ou, plus encore, de l'Ouest. *« C'est plus compétitif, c'est plus neuf, et il y fait plus chaud*, résume en souriant Randy Harrison, jeune journaliste de vingt-deux ans. *Tous les shows télévisés viennent de là-bas, les films aussi. Il n'y a que les news qui viennent de la côte est. Nous, on préfère le style et l'image de l'Ouest, y compris la façon dont les gens s'habillent. D'ailleurs, vous n'avez qu'à regarder une carte : on prétend, ici, qu'on s'appelle le Midwest. Mais c'est faux : au fur et à mesure que les premiers pionniers ont gagné du terrain vers l'Ouest, nous sommes devenus le Mideast. Mais peu importe. Ça nous plaît de continuer à nous appeler le Midwest ! »*

*« Plus d'emplois pour retenir nos enfants ! »* C'est le cri de Ted Trefz, maire depuis six ans. Comment éviter que Marshall ne devienne, à terme, une ville fantôme ou une ville de retraités ? C'est peut-être parce que la question est trop préoccupante que Ted Trefz a pris le parti d'être si résolument optimiste : *« Je ne vois pas pourquoi d'autres industries ne s'installeraient pas ici.*

> *L'usine locale a licencié quarante personnes. Dans leur quasi-totalité, elles n'ont pas retrouvé de travail.*

*On leur offre tout ce qu'il leur faut : un bon réseau routier et des charges peu élevées. Ce qui leur manque surtout, c'est un parc d'attractions et quelques autres sources de loisirs. »* Et si jamais ses vœux ne se réalisaient pas, si Marshall ne prenait pas l'expansion souhaitée ? *« Je ne veux même pas y penser »*, répond-il avec candeur...

Il n'empêche que quatre industries seulement sont implantées à Marshall. Elles ne peuvent évidemment répondre à la totalité de la demande locale. TRW, usine d'assemblage électronique, est la plus importante d'entre elles. Installée sur place depuis vingt-trois ans, elle emploie actuellement quatre cent cinquante personnes. Sa présence a changé l'équilibre économique de la région et continue de peser lourdement. Si jamais TRW décidait un jour de déménager vers la Caroline du Nord ou du Sud, par exemple, comme le font bon nombre d'entreprises – car, là-bas, on ne parle pas de syndicats et la main-d'œuvre y est meilleur marché, – ce serait une véritable catastrophe. Le *lay off* (licenciement brutal en cas de baisse d'activité de la société, avec priorité de réembauche), pratique courante dans les entreprises américaines, est donc vécu à Marshall comme un moindre mal. En juin dernier, TRW a licencié quarante personnes. Dans leur quasi-totalité, elles n'ont pas retrouvé de travail et attendent que l'usine leur fasse à nouveau signe. Les premières victimes de ces réductions d'effectifs sont les derniers arrivés : en règle générale, les jeunes et les femmes. Les syndicats ? Ils n'existent pas à TRW. Et quand ils existent, comme c'est le cas à l'usine voisine de produits chimiques de Velsicol, ils sont très peu actifs. Aucun mouvement de grève n'a eu lieu à Velsicol depuis 1978, même en cas de *lay off*. Pour Steve Turpin, l'un des responsables de TRW, il ne s'agit pas de passivité mais d'un esprit de coopération : *« Que voulez-vous qu'ils fassent*, demande-t-il avec une évidente bonne foi, *contre le fait qu'il n'y a plus de travail à leur donner ? Une grève ne pourrait qu'envenimer les choses. Les ouvriers le savent, de même qu'ils savent qu'on leur dit la vérité, et qu'on n'a pas le choix. Ne croyez pas que nous soyons indifférents au sort de ceux que nous licencions. Nous sommes les premiers à regretter d'avoir à le faire. J'espère d'ailleurs qu'il n'y aura jamais de syndicat dans l'usine. Pour moi, ce serait un échec personnel : la preuve que je n'ai pas réussi à maintenir le dialogue. »*

Même état d'esprit chez Belva Turner. Démocrate convaincue, mais peu encline à expliquer pourquoi, sinon que *« dans ce parti*, dit-elle, *on s'occupe plus des pauvres que ne le fait le Parti républicain »*, elle a été élue à trois reprises successives membre du conseil municipal. Pendant les douze années qu'a duré son mandat, Belva n'a cessé de combattre, avec succès, la moindre velléité syndicale, à commencer par celle des fonctionnaires de la ville : *« Une poignée d'activistes*, dit-elle, *qui incitaient à la grève pour de meilleurs salaires, censément sans voir plus loin que le bout de leur nez. Mais quand on est une petite ville comme la nôtre, avec si peu d'argent, on ne s'amuse pas à ce jeu-là : si les salaires augmentent, tout augmente en chaîne ; les charges, par exemple. Résultat : personne n'y gagne. »* Reste que nombreux sont ceux qui touchent le salaire minimum : 3,35 dollars de l'heure, ce qui fait environ 400 dollars par mois, impôts déduits. C'est ce que gagne, par exemple, Melody Cooper, vingt-cinq ans, qui travaille dans une petite entreprise de confection d'abat-jour. Sur cette somme, elle doit encore déduire le coût de son assurance-maladie. De sorte qu'elle n'a jamais pu se payer un loyer et habite toujours au domicile de ses parents.

Gerald Eaglin, lui, est encore sous l'effet du choc. Depuis treize ans qu'il est superintendant de l'école publique de Marshall, il a vécu, en juin 1986, la première grève de son personnel enseignant. Un événement, puisque le Parlement de l'Etat de l'Illinois n'a accordé qu'en 1984 le droit de faire grève au corps professoral. Auparavant, tout arrêt volontaire de travail était considéré comme illégal. La première grève de l'école de Marshall a été dure puisqu'elle s'est prolongée deux semaines. Tout ce temps-là, les enfants ont dû rester chez eux. Sous la pression du conseil de l'école, lui-même harcelé par la population locale, Gerald Eaglin a fini par céder aux revendications salariales des enseignants. Aujourd'hui encore, il parle de ces jours-là comme d'un cauchemar : *« Cette grève a été un désastre. Terrible. Elle a laissé un goût amer. Ce qui me soucie le plus, c'est de penser qu'à tout moment ça peut recommencer. La porte est ouverte maintenant. Plusieurs écoles d'autres petites communautés de l'Illinois ont d'ailleurs déjà suivi cet exemple. Moi, je ne suis plus tout jeune. Je considère que j'ai de l'expérience, encore un idéal et des valeurs auxquelles je tiens. C'est pour cela que je me permets de vous le dire : des gens qui se disent responsables n'ont pas le droit d'agir ainsi. »*

Comme pour Belva Turner, le raisonnement de Gerald Eaglin est simple et mathématique : une augmentation de salaire non prévue signifiera immanquablement, l'année suivante, une coupe claire quelque part. Au conseil de l'école, *« mini-gouvernement dont le superintendant*, explique-t-il, *est le chef exécutif »*, de décider laquelle. Ce sera un problème supplémentaire pour le *school board* dont le fonctionnement est déjà difficile en soi. Composé de sept personnes, le conseil est élu tous les quatre ans, non par les parents d'élèves, mais par la communauté tout entière qui estime avoir son mot à dire, dans la mesure où, par l'impôt, elle participe pour 35 % au financement de l'école (le reste étant pris en charge par l'Etat et, pour une très faible part, par le gouvernement fédéral). On aboutit donc au paradoxe suivant : bon nombre de membres du conseil n'ont pas d'enfants à l'école, ce qui pose parfois des problèmes d'entente presque insolubles, en particulier pour décider des priorités dans les dépenses.

Où trouver de l'argent ? La question est quotidienne. L'école se vide, comme toutes celles du Midwest : de 1495 en 1985, le nombre des élèves est passé l'an dernier à 1 420. Une telle perte, l'équivalent de deux classes, est loin d'être négligeable. Elle signifie d'autant moins de crédits, alloués par l'Etat au prorata du nombre des élèves. *« C'est finalement une chance qu'il y ait eu, il y a trois ans, ce rapport extrêmement critique de la Fondation Carnegie sur les écoles publiques aux Etats-Unis*, estime Gerald Eaglin. *Il disait, en résumé, que nous faisions mal notre boulot, que les professeurs étaient sous-qualifiés et que les enfants n'apprenaient pas grand-chose à l'école. Du coup, la plupart des Etats se sont sentis obligés, sous la pression des médias et de l'opinion publique, d'augmenter leurs subventions pour améliorer le système d'éducation publique. Cela nous permet de tenir tant bien que mal, en dépit du nombre sans cesse déclinant de nos effectifs depuis 1972, mais ne nous autorise absolument pas à faire des prévisions à long terme. Si l'attention du public se relâchait, l'Etat pourrait décider d'une année à l'autre de diminuer sa quote-part. »*

Pour parer à ce risque, l'école cherche ses finances où elle peut. Le résultat est parfois surprenant : ce mois-ci, le *school board* a signé un contrat de cinq ans avec Coca-Cola. La firme fournira à l'école pour 8 600 dollars de matériel sportif. En échange, l'école ne vendra dans son enceinte que du Coca, à l'exclusion de toute autre boisson sucrée. Pepsi s'était mis sur les rangs, mais Coca a monté les enchères et a finalement remporté le contrat...

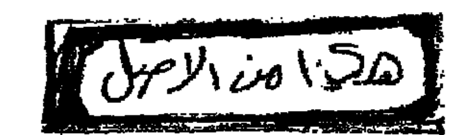


BEAUCOUP plus préoccupant pour les enfants de Marshall, et surtout plus inattendu dans une petite communauté rurale : le problème de la drogue. L'année dernière, treize élèves de quinze à dix-huit ans ont été renvoyés de l'école pour ce motif. Tous consommaient de la marijuana ou de la cocaïne. *« Depuis que le couple Reagan s'est lancé dans la bataille*, explique l'un des professeurs, *c'est vrai que la plupart des politiciens se sont emparés à peu de frais de ce nouvel enjeu électoral. Malgré tout, ici, à Marshall, nous avons accueilli cette initiative en applaudissant des deux mains. Vous auriez tort de croire que le bruit fait autour de la drogue n'est qu'une mode passagère lancée par la Maison Blanche. C'est, hélas ! un problème majeur auquel nous faisons face depuis longtemps, dans les campagnes autant que dans les villes. Mais la plupart des communautés agricoles refusent de l'admettre : pour elles, c'est toujours chez le voisin que ça se passe. »*

*« Ne vous fiez pas trop aux allures paisibles de Marshall*, explique, de son côté, l'un des psychologues d'un centre d'assistance du comté de Clark ; *c'est, en fait, une plaque tournante des gros trafiquants de drogue de New-York, de Chicago et de la Mafia. Ils ont des couvertures en plein centre-ville, mais ils sont très actifs, croyez-moi. Beaucoup plus, par exemple, qu'à Paris, à quelques kilomètres d'ici, une ville qui compte pourtant plus du double d'habitants. Et moi, ce ne sont pas seulement des adolescents que je vois régulièrement défiler dans mon bureau, mais des enfants de l'école primaire. »*

> *Dan Crumrin a été officier de police pendant neuf ans. Ces dernières années, il a vu progresser la violence de façon spectaculaire.*

En uniforme dans son bureau, au premier étage de la prison du comté, Dan Crumrin, le shérif, confirme les faits, l'air accablé. *« Si jamais je saute aux prochaines élections, ce sera à cause de la drogue. On me reproche d'avoir été trop laxiste, de ne pas m'être attaqué plus vigoureusement à ce problème deux ans plus tôt. Pourtant je l'ai fait, et je continue de le faire, mais je suis débordé par les événements. »* Avant d'être élu shérif du comté de Clark, Dan Crumrin a été officier de police pendant neuf ans. C'est seulement ces toutes dernières années qu'il a vu progresser la violence de façon impressionnante. Loin d'être blasé, à trente-huit ans, il n'en revient pas. Un meurtre récemment, dans le comté. De très nombreux viols. Des voleurs à main armée. Beaucoup de cas d'enfants battus... Dan Crumrin prend manifestement tout cela très à cœur. Dans le même temps, il ne cache pas un certain ressentiment à l'égard de Terre-Haute, ville très proche de l'Etat de l'Indiana.





# llinois) : 4000 citoyens moins tranquilles

Pour lui, comme pour beaucoup d'habitants de Marshall qui entretiennent de curieux rapports d'amour et de haine avec cette rivale plus importante et mieux pourvue en industries, la racaille vient souvent de « là-bas ». « *Ils viennent et repartent sitôt leurs méfaits accomplis, par l'Interstate 70. Et la coopération entre les polices de l'Illinois et de l'Indiana n'est pas toujours facile, d'autant que les lois ne sont pas les mêmes d'un Etat à l'autre.* »

Dernier des soucis du shérif, et non des moindres : la gestion de la prison. Deux étages en dessous, en sous-sol, celle-ci est étonnamment vétuste. Pas de lieu de promenade, mais une sorte de grand couloir où faire les cent pas. Une petite bibliothèque, mais pas de poste de télévision. Une dizaine de cellules sans confort, deux dortoirs et deux pièces communes dans lesquelles sept prisonniers ont l'air de tuer le temps comme ils le peuvent. Au moins, les habitants du comté de Clark ne risquent pas de se plaindre qu'on dépense leurs impôts à fonds perdus, comme tout *county board* (conseil du comté) se l'entend dire dès qu'il est question de voter des crédits pour moderniser la prison locale...

« *M'occuper de la prison,* soupire Dan Crumrin, *ça m'épuise. Je crois que c'est ce qu'il y a de pire dans les tâches qui m'incombent. Les détenus sont trop différents les uns des autres pour qu'on puisse faire marcher l'ensemble sans problème. Ma hantise, c'est un procès. Il faut que je fasse attention à tout, dans les moindres détails. La plus petite erreur peut me coûter très cher. Les prisonniers peuvent me poursuivre pour un oui, pour un non. C'est devenu le nouvel* American way of life. *Allez donc demander à l'attorney de l'Etat.* »

Davis Lewis, l'attorney de l'Etat, n'a pas plus de trente-sept ou trente-huit ans. Les procès, il en sait effectivement quelque chose. Il y a deux ans, un homme de quarante-quatre ans, que la police avait arrêté pour une nuit, pour conduite en état d'ivresse, s'est cassé la hanche en prison, en glissant sous la douche. Remis en liberté dès le lendemain comme prévu, l'homme a intenté deux procès à l'attorney : le premier, pour lui avoir créé un préjudice physique inestimable. Le deuxième, pour l'avoir fait sortir de prison dans le seul dessein, disait-il, de n'avoir pas à payer ses frais médicaux.

**UNE BOUTIQUE DU CENTRE-VILLE**
**Faillite du petit commerce mais aucun signe visible de misère**

« *Avec une pareille mauvaise foi, il a peu de chance de gagner le deuxième procès,* estime Davis Lewis. *Il n'empêche que le comté et la ville doivent toujours tenir compte de ce genre d'hypothèses,* a priori *invraisemblables. Si vous marchez dans la rue et que vous vous prenez le pied dans un trou, vous pouvez toujours vous retourner contre la ville sous prétexte que vous vous êtes donné un tour de reins. La municipalité est en effet supposée entretenir la voie publique. Même chose si votre gamin se fait mal en glissant du tobbogan dans le jardin public : vous pourrez toujours dire qu'il n'y avait pas assez de sable sous le tobbogan et que la ville est fautive.* »

> *La pratique des poursuites abusives n'a pas encore pris l'ampleur qu'elle a dans les grandes métropoles.*

Tout cela ne veut pas dire que le plaignant obtientra gain de cause. La plupart du temps, il sera même débouté. Mais, pour parer à toute éventualité, le comté et l'école, surtout, sont obligés de s'assurer à des prix de plus en plus exorbitants, pour une couverture de plus en plus réduite. Il y a trois ans, le comté de Clark était assuré pour un montant de 5 millions de dollars. Il ne l'est plus maintenant que pour 1 million de dollars, faute d'avoir trouvé une compagnie d'assurances qui accepte de mieux le prendre en charge. « *On perd ainsi un argent fou,* poursuit Davis Lewis. *Des sommes qui seraient tellement mieux utilisées autrement. Mais, en même temps, ne pas s'assurer, ce serait courir un risque impensable : celui d'assister à la faillite de tout le comté.* »

Dans les petites villes, cette pratique des poursuites abusives n'a pas encore pris l'ampleur qu'elle a depuis longtemps déjà dans les grandes métropoles. L'attorney est cependant formel : faute d'une nouvelle loi qui réglementerait les choses – mais elle paraît tout à fait improbable dans un avenir proche, – les gens continueront d'exploiter le filon, et de plus en plus souvent. Pour lui, « *c'est, d'une part, un moyen comme un autre de tenter sa chance pour gagner facilement un peu d'argent. Mais c'est surtout, je crois, l'espoir de se faire rembourser des soins médicaux hors de prix.* »

Pas plus que dans le reste des Etats-Unis, le système de santé ou le problème de la pauvreté ne sont ici des thèmes majeurs. L'aide publique est toujours considérée avec hostilité, soit par orgueil par les plus démunis, soit parce qu' « *elle encourage à la paresse* », répètent comme un leitmotiv les mieux nantis. « *Des personnes ruinées par la crise, j'en vois beaucoup,* déclare pourtant Dale Catlin, le pasteur de l'Eglise méthodiste, la plus importante des communautés religieuses de Marshall. *Mais les nouveaux pauvres dans une petite ville comme celle-ci, ça ne remue pas grand monde. Ce qui ne veut pas dire que les gens, ici, ne soient pas attentifs aux autres, bien au contraire. La population y est amicale, réellement altruiste, beaucoup plus encore que je ne pouvais l'imaginer quand je suis arrivé il y a deux ans.* »

> *Les nouveaux pauvres, ça ne remue pas grand monde. Ce qui ne veut pas dire que les gens, ici, ne soient pas attentifs aux autres.*

Au service du dimanche, Dale Catlin ne se prive pas d'exposer ses idées, quelles qu'elles soient. « *J'ai beau être républicain,* fulminait-il ce jeudi dans les couloirs du presbytère, *je ne suis pas d'accord avec Reagan sur sa politique de défense, et je le dirai dans mon prochain sermon !* » Promesse tenue. Le dimanche suivant, Dale Catlin s'élève publiquement contre un sondage qui vient de sortir aux Etats-Unis, selon lequel 72 % des Américains « *font confiance à la bombe* ». En s'excusant par avance de critiquer « *le président, le Congrès et mon pays que j'adore* », et en soulignant qu'il n'est pas un expert en la matière, le pasteur s'en prend « *à la guerre des étoiles, à la bombe atomique et à tous les rayons de la mort...* ». Quelques instants plus tard, dans le souci peut-être d'équilibrer ses propos, Dale Catlin ajoute : « *Comme vous, je n'ai pas envie d'être sans défense contre Israël, l'OLP, la Chine, ou d'autres groupes qui maintenant ont la bombe.* » Dans l'assistance, personne ne bronche. Pas plus qu'à la sortie du temple.

S'il est un sujet qui paraît totalement ignoré dans toute la région, c'est bien Israël. Jane, une soixantaine d'années, de passage à Marshall mais originaire du Minnesota, confie même, un peu gênée, que, « *dans le Midwest, les juifs, on ne les aime pas trop* ». Bien qu'il soit difficile de généraliser, il semble que la crise agricole ait favorisé un certain antisémitisme. Plusieurs associations de défense de l'Amérique rurale « *blanche et aryenne* » ont vu le jour ces dernières années, essayant, sans véritable succès, de canaliser la colère des fermiers contre les banquiers new-yorkais.

Quoi qu'il en soit, la crise du Proche-Orient, ses causes et ses conséquences sont ici très mal comprises. Périodiquement, le problème des otages américains remonte à la surface à la télévision. Mais nombreux sont les téléspectateurs qui n'ont pas fait le lien, semble-t-il, entre Beyrouth et le Liban. Beyrouth est une chose, on s'en souvient à cause de la mort des deux cent vingt et un « marines » en octobre 1983. Le Liban en est une autre. Shara, quarante-cinq ans, mère de trois enfants, dit avec épouvante qu'elle « *n'y comprend rien* », elle sait seulement que « *tous les gens s'y battent, et surtout les chrétiens entre eux* », mais bien souvent cela s'arrête là. Quant au reste du Proche-Orient, il ressemble à une sorte de nébuleuse terrifiante dont le colonel Kadhafi est le symbole. La Libye mise à part, car le raid américain a permis de la situer approximativement, les pays arabes font l'objet d'un amalgame total. Certaines grandes villes de la CEE n'échappent pas à ce sort, telle Athènes qui n'est pas toujours perçue comme la capitale d'un pays européen. Si le nom de l'Organisation de libération de la Palestine est connu, la cause palestinienne ne l'est pas. M. Yasser Arafat, quand il est évoqué, est critiqué pour ses déclarations en public. « *Il ne parle jamais en face,* déclare Lydia, professeur à l'école élémentaire depuis plus de vingt ans. *Ici, la façon dont un homme politique répond à une interview télévisée est essentielle. La forme compte presque plus que le fond. Si l'invité ne répond pas clairement aux questions des journalistes, on est persuadé qu'il a quelque chose à cacher. C'est comme cela qu'on a découvert, atterré, la vraie personnalité de l'ex-président Marcos, à son arrivée aux Etats-Unis. Quand on a vu et entendu toutes ses dérobades à la télévision, alors là on a eu vraiment l'impression que l'Amérique avait eu tort de le soutenir.* »

L'absence de solides connaissances géographiques et la conscience de cette lacune, si vive qu'elle en tourne souvent au complexe, ajoutent aux réticences traditionnelles des Américains à discuter de politique internationale. « *Je peux vous assurer,* déclare Tim Shonk, jeune professeur de littérature médiévale à l'université de Charleston, la plus proche de Marshall, *qu'au moins un de mes étudiants sur quatre ne sait pas où se trouve la France. Par ailleurs, une étude officielle prouve que 70 % des étudiants sortent diplômés du* college *sans avoir jamais suivi un cours d'histoire américaine et, enfin, que 75 % n'ont jamais suivi un cours d'histoire mondiale.* » L'année dernière, l'université de Charleston a envisagé d'imposer aux étudiants un minimum de deux semestres obligatoires d'étude d'une langue étrangère. Tim Shonk se désole que le conseil d'université ait finalement rejeté le projet avec ce motif : « inutile ».

Première conséquence directe de cet état de fait : l'impression générale de ne rien maîtriser et de se trouver sans défense dans un monde hostile. A Marshall, autant que dans les autres villes de l'Illinois, de l'Iowa, du Nebraska et de l'ensemble des Etats du Midwest, une même question revient sans cesse, obsédante : « *Pourquoi les Américains sont-ils autant détestés à l'extérieur ? Que leur reproche-t-on ?* » Shara résume assez bien ce sentiment de profonde injustice : « *Nous, on n'ose plus sortir de chez nous. On aurait peur partout en dehors des Etats-Unis : les détournements, les kidnappings, les assassinats... Ce sont toujours nous, les Américains, qui sommes la proie des actes terroristes. Pourtant, nous aidons tout le monde. En cas de catastrophe, de tremblement de terre, de centrale nucléaire à problèmes, nous sommes toujours là. Nous ferions bien mieux de nous occuper de nous.* »

Pour Greg Gravemier, trente-cinq ans, rédacteur en chef de deux journaux locaux, le *Marshall Independent* et le *Reporter,* le seul sujet de politique internationale qui retienne réellement l'attention par ici, c'est, dans ses grandes lignes, la question des relations américano-soviétiques. « *Contrairement à ce que vous pourriez penser, c'est du concret. D'une part, parce que les gens sont convaincus que la paix des Etats-Unis et du monde dépend du dialogue entre Washington et Moscou, et qu'ils redoutent toujours un conflit entre les deux superpuissances. D'autre part, parce qu'ils savent que la politique économique agricole découle principalement de ce dialogue. Les ventes de grains à l'URSS, par exemple, comptent beaucoup plus que l'Amérique centrale ou le Proche-Orient. Tout cela n'est pas fonction de la distance. Prenez le Salvador et le Nicaragua : ils paraissent beaucoup plus lointains que le Vietnam. Tant que nous n'avons pas d'hommes directement engagés sur le terrain, on se sent peu concerné.* »



E Vietnam... Aujourd'hui encore, le souvenir de cette guerre continue d'affecter une aussi petite communauté que Marshall. Pat Stephen, trente-sept ans, en parle en tremblant. Son mari avait vingt-quatre ans quand il a été envoyé là-bas. « *C'était un vieux,* dit-elle, *tous les hommes sous ses ordres n'avaient pas plus de dix-sept ou dix-huit ans. Nous avons tous du mal à nous en remettre.* » Ron Stephen est rentré du Vietnam en 1971. Il vient d'écrire un livre sur ses souvenirs et cherche un éditeur. « *Il me dit toujours,* poursuit Pat, *que le pire de la guerre, ce n'est pas au Vietnam qu'il l'a connu, mais à son retour, ici, aux Etats-Unis. On les a si mal traités, quand ils sont revenus, sous prétexte qu'on n'aimait pas cette guerre. En fait, c'est surtout qu'on ne la comprenait pas...* »

Chef de la police et fils du maire, John Trefz parle, lui aussi, avec émotion du Vietnam. S'il le peut, il ira là-bas un jour, c'est son rêve. Pour l'heure, il n'est jamais sorti des Etats-Unis, n'est même jamais allé à New-York et ne s'est rendu qu'une fois à Chicago. « *Je lis tous les livres que je trouve sur la guerre du Vietnam. Est-ce, précisément, parce que je n'y suis jamais allé ? Je n'en sais rien, mais j'y pense tout le temps. J'ai perdu deux de mes très bons amis là-bas. Et j'en ai un troisième qui est revenu, mais sans ses jambes. Il a maintenant trente-huit ans et il vit toujours ici. Devinez ce qu'il fait ? Il boit, c'est tout... Un autre copain, lui, est rentré avec un bras en moins, mais il s'est mis à écrire des livres et il dirige maintenant une association d'anciens combattants à Washington. Pourquoi lui s'en est sorti et l'autre pas ? Je ne comprends pas. Ce qui est sûr, c'est que nos soldats de retour du Vietnam, on ne les a pas traités comme il le fallait. On commence à y faire attention depuis quatre ou cinq ans, mais on aurait dû s'y prendre plus tôt. Plus de cinquante mille morts, vous vous rendez compte ? C'était bien la moindre des choses de faire construire ce monument du souvenir à Washington.* »

Pour tenter de sauvegarder ce qui n'est déjà plus qu'un paradis perdu, Marshall oscille sans cesse entre la politique de l'autruche et celle du désespoir. A la tête de la chambre de commerce du comté, Pat Stephen s'inquiète avec lucidité et impatience de l'avenir de la ville : « *Les gens, ici, vivent dans un bocal où ils tournent en rond. Ils n'ont pas envie de regarder le monde. La présence de l'Interstate 70 à la sortie de chez eux leur donne un peu trop l'impression que tout le pays défile à leurs pieds. Leur seul souci, c'est de conserver leur bonheur et leur sécurité. Dans un sens, je les comprends. Mais il faudrait qu'ils se réveillent un peu, qu'ils changent leurs vieilles habitudes de pensée et qu'ils apprennent à agir et à travailler en groupe. Ce n'est qu'ainsi que nous aurons du poids. Il faut à tout prix que nous le comprenions : cette région peut rester un endroit où il fait bon vivre, tout en étant plus compétitive avec le reste de la nation. Sinon, on ne survivra pas...* » A l'abri, oui, mais pour combien de temps ?

> *« Le seul souci des gens c'est de conserver leur bonheur et leur sécurité. Dans un sens, je les comprends. »*

Faute de pouvoir le prévoir, la plupart des communautés du Midwest se replient frileusement sur elles-mêmes, convaincues, en dépit de leurs problèmes, d'être des privilégiées et de l'intérêt qu'elles ont, pour cette raison, à se laisser oublier. Si le bruit du monde extérieur leur arrive comme étouffé, ce n'est pas vraiment par ignorance, encore moins par indifférence. Ce serait plutôt par souci de se protéger de ce qui est perçu comme une menace. Tout cela ne se fait pas sans douleur, ni parfois sans d'étonnantes remises en question. Tel Phil, fermier en difficulté et qui pourtant demande, anxieusement : « *Que pensent-ils de nous, là-bas, en France ? Que nous avons trop de chance, que nous sommes trop bien dans notre cocon, n'est-ce pas ?* »

Beaucoup d'interrogations, mais pas de certitudes. Si, une seule, entendue de bout en bout du Midwest : « *On nous oublie, on nous méprise. Mais la véritable Amérique, c'est nous !* »

FLORENCE BEAUGÉ.

*(Lettrines de Jean Mineraud.)*

# HAITI : la déception et la colère

***La chute précipitée des dictatures ne suffit point, en soi,** à résoudre les grands maux de certains Etats. Les récentes émeutes populaires ou les soulèvements militaires survenus dans de jeunes démocraties comme l'Argentine, le Brésil, les Philippines et, aujourd'hui, Haïti prouvent que, lorsque les nouveaux régimes tardent à châtier les anciens tortionnaires et à s'attaquer aux problèmes économiques de fond, à l'injustice sociale et à l'iniquité, le désordre s'instaure de nouveau, la colère des citoyens explose tandis que réapparaît la tentation de l'autoritarisme.*

**Dix-huit mois après la fuite du dictateur Jean-Claude Duvalier, les citoyens d'Haïti, exaspérés, sont une nouvelle fois dans la rue. Leurs griefs visent plus particulièrement les deux hommes forts du Conseil national de gouvernement (CNG), les généraux Henri Namphy et Williams Regala, par ailleurs chefs de l'armée, seule force de maintien de l'ordre et responsable de la mort, le mois dernier, de vingt-trois manifestants.**

**La mission principale du CNG était, au cours d'une transition de deux ans, de rétablir un Etat de droit en dotant le pays d'institutions démocratiques pour permettre l'élection, en novembre prochain, d'une assemblée législative et d'un président.**

**Le CNG a en partie rempli cette mission. La liberté d'expression est garantie et une Constitution démocratique a effectivement été approuvée par référendum en mars dernier. Malgré cela, le désenchantement de la population est devenu manifeste dès le début de 1987, à cause surtout de l'absence de mesures de justice contre les anciens responsables de la répression duvaliériste (les « tontons macoutes »), qui ont encore massacré une cinquantaine de paysans le 24 juillet dernier.**

**Alors que se développaient la violence et l'insécurité générale – multiplication des assassinats et des vols – et qu'aucune mesure économique n'améliorait la détresse d'une des populations les plus pauvres du monde, le CNG négligeait de procéder à une épuration et se rapprochait même de personnalités liées au duvaliérisme et à son régime de corruption.**

**Le ministre de l'économie, M. Leslie Delatour, en mettant en place une politique strictement néolibérale et en cherchant un assainissement à long terme, a négligé les attentes immédiates d'une population dont 60 % des actifs sont au chômage. Et aucune décision n'a été prise – une réforme agraire paraît indispensable – pour corriger les immenses disparités économiques dans un pays où 1 % des citoyens possèdent 95 % de la richesse nationale (1).**

**La politique de M. Delatour est recommandée par Washington, qui a augmenté substantiellement son aide économique. Mais, en même temps, les mesures adoptées récemment par les Etats-Unis pour limiter leurs importations de sucre, principale richesse d'Haïti, ont provoqué, en avril dernier, une forte récession. Deux des trois principales raffineries de sucre ont fermé, jetant à la rue près de 3500 ouvriers et ruinant quelque 8000 planteurs.**

**Dans ce contexte de forte déception politique et de très grand désarroi social, la décision du CNG de limiter le rôle du Conseil électoral provisoire (CEP) a servi le 22 juin dernier de détonateur.**

**Même si le CNG est revenu sur sa décision, son incompétence politique est apparue manifeste. Plus grave encore, les généraux Namphy et Regala ont donné l'impression de vouloir permettre la tenue d'élections frauduleuses pour favoriser, d'une manière ou d'une autre, le retour à la dictature.**

**Les membres actuels du CNG ne disposent plus de la confiance populaire sur laquelle reposait exclusivement, en cette période intermédiaire, leur mandat. De nombreux citoyens, soutenus par des organisations politiques et par une partie de la hiérarchie de la puissante Eglise catholique, réclament maintenant leur démission. Celle-ci permettra-t-elle l'achèvement pacifique de la délicate transition et l'élection d'une assemblée législative et d'un nouveau président ? Le chantage au chaos et à la guerre civile poussera-t-il l'armée à tenter de s'emparer du pouvoir ?**

**Assoiffés de liberté et ravagés par une radicale pauvreté, les citoyens d'Haïti *n'ont sans doute pas fini de connaître des temps dramatiques.***

IGNACIO RAMONET.

(1) *Financial Times*, 20 juin 1987.



# Le néolibéralisme

Par DENIS RUELLAN

QUELQUES semaines après l'approbation massive d'une nouvelle Constitution par 99,81 % des suffrages, et dans l'attente des élections législatives et présidentielle, prévues pour le 29 novembre prochain, le processus de démocratisation à Haïti semblait se diriger sans heurts vers son aboutissement constitutionnel : la prise de fonctions du nouveau président de la République, le 7 février 1988, deux ans jour pour jour après le « déchoukage » de la dictature de la famille Duvalier.

Sous l'autorité transitoire du Conseil national de gouvernement (CNG), le pays jouissait depuis dix-huit mois d'une liberté d'opinion et de presse sans nuage. Formations politiques et syndicales agissaient au grand jour, et la population vivait une explosion de la parole sans précédent.

Deux décisions du CNG, les 22 et 23 juin 1987, ont pourtant suffi pour mettre le feu aux poudres, provoquer des grèves en cascade et des émeutes dans les rues. L'armée (sept mille hommes, désormais assistés d'une quinzaine de conseillers américains) a tiré. Bilan : vingt-trois morts. Amnesty International a dénoncé plusieurs assassinats de civils non armés (dont des enfants) perpétrés par des tueurs, probablement à la solde des autorités.

La première des décisions contestées du CNG concernait le Conseil électoral provisoire (CEP). Selon la nouvelle *Constitution (article 289), ce conseil* est seul habilité à organiser et à valider toutes les élections. Par un décret, le CNG entendait réduire le rôle du Conseil électoral provisoire à celui *d'une simple chambre d'enregistrement* des résultats. La seconde décision était aussi grave : interdiction de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), le plus contestataire des trois syndicats du pays. Le CNG jugeait « politique » un récent mot d'ordre de grève.

Devant l'ampleur des manifestations et les risques d'embrasement, le CNG a reculé. Il est revenu le 5 juillet sur ces mesures. Le mécontentement populaire n'a pas cessé pour autant, et la foule, sous l'impulsion d'un comité de coordination de cinquante-sept organisations démocratiques, a continué de réclamer la démission du CNG. Signe que le malaise entre les autorités et la population n'est pas un simple accident de parcours.

On a entendu, lors d'une manifestation, le 10 juillet, des slogans antiaméricains *(« Haïti n'est pas une colonie américaine »)* et procastristes *(« Fidel, donne-nous des armes, nous sommes braves »)*, ce qui, dans la réalité politique haïtienne, doit être compris comme une provocation à l'adresse de la Maison Blanche. Le sentiment d'hostilité à l'égard des Etats-Unis était latent depuis plusieurs mois, en particulier depuis la visite du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, en août 1986. Le 11 mai dernier : un ouvrier licencié d'une entreprise sucrière en faillite a tenté d'enlever et a poignardé l'épouse d'un diplomate américain. Il voulait par son geste obtenir la démission de M. Leslie Delatour, ministre de l'économie et des finances, qu'il qualifia d'*« agent de la politique américaine à Haïti »*.

C'est parce que le CNG n'était plus en mesure de contrôler totalement le Conseil électoral qu'il a tenté de limiter arbitrairement ses prérogatives. Indépendant, le Conseil électoral provisoire est constitué de neuf personnalités représentant respectivement l'exécutif, les Eglises, le conseil consultatif, la Cour de cassation, les organisations de défense des droits de l'homme, l'Université, les journalistes et le conseil national des coopératives. Minoritaire dans cette instance, le CNG d'abord a manœuvré pour que ses membres ne *soient pas trop hostiles à sa politique.* Puis, il a promulgué un décret – anticonstitutionnel – dans le but de priver le CEP de son droit de supervision au profit du ministre de l'intérieur, le général Williams Regala. Au sein du CNG, composé de trois personnalités – le général Henri Namphy en est le président, – le général Regala apparaît de plus en plus comme le personnage-charnière entre l'armée et la bourgeoisie dont une grande partie est restée aux Etats-Unis. Inspecteur général des armées jusqu'au 7 février 1986, il est aujourd'hui le symbole de la permanence à la tête de l'Etat de personnalités liées à l'ancien régime. Pour Washington, il est le garant d'une stabilité dans le changement. La maîtrise du processus électoral par son ministère eût singulièrement renforcé son pouvoir.

L'interdiction de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens n'était pas fortuite non plus. La centrale syndicale, en appelant à la grève générale, exigeait la réouverture des entreprises d'Etat liquidées pour cause de déficit, la subvention du prix du riz récolté à Haïti, le dédommagement des planteurs frappés par les fermetures de sucreries, le doublement du salaire ouvrier (de 3 à 6 dollars par jour), etc.

De telles revendications traduisent le mécontentement de la population à l'égard de la politique économique suivie par le CNG, largement inspirée par Washington. Depuis février 1986, le gouvernement américain n'a pas lésiné sur les moyens. L'aide a été fortement augmentée; elle atteint 110 millions de

## Points de repère

**SUPERFICIE :** 28 000 km².
**POPULATION :** 5,9 millions d'habitants.
**CAPITALE :** Port-au-Prince (1 million d'habitants).
**PIB :** 1 930 millions de dollars (1985, Banque mondiale).
**DETTE TOTALE :** 833 millions de dollars (1985, OCDE).
**ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE :**
– en pourcentage du PNB : 27,8 % (1985).
– en pourcentage des exportations : 5,8 % (1985).
**TOTAL DES DÉTOURNEMENTS EFFECTUÉS PAR M. DUVALIER ET SES PROCHES DEPUIS 1957 :** entre 600 et 900 millions de dollars.
**POPULATION ACTIVE :** 70 % dans l'agriculture, 8 % dans l'industrie et 22 % dans les services.
**CROISSANCE DE LA PRODUCTION (1980-1985) :** PIB : – 0,8 % ; agriculture : – 1,3 % ; industrie : – 2,4 % ; services : + 0,5 %.

CONSTRUIRE SUR LES DÉCOMBRES D'UNE TYRANNIE

# La quadrature du cercle constitutionnel

LA société haïtienne veut la démocratie ; et elle veut l'organiser sur la base d'une Constitution, mais l'ombre du duvaliérisme reste trop prégnante encore. Nulle parcelle de pouvoir n'ayant pu échapper à sa mainmise trentenaire, nulle épuration ne peut, en quelques mois, l'effacer du présent : trop nombreux sont ceux qui, de plein gré ou par la peur, ont collaboré avec lui. La démocratie se bâtira donc sur les dépouilles du duvaliérisme et à partir d'elles. Pour se concrétiser, le rêve démocratique devra composer avec tout ce qu'il exècre.

En dix-huit mois, le « secteur démocratique » a admis cette réalité. Le *déchoukage* radical du duvaliérisme n'était plus de mise. Il fallait désormais se contenter de le neutraliser. A l'issue d'un débat national intense et sous la pression populaire, l'Assemblée constituante rendit une copie conforme à ces priorités, aussitôt adoptée massivement par 99,8 % des suffrages, le 29 mars 1987. La Loi fondamentale allait y exprimer la peur beaucoup plus que l'espoir, une construction défensive et un rempart contre tout risque de domination d'un pouvoir sur les autres.

Elu pour cinq ans au suffrage universel (art. 134), le président de la République ne peut dissoudre (art. 111-8) ni la Chambre des députés (élue pour quatre ans) ni le Sénat (renouvelable par tiers tous les deux ans avec un mandat de six ans). Aucune des deux assemblées n'a le pouvoir de révoquer le président. Le premier ministre, quant à lui, chef du gouvernement, est choisi par le président parmi les membres du parti majoritaire (art. 137).

L'exercice du droit de censure est limité à une fois l'an (art. 129-6). En cas de désaccord entre l'exécutif et le législatif, une commission de conciliation (présidée par le président de la Cour de cassation) est saisie (art. 111-6). Si cette opération n'aboutit pas, la Cour de cassation s'empare du différend, et son arbitrage s'impose à toutes les parties (art. 111-7). La Constitution institue en outre une profonde décentralisation : dotées de l'autonomie administrative et financière, les communes sont notamment gérées par un conseil de trois membres élus au suffrage universel, qui concourent à la formation des assemblées départementales.

Pris en tenaille entre l'ordre judiciaire, qui se voit investi du pouvoir exécutif suprême, et les pouvoirs locaux, les responsables proprement politiques sont placés sous haute surveillance : privés de la capacité de l'emporter l'un sur l'autre, l'exécutif et le législatif jouent, l'un pour l'autre, un rôle primordial de garde-fou.

La fragilité fonctionnelle d'un tel édifice constitutionnel n'a échappé à personne, ni les risques de paralysie politique inhérents à un équilibrage aussi pointilleux des pouvoirs. Une partie de l'opinion publique soupçonna même le CNG et les survivants du duvaliérisme de jubiler d'espérance en estimant à leur juste prix les *multiples facteurs de* blocage qui ne manqueraient pas, à terme, de dévaluer la démocratie balbutiante.

Un argument a finalement emporté l'adhésion, conjoncturel sans doute, mais décisif. Il tient à quelques lignes inscrites en conclusion de la Loi fondamentale en son article 291 : *« Ne pourra briguer aucune fonction publique durant les dix années qui suivront la publication de la présente Constitution (...) toute personne notoirement connue pour avoir été par ses excès de zèle un des artisans de la dictature ou de son maintien... »*

Haïti n'a pas pris sa décision à la légère. Lors des précédentes ouvertures démocratiques, celle de 1981-1982 par exemple, sous la pression des Etats-Unis, une éphémère libéralisation de façade avait été engagée. Le grand voisin avait à cette occasion montré que le duvaliérisme ne l'effrayait guère ; qu'il pouvait même miser sur ses aptitudes à maintenir l'ordre si tel était, pour lui, le prix somme toute modique à payer pour une modernisation économique et pour une ouverture du marché conformes à ses vœux et à sa politique dans le bassin des Caraïbes. Ce que Washington avait, il y a peu, essayé en vain avec le duvaliérisme pouvait encore être tenté avec ses survivants. Mieux valait donc prendre des garanties à l'intérieur et se donner une Constitution même imparfaite susceptible, dans l'immédiat, d'opposer un obstacle au retour d'une dictature dont bien des pays amis s'étaient si longtemps accommodés (1).

J.-P. A.

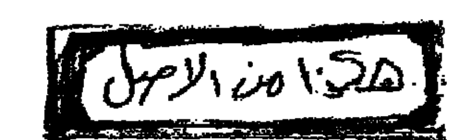
(1) En novembre 1977, M. Michel Poniatowski, représentant personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing, avait déclaré à Port-au-Prince : *« Vous avez la chance d'avoir un président jeune, ouvert, capable. C'est pourquoi le président Giscard d'Estaing m'a chargé de lui transmettre un message non seulement d'amitié mais encore d'encouragement. »* Cité par Jacques Barros, *Haïti de 1804 à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1984, tome 1, p. 290.

### Nos précédents articles

**FÉVRIER 1986 :** Trois mois de troubles à Haïti. Une dictature à bout de souffle, par *Serge Gilles.*

**AVRIL 1986 :** De MM. Duvalier, Marcos et quelques autres. La démocratie et l'argent, par *Claude Julien.*

**NOVEMBRE 1986 :** Mécontentement populaire à Haïti, par *Leslie Péan.*





# contre la démocratie

dollars pour l'exercice budgétaire 1986-1987 (contre 45 millions en 1984-1985 sous Duvalier).

Mais elle était assortie de conditions explicites : d'une part, poursuite du processus de démocratisation; d'autre part, adhésion aux principes du libéralisme économique (ouverture du marché, investissement dans les industries de réexportation, abandon progressif des productions pour le marché local, réduction des dépenses publiques, intégration au marché américain grâce à l'initiative du bassin Caraïbe *(Caribbean basin initiative)*, un plan de développement lancé en 1981 par le gouvernement de M. Reagan, où prime la règle des avantages comparatifs, notamment en matière de salaire).

Cette politique économique n'est d'ailleurs pas totalement nouvelle. Inaugurée au début des années 80, elle s'était heurtée à la gabegie que M. Jean-Claude Duvalier et ses proches faisaient régner dans les finances publiques et l'économie du pays *(voir ci-dessous l'article de Jean-Pierre Alaux)*. La chute du dictateur, en ouvrant la voie à la libéralisation de la vie politique, devait aussi accélérer l'avènement du libéralisme économique.

En 1984, le rapport annuel de l'Agence américaine d'aide au développement (USAID) sur « la stratégie de développement pour Haïti » qualifiait le pays de « *Taiwan des Caraïbes* » et préconisait « *un système économique plus ouvert, doté d'un fort potentiel pour l'exportation de produits manufacturés et de produits agricoles transformés, mais de plus en plus tributaire des importations de céréales et autres produits de consommation. Il s'agira d'un changement historique menant à une plus grande interdépendance commerciale avec les Etats-Unis* ».

L'artisan de ce projet est M. Leslie Delatour, ministre de l'économie et des finances. Proche de l'ancien ministre des finances Marc Bazin (1982), M. Delatour est aussi un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale qui servait de correspondant à Washington du dernier ministre de l'économie de Duvalier, M. Frantz Merceron, aujourd'hui exilé (1).

A l'immense espoir populaire suscité par la fuite de « *Bébé-Doc* », répond aujourd'hui une cruelle réalité économique. Depuis 1986, l'Etat s'est désengagé des entreprises déficitaires d'oléagineux et de sucre (ENAOL et Darbonne), ce qui revient à les condamner. Les faillites de plusieurs entreprises sucrières (HASCO, Dessalines-Centrale, Welsh) jettent sur le pavé des milliers d'ouvriers et des dizaine de milliers de petits planteurs. Les productions agricoles locales souffrent de la contrebande. L'hémorragie d'emplois est continue dans la petite industrie, désormais concurrencée par l'ouverture du marché.

Ces dernières années, le secteur des industries d'assemblage (textile, électronique), constitué par des entreprises américaines (filiales ou sous-traitantes de firmes aussi connues que ITT, Hewlett-Packard, Bendix...) qui réexportent leur production vers le marché américain, a connu le plus fort taux de croissance (16,6 % en 1984). Cette réussite était due aux très bas salaires et à l'absence totale de syndicats. Certaines de ces usines, qui se distinguent par leur très faible investissement et leur capacité à déménager en quelques heures, ont fermé leurs portes depuis la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986 (2).

En visite à Port-au-Prince le 15 août 1986, M. George Shultz décernait un satisfecit aux autorités haïtiennes pour leur politique libérale : « *Vous êtes sur la bonne voie et le peuple américain veut vous aider.* » En fait d'aide, mis à part les dollars et les céréales dépêchés en urgence, M. Shultz s'est seulement proposé d'augmenter les quotas des articles de confection assemblés à Haïti et vendus sur le marché américain (3). Alors que l'automatisation croissante de la production permet de rapatrier les industries textiles aux Etats-Unis, cette maigre perspective n'en paraît que plus dérisoire.

S'adressant à un parterre d'investisseurs américains à Haïti lors d'une réunion à la Maison Blanche, le 13 juin 1986, M. Shultz voyait dans « *l'équilibre de l'interdépendance* » l'avenir des relations entre les deux pays. Ne s'agissait-il pas plutôt d'une dépendance à sens unique, à en juger par cette précision du ministre : « *Il est évident que l'investissement américain est la clé de l'économie haïtienne* » ? Une dépendance qui pourrait aller jusqu'à faire du plus pauvre des Etats de l'hémisphère nord un véritable satellite du plus riche d'entre eux ?

**DENIS RUELLAN.**

(1) Il existe un mémorandum confidentiel d'une discussion téléphonique entre un proche conseiller de M. Merceron et M. Delatour, le 22 novembre 1985. La conversation portait sur « *un tour d'horizon (...) de l'état d'esprit actuel du Fonds* [FMI], *de la Banque mondiale et de l'USAID* ».

(2) Le secteur de l'assemblage, concentré dans la capitale, employait environ vingt-huit mille personnes.

(3) En application du système généralisé de préférence (SGP), deux mille cinq cents articles peuvent entrer aux Etats-Unis en franchise dès lors qu'au moins 35 % de leur valeur ajoutée se fait à Haïti.




(J.-L. Atlan-Sygma)

**EMEUTE A PORT-AU-PRINCE, LE 5 JUILLET 1987**
**La conséquence d'une politique qui néglige les attentes immédiates des citoyens**

## Les dictateurs et la passion de l'art...

M. JEAN-CLAUDE DUVALIER a trouvé refuge en France et s'est installé à Grasse dans une villa qu'il loue au fils du célèbre marchand d'armes international, le Saoudien Adnan Khashoggi.

Par un étrange coucours de circonstances, cette personnalité déjà impliquée dans les transactions de l'« Irangate » (1) protège également des biens volés aux Philippines par M. Ferdinand Marcos. En dépit du gel de tous les avoirs de ce dernier dans le monde, ordonné le 25 juin 1986 par la justice américaine, M. Adnan Khashoggi a accepté de transporter des toiles de maîtres détenues par l'ancien président philippin. Une commission rogatoire internationale a été transmise à la justice française puisqu'il dispose d'une villa à Cannes, où on le soupçonne d'avoir caché les tableaux. Plainte a été en outre déposée contre lui par l'Etat philippin avec constitution de partie civile pour recel, le 22 mai 1987.

Le 5 juin 1987, les tableaux ont finalement été découverts à Paris et saisis dans les locaux de la société Sogegard, où M. Khashoggi les avait déposés. On en compte seize, parmi lesquels un Rubens, un Fantin-Latour, un Boucher, un Greco, un Véronèse. Ferdinand Marcos est accusé par son pays d'avoir dérobé 177 toiles appartenant aux collections nationales. Infime partie de la fortune totale prélevée sur les deniers philippins, 5 milliards de dollars dans les banques suisses ; 1,5 milliard aux Philippines même ; au moins 200 millions aux Etats-Unis. Le gouvernement de Manille poursuit aujourd'hui trente et un proches de l'ancien président pour des détournements estimés à plus de 60 milliards de francs....

**J.-P. A.**

(1) *Libération*, Paris, 19 février 1987.

120 MILLIONS DE DOLLARS DÉTOURNÉS PAR M. DUVALIER

# La privatisation d'un Etat

**Par JEAN-PIERRE ALAUX**

DANS la nuit du 6 février 1986, M. Jean-Claude Duvalier, le « président à vie » de la République d'Haïti, fait hâtivement ses valises. Dans quelques heures, il aura quitté Port-au-Prince au terme de vingt-neuf ans de dictature inaugurée par son père, François Duvalier. Il s'accorde cependant un moment pour remplir trois chèques qui, pour toute indication de bénéficiaire, porteront la mention « cash » et la somme totale de 845 000 gourdes, soit 169 000 dollars (1), puisés sur le compte 382 G de la Banque de la République d'Haïti, correspondant aux crédits affectés à la défense nationale. Selon une pratique bien établie, le dictateur et ses proches disposent, en effet, d'ordres de paiement sur la banque centrale sans désignation de titulaire ni de compte : il leur suffit d'y inscrire eux-mêmes l'une et l'autre mentions pour obtenir un prélèvement de leur vœu sur le compte de leur choix. Souvent le mot « cash » remplace toute indication de destinataire, pour plus de commodité.

Il en est ainsi depuis 1957. On estime que la dynastie Duvalier s'est approprié, au cours des trois décennies de son règne, entre 600 et 900 millions de dollars (2). Dans la seule période de janvier 1983 à février 1986, les autorités actuelles ont établi, preuves à l'appui, que M. Jean-Claude Duvalier et neuf de ses proches ont prélevé un minimum de 120 574 575 dollars dans les caisses de l'Etat et des entreprises publiques (3). Ces détournements de fonds correspondent en moyenne annuelle à 12 % du budget de la République haïtienne (485 millions de dollars pour l'exercice 1985-1986), l'un des pays les plus pauvres du monde. Sur ces 120 millions de dollars, qui ne préjugent en rien de fraudes plus importantes, 86 millions ont été mis en lieu sûr à l'étranger.

Le système duvaliériste reposait sur une privatisation de fait de la chose publique : outre un droit de vie et de mort sur les citoyens (50 000 victimes environ pour une population de l'ordre de 6 millions), il s'était arrogé le droit de disposer des ressources nationales.

La trésorerie des entreprises publiques et parapubliques était littéralement siphonnée par les Duvalier et leurs comparses. De 1983 à 1986, 47,4 millions de dollars ont été prélevés dans leurs caisses au titre des « dépenses administratives et charges » ; et 70,7 millions furent retirés de leurs profits nets pour être placés sur des comptes extra-budgétaires. Les banques (Banque nationale de crédit notamment), ont vu leurs avoirs amputés d'au moins 2,3 millions à l'aide de prêts transférés sur des comptes fictifs. Pourtant, le président à vie bénéficiait d'une dotation annuelle officielle de 1,5 million de dollars et d'allocations budgétaires supplémentaires pour « frais légitimes ».

En dehors des évaporations financières sans autre justification que des « obligations spéciales » transitant souvent par M. Hennock Lamothe, employé des Duvalier, la voie royale passait par des œuvres sociales et philanthropiques : Œuvres sociales de la présidence (compte 7705 de la Banque de la République d'Haïti, BRH) ; Œuvres sociales du président à vie de la République (compte BRH 6937) ; Œuvres sociales de M^me^ la présidente (compte BRH 6251) ; Œuvres sociales privées de Son Excellence M^me^ François Duvalier (compte BRH 2023).

Il en est d'autres, domiciliées à la Banque nationale de crédit (BNC) : l'hôpital du Bon Secours, c/o Michèle Duvalier (compte 7485) ; la Fondation Michèle B. Duvalier (compte 6359) ; les Activités culturelles (compte 2044) et les Projets spéciaux de la Fondation Michèle B. Duvalier (compte 7520), etc.

Toutes ces institutions charitables étaient alimentées sur ordre à partir des prélèvements effectués dans les organismes contrôlés par l'Etat. Aucun des enfants sous-alimentés du pays ne bénéficiera jamais de ces fonds, et plus de 10 % des bébés de moins d'un an continueront à mourir.

Le dernier ministre des finances de M. Jean-Claude Duvalier, M. Frantz Merceron, se chargeait, quant à lui, de l'administration de comptes extra-budgétaires de la BRH (950 G et 1187 AC notamment), qui servaient, de 1983 à 1986, à transférer 27 millions de dollars aux Duvalier et aux œuvres sociales. Il prenait également soin du compte personnel de Michèle Bennett (BNC 6251). Mais le grand argentier du régime ne s'oubliait pas pour autant : au cours de la même période, il transféra à son intention 177 992 dollars, pris sur la BRH, à la Banque de Boston de Paris, préleva 725 567 dollars sur les réserves de la même BRH et versa à sa secrétaire, M^me^ Saint-Cyr, 9,3 millions de dollars qu'il n'a sans doute pas manqué de récupérer pour l'essentiel.

Piètres gestionnaires des deniers publics et de l'économie haïtienne, les anciens gouvernants montrent en revanche des qualités éclairées dès qu'il s'agit de « blanchir » leur trésor de guerre et de le faire fructifier : la compagnie panaméenne Fincal, de M. Jean-Claude Duvalier, ou la Lasa Trade and Finance Inc. en témoignent, parmi d'autres.

Un tel patrimoine permet de légitimer la jouissance de biens immobiliers de prestige, situés — prudence oblige — à l'étranger. Chaque membre du clan possède, en France, quelques propriétés confortables : M. Jean-Claude Duvalier, le château de Théméricourt ; M^me^ Simone Duvalier, un appartement avenue Foch, à Paris ; M^me^ François Duvalier, un appartement avenue du Général-Leclerc, à Neuilly ; M. Frantz Merceron, un appartement rue Guynemer, à Paris. Les Duvalier possèdent encore un yacht privé, le *Niki*, et un appartement dans la Trump Tower, à New-York.

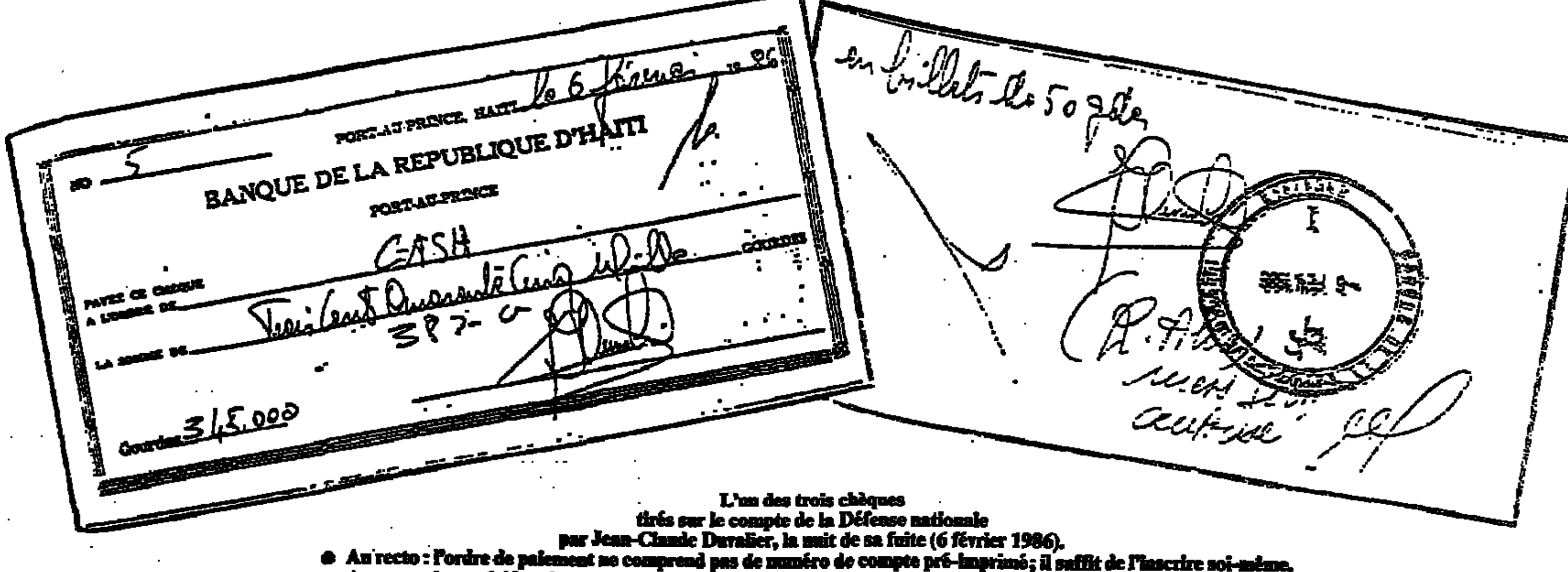
Au regard de cette richesse acquise au prix de sa pauvreté et de sa liberté, le peuple haïtien demande aujourd'hui justice et ne comprend guère que les coupables ne lui soient pas remis. Aux Etats-Unis, en Suisse, en France, des poursuites sont engagées, à l'issue incertaine. Quelles que soient les décisions judiciaires à venir, cela pèsera lourd sur le destin de la fragile démocratie haïtienne. La condamnation des coupables constituerait, par ailleurs, un précédent salutaire pour nombre d'autres privatisations des affaires publiques dans le monde.

(1) 1 dollar haïtien = 5 gourdes. Le dollar haïtien a la même valeur que le dollar américain auquel il est lié.

(2) M. Marc Bazin, cinq mois durant ministre des finances de M. Duvalier en 1982 avant de démissionner, estime que, depuis 1957, ces détournements avoisinent 600 millions de dollars. Selon M. François Latortue, ministre de la justice en 1986, ils seraient de l'ordre de 900 millions.

(3) Les faits et les chiffres examinés ici sont tous établis par l'administration haïtienne et correspondent aux dernières années de la dictature. D'autres détournements de fonds — sur l'aide internationale notamment — ont certainement été effectués ; mais les investigations n'ont pas encore été menées dans ce domaine.

L'État haïtien a saisi la justice française par une plainte contre Jean-Claude Duvalier et huit de ses proches. Le 23 juin dernier, le tribunal de Grasse se déclarait incompétent pour statuer dans une affaire qui, selon son arrêt, est « *exclusivement de la compétence de la juridiction administrative* » puisqu'il s'agit « *des rapports entre un Etat étranger et certains de ses agents* ». La cour d'appel d'Aix-en-Provence a donc été saisie par le gouvernement haïtien et doit statuer à l'automne.




**L'un des trois chèques tirés sur le compte de la Défense nationale par Jean-Claude Duvalier, la nuit de sa fuite (6 février 1986).**
- **Au recto : l'ordre de paiement ne comprend pas de numéro de compte pré-imprimé; il suffit de l'inscrire soi-même.**
- **Au verso : le « président à vie » a une préférence pour des coupures de 50 gourdes.**

COUPS DE POKER

# M. Gorbatchev, Israël

*(Suite de la première page.)*

*« Il doit être clair qu'un progrès dans les rapports avec Israël n'est concevable que sur le chemin d'un processus de règlement au Proche-Orient. Il n'est pas possible de séparer cette question du contexte général. Cette interdépendance s'est créée par le développement des événements, par la politique israélienne elle-même* (3). »

Leonid Brejnev, alors secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, avait proposé officiellement, au vingt-sixième congrès du Parti en 1981, de réunir une conférence internationale de paix pour préparer un règlement global, de préférence à la formule des traités de paix séparée, genre Camp David. Peu de pays avaient à l'époque soutenu cette idée, qui aujourd'hui est appuyée par l'ensemble de la communauté internationale, à l'exception du gouvernement d'Israël et même si les Etats-Unis ne l'approuvent qu'avec des réserves.

Moscou avait à l'origine pour modèle la conférence de Genève qui s'est réunie pour une seule séance le 22 décembre 1973 (au lendemain de la guerre d'octobre), sous la coprésidence des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et avec la participation des pays limitrophes d'Israël (le siège de la Syrie était resté vide). Quatre ans plus tard, dans un communiqué conjoint daté du 1er octobre 1977, MM. Vance et Gromyko, ministres des affaires étrangères, respectivement des Etats-Unis et de l'URSS, appelaient à réunir de nouveau la conférence, toujours sous la coprésidence des Américains et des Soviétiques. Ce communiqué parlait des relations normales et pacifiques qui seraient instaurées entre tous les pays de la région sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, les deux Super-Grands devant assurer les garanties internationales propices à la mise en œuvre d'un règlement global dans la région. Cette tentative n'a pas eu de suite. Les Israéliens sont en revanche arrivés très rapidement à un accord avec Washington selon lequel la conférence devait être un forum de discussions, et non de négociation, non habilité en outre à traiter du sort de l'entité palestinienne. En était exclue l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui fut reconnue en 1974 par le sommet arabe de Rabat comme seul et légitime représentant du peuple palestinien et obtint la même année un siège d'observateur à l'ONU.

## L'appui du président Mitterrand

PARALLÈLEMENT, la visite du président égyptien Anouar El Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, eut pour effet, entre autres, de torpiller le projet de convocation de la conférence de Genève, l'Egypte souhaitant alors éliminer toute influence soviétique dans la région. Cependant, si les accords de Camp David (septembre 1978) ont réglé les rapports entre Israël et l'Egypte, faisant sortir cette dernière du champ de la confrontation israélo-arabe, ils ont laissé ouverte la plaie de la crise du Proche-Orient et indirectement contribué à l'invasion du Liban par Israël en 1982.

C'est à la suite de cette invasion que l'URSS devait réitérer, en juillet 1984, sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient. Ce projet préconisait notamment, outre la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence et la création d'un Etat palestinien, la restitution des territoires occupés par Israël depuis 1967 et l'obligation d'associer l'OLP à un règlement global. Une telle conférence devait, selon Moscou, réunir les participants suivants : Israël et tous les pays arabes ayant une frontière commune avec lui (Syrie, Jordanie, Egypte, Liban) ; l'OLP, en tant qu'*« unique représentant de la légitimité du peuple palestinien »*, avec le statut de membre à part entière de la conférence ; enfin, l'URSS et les Etats-Unis, *« en tant qu'Etats jouant un rôle important dans les affaires du Proche-Orient »*.

Selon la proposition soviétique, la conférence devait se réunir sous l'égide des Nations unies ; mais c'est à partir de 1986 que Moscou parle de l'intervention, d'une manière ou d'une autre, du Conseil de sécurité de l'ONU. Le communiqué conjoint Mitterrand-Gorbatchev, publié à la fin de la visite du président français en URSS en juillet 1986, a évoqué la participation des membres permanents du Conseil de sécurité à un comité préparatoire chargé de mettre sur pied la conférence. Et, en effet, en avril 1987, les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont assisté pour la première fois à une réunion de travail à huis clos avec le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, en vue de préparer la conférence internationale. La présence du représentant américain témoignait de la modification de l'attitude de Washington envers ce projet.

Pour les Soviétiques, la participation de l'OLP à la conférence internationale est une condition *sine qua non*. Eux qui avaient fermement soutenu en 1947 la création de deux Etats en Palestine, l'un juif, l'autre arabe, insistèrent dès les années 50 pour qu'une solution équitable fût apportée au problème palestinien. En avril 1956, en particulier, un communiqué du ministère des affaires étrangères soviétique demandait de régler ce problème *« sur une base mutuellement agréée et qui prenne en compte les intérêts nationaux de toutes les parties intéressées »*.

Dix ans plus tard, en avril 1966, alors que les opérations des fedayins palestiniens venaient de commencer, l'Union soviétique affirma, dans un communiqué conjoint avec la Syrie, son soutien à *« la lutte des Palestiniens contre le sionisme »*. En octobre 1974, un communiqué égypto-soviétique envisageait déjà la participation de l'OLP à la conférence de Genève, sur un pied d'égalité avec les autres membres. L'URSS n'a pas abandonné depuis lors cette position de principe.

Certes, Moscou considère la résolution 242 votée par le Conseil de sécurité en novembre 1967 comme un élément fondamental pour résoudre la crise du Proche-Orient. Toutefois, soulignent les Soviétiques, cette décision ne concerne pas la question palestinienne, sur laquelle l'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée en d'autres résolutions.

D'ailleurs, lorsque les responsables soviétiques parlent de la création d'un Etat palestinien indépendant, ils entendent bien – ce que les Palestiniens ne disent pas toujours clairement et ouvertement – qu'il s'agit d'un Etat à créer en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, à côté d'Israël. Lorsqu'ils évoquent la résolution du Conseil national palestinien de 1974, parlant de *« la création d'un pouvoir national sur toute partie de la Palestine qui sera libérée »*, ils disent – ce que les Palestiniens évitent de faire explicitement – que *« cela montre l'empressement des Palestiniens à créer leur Etat indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza* (4) ».

## L'hostilité de M. Shamir

DES critiques assez dures ont été formulées à Moscou à l'encontre de l'accord d'Amman signé en février 1985 entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, prévoyant la participation de l'OLP à une conférence internationale au sein d'une délégation jordano-palestinienne ainsi que l'exercice par les Palestiniens de leur droit à l'autodétermination dans le cadre d'une confédération jordano-palestinienne. Ces critiques étaient surtout motivées par la crainte de voir un nouveau traité de Camp David instaurer une nouvelle paix séparée sous l'égide des Etats-Unis.

C'est en fin de compte l'intransigeance israélienne qui mettra fin à cette tentative d'entente entre Jordaniens et dirigeants de l'OLP pour progresser vers une solution pacifique. L'accord d'Amman est d'abord « gelé » par les Jordaniens en février 1986, il est ensuite aboli par l'OLP, lors du Conseil national palestinien en avril dernier à Alger.

La réunion de ce conseil, qui marqua l'unité nationale palestinienne retrouvée (5), fut un grand succès pour la diplomatie soviétique. Celle-ci avait en effet œuvré d'arrache-pied tendant à dissiper les malentendus entre les différentes fractions palestiniennes, estimant que le manque d'unité portait un tort considérable aux efforts pour assurer aux Palestiniens une place à la conférence internationale alors que leurs adversaires (Israéliens, Américains, et même certains éléments du monde arabe) ne cessaient d'invoquer la division du mouvement pour dénier à l'OLP « de Tunis » la représentativité du peuple palestinien. Lors de sa rencontre, en marge des travaux de l'Internationale socialiste à Rome, en avril 1987, avec M. Karen Broutens, responsable pour les affaires du Proche-Orient au sein du comité central du PC soviétique, le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Pérès, avait affirmé que l'OLP était rejetée non seulement par Israël mais aussi par la Syrie et la Jordanie, deux participants éventuels à la conférence internationale. Les Soviétiques s'emploient désormais à une médiation entre l'OLP et la Syrie, tâche encore plus difficile que la précédente.

(3) *Agence Tass*, 24 avril 1987.
(4) Robert Davydkov, Oleg Fomin, *The Soviet Union and the Middle East Settlement*, agence de presse Novosti, Moscou, 1986, p. 16.
(5) Cf. Alain Gresh, « La réponse palestinienne », *le Monde diplomatique*, juin 1987.

# La diplomatie

**ÉCONOMIQUEMENT à genoux, toujours menacée de troubles internes, l'Égypte du président Moubarak reste prisonnière de ses liens de dépendance à l'égard des États-Unis et de son traité de paix séparée avec l'État d'Israël. A la faveur de la guerre du Golfe, elle tente difficilement d'améliorer ses relations avec les pays arabes « modérés », sans avoir vraiment les moyens de peser sur les événements qui sont en train de refaçonner les rapports régionaux.**

**Par MOHAMED SID-AHMED**

Dans la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, l'Égypte est aujourd'hui, plus que jamais, confrontée aux conséquences des accords de Camp David signés voilà neuf ans par Anouar El Sadate et M. Begin. La Syrie s'oppose en effet à sa participation, sous prétexte qu'elle a déjà signé un traité de paix avec Israël.

Au Caire, où le risque d'une telle mise à l'écart n'est pas pris à la légère, on est même allé jusqu'à se demander si l'exclusive lancée à l'encontre de l'Égypte n'avait pas fait l'objet d'un marchandage entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) réunifiée et le chef de l'Etat syrien. Lors de sa réunion à Alger, en avril dernier, le Conseil national palestinien (CNP) a en effet établi une distinction, dans ses résolutions, entre le *« régime égyptien »* et les *« forces nationales égyptiennes »*. Dans la mesure où elle impliquait une condamnation du président Moubarak, cette distinction pouvait être interprétée comme une manière de légitimer l'exclusion de l'Égypte de la table des discussions.

Il est cependant difficile d'imaginer qu'une négociation visant à instaurer une paix globale au Proche-Orient soit conduite sans la présence des représentants du Caire. La politique ambiguë de l'Égypte au sein du monde arabe suscite encore bien d'autres questions fondamentales quant à l'avenir de son rôle dans la région. Des questions que M. Moubarak ne pourra éluder au cours de son second mandat de président (le résultat du référendum du 5 octobre prochain sur le renouvellement pour six ans de ses fonctions présidentielles est pratiquement acquis d'avance). D'autant que politique étrangère et politique intérieure sont fortement imbriquées dans ce pays qui connaît des troubles à répétition.

Les émeutes de la faim de janvier 1977 avaient marqué un moment décisif dans l'évolution de la politique de Sadate, car elles mettaient en lumière une contradiction pour lui insupportable. Selon le raïs, c'était grâce aux retombées de « sa » guerre d'octobre en 1973 que les pays arabes producteurs de pétrole étaient devenus fabuleusement riches. Tandis que l'Égypte, à qui *revenait le mérite de cette prospérité*, souffrait de graves pénuries et devait assumer seule l'essentiel de la confrontation avec Israël. Les riches pays arabes ayant failli à la solidarité, Sadate s'estimait délié de toute obligation à leur égard. Il décida d'aller seul à Jérusalem. Une manière de leur faire comprendre que, s'ils détenaient la carte du pétrole, lui gardait la clef de la paix dans la région. Dans la région et pas seulement en Égypte, car il a toujours rejeté l'accusation d'avoir trahi la nation arabe en signant avec Israël un traité de paix séparée.

Encore fallait-il, pour que le processus de paix ainsi amorcé puisse acquérir une dimension « régionale », prouver aux Américains que l'Égypte était en mesure de représenter pour eux *un atout stratégique plus intéressant* qu'Israël. Sadate espérait ainsi se donner le moyen d'obtenir la restitution des autres territoires arabes occupés, grâce à l'appui de Washington. Servir la cause panarabe en se faisant plus pro-américain que les Israéliens, c'était, en fin de compte, la seule justification possible d'une paix que Sadate refusait de qualifier de « séparée ».

Mais c'était un pari impossible. Car si les autres parties arabes ne pouvaient pas faire la guerre sans l'Égypte, celle-ci ne pouvait pas conclure sans elles une paix régionale d'une portée bien plus vaste qu'un simple accord bilatéral. En particulier, le problème de la Palestine, au cœur du conflit, ne pouvait être sérieusement résolu en l'*absence de représentants palestiniens* authentiques.

Le dessein de Sadate a échoué, mais sa stratégie d'alignement sur les Américains a produit des effets secondaires durables. Le Caire se lança notamment dans une virulente croisade antisoviétique qui, sous l'administration Reagan, fournirait son assise idéologique à une politique dite de « consensus stratégique » se proposant de surmonter le conflit entre Israël et les régimes arabes « modérés » en les unissant contre la menace soviétique. Une conception qui se défendait dans le climat de guerre froide du début des années 80, mais qui perd aujourd'hui toute raison d'être.

## Les années Moubarak

SANS remettre en question la stratégie de son prédécesseur, M. Moubarak n'a pas oublié les troubles qu'elle avait engendrés à l'intérieur du pays. Au moment de l'assassinat de Sadate, les fondements mêmes du régime avaient été menacés, et il lui fallait éviter à tout prix la reproduction de tels événements. Tout en confirmant les accords de paix avec Israël, il essaie donc de rétablir des relations avec les autres pays arabes, tirant argument du fait que, sans l'Égypte, ceux-ci n'ont pas su proposer une stratégie de rechange.

M. Moubarak joue aussi la carte de *M. Arafat*, mettant à profit la vulnérabilité particulière de l'OLP, en butte à l'hostilité de ses ennemis arabes – dont la Syrie, notamment, rangée dans le Front de la fermeté. Le dirigeant de l'OLP, on s'en souvient, a renoué le contact avec Le Caire après que le président égyptien eut intercédé auprès des autorités israéliennes pour obtenir le passage en mer Rouge du convoi de combattants palestiniens chassés de Tripoli en décembre 1983 par les Syriens.

(Milner-Sygma)

**CONVERSATIONS ENTRE MM. MOUBARAK ET SHIMON PERES EN 1986**
**Un effort insistant en faveur d'une conférence internationale**

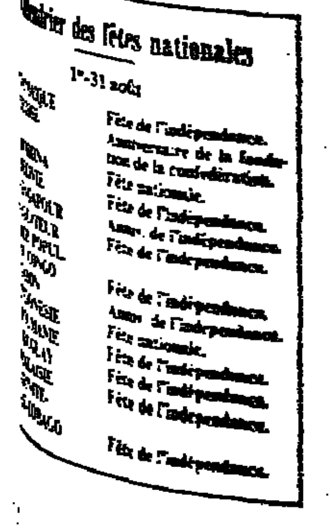
Mais le rapprochement égypto-palestinien est soumis à des contraintes que l'affaire de l'*Achille-Lauro* a fait éclater au grand jour. L'interception, en octobre 1985, par la chasse américaine, de l'avion égyptien transportant les responsables du détournement du paquebot italien, indiquait à M. Moubarak les limites à ne pas franchir. Aux termes des accords de Camp David, rien ne l'autorise à remettre à la justice de l'OLP un commando qui, pour se disculper d'avoir saisi un paquebot italien, prétend que son objectif initial était de mener une action de sabotage en Israël (1). Par ailleurs, les visites au Caire du dirigeant de l'OLP sont tolérées dans la mesure où, à l'occasion de l'une d'entre elles, il dénonce le terrorisme dans une déclaration conjointe avec le raïs ; ou s'il s'agit pour Le Caire de contribuer à aplanir les divergences entre M. Arafat et le roi Hussein pour *favoriser la signature*, en février 1985, d'un accord jordano-palestinien qui porte un coup sévère à l'unité des factions palestiniennes. La rupture avec l'OLP et la fermeture de ses bureaux en Égypte, en réponse aux résolutions du CNP à Alger, montrent d'ailleurs que le rapprochement avec M. Arafat ne signifie pas nécessairement une réconciliation avec l'OLP réunifiée.

M. Moubarak ne néglige pas non plus l'Irak, embourbé dans une interminable guerre avec l'Iran. Bien que Bagdad ait abrité les deux sommets arabes qui avaient décidé la rupture des relations diplomatiques avec Le Caire, dès avant la mort de Sadate, l'Égypte avait commencé à fournir au gouvernement baasiste du matériel militaire d'origine soviétique dont elle n'avait plus besoin.

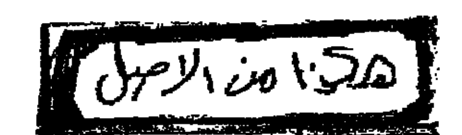
Les démêlés perpétuels du Caire avec Washington concernant les modalités de l'assistance américaine, notamment le règlement de la dette militaire (2), viennent rappeler, s'il en était besoin, que la « carte de la paix » de Sadate n'a pas apporté à son pays la prospérité. En 1986, la chute des prix du pétrole frappe durement l'économie déjà épuisée par le service d'une dette dépassant 40 milliards de dollars. La mutinerie des forces de sécurité, en février, est perçue comme une première lézarde menaçant d'effondrement l'ensemble de l'édifice. Bon gré, mal gré, M. Moubarak doit faire appel aux États du Golfe.

De ce point de vue, l'« Irangate » est une aubaine. Pour les monarchies du Golfe, qui ne croient pas à la version américaine de la « bévue », les transactions avec l'Iran s'inscrivent dans un

(1) Les accords de Camp David stipulent que les parties contractantes n'abriteront pas d'activités subversives menées par des tiers contre l'une d'*entre elles*.
(2) Washington refuse toujours de reconsidérer le taux d'intérêt de 14 % que paie l'Égypte pour des crédits militaires atteignant 4,6 milliards de dollars.









AU PROCHE-ORIENT

# et les Palestiniens

Quant à la nature de la conférence internationale, un fossé énorme sépare le point de vue soviétique de celui des travaillistes israéliens. M. Pérès y voit un cadre qui facilitera les pourparlers directs entre les antagonistes, surtout entre Israël et la Jordanie. Les Soviétiques affirment en revanche que les grandes puissances appelées à garantir ces accords doivent être associées aux négociations, et non pas rester de simples témoins comme le souhaitent les Israéliens. Moscou parle d'une conférence où chacun des participants aurait les pleins pouvoirs dans le processus de décision, et n'exclut pas la création de sous-commissions qui n'auraient pas le droit d'adopter des décisions mais qui présenteraient des projets à la conférence, laquelle seule aurait le pouvoir de décision à l'unanimité. Enfin, les Soviétiques souhaitent manifestement que l'objectif de la conférence soit un retrait total des forces israéliennes de tous les territoires occupés lors du conflit de 1967, assorti de la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens, de leur droit à créer un Etat indépendant afin que s'instaurent la paix et la sécurité pour tous les pays impliqués dans le conflit (6).

En Israël, la droite s'oppose vigoureusement à toute participation à la conférence internationale. Chef du Likoud (droite nationaliste) et actuellement premier ministre, M. Yitzhak Shamir l'a clairement fait savoir : *« Nous n'accepterons jamais qu'une conférence internationale décide de l'avenir de notre pays. Il n'en est pas question* (7). » De leur côté, les travaillistes soutiennent le principe d'une conférence internationale qui servirait de forum aux pourparlers directs avec la Jordanie. Au cours de leur rencontre secrète du 11 avril dernier, M. Pérès et le souverain hachémite ont élaboré un document sur les modalités de ces négociations concernant l'avenir de la Cisjordanie. Le roi Hussein ayant expliqué à M. Pérès qu'il ne lui était possible d'entrer en négociations avec Israël que dans un cadre international, le ministre israélien des affaires étrangères a trouvé dans cet argument une raison pour se déclarer en faveur d'une telle conférence.

Dans ses efforts pour préparer le terrain à la conférence internationale de paix, l'Union soviétique a entretenu des contacts avec Israël : ainsi les ambassadeurs israélien et soviétique se sont rencontrés à Paris en juillet 1985, et M. Chevardnadze s'est entretenu avec M. Pérès à New-York lors de la dernière Assemblée générale de l'ONU.

Une autre rencontre, d'un caractère différent, mais qui n'en révèle pas moins la volonté soviétique d'améliorer le climat entre les deux pays, a eu lieu entre les délégations soviétique et israélienne à Helsinki en août 1986. Les Soviétiques ont alors proposé – on sait que les relations diplomatiques entre Moscou et Jérusalem sont rompues depuis juin 1967 – d'envoyer une délégation consulaire en Israël pour examiner l'état des biens et la situation des citoyens soviétiques en ce pays. Mais la partie israélienne ayant évoqué lors de cette rencontre le problème des juifs d'URSS, il fut immédiatement mis fin aux pourparlers. Il fallut attendre un an pour que l'équipe consulaire soviétique soit finalement envoyée à Tel-Aviv, où elle siège à l'ambassade de Finlande, chargée des intérêts soviétiques.

A vrai dire, l'émigration de juifs soviétiques n'est pas directement liée aux relations avec Israël, mais plutôt avec le monde occidental. La grande vague d'émigration des juifs d'URSS depuis la fin des années 60 et tout au long des années 70 – quelque 275 000 personnes en tout – n'a pas entraîné la moindre amélioration dans les rapports entre les deux pays. Et la nouvelle vague de départs amorcée cette année s'explique sourtout par la politique intérieure de M. Mikhaïl, Gorbatchev, qui cherche à se débarrasser des critiques formulées en Occident à l'encontre de l'attitude soviétique en matière de droits de l'homme.




(Milner-Sygma)

MANIFESTATION EN JUILLET CONTRE LA VISITE D'UNE DÉLÉGATION CONSULAIRE SOVIÉTIQUE EN ISRAËL
Emigration des juifs d'URSS, évacuation des territoires occupés

Pour le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël, l'URSS, pose comme condition le changement de la politique israélienne face au monde arabe et surtout envers les Palestiniens. Lors de la conférence de Genève de 1973, le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko, avait déjà fait savoir à son homologue israélien, M. Abba Eban, qu'un progrès substantiel vers un règlement pacifique de la crise du Proche-Orient, conditionné par la modification de la politique israélienne dans la région, devait précéder la normalisation entre les deux pays. Les Soviétiques répètent depuis de longues années que la reprise des relations avec Israël passe par l'élimination des causes de la rupture : l'occupation des territoires arabes depuis 1967.

Il est évident que l'acceptation par le gouvernement d'Israël du principe de la conférence internationale comme moyen d'aboutir à la paix au Proche-Orient ouvrira le chemin de la reprise des relations entre les deux pays. Pour le moment, les Soviétiques déplorent l'attitude hostile d'Israël à l'égard de la conférence ainsi que toute une série d'actes qui enveniment les relations entre les deux pays, notamment l'accord de coopération stratégique entre Israël et les Etats-Unis, la participation d'Israël au projet américain de « guerre des étoiles », et l'installation d'émetteurs géants de la voix de l'Amérique pour diffuser les émissions destinées à l'URSS, alors que tous les pays du Proche-Orient avaient rejeté la proposition américaine de les construire sur leur sol. Le vrai dégel entre les deux pays n'est pas pour demain.

AMNON KAPELIOUK.

(6) *The Soviet Union and the Middle East Settlement*, op. cit., p. 108.
(7) *Le Point*, 2 février 1987.

# omatie égyptienne écartelée



plan soigneusement préparé ; elles n'ont été tenues secrètes que parce qu'elles contredisaient la volonté affichée de M. Reagan de ne jamais traiter avec des Etats impliqués dans le terrorisme. Et si l'administration républicaine prenait une telle initiative, c'est que, selon les responsables arabes, elle était parvenue à la conclusion que l'Iran allait remporter la victoire et qu'il fallait éviter que ce pays ne bascule alors du côté des Soviétiques.

En cas d'effondrement de l'Irak, l'appareil militaire égyptien est le seul en mesure de tenir tête à l'Iran. D'où l'ébauche d'une transaction entre l'Égypte et les Etats du Golfe, apparemment mutuellement avantageuse, et qui d'ailleurs avait été esquissée au sommet islamique de Koweït : en contrepartie du soutien économique qu'ils lui apporteraient, ses partenaires recevraient de l'Égypte un soutien logistique.

Mais le marchandage n'est-il pas illusoire ? L'Égypte, qui n'a pas attendu ses partenaires arabes pour faire la paix avec Israël, s'engagerait-elle dans une guerre contre l'Iran ? Les Etats du Golfe, qui subissent les effets de la chute des prix du pétrole, seraient-ils en mesure de satisfaire aux exigences exorbitantes de l'économie égyptienne ? Quoi qu'il en soit, le différend entre les Etats arabes et l'Égypte à propos d'Israël perd de son acuité. Certes, les accords de Camp David les empêchent toujours de rétablir des relations diplomatiques, mais une normalisation non officialisée se met en place avec ceux pour qui le danger iranien prend le pas sur la menace israélienne.

### Calendrier des fêtes nationales

1er-31 août

| | |
|---|---|
| 1er JAMAIQUE | Fête de l'indépendance. |
| 1er SUISSE | Anniversaire de la fondation de la confédération. |
| 4 BURKINA | Fête nationale. |
| 6 BOLIVIE | Fête de l'indépendance. |
| 9 SINGAPOUR | Anniv. de l'indépendance. |
| 10 EQUATEUR | Fête de l'indépendance. |
| 15 REP. POPUL. DU CONGO | Fête de l'indépendance. |
| 17 GABON | Anniv. de l'indépendance. |
| 17 INDONESIE | Fête nationale. |
| 23 ROUMANIE | Fête de l'indépendance. |
| 25 URUGUAY | Fête de l'indépendance. |
| 31 MALAISIE | Fête de l'indépendance. |
| 31 TRINITE-ET-TOBAGO | Fête de l'indépendance. |

Cependant, le changement le plus spectaculaire au Proche-Orient est incontestablement la nouvelle politique soviétique, à l'initiative de M. Mikhaïl Gorbatchev. Au cours de la dernière décennie, les Américains semblaient représenter, pour chacun des protagonistes locaux, le seul interlocuteur valable. En revanche, les Soviétiques, depuis leur expulsion d'Égypte par Sadate en 1972, voyaient leur influence se réduire au point de ne plus pouvoir compter, au début des années 80, que sur la Syrie. Or, en deux ans, l'URSS a opéré un retour en force étonnant, dans une optique radicalement différente de sa politique traditionnelle.

Jusqu'alors, la politique américaine visant à évincer les Soviétiques de la région, culminant avec la stratégie de « consensus stratégique » de M. Reagan, poussait Moscou à durcir ses positions et à soutenir les forces les plus intransigeantes. Pour M. Gorbatchev, la clef du dégel planétaire réside dans le désarmement, et il ne faut pas que les conflits régionaux constituent des obstacles à la détente. Les initiatives diplomatiques au sommet doivent être accompagnées de propositions visant, pour le moins, à neutraliser l'impact négatif que les conflits régionaux les plus dangereux peuvent avoir sur le climat global. D'où les ouvertures de l'URSS au Proche-Orient, qui ne se contente plus de soutenir mouvements, partis, organisations, ou régimes « révolutionnaires » contre les Etats dits « conservateurs » ou « réactionnaires », mais tend à multiplier les contacts avec toutes les parties, y compris celles classées à Moscou comme totalement inféodées à l'Occident.

## Un pari devenu illusoire

M. GORBATCHEV rompt ainsi avec une tradition qui consistait à consolider la présence de l'URSS grâce aux relations privilégiées entretenues avec tel ou tel régime « progressiste » local. Les rapports particuliers entretenus avec la Syrie de M. Hafez El Assad n'ont pas empêché les Soviétiques de mener une action très énergique en faveur de la réunification de l'OLP, sanctionnée par le dernier CNP d'Alger. Moscou joue un rôle non moins actif pour réconcilier Syriens et Irakiens, Syriens et Palestiniens, Syriens et Égyptiens, Egyptiens et Palestiniens, dans l'espoir de reconstituer un front arabe cohérent. Tâche difficile et ingrate, mais préalable indispensable à la convocation de la conférence internationale. Dans le même temps, les Soviétiques établissent des relations diplomatiques avec certaines monarchies du Golfe, protègent les pétroliers koweïtiens, règlent de manière généreuse le problème de la dette égyptienne (3). Autant de manifestations d'une politique nouvelle, dont l'aspect le plus surprenant est sans doute le dialogue que Moscou amorce avec les Israéliens.

Le différend entre M. Pérès et M. Shamir au sein du cabinet israélien à propos du projet de conférence internationale reflète une disparité grandissante dans l'appréciation des facteurs globaux et régionaux. Le premier ministre, M. Shamir, détermine son attitude en fonction des circonstances régionales, caractérisées par une supériorité militaire israélienne incontestable. Pour lui, le *statu quo* favorise le processus de désagrégation du monde arabe, c'est lui qui correspond le mieux aux intérêts d'Israël. Aucune raison, donc, de précipiter une solution. En revanche, le ministre des affaires étrangères, M. Pérès, procède à une analyse plus globale, marquée surtout par l'espoir d'un marchandage avec les Soviétiques. Il pressent que M. Gorbatchev ne manquera pas de voir dans le lobby juif aux Etats-Unis un groupe de pression efficace, dont l'attachement au sort d'Israël est certes indéfectible, mais qui est loin d'être aussi unanime sur les problèmes du désarmement, en particulier sur « la guerre des étoiles ». M. Pérès espère que l'adoption par le cabinet israélien du principe de la conférence internationale, même moyennant des concessions destinées à lever certaines réticences de M. Shamir, pourra faciliter l'arrivée en Israël d'une nouvelle vague de juifs soviétiques, bien plus fournie que les précédentes.

Intervenu en mai dernier, l'accord entre l'Égypte et ses créanciers, dans le cadre du Club de Paris (4), avait une signification politique évidente : il annonçait que les puissances occidentales avaient décidé de soutenir la candidature de M. Moubarak à un second mandat présidentiel. Mais il ne s'agissait pas d'un chèque en blanc, car le texte de l'accord, valable pour dix-huit mois, ne sera renouvelé que sous réserve de la « bonne conduite » de l'Égypte. Un appui bien conditionnel, qui porte atteinte, dans le fond sinon dans la forme, à l'indépendance nationale.

Cette exigence tend en effet à restreindre la marge de manœuvre de l'Égypte. Les vicissitudes de ses rapports avec l'OLP en portent témoignage. Mais, plus important encore, sa dépendance grandissante, tant économique que politique, à l'égard de l'Occident fait contraste avec le réseau de relations librement décidées qui se tisse en ce moment même en préparation de la conférence internationale, notamment entre l'URSS et Israël et entre les États-Unis et la Syrie.

De surcroît, la diplomatie tous azimuts de M. Gorbatchev, ses tentatives pour réconcilier diverses parties arabes et développer un dialogue constructif à la fois avec les Syriens, les Palestiniens et les Israéliens, entraîneront des contradictions à moyen terme. Des choix devront être faits. L'Égypte ne sera pas en mesure d'en tirer profit.

En fait, la diplomatie égyptienne n'a pas renoncé au pari de Sadate de tout miser sur les États-Unis. Or ce pari est devenu plus illusoire que jamais, maintenant que les rapports entre Washington et Moscou ne s'expliquent plus exclusivement en termes de « guerre froide », et que leur jeu au Proche-Orient ne se limite plus à la constitution de zones d'influence exclusives. Craignant des développements régionaux qui risquent de leur échapper, les deux superpuissances ne refusent plus une coopération, même limitée.

Or la situation peut, au cours des années prochaines, échapper à tout contrôle, si une conférence internationale n'aide pas à résoudre pacifiquement les conflits explosifs de la région, désormais fort imbriqués. Le Proche-Orient pourrait alors connaître des cataclysmes sans précédent, auxquels l'Égypte ne saurait se soustraire. Deux scénarios sont envisageables.

Tout d'abord, l'effondrement de l'Irak et l'écroulement du système de sécurité dans la péninsule arabique : l'Égypte sera pressée de venir militairement au secours des États du Golfe. Est-elle en mesure de concilier une guerre contre l'Iran et son traité de paix avec Israël – qui soutient Téhéran contre Bagdad ?

Autre hypothèse : l'éclatement d'une guerre entre Israël et la Syrie. Déjà, lors de l'invasion du Liban en 1982, le traité de paix égypto-israélien avait neutralisé Le Caire, l'empêchant de jouer son rôle dans la région. Aberration qu'une guerre israélo-syrienne rendrait encore plus manifeste.

Une combinaison des deux scénarios n'est pas, non plus, à exclure. Autant de défis lancés au régime du Caire, qui déjà doit faire face, à l'intérieur, à la poussée des intégristes lors des dernières élections parlementaires et à divers attentats terroristes. M. Moubarak fera-t-il preuve, au cours de son second mandat, d'une meilleure faculté d'adaptation à la nouvelle donne au Proche-Orient ?

MOHAMED SID-AHMED.

(3) La dette militaire de l'Égypte à l'égard de l'URSS, qui se monte à 3 milliards de dollars, a été rééchelonnée sur vingt-cinq ans.

(4) L'avantage immédiat de l'accord réside dans la réduction du service de la dette pour l'année en cours, porté de 5,5 milliards de dollars à 4,2 milliards. La dette, dépassant actuellement 40 milliards de dollars, a été rééchelonnée sur une période de vingt-cinq ans.

DES RELATIONS COMMERCIALES FORTEMENT POLITIQUES

# La CEE et les Territoires occupés

**DANS les initiatives de paix au Proche-Orient, l'Europe des Douze est-elle condamnée à une « politique déclaratoire » ? Peut-être pas. La Communauté européenne a décidé récemment d'accorder un régime commercial particulier aux produits palestiniens provenant des territoires occupés par Israël pour que *« soient améliorées les conditions d'existence des populations »*. La portée politique de cette décision n'a pas échappé aux autorités israéliennes, qui ont tenu à rappeler que rien ne se fera sans elles.**

**Par DOMINIQUE SIGAUD**



LA MOISSON PRÈS DE NAPLOUSE EN CISJORDANIE
Favoriser le désenclavement psychologique de la population palestinienne
*(Francolon-Gamma)*

*La Communauté européenne*, pièce maîtresse dans le processus de paix au Proche-Orient ? C'est ce qu'avait laissé supposer, en 1980, la déclaration de Venise par laquelle les Neuf d'alors s'engageaient à travailler *« de façon plus concrète à la paix »*. Le texte, qui mentionnait explicitement l'*« autodétermination des Palestiniens »* et la nécessité d'*« associer l'OLP aux négociations* (de paix) *»*, avait à l'époque suscité de nombreux espoirs chez certains responsables arabes et palestiniens. Espoirs d'une Europe suffisamment autonome pour pouvoir jouer un rôle d'arbitre, voire de conciliateur dans le conflit et servir de contrepoids aux exigences américaines et israéliennes.

Sept ans plus tard, le 23 février 1987, à Bruxelles, les Neuf, devenus Douze, réaffirment leur volonté de ne pas s'en tenir à une *« attitude passive »* dans le règlement du conflit. Simple exercice d'autosuggestion, devant l'absence de suites concrètes à la déclaration de Venise ? Pas uniquement. Il semblerait que, cette fois, la Communauté ait tenu à prouver que, par-delà les prises de position généreuses, elle pouvait aussi passer à l'acte. La déclaration de Bruxelles, après avoir demandé que *« soient améliorées les conditions d'existence des populations des territoires occupés »*, mentionne en effet que *« la Communauté a d'ores et déjà décidé de leur octroyer une aide »*. Une référence explicite à l'initiative prise par les Douze le 27 octobre 1986 pour assurer à la population palestinienne une assistance financière et lui accorder un régime commercial à titre unilatéral, et soulignant clairement la « portée politique » de telles mesures.

A plusieurs reprises, l'Europe s'était vu reprocher par les Palestiniens de s'en tenir à une politique « déclaratoire ». La décision du 27 octobre pourrait donc être interprétée comme une réponse concrète à ces critiques. C'est du moins ainsi que l'ont entendu les Palestiniens : par la voix de leur représentant à Bruxelles, ils ont salué *« un texte qui, pour la première fois, concrétise les déclarations européennes dans une décision qui a force de loi* (1) *»*. Peut-on pour autant, parler d'un tournant dans la politique de la CEE au Proche-Orient ? Dans leurs dispositions pratiques, les nouvelles mesures représentent un important pas en avant. Les Douze créent une ligne budgétaire spécifique pour l'assistance financière et technique aux territoires occupés, ce qui facilite la reconduction annuelle d'une telle aide. Dans le même temps, son montant est doublé : d'environ 9 millions d'ECU entre 1981 et 1986, il est porté à 4 millions d'ECU pour la seule année 1987 ; l'effort doit se traduire par le cofinancement de projets *« dans les secteurs industriels et agricoles générateurs d'emplois, projets de formation et amélioration du fonctionnement des institutions palestiniennes locales telles que municipalités, universités, collèges et organisations professionnelles arabes »*.

Ce *« geste »*, même s'il est jugé encore *« insuffisant »* par certains responsables palestiniens, marque certes la *« bonne volonté européenne »* ; mais c'est surtout dans le second volet de mesures, portant sur les relations commerciales entre la CEE et les territoires occupés, que semble s'être plus clairement affirmé ce que les Européens présentent eux-mêmes comme un engagement « politique ».

Considérant comme une *« anomalie »*, selon l'un des collaborateurs de M. Claude Cheysson, le commissaire européen chargé de la coopération, le fait que les produits originaires des territoires occupés ne bénéficient pas des accords préférentiels conclus entre la CEE et les « pays souverains » limitrophes (dont Israël et la Jordanie), le Conseil des ministres a en effet décidé unilatéralement de leur accorder l'accès en franchise (pour les articles industriels) et des concessions tarifaires (pour les productions agricoles : légumes et plantes potagères, agrumes et fruits frais).

Certains observateurs ont voulu voir dans cette décision *« une étape significative vers une reconnaissance par les Européens du droit pour les Palestiniens à avoir un Etat spécifique* (2) *»*, voire *« la reconnaissance par l'Europe des contours du futur Etat palestinien* (3) *»*. Le cabinet de M. Cheysson réfute vigoureusement de telles interprétations et nie que le texte lui-même place *de facto* sur un pied d'égalité les « Etats souverains » et les territoires occupés. *« Il s'agissait uniquement*, assure-t-on, *de rendre plus cohérente la politique méditerranéenne de l'Europe, tout en favorisant le désenclavement psychologique de la population palestinienne, et non de prendre une position « caricaturale » en faveur de la Palestine. »*

Quel que soit l'exercice d'équilibriste auquel se livrent les Douze : prouver aux uns que l'on participe à la mise en place de conditions objectives favorisant l'application future de leur droit à l'autodétermination, tout en assurant aux autres qu'il ne s'agit là que de mesures « techniques », la décision communautaire a ceci d'intéressant que sa mise en application va obliger les Européens à prendre des risques politiques qui pourraient aller bien au-delà de ce que les douze ministres des affaires étrangères avaient imaginé quand ils ont donné leur accord. La concession d'un régime préférentiel aux produits palestiniens risque en effet d'entraîner, entre la CEE et les autorités israéliennes, un « bras de fer » qui sera l'occasion pour l'Europe de prouver – ou non – sa détermination politique.

Si l'Etat hébreu, selon son ambassadeur à Bruxelles, accueille *« à bras ouverts »* une décision qui *« améliore les conditions de vie des populations des territoires administrés par Israël »*, partant du principe qu'une *« situation économique favorable ne peut qu'entraîner une atmosphère politique plus sereine »*, en revanche, le ton est nettement plus ferme dès qu'il s'agit de la mise en pratique des mesures européennes : *« Même si on n'aime pas ça, nous sommes les autorités sur place ; pour être appliqué, l'accord commercial devra obtenir nos licences et autorisations. »* On ne peut être plus clair.

## Le bon vouloir israélien

ET, de fait, l'exportation vers l'Europe des produits agricoles palestiniens dépendra en partie du bon vouloir israélien, pour trois raisons. La première est que les productions palestiniennes – comme israéliennes – dépendent des monopoles d'Etat Citrus Marketing Board et Agrexco Agricultural Exports. L'Europe espère les y soustraire, dès lors que les chambres de commerce palestiniennes leur auront délivré des certificats d'origine. Mais, Israël peut, d'autre part, imposer aux produits palestiniens des règlements sanitaires et de sécurité dissuasifs ou faisant obstacle à leur exportation. Enfin, il n'existe pour les camions palestiniens que deux débouchés : le pont Allenby vers la Jordanie, une route si longue que les denrées risquent fort d'en sortir avariées, ou le port israélien de Haïfa. Et, comme le répète avec insistance l'ambassadeur israélien, *« si on passe par Haïfa, on passe par nous »*.

Les collaborateurs de M. Claude Cheysson n'hésitent pas à reconnaître qu'Israël est *« maître du jeu »* et que des mesures de rétorsion pourraient se révéler nécessaires pour le contraindre *à ne pas entraver* l'application des accords. On sous-entend notamment que la CEE pourrait utiliser l'actuelle révision du protocole additionnel (qui doit consentir à Israël un démantèlement des tarifs douaniers parallèle à ceux de l'Espagne et du Portugal) pour obtenir de Jérusalem une attitude conciliante.

M. Shimon Perès, à la tête du ministère des affaires étrangères, a favorablement accueilli l'ensemble de la déclaration de Bruxelles. En revanche, les ministères israéliens de l'agriculture, du commerce et de l'intérieur ne semblent pas prêts à faciliter la tâche des Européens dans les territoires occupés. La concurrence que pourraient faire aux ventes israéliennes les exportations palestiniennes ne suffit pas à expliquer cette attitude.

La CEE est le seul vrai marché agricole de l'Etat hébreu. Un marché qui lui a rapporté 7,94 millions d'ECU en 1984. Le volume des exportations palestiniennes ne serait que marginal, dit-on à Bruxelles. L'hostilité ressemble plutôt à une manœuvre des « faucons » destinée à empêcher un désenclavement des territoires et le renforcement de l'image de l'Europe dans la région, au moment où elle se dit prête à soutenir la tenue d'une conférence internationale associant l'OLP.

Les Douze auront-ils la volonté politique d'imposer leur décision au risque de heurter Israël ? Pour M. Shaouki Harmali, représentant de l'OLP à Bruxelles, la réponse est « non » : *« L'Europe*, ajoute-t-il, *est encore trop soumise aux Américains et attachée à l'image d'un Israël défenseur de l'Occident dans le monde arabe pour prendre le risque d'un tel conflit. »* De récentes prises de position diplomatiques semblent confirmer ce point de vue. On a noté, par exemple, que lors de sa visite en Israël, en mars dernier, M. Tindemans, président du conseil européen, s'est montré très en recul par rapport aux déclarations de Bruxelles et de Venise, puisqu'il n'a pas une seule fois évoqué l'« autodétermination » des Palestiniens, et qu'il a, par ailleurs, tenu à assurer à ses hôtes que *« la Communauté européenne n'avait jamais affirmé que l'OLP doive participer aux discussions de paix »*.

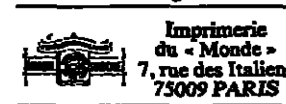
Le risque est grand que les Douze ne parviennent pas à traduire dans les faits cette décision du 27 octobre qui devait renforcer le poids et la crédibilité de leur rôle dans la région. Certains, comme ce responsable de l'Union parlementaire euro-arabe, vont même jusqu'à dire que *« si l'Europe ne veut pas renoncer complètement à sa politique arabe, il est urgent qu'elle donne suite à une décision qu'elle a prise unilatéralement ; la crédibilité de la commission des affaires étrangères et celle de la Communauté sont en jeu »*. Et, de fait, à cause de la lenteur des négociations entre la CEE et Israël, la prochaine saison est déjà perdue. Pour que des produits palestiniens apparaissent sur le marché européen en 1989, divers problèmes techniques devront être réglés : mise à niveau de la qualité et du conditionnement, promotion commerciale, etc. Autant de phases qui ne pourront être abordées tant que le processus sera bloqué politiquement.

(1) Voir *le Monde diplomatique*, juin 1987.

(2) *La Presse*, Tunis, octobre 1986.

(3) Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, document n° 24.

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS



Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026 - 9395.

*A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert :* (16) 1 05-36-11-11.

# Ambitions

*(Suite de la première page.)*

Apparemment oui, hélas ! et c'est encore ainsi que l'attention des peuples est détournée des problèmes les plus concrets, des plus urgentes réflexions critiques, des plus fondamentales remises en cause, des efforts les plus indispensables. Car, s'il séduit les foules, l'anticommunisme viril du lieutenant-colonel North, naviguant en eaux troubles entre les ayatollahs et les « contras » (2), est manifestement incapable de stabiliser le Proche-Orient, secoué par une vague profonde, et l'Amérique centrale, en proie à l'injustice, à la violence, à l'illégalité, comme il est inapte à inverser tous ces indicateurs qui mesurent en parallèle la détérioration de l'appareil productif, la déchéance sociale de larges segments de la population et l'enrichissement sans cause de quelques-uns.

GOURMANDE de paradoxes, la France s'est engouée du libéralisme reaganien au moment précis où le désenchantement se faisait jour aux Etats-Unis. Avec l'habituel retard sur son modèle d'outre-Atlantique, il lui reste maintenant à franchir la seconde étape, à découvrir en son sein un héros populaire qui osera ne pas trop s'encombrer de complexités, saura flatter le chauvinisme, cultivera la peur et l'inquiétude, désignera le bouc-émissaire, parlera haut et fort, au besoin frappera du poing sur la table. Qu'elle ne cherche plus cet oiseau rare : elle l'a déjà trouvé.

Il offre encore de multiples visages, mais peu à peu les traits en deviennent plus précis. Par des voix encore diverses, il exploite déjà le thème que chérissait l'ex-candidat Reagan : le déclin de la nation. Roublardise ou naïveté, il propose des solutions simples, souvent expérimentées dans le passé, jamais couronnées de succès. Peu à peu, il rallie les mécontents, plus nombreux que les intentions de vote aujourd'hui attribuées au Front national. Ordre, fermeté, discipline, morale, et tout ira mieux.

Au long de l'histoire, les personnages publics qui se sont proposé d'enrayer un déclin réel ou imaginaire ont trouvé des oreilles attentives, souvent complaisantes, et mobilisé des foules exaltées. Ils ont joué sur de trompeuses nostalgies, nourri des rêves creux. Jamais ils n'ont tracé la voie d'un destin meilleur. Souvent, ils ont conduit à des catastrophes. Mais ils ont été suivis, parce que l'homme a besoin d'espoir, d'ambitions qui le dépassent. Vains espoirs, fallacieuses ambitions ? Les voilà qui surgissent spontanément à chaque fois que l'élite au pouvoir se révèle incapable de viser haut tout en gardant les pieds sur terre.

QUI donc, aux Etats-Unis ou en France, prend le risque d'annoncer les moyens pratiques d'un avenir meilleur ? En moins de dix-huit mois, les déçus du libéralisme sont plus nombreux que ne le furent les déçus du socialisme. Malgré les louables efforts d'une télévision tenue par le pouvoir ou par l'argent, l'opinion fait preuve d'un prudent scepticisme. Parce qu'elle le sait, la classe politique s'en tient donc à des généralités : promesse d'une reprise d'activité, d'un élan de production à la suite d'investissements pourtant bien modestes, brumeuses perspectives d'une Europe – le marché unique – qui existerait déjà si, depuis trente ans, on l'avait tant soit peu voulue. Sans parler des propos vagues, décousus, contradictoires, sur les prisons, les drogués, le terrorisme, la sécurité européenne, le chômage, la recherche, la modernisation, le code de nationalité. Sans parler, surtout, de cet affairisme qui fleure le scandale, les compromissions, le favoritisme, les rivalités d'intérêts, les accouplements contre nature. Faudrait-il ici en dresser l'inventaire ? Nul ne peut s'étonner que l'on répugne à le faire.

Le déclin est une réalité : voyez le chômage, le déficit commercial, la délinquance, la pornographie, etc. Le déclin est un mythe : voyez le succès foudroyant des Exocet, l'Airbus, Ariane, le TGV, etc. Les manipulateurs se lancent à la tête des exemples et des chiffres. Il faut les laisser à leur jeu stérile. Car droite et gauche sont également aptes à faire parler les statistiques pour prouver le meilleur ou le pire, à dater la naissance du déclin pour en attribuer la paternité à tel adversaire ou concurrent, à se prévaloir des réussites, vraies ou fausses, pour accabler l'autre sous le poids de tous les échecs.

Les hommes politiques ne sentent-ils donc pas que le public n'est pas dupe, qu'il se défie de ces joutes biaisées ? Remarque dangereuse, tant elle est propre à alimenter l'antiparlementarisme, à servir tout démagogue se démarquant des partis. Pourtant, le fait est là : le pays baigne dans la méfiance et le doute.

Si le malaise est profond, si les gloses sur le thème du déclin se sont soudain emparées des esprits, si, dans le même temps, l'incertitude envenime à droite des déchirements et rivalités que souligne tout nouvel appel à l'union, pendant qu'à gauche piaffent les impatients, si, goguenarde, la population vaque à ses affaires mais n'en pense pas moins, c'est bien parce que le pays ne se reconnaît plus dans certains discours et que, en tout cas, pragmatique, il répugne à se passionner pour un jeu plus électoraliste que politique.



(Selçuk)

LE pays ne sait pas, lui, s'il est en déclin. Mais, chaque jour, il contemple le contraste entre les épreuves des uns et les privilèges des autres. Les hommes politiques, l'œil fixé sur les sondages de popularité, et les vedettes surpayées de la télévision, scrutant à la loupe leur bulletin de salaire et leur taux d'écoute, se gardent bien de lui tenir le langage calme et courageux qui désignerait un avenir possible. Et le chemin difficile qui, seul, peut y conduire.

Une société est toujours en déclin lorsque les ambitions personnelles voilent ou supplantent tout projet collectif. Et une société rétrograde lorsqu'elle chemine pèniblement sur la voie d'une boiteuse modernité : fascination des technologies de pointe d'un côté, désespoir des laissés-pour-compte et marginaux de l'autre. L'élan et l'avancée ne peuvent être que solidaires. Sans travailler, un propriétaire d'appartements perçoit en loyers un revenu supérieur à celui d'un ingénieur hautement spécialisé. Ce dernier se garde bien de se plaindre. Il se sait privilégié par rapport au flot croissant des sans-emploi.

Ne dites pas qu'il faut être réaliste, qu'on ne refuse pas le progrès avec ses robots dévoreurs d'emplois, ses ateliers informatisés, ses chaînes de production automatiques, et qu'on ne se ferme pas au libre commerce qui livre dans nos boutiques des produits importés à bas prix. Ne dites pas que la société duale est l'inéluctable rançon de l'irruption des technologies de pointe et de la mondialisation des échanges. Rien n'a jamais interdit ou empêché de créer d'autres emplois. Rien, sauf l'avidité, l'indifférence, l'absence d'imagination. Les dizaines de milliards engloutis dans les privatisations n'ont procuré aucun poste de travail supplémentaire, et ils vont nécessairement en supprimer lorsque la logique libérale intensifiera la bureautique dans les banques et les compagnies d'assurances. Ne dites pas que la société duale s'impose comme une fatalité : elle n'a d'autre avenir que l'orage qu'elle porte en elle. Elle nie et interdit tout véritable progrès, celui – seule ambition réaliste et légitime – dont nul ne serait exclu.

CLAUDE JULIEN.

(2) Voir « Débâcle », *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

# *Le droit de réponse et la liberté d'expression*

**LA législation et la jurisprudence concernant le droit de réponse posent à la presse française des problèmes aussi absurdes qu'intolérables. Encore faut-il savoir que, en cas de contestation en justice, le dossier n'est jamais plaidé au fond, ce qui fournirait au journal l'occasion de présenter les raisons pour lesquelles il estime abusive ou injustifiée l'invocation du droit de réponse. Le demandeur, en effet, saisit toujours le juge des référés, qui, automatiquement, sans discussion du bien-fondé de la requête, condamne le journal. Les personnes physiques ou morales de bonne foi ne l'ignorent pas et font du droit de réponse un usage modéré. D'autres en abusent, tels les individus qui s'obstinent à nier l'existence des chambres à gaz en régime nazi. Que leurs noms soient ici cités ou non, ils sont parfaitement identifiables et M. Faurisson peut de ce fait obtenir gratuitement la publication dans *le Monde diplomatique* d'un article pro-nazi. Absurde système.**

Par Me JEAN MARTIN *

Contrairement à l'idée souvent répandue, le droit de réponse n'est pas seulement un droit de légitime défense, la riposte à une attaque par voie de presse. C'est un droit plus général, celui pour toute personne faisant l'objet d'une simple mise en cause de disposer d'un espace pour répliquer. Un droit dont l'exercice systématique présente de grands risques pour la liberté d'expression en raison de son caractère quasi automatique. Plus de la moitié des pages des journaux en seraient envahies. Cependant une telle menace ne s'est pas réalisée, et cela tient moins aux conditions juridiques de l'exercice du droit de réponse qu'à une pratique modérée de ce droit, pratique qui s'inscrit dans la tradition du respect de la liberté d'expression. Equilibre spontané, donc fragile, qui peut être remis en cause dans un esprit étranger au fondement de ce droit, obligeant la presse à se censurer ou à réserver des pages entières à des réponses. Le législateur n'a pas voulu faire prendre un tel risque aux moyens de communication audiovisuels, pour lesquels il a instauré un régime particulier de droit de réponse. Une dualité de régime juridique du droit de réponse dont la pertinence est douteuse, spécialement face à l'évolution technologique. Le droit de réponse a pour fondement le droit au respect de l'identité de la personne – sa personnalité. Toute projection dans l'opinion publique, par voie de presse périodique, d'un élément de cette identité ouvre droit à une réponse.

Il n'est pas nécessaire que le propos publié soit faux, mensonger, voire diffamatoire. Il suffit qu'une personne, physique ou morale, soit mise en cause, c'est-à-dire désignée nommément ou reconnaissable à travers ses propos, son image, ses activités... Il s'agit, selon l'expression consacrée par la jurisprudence, d'un *« droit général et absolu »* dont l'opportunité de l'exercice est laissée à l'appréciation de la personne en cause. Ainsi, tel compte rendu de travaux scientifiques, le rappel de tel événement auquel une personne a participé, la présentation d'un ouvrage, la critique d'un film, le commentaire sur un match de football, ouvrent légalement un droit de réponse, en vertu de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881.

Le directeur de la publication est tenu, sous peine de sanctions pénales, d'insérer, à la même place et en mêmes caractères que l'article et gratuitement, la réponse, dès lors que celle-ci satisfait aux quelques principes minimaux de contenu fixés par la jurisprudence. La réponse doit être pertinente par rapport à la mise en cause, compatible avec l'ordre public ; elle ne doit pas comporter d'atteinte à l'intérêt d'un tiers ou à l'honneur et à la considération du journaliste.

La longueur de la réponse était libre, à l'origine. La gratuité de l'insertion ne s'imposait que jusqu'au double de la longueur de l'article en cause, le surplus était payant. Les abus conduisirent à fixer une longueur minimale de 50 lignes et maximale de 200 lignes ; le principe étant l'équivalence de longueur entre la réponse et le passage de la mise en cause.

Une telle conception du droit de réponse n'a pas été sans appeler de nombreuses réserves et critiques. Ne s'agit-il pas d'une forme d'expropriation partielle, de saisie, puisque la réponse occupera, de façon forcée, un espace du journal dont l'élasticité de la pagination a des limites ? Le caractère quasi automatique et discrétionnaire du droit de réponse tranche avec l'extrême prudence dont font preuve les magistrats avant de prononcer la saisie d'un organe de presse, ou l'occultation d'un article, ou le passage d'un livre.

On peut également s'interroger sur la compatibilité de cette conception du droit de réponse avec certains des principes de la liberté de communication. Le droit d'informer, de critiquer, et plus généralement la liberté d'expression, trouvent pour limite l'abus qui en serait fait. Ces abus sont répertoriés comme constituant des infractions pénales ou des fautes civiles telles qu'atteinte à la vie privée, atteinte à l'honneur et à la considération – qui sont révélatrices d'une intention nuisible ou d'une légèreté blâmable. L'obligation de publier les réponses, en l'absence de toute infraction ou de toute faute, déroge ainsi au principe de liberté qui fonde le droit de la presse.

Par ailleurs, la justification du caractère absolu du droit de réponse n'échappe pas à une certaine contradiction. Le droit de réponse serait aussi largement ouvert pour que les personnes puissent assurer pleinement le respect de leur personnalité. La contradiction apparaît alors d'évidence. Si le droit de réponse a pour objet le respect de la personnalité, il ne devrait pouvoir être exercé qu'en cas d'atteinte à cette personnalité. Une telle atteinte devrait donc constituer la condition d'ouverture du droit de réponse.

Or tel n'est pas le cas, puisque le demandeur n'a pas à justifier de l'exercice de son droit autrement qu'en prouvant qu'il a *été cité* ou qu'il est identifiable. S'il avait à établir qu'une atteinte à sa personnalité a été commise, un contrôle du juge serait alors possible et permettrait d'éviter des abus. L'appréciation de l'atteinte se ferait sur la base des limites à la liberté de communication, donc au regard d'une éventuelle infraction ou d'une faute, de façon à ne pas porter atteinte à la liberté d'opinion. Force est de constater que la conception absolue du droit de réponse peut être perçue comme une restriction à la liberté d'opinion du fait même qu'elle déroge aux règles habituelles d'appréciation des limites de la liberté d'expression.

## Nouvelles technologies et dualité de régime

L'évolution des droits et des technologies de communication justifie de telles interrogations. Le législateur, en effet, n'a pas retenu cette conception du droit de réponse dans les textes récents sur la communication audiovisuelle. Domaine qui comprend aussi bien les médias traditionnels tels que la télévision et la radio, par voie hertzienne ou par fil – que les services électroniques d'information, dont on connaît l'important développement.

Le droit de réponse dans l'audiovisuel n'est ouvert que si *« les imputations sont susceptibles de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation »* de la personne. Les services électroniques d'information sont soumis en outre à l'obligation de rectification d'une information erronée, par application de la législation « informatique et libertés ».

Ainsi, dans le secteur de la communication audiovisuelle, le droit de réponse général et absolu de la presse écrite a fait place à un droit relatif dont l'exercice est subordonné à la démonstration d'une atteinte, ou, à tout le moins, d'une présomption sérieuse d'atteinte à la personnalité des personnes mises en cause.

Le bénéfice du droit de réponse obéit donc à deux régimes juridiques distincts selon le mode de communication : presse écrite et communication audiovisuelle. Une telle dualité n'a aucune justification, l'audiovisuel n'a pas moins d'influence que la presse. Or les conditions d'ouverture du droit de réponse audiovisuel sont très nettement restrictives. Cette dualité de régime est au surplus la négation de l'évolution technologique : l'interconnexion et la numérisation des systèmes de communication qui permettent à un même flux de parvenir au public sous des formes diverses – imprimé, gravé sur disque, ou par représentation sur écran de télévision, de cinéma, ou télématique.

Il est donc curieux de constater que la garantie du respect de la personnalité varie en fonction de la technique de communication utilisée. Comme telle ne peut en être la justification, l'explication doit être plus sûrement recherchée dans l'évolution de la conception du droit de réponse dans notre société.

Evolution juridique qui consacre la tradition d'un exercice modéré du droit de réponse dans la presse écrite, malgré la consécration de son caractère général et absolu par la jurisprudence. Modération qui marque l'adhésion à un système d'équilibre favorable à la liberté d'expression.

* Chargé d'enseignement à l'université Paris-Dauphine. Avocat à la cour.

DÉBAT

LE PRIX DE

# Un porte-avions

**ALORS que, aux Etats-Unis, le débat sur les programmes de défense est toujours vif, en France semble prévaloir une volonté d'éviter toute discussion. Ainsi en allait-il déjà dans les années 30, et l'ignorance dans laquelle était alors tenu le public l'incita à accepter sans esprit critique des propagandes pourtant fantaisistes pendant la « drôle de guerre » puis devant la percée des forces nazies en 1940. Les choix les plus importants sont encore effectués dans une grande discrétion, qui ne peut que conduire, dans un moment critique, aux pires déconvenues. Le choix du porte-avions *Richelieu*, commandé sous la majorité de gauche, confirmé par la droite sous le nom de *Charles-de-Gaulle*, montre au moins que le consensus dont on parle tant est moins grand qu'on veut bien le croire. C'est ce que met en lumière l'article ci-dessous.**

Par JEAN-DOMINIQUE MERCHET

Les équipements militaires sont-ils d'abord destinés à être employés dans la bataille ou comme instruments politiques en temps de paix ? Clausewitz est une nouvelle fois au centre du débat. La loi de programmation militaire 1987-1991, qui vient d'être votée par l'Assemblée nationale, offre, avec le programme de porte-avions nucléaires (PAN) *Charles-de-Gaulle*, un parfait exemple de la politisation croissante des armes.

L'an dernier, l'amiral Yves Leenhardt, chef d'état-major de la marine nationale (1), affirmait : *« A l'abri de la dissuasion, la crise devient un état quasi permanent des relations internationales. La manœuvre de celle-ci est d'abord politique. »* Le 12 novembre 1985, M. Paul Quilès, alors ministre de la défense, expliquait pour sa part que *« notre volonté d'action extérieure suppose une stratégie de moyens cohérente »*.

Il rappelait *« l'importance première de la marine nationale* [qui] *permet de multiplier l'influence de la France puisqu'elle utilise au profit de notre pays un espace international : la mer (...). Selon le contexte, la marine stationnée à proximité des côtes étrangères représente une présence amicale ou une menace ostentatoire. »* Il précisait : *« L'aviation embarquée confère une souplesse d'emploi propice au règlement politique des crises. »*

Un an, jour pour jour, après M. Paul Quilès, c'était au tour de son successeur, M. André Giraud, d'exposer devant les députés les principes d'une *« politique de grande nation »* : *« Défendre la France ne consiste pas seulement à définir et construire une force de dissuasion. Ce qu'il faut, c'est s'efforcer de traiter les menaces et les crises de façon à éviter l'affaiblissement de la posture du pays. »* Dans ce cadre, *« la marine doit pouvoir, en liaison avec nos alliés, assurer la maîtrise des mers qui nous environnent »*. Et de confirmer le *Richelieu*, depuis rebaptisé *Charles-de-Gaulle*, comme grand programme d'équipement des armées pour les cinq prochaines années.

Un programme cher : M. François Fillon, président RPR de la commission de la défense au Palais-Bourbon, s'est livré à un travail d'évaluation financière des projets d'armements retenus dans la loi de programmation (2) : *« Le premier porte-avions à propulsion nucléaire devrait revenir à 13,9 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter le coût prévisible d'un second bâtiment du même type, évalué à moins de 10 milliards de francs. Ces prix ne comprennent pas le coût des avions embarqués* (3). »

Avec de tels chiffres, un pays entre dans le club très fermé des grandes marines. Mais sans illusions : c'est à peine si la France parvient à franchir la porte d'entrée de la classe des grands. Quelques chiffres (4) : l'US Navy « pèse » 4 millions de tonnes, la flotte soviétique environ 3,3 et la Royal Navy 600 000 tonnes. La marine nationale se contente de 300 000 tonnes. Serait-elle la plus riche parmi les pauvres, ou la plus pauvre parmi les riches ? La question n'est pas sans intérêt lorsqu'on se penche sur le choix des navires qui la composent. En effet, la Royale est, d'abord et avant tout, la principale maîtresse d'œuvre de la Force océanique stratégique. Son prix est énorme. Le rapport de l'Assemblée nationale précise : *« Le coût d'ensemble des sous-marins lance-missiles de nouvelle génération est évalué à 68 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter 73 milliards pour l'ensemble du programme de missiles M-5. »* Pour longtemps encore, ce prix est celui de l'indépendance nationale.

Or la France veut mettre en œuvre simultanément une flotte non négligeable de sous-marins et une « task force » aéronavale puissante. Elle réussirait alors, dans le cadre d'un faible tonnage et de moyens budgétaires somme toute modestes, ce qu'aucune autre marine, à la seule exception de l'US Navy, n'est parvenue à faire. La flotte soviétique n'en est qu'au développement d'un porte-avions (classe Kremlin) digne de ce nom. Les quatre porte-aéronefs de la classe Kiev ne sont en fait que des croiseurs lance-missiles capables de mettre en œuvre des hélicoptères et des Adac/V « Forger » (5). Quant à la Grande-Bretagne, qui dispose de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, elle a renoncé pour des raisons budgétaires à s'équiper de porte-avions classiques. Dans *Advanced Technology Warfare* (6), le lieutenant-colonel David Miller explique : *« L'expérience de la Royal Navy avec le CVA-01* (le projet abandonné de porte-avions, NDLR) *a montré que cette formule pouvait devenir trop onéreuse et que le coût des grands porte-avions et celui des avions spécialisés pouvait excéder le budget. »*

Dans ces conditions, le *Charles-de-Gaulle* est-il vraiment *« le meilleur investissement militaire que nous puissions faire »*, comme le pense l'amiral Leenhardt ? Ecoutons l'amiral (CR) Antoine Sanguinetti : *« Si l'on ne veut pas abandonner définitivement les océans aux Soviétiques et aux Américains, les porte-aéronefs restent indispensables. Mais les porte-avions classiques sont horriblement chers à la construction, à l'entretien et à l'entraînement. »* Un porte-avions « classique » n'est pas défini par son mode de propulsion (nucléaire ou diesel) mais par les caractéristiques de la piste d'envol et d'atterrissage des aéronefs.

Deux solutions techniques existent. L'une, dite « classique », utilise des catapultes pour le décollage des avions et des brins d'arrêt pour l'apontage. C'est la formule employée sur le *Foch* ou le *Clemenceau*, comme sur les gros « carriers » américains. L'autre solution, retenue notamment par l'Amirauté britannique avec les bâtiments de la classe *Invincible*, est constituée par une simple plate-forme pouvant recevoir des hélicoptères et des avions à décollage vertical (Sea Harrier).

L'amiral Sanguinetti : *« Un porte-avions classique a un taux d'indisponibilité très élevé, du fait même de ses installations aériennes. Si une catapulte ne fonctionne pas parfaitement, on balance les avions à la mer. D'autre part, l'entraînement des pilotes est extrêmement difficile et exige beaucoup de temps. Une journée en mer coûte environ 5 millions de francs... Et tout cela pour un résultat modeste, notamment pour les vols de nuit. Très peu de pilotes parviennent en effet à se qualifier pour les appontages nocturnes. »* L'amiral Sanguinetti plaide donc pour l'abandon du projet *Charles-de-Gaulle* : *« Nous voulons toujours ce qu'il y a soi-disant de mieux, alors que nos missions ne le réclament pas nécessairement. La voie ouverte par les Anglais est sans doute la meilleure. »* Propos qui ne manque pas de piquant dans la bouche de l'ancien numéro 2 d'une Royale où l'anglophobie reste de bon ton.

De son côté, l'amiral Lacoste (7) écrit : *« Le conflit des Malouines a apporté aux Britanniques une excellente confirmation de la validité de la formule des Harrier. 42 appareils ont été déployés et ont effectué des missions variées. Leur mise en œuvre a été particulièrement souple à partir des porte-aéronefs* [du type] Invincible, *de grands bâtiments de commerce ou de terrains de fortune. »* Il s'agit bien là d'un nouveau moyen de combat aéronaval que, outre le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, le corps des « marines » américains et l'URSS ont adopté. Pourquoi pas la France ?

## Périmé avant la mise en chantier ?

L'ARGUMENTATION officielle du choix français en faveur de la formule classique est exposée par l'amiral Leenhardt (8) : *« L'aviation concentrée qui implique un vrai porte-avions permet seule d'aligner un nombre suffisant d'avions pour effectuer des actions de masse (assaut) ou assurer des permanences. »* C'est la solution américaine : quinze groupes de combat aéronaval composés chacun d'un porte-avions (soixante mille à quatre-vingt-dix mille tonneaux), de deux croiseurs, de quatre destroyers et de quatre frégates. Sans compter cent soixante-treize navires de soutien et les soixante-quinze bâtiments d'assaut, dont certains disposent de capacités aériennes. On mesure la différence avec les possibilités françaises. Cette politique, qui est celle de M. John Lehman, secrétaire américain à la marine, peut sembler cohérente. Elle est pourtant fortement contestée, notamment par l'amiral Turner, ancien directeur de la CIA. *The Economist* (9) résume ainsi sa pensée : *« Si quelques grands porte-avions peuvent être utiles, quinze sont assurément de trop* (10).

(1) En avril 1986, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

(2) *Le Monde*, 4 avril 1987. Voir également *l'Usine nouvelle*, 13 novembre 1986, et *le Nouvel Economiste*, 10 octobre 1986. Le volume total de la loi de programmation est de 474 milliards de francs. Les frais de fonctionnement des armées ne sont pas compris dans ce chiffre.

(3) En recoupant diverses informations, et avec la plus extrême prudence, il est possible d'évaluer à 35,7 milliards le coût des avions embarqués. L'ensemble du programme d'avion de combat tactique, dérivé du démonstrateur Rafale, est estimé à 142 milliards. Les besoins sont de 334 avions, dont 84 pour l'aéronavale. Dans ce cas de figure, le coût des deux porte-avions et de leur flottille aérienne, mais sans les bâtiments de soutien, serait voisin de 60 milliards.

(4) *La Marine nationale*, de Hubert Haenel et René Pichon, collection « Que sais-je ? » numéro 2252, PUF, Paris, 1986.

(5) Adac/V : avion à décollage et atterrissage court/vertical. En anglais : V/Stol.

(6) Salamander Books Ltd, London, 1985.

(7) *Stratégies navales du présent*, par l'amiral Pierre Lacoste, Lattès, 1985, pp. 179 à 202.

(8) Revue *Défense nationale*, août-septembre 1985.

(9) *The Economist*, 19-25 avril 1986.

(10) *« ... 15 over-egg the pudding... »*.

UNE DÉPENSE

# Le nucléaire, une arme

**SI l'armement nucléaire représente un réel danger pour l'avenir des hommes, il est, par contre, moins coûteux que ne le pensent généralement les citoyens. La puissance militaire – sans parler du prestige politique – qu'il confère aux quelques Etats du monde qui le possèdent est bien supérieure – à coût égal – à celle que procureraient des armements conventionnels. Mais les dépenses réelles en matière d'armement nucléaire restent très difficiles à estimer avec précision et varient fortement d'un Etat à l'autre.**

Par JACQUES FONTANEL * et RON SMITH

L'armement nucléaire suscite de fortes contestations dans le monde, du fait de son caractère inhumain. Il jouit pourtant d'un grand prestige auprès des stratèges de la sécurité nationale, en raison de la puissance militaire qu'il confère et aussi de son faible coût. Le nucléaire offre en effet – du moins tant qu'il n'est pas utilisé – le meilleur « rapport qualité-prix » en matière d'armement. Cependant, son coût réel n'est pas connu avec précision. D'abord, parce que le secret militaire qui prévaut dans ce domaine est très strict. Les Etats-Unis fournissent généralement des informations précises sur les dépenses militaires de leurs principales forces, mais il est difficile d'obtenir une estimation fiable de l'affectation des crédits destinés à la défense nucléaire ; ainsi, le gouvernement américain n'a pas fourni d'informations sur ce type de dépense à l'Organisation des Nations unies, arguant que la présentation budgétaire américaine était trop éloignée de la matrice des dépenses militaires proposée par les experts de l'Organisation (1). De même, en ce qui concerne l'Union soviétique, aucune information n'a jamais été publiée sur ce thème ni par le gouvernement ni par aucun autre organisme public. La France, elle, diffuse des informations fiables sur les dépenses qu'elle consacre au nucléaire militaire.

* Directeur du Centre d'études sur la défense et la sécurité internationale (CEDSI), Grenoble.

Encore faut-il savoir ce que l'on comptabilise en matière de dépenses pour l'armement nucléaire. Faut-il tenir compte du personnel ? De la recherche-développement en amont ? Des matériels classiques utiles à l'armement nucléaire proprement dit ? Des frais fixes de fonctionnement de toute armée et des imputations nécessaires ? Il n'existe pas de réponses claires à ces questions, car les études sur le coût du nucléaire sont rares ; ou alors, elles sont marquées du sceau du secret.

Enfin, si plusieurs organismes internationaux comparent les dépenses militaires, il faut bien admettre que l'utilisation du taux de change comme facteur de conversion des monnaies n'est pas très satisfaisant lorsque l'on veut, par exemple, exprimer des roubles en dollars. Les taux de change officiels sont inadéquats (2). Malgré les efforts des Nations unies, les analyses sur les parités de pouvoir d'achat ne sont pas encore très développées. C'est pourquoi il est courant d'utiliser une moyenne des taux de change définie par le Fonds monétaire international pour les pays occidentaux ainsi que les taux de conversion définis par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) et par l'Agence du désarmement et du contrôle des armements des Etats-Unis (USACDA) pour les pays socialistes.

## Un million de fois Hiroshima

EN 1983, selon le groupe d'experts des Nations unies sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements, *« en gros, un cinquième du total des dépenses militaires serait consacré à l'accumulation d'armes nucléaires, dont la puissance explosive globale est déjà plus d'un million de fois celle de la bombe d'Hiroshima* (3) ». Si l'on ne tient compte que de l'accumulation de ces armes, tous les coûts afférents aux essais et les frais fixes imputables au nucléaire ne devraient pas être comptabilisés. Pour l'année considérée, cette estimation est certainement excessive, comme le démontre une étude grossière des coûts du nucléaire militaire des grandes puissances : France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Union soviétique et Chine.

En France, la part des crédits de paiement consacrée au nucléaire dans les crédits d'équipement se situe entre 30 et 32,65 % de 1978 à 1985. Les sommes engagées en matière de frais de capital sont donc très importantes : 19,3 milliards de francs pour les forces nucléaires stratégiques (FNS) et 2,4 milliards de francs pour les armes nucléaires tactiques (ANT), soit au total 21,7 milliards de dollars en 1984 (4). Cela représente 15,27 % des dépenses militaires totales. Il faut inclure normalement les sommes affectées au personnel, mais la comptabilité n'est alors pas très aisée à établir à partir des informations disponibles. Cependant, la lecture des crédits par section du budget de programme (5) nous fournit une réponse assez précise *pour 1984 :*

| Sections | FNS (1) | ANT (2) | Total |
|---|---|---|---|
| | (en milliards de francs) | | |
| Commune .. | 15,05 | 1,18 | 16,22 |
| Air ........ | 3,26 | 2,51 | 5,77 |
| Terre ...... | 0,29 | 0,63 | 0,93 |
| Marine .... | 5,07 | 0,13 | 5,2 |
| Gendarmerie | 0,12 | 0,02 | 0,14 |
| TOTAL .... | 23,79 | 4,47 | 28,26 |

(1) Forces nucléaires stratégiques.
(2) Armes nucléaires tactiques.

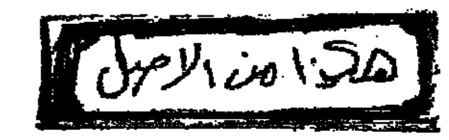
(1) Cf. *Rapport sur la réduction des dépenses militaires*, A/S – 12/7, Nations unies, New-York, 1982.

2) Cf. *Rapport sur la réduction des dépenses militaires*, Nations unies, New-York, 1985. Voir aussi, à ce propos, J.-C. Asselain, *Taux de change et parité de pouvoir d'achat : évolutions récentes dans les pays du CAEM*, document n° 108, laboratoire d'économie politique, Ecole normale supérieure, Paris, 1985.

(3) *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements*, préface de Christian Schmidt, Economica, Paris, 1983.

(4) *Le Budget de la défense de la France en 1984*, SIRPA, Paris, 1984. Pour une étude historique sur le coût de la force de frappe, voir J. Percebois, « Economie de l'effort d'armement » in *l'Aventure de la bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaire*, Plon, coll. « Espoir », Paris, 1985.

(5) Projet de loi de finances pour 1984, ministère de la défense, présentation sous forme de budgets de programmes, Imprimerie nationale, Paris, 1983.





## L'EFFICACITÉ

# très politique

*» Un plus grand nombre de bâtiments plus petits, moins chers, mettant en œuvre des Adav comme le Harrier, constituerait une acquisition plus judicieuse, en particulier pour les crises extra-européennes. »*

Cependant, posséder quinze porte-avions ne signifie pas pouvoir en aligner quinze en même temps. A cause des taux d'indisponibilité, il n'est de fait jamais possible d'en mettre en œuvre plus de dix. Ramené à l'échelle française, cela signifie que, pour disposer en permanence d'un porte-avions, il faut en construire deux.

Mais il y a plus : posséder un porte-avions opérationnel ne signifie politiquement pas grand-chose, pour d'évidentes raisons de pré-positionnement. Un pays comme la France, qui entend avoir une stratégie mondiale, se doit d'assurer en permanence une présence navale en Méditerranée, dans l'Atlantique nord, dans les Caraïbes, sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, dans le Pacifique sud et dans le nord-ouest de l'océan Indien.

Dans *la France sans défense* (11), le général André Dubroca explique : *« Le délai de réaction d'un porte-avions se trouvant à Toulon, dans le cas d'une crise éclatant dans le golfe Persique, varie d'une dizaine à une vingtaine de jours. Il est de l'ordre d'une semaine pour la région de Dakar, de trois à quatre jours vers la Méditerranée orientale. »* Il poursuit : *« Nous ne sommes plus au temps de la canonnière. Il ne suffit plus de dépêcher, sans hâte particulière, un quelconque navire de guerre à proximité d'une région critique pour jouer l'intimidation. Les crises graves sont maintenant brutales et d'autant mieux réglées qu'elles sont traitées dès les premiers indices. »* Les Britanniques en savent quelque chose, qui ne jugeaient pas nécessaire ou trop coûteux de pré-positionner, avant 1982, des forces aux Malouines. Jusqu'à présent, seuls les Etats-Unis ont la possibilité d'assurer une présence aéronavale sur toutes les mers du globe. Le déploiement permanent de la VI[e] flotte en Méditerranée en témoigne.

Alors, la France ? Ou bien elle entend maintenir une présence militaire dans son immense domaine maritime et participer à la gestion des crises dans les régions où elle est traditionnellement présente, et, dans ce cas, le choix de concentrer ses moyens dans un porte-avions semble incohérent. Ou bien il s'agit d'autre chose, d'un non-dit politiquement inamovible mais matériellement préparé. L'amiral Sanguinetti : le porte-avions nucléaire *« est un moyen d'intégration dans la flotte US, en particulier la VI[e], en lui apportant un petit groupe de combat »*. Petit, car le *Charles-de-Gaulle* reste un bâtiment modeste, comparé par exemple au *Nimitz*. Trente-six mille tonnes contre 91 400, 27 nœuds contre 30 (12), 2 catapultes contre 4, moins de 40 aéronefs contre près de 90.

Dans *Var-Matin* du 16 février 1987, le capitaine de frégate Bernard Waquet va plus loin dans la critique en déclarant que le porte-avions prévu *« est complètement périmé avant sa mise en chantier »*. Dans le cadre d'une bataille aéronavale, il serait en effet *« incapable d'assurer la maîtrise de l'air »*. S'il devait participer seul à un conflit avec la flotte soviétique ou avec l'aviation libyenne, il lui faudrait une rapidité de catapultage supérieure et surtout des avions de surveillance radar et de guerre électronique. Rien de tel n'est prévu. Mais si l'on s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de dissuasion du faible au fort, jamais la France n'aura à mener une telle bataille. La dissuasion est justement le refus de la guerre.

Les éventuels porte-avions français ne peuvent être que des bases des chasseurs-bombardiers utilisant, pour le règlement des crises, un espace stratégiquement libre. C'est tout, et c'est déjà beaucoup pour une puissance moyenne. Et ce, même dans le cadre d'une éventuelle défense européenne indépendante. La somme totale des dépenses militaires des pays européens membres de l'Alliance atlantique est, ne l'oublions pas, près de trois fois inférieure au seul budget américain de la défense.

Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* va donc être mis en chantier. Sera-t-il mené à terme ? Le propre des lois de programmation est qu'elles ne sont jamais entièrement réalisées. Ainsi, le PH-75, un porte-aéronefs dont deux tranches furent financées en 1974 et 1975, fut finalement abandonné à cause du malaise qui régnait alors dans l'armée de terre, des transferts de crédits ayant dû être effectués pour la réfection des casernes. En dehors de tout débat politique. A propos du *Charles-de-Gaulle*, certains observateurs ont évoqué le *« porte-avions électoral »* dont on reparle depuis dix ans à la veille de chaque échéance politique importante, comme pour faire vibrer la corde nationaliste. Le bon de commande de l'ex-*Richelieu* a été signé par Paul Quilès le 4 février 1986. Il a été reconfirmé à la quasi-unanimité des forces politiques.

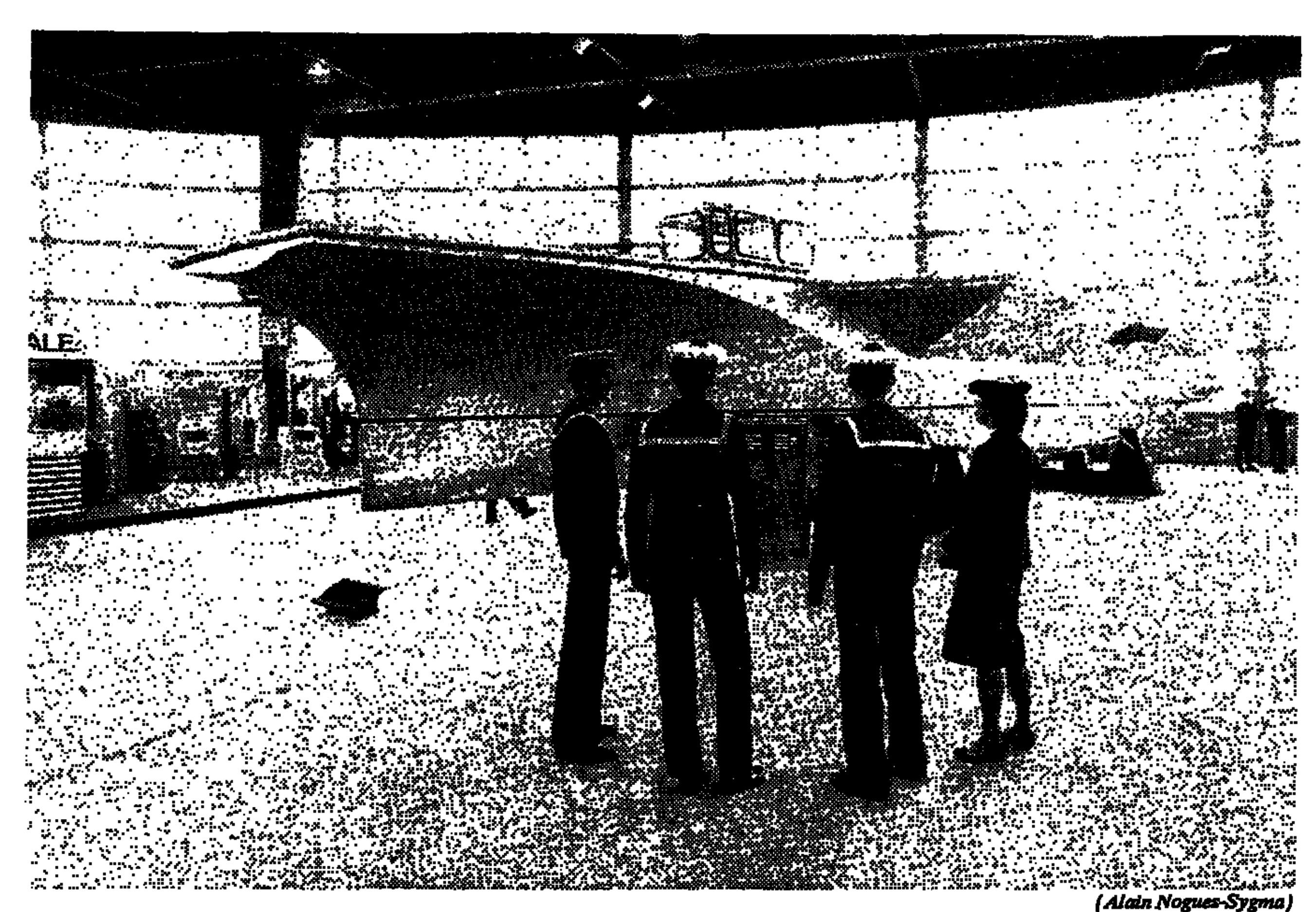
Si le projet est finalement mené à bien, il asséchera complètement le budget de la marine nationale, la conduisant, par exemple, à l'acquisition de 10 frégates en location-vente. Avec des frais financiers représentant à terme de 1,1 à 1,9 fois le prix de revient de ces bâtiments (10 milliards). C'est la Société générale, la première grande banque à être privatisée, qui pourrait bénéficier de la manne.

La seule certitude est que les décisions ne peuvent plus attendre. Le *Foch* et le *Clemenceau* datent du début des années 60. Le *Clemenceau* aurait été victime de pannes en 1983, au large du Liban. Les intercepteurs Crusader, dont la conception remonte aux années 50, ne supporteront bientôt plus les catapultages. Par ailleurs, l'arsenal de Brest, où la coque du *Charles-de-Gaulle* devrait être assemblée, connaît de graves difficultés de personnel.

Voici donc l'heure des choix : militaires, industriels (13), mais aussi politiques. Dans son livre *Sur la guerre*, David Rousset (14), écrit : *« La fonction stratégique* [des porte-avions] *est indéniable. Encore doit-elle être appréciée dans le contexte du rapport mondial des forces. Londres et Paris détiennent une capacité stratégique, mais occupent des positions subalternes sur l'arène planétaire (...). Paris et Londres deviennent ainsi des agents militairement actifs de l'affrontement américano-soviétique (...). Conclusion nette : la doctrine stratégique française dans sa version récente est un ramassis de contradictions et de commentaires confus. »*

Telle est bien la question que pose la loi de programmation militaire, et, en son sein, l'exemple que constitue le choix du *Charles-de-Gaulle*. L'absence de véritable débat politique autour de ces questions n'est pas la moindre source d'inquiétude.

**JEAN-DOMINIQUE MERCHET.**



(*Alain Nogues-Sygma*)

MAQUETTE DU PORTE-AVIONS NUCLÉAIRE « CHARLES-DE-GAULLE »
Le résultat d'un « ramassis de contradictions et de commentaires confus » ?

(11) Plon, 1986.

(12) Le *Charles-de-Gaulle* sera donc l'un des porte-avions les plus lents du monde. Le *Foch* et le *Clemenceau* ont une vitesse maximale de 32 nœuds. Une plus grande vitesse favorise les opérations de catapultage.

(13) Choix industriel également que la décision du programme Rafale et de sa version « marine ». Les marins pencheraient plutôt pour l'achat de F-18 Hornet américains.

(14) Ramsay, Paris, 1987, p. 394.

## RAISONNABLE ?

# à moindre coût

Avec 19 043 militaires et 10 644 civils employés dans les forces nucléaires stratégiques, et 8 481 militaires et 450 civils dans l'armement nucléaire tactique, le nucléaire fait travailler au total 38 618 personnes. Le coût global de ces effectifs et des frais de fonctionnement afférents est de 6,5 milliards de francs. Il faut noter que le coût de fonctionnement d'une personne travaillant dans le nucléaire militaire est supérieur de 30 % à 40 % à celui d'une personne travaillant dans les forces conventionnelles, en raison, sans doute, de la faible utilisation de la conscription et de la haute qualification de la main-d'œuvre.

Le Royaume-Uni, qui a acheté la technologie américaine, consacre à ses forces nucléaires stratégiques des dépenses inférieures à celles engagées par la France. Le poste *Nuclear Strategic* présenté par les *Statements on Defence Estimates* fait état de 382 millions de livres sterling représentant 2,39 % des dépenses militaires britanniques totales pour l'année fiscale 1983-1984. Il faudrait ajouter les frais de la recherche-développement engagés dans l'« opération Chevaline » (6), mais celle-ci s'est arrêtée en 1982. Le Royaume-Uni s'interroge sur l'opportunité de financer l'installation du système Trident, dont le programme, en 1984, coûterait 8,5 milliards de livres, la moitié étant à la charge des Etats-Unis. Même si les dépenses sont étalées sur plusieurs années, il est clair que les sommes engagées devraient atteindre au moins 10 % des dépenses militaires du Royaume-Uni, ce qui accroîtrait de manière très substantielle le coût du nucléaire (7).

Le Royaume-Uni traverse une période particulière de transition en matière d'affectation des sommes allouées à la défense, pendant laquelle les sommes engagées dans le nucléaire militaire sont à leur niveau le plus bas.

Enfin, il est difficile d'évaluer le coût de l'armement nucléaire tactique (on ne connaît pas exactement les armes susceptibles d'être utilisées à cette fin). Cependant, il ne peut représenter qu'une part assez faible (de l'ordre de 20 %) des dépenses affectées au nucléaire.

Au total, pour 1984, les sommes engagées par le Royaume-Uni pour son armement nucléaire étaient très limitées ; elles ne devaient pas excéder 500 millions de livres, mais ce montant pourrait être multiplié par trois ou par quatre dans les années à venir si le projet Trident était accepté.

Selon M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense (*Annual Report to the Congress, Fiscal Year 1984*), les forces stratégiques des Etats-Unis ont coûté 28,13 milliards de dollars en 1984. Il faudrait y ajouter, au prorata des dépenses engagées, les coûts fixes concernant divers programmes : *Intelligence and Communications, Research and Development, Central Supply and Maintenance, Training and Medical, Administration and Associated Activities* et *Support to Other Nations*. En tenant compte de toutes ces données, on obtient une somme approximative de 48,2 milliards de dollars. Une autre étude considère que les dépenses nucléaires représentent 15 % du budget de la défense des Etats-Unis, soit 41,4 milliards de dollars en 1984 (8). Mais elle ne tient pas nécessairement compte de tous les frais fixes, et il semble préférable de retenir la première estimation.

**TENTATIVE D'ÉVALUATION DES DÉPENSES**
*(En milliards de dollars.)*

| PAYS | SOURCES D'INFORMATION: Budget national 1984 | SIPRI 1984 | USACDA 1983 |
|---|---|---|---|
| France | 4,7 | 4,8 | 4,7 |
| Royaume-Uni | 0,7 | 0,5 | 0,8 |
| Etats-Unis | 48,2 | 39 | 38,2 |
| URSS | – | 28 | 51,6 |
| Chine | – | 5,7 | 5,2 |
| Autres | – | 2 | 2 |
| TOTAL | – | 80 | 102,5 |
| TOTAL DES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE | | | 811,9 |

### Les évaluations divergentes

QUANT aux dépenses nucléaires soviétiques, il est quasiment impossible de les évaluer à partir des chiffres publiés par l'URSS. Compte tenu de l'ampleur de son armement conventionnel, mais aussi du coût comparativement moins compétitif de ses armements à forte composante technologique (par rapport aux produits occidentaux similaires), il est peu probable que l'URSS dépense beaucoup plus (si plus il y a) en matière nucléaire que les Etats-Unis, en proportion des dépenses militaires totales. Les dépenses militaires soviétiques dépasseraient 140 milliards de dollars en 1984, si l'on retient les chiffres publiés par le SIPRI, et 258 milliards de dollars en 1983, selon l'USACDA. Même s'il s'agit de deux années différentes, l'écart d'estimation est énorme. Si l'on fixe à 20 % des dépenses militaires soviétiques la part consacrée au nucléaire (ce qui semble excessif), celle-ci serait soit de 28 milliards de dollars, soit de 51,6 milliards de dollars, selon la source d'information retenue.

Enfin, les dépenses chinoises. Malgré une meilleure connaissance de son armée depuis cinq ou six ans (9), il est difficile de connaître le coût exact de la défense nationale de la Chine. D'après le SIPRI, ce pays consacrait plus de 38 milliards de dollars à sa défense en 1984, alors que l'USACDA avait retenu le chiffre de 34,5 milliards pour l'année 1983. Si l'on estime, par analogie, la part du nucléaire dans les dépenses militaires totales à 15 % des dépenses totales (ce qui est certainement excessif, eu égard à l'importance des forces conventionnelles chinoises), le coût de l'armement nucléaire chinois représenterait 5,7 milliards de dollars en 1984, d'après l'estimation du SIPRI, et 5,2 milliards en 1983, d'après l'estimation de l'USACDA.

Les dépenses des autres pays, sans être totalement négligeables, sont à la fois mal connues et peu élevées. Les trois Etats qui consacrent le plus d'efforts au développement d'une force nucléaire (Inde, Afrique du Sud, Israël) dépensaient globalement 16 milliards de dollars pour l'ensemble de leur défense en 1983, dont une faible partie (certainement inférieure à 10 %) était directement affectée au nucléaire. Au total, le reste du monde ne devrait pas consacrer plus de 2 milliards de dollars au développement du nucléaire militaire.

Le tableau ci-contre montre combien les différences dans les estimations sont considérables. Si l'on retient celles de l'USACDA, les dépenses nucléaires représenteraient 12,6 % des dépenses militaires mondiales (811,9 milliards de dollars en 1983). L'Union soviétique dépenserait plus de la moitié de ce total, ce qui est certainement une estimation excessive, surtout si on la compare à celle du SIPRI (35 % des dépenses nucléaires militaires mondiales). Les évaluations publiées par le SIPRI sont assez divergentes, puisque le coût du nucléaire ne représenterait que 8,8 % des dépenses militaires mondiales.

Depuis 1983-1984, les grandes puissances ont conservé la même proportion de leurs dépenses nucléaires par rapport à leurs budgets militaires. Comme les dépenses militaires des grandes puissances ont augmenté à un rythme comparable à celui des dépenses militaires mondiales, les estimations de 1983 constituent un bon indicateur de l'importance du nucléaire militaire par rapport à l'effort mondial de défense en 1987 (10).

Quoi qu'il en soit, on est loin du chiffre de 20 % évoqué au début de cet article. Il est bien entendu toujours possible d'argumenter sur la recherche-développement du nucléaire civil, qui servirait aussi au nucléaire militaire. Il n'en reste pas moins que le rapport coût-efficacité de ce dernier est exceptionnel par rapport à son importance stratégique si l'on veut bien ne pas insister sur le danger qu'il représente pour l'avenir des hommes.

**JACQUES FONTANEL et RON SMITH**

(6) Le programme Chevaline a été mis en œuvre dans le plus grand secret de 1974 à 1979 dans le dessein d'améliorer et de moderniser le système de missiles Polaris achetés par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis en vertu des accords de Nassau en 1962.

(7) Humm et Matière : « Une analyse comparative des dépenses militaires de la France et du Royaume-uni », *in l'Effort économique de défense*, Fontanel et Smith (éd.), ARES, défense et sécurité, Grenoble-Lyon, 1985.

(8) Boyer, *les Forces classiques américaines. Structures et stratégies*, Les Sept Epées, Paris, 1985.

(9) Tan Eng, *la Modernisation de la défense chinoise et ses difficultés*, Les Sept Epées, Paris, 1984.

(10) Une étude spécifique pour les années 1986 et 1987 est difficile à réaliser, car les chiffres nationaux ne sont pas toujours disponibles (essentiellement pour les pays de l'Est), et les statistiques de l'USACDA sont publiées avec beaucoup de retard. Or, compte tenu des écarts qui existent entres les statistiques du SIPRI et celles de l'USACDA, notamment en ce qui concerne les dépenses militaires des grandes puissances, il est souhaitable de retenir ces deux estimations, afin de mesurer l'écart-type de l'estimation des dépenses nucléaires militaires.

## DES POLITIQUES MALADES DE LEUR CU

# Un nouveau maître à pense


(Roger Viollet)

***De la multiplication des indécidables et de la montée de la complexité naît la quête de certitudes rassurantes. Le recroquevillement dans un micro-univers ne saurait apporter qu'un éphémère soulagement car la société est là, qui nous somme de la comprendre et de lui assigner une fin.***

Par
**BERNARD CASSEN**

DÉPOURVUE de finalité dans une « société sans projet », atomisée dans un « savoir en miettes » (1), la culture a finalement trouvé un repreneur : l'entreprise. L'entreprise dont on savait que l'expérience du pouvoir avait conduit les gouvernements socialistes à modifier en profondeur la conception qu'ils en avaient.

Pour le « peuple de gauche », qui puisait davantage ses références fondamentales dans la Commune, Jaurès et le Front populaire que dans les manuels de gestion et le cours d'économie politique de M. Raymond Barre à Sciences-Po, ce n'avait effectivement pas été un mince basculement culturel que de se voir proposer par « ses » représentants la légitimation du profit, la nécessité d'une approche « flexible » à l'égard de l'emploi, une nouvelle explication de la crise qui n'était désormais plus française mais mondiale, l'octroi d'aides publiques aux entreprises sans contreparties en matière d'investissements et de création d'emplois, etc.

Cette réhabilitation et ce retour en force, dont témoigne la montée médiatique d'hommes comme M. Bernard Tapie, mi-patron, mi-vedette du « show-biz », de même qu'aux Etats-Unis celle de M. Lee Iacocca, PDG de Chrysler, et en Italie celles de M. Carlo de Benedetti, patron d'Olivetti, et de M. Silvio Berlusconi, tous présumés porteurs de nouvelles valeurs de « civilisation », sont allés de pair avec la fin des illusions sur l'aptitude des gouvernements à « changer la vie ». La route des projets de société réellement mobilisateurs étant coupée par les présidentiables potentiels dont tout donne à penser que, pour l'échéance de 1988, ils n'auront rien de neuf – même fait avec du vieux – à proposer, on comprend qu'une opinion déboussolée, une fois passablement épuisés les seuls charmes de la « sphère privée », se retourne vers ce qu'on lui présente comme la nouvelle façon de se réaliser collectivement : le lieu de travail.

L'idéologie de l'entreprise est ainsi en train de monter en puissance, orchestrée par les professionnels de la communication qui y voient, à juste titre, un créneau commercial prometteur. C'est ainsi que M. Mike Burke, présentant dans un ouvrage qui vient de paraître l'aboutissement de dix années de travail des chercheurs du Centre de communication avancée (CCA) du groupe Eurocom, note « *la baisse du sentiment d'adhésion à une foi commune et la perte de confiance dans les institutions. Or toute société a besoin de projet collectif, de points de repère éthiques. Ce rôle stabilisateur de valeurs partagées, dans un monde où les institutions traditionnelles sont usées, semble être en partie dévolu à l'entreprise* (2). » Il rejoint en cela les théoriciens américains du « management participatif », notamment M. William Ouchi, pour qui l'entreprise est « *l'institution sociale centrale* », et M. John Naisbitt, qui en fait « *un modèle pour le reste de la société* (3) ». Tout simplement.

### Un système d'intégration

ET voilà que commencent à proliférer « chartes d'entreprise », « projets d'entreprise », et – le mot est enfin lâché – manifestes sur la « culture d'entreprise », sous forme de plaquettes luxueuses, de livres ou de films, dont aucun PDG soucieux de son image ne saurait plus désormais se passer. La culture d'entreprise ? Pour M. Mike Burke, ce n'est rien d'autre qu'« *une application spécifique de la culture dans le monde du travail. Elle joue le même rôle. C'est un système d'intégration, de différenciation et de référence qui organise et donne une signification à l'activité de ses membres* (4) ». On le voit, l'ambition n'est pas mince et elle se manifeste opportunément.

Car si elle constitue l'un des exutoires à des aspirations que les hommes politiques se révèlent aujourd'hui incapables de tirer vers le haut, cette démarche est aussi le symptôme d'une profonde inquiétude sur la situation concurrentielle de l'entreprise-France, prise globalement, et peut-être encore davantage d'un considérable décalage entre ce que les salariés attendent de leur vie professionnelle et ce que leurs employeurs leur ont jusqu'à présent ménagé.

On le constate quand, au terme de son enquête, M. Mike Burke propose une typologie des « cultures d'entreprise » en France : le spectre est très large, se déployant, de proche en proche, des formes les plus archaïques, bureaucratiques, hiérachiques, autocratiques et cloisonnées à celles qui sont le plus ouvertes à l'innovation, à l'adaptation et à l'implication de leur personnel. Pour simplifier, d'un côté les entreprises « narcissiques » et « défensives », bastions du conservatisme social et lanternes rouges de la compétitivité, que l'auteur, sans doute pour réveiller le vieux fonds rural qui sommeille en tout Français, classe dans les catégories de « serre », de « cueillette », de « jardin potager » ou de « jardin à la française ». De l'autre, celles qui « gagnent », les « adaptives » et les « visionnaires », nettement plus exotiques, elles, puisque M. Burke les assimile à une « grande plantation » ou à une « liane », ou à une « plante aquicole » ou à une « orchidée nomade ».

Dans son récent et magistral ouvrage *les Saturniens*, au sous-titre explicite : *Quand les patrons réinventent la société*, Philippe Messine dit les mêmes choses, mais en utilisant une terminologie de l'ère industrielle lorsqu'il oppose – tant aux Etats-Unis qu'en France – le modèle « taylorien » aux modèles « californien » et « saturnien » (5). Mais l'important est ceci : alors que le premier groupe d'entreprises recensées par le CCA emploie 59 % de la population résidant en France, seule une petite fraction de celle-ci – 12 %, – qu'elle soit salariée en leur sein ou non, a envie d'y travailler.

Pour le second groupe, les chiffres correspondants sont 41 % et 88 %. Si l'on compte bien, cela fait 47 % de mécontents ou de déçus de la « culture » de leur entreprise. *Les employés n'ont décidément pas les patrons qu'ils méritent...* Il devrait y avoir là matière à un rigoureux examen de conscience pour les organisations patronales, dont les membres se révèlent incapables de motiver au travail la moitié, ou presque, des salariés de l'Hexagone. Ne sont-ils pas là, pour une large part, les fameux gisements prouvés mais non exploités de productivité, les réserves qu'il faudrait faire donner pour que la machine fonctionne à plein régime ?

Le sociologue Henri Weber a recensé certaines racines culturelles et historiques de ce comportement non entrepreneurial du patronat français, tout en considérant que ces explications n'épuisent pas pour autant la question. D'abord l'influence de l'Eglise catholique, « *dont la doctrine économique sanctifie la fortune née du travail de la terre ou de ses produits mais tient en suspicion celle fondée sur l'échange, peu ou prou assimilée à un « enrichissement sans cause », voire à une spoliation pure et simple de ses frères en Jésus-Christ... Les religions laïques – notamment le socialisme dans ses premières versions – reprennent et accroissent encore l'inspiration antilibérale et anticapitaliste, sinon anti-industrielle de l'Eglise* (6) ». Cette thèse est le pendant exact de celle développée par Max Weber dans *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, où sont mises en évidence les imbrications entre les valeurs de la morale puritaine ou calviniste et la rationalité économique, caractéristique du capitalisme. Pour les Eglises réformées, la réussite financière est le signe tangible de l'approbation, de la bénédiction, voire de la prédestination divines.

### Mentalités pré-industrielles

DEUXIÈME frein à l'esprit d'entreprise : l'influence durable des élites pré-industrielles, c'est-à-dire la noblesse, haute, moyenne ou petite, à laquelle la « loi de dérogeance » de 1560 interdit les occupations « *viles et méprisables* », et en particulier le commerce. Or, le bourgeois enrichi ne pense qu'à imiter l'aristocratie et à être admis en son sein. Ce comportement, « *s'il ne détruit pas toujours l'esprit d'entreprise, contribue à en déterminer les types historiques : le grand patronat dynastique fait sien l'idéal aristocratique du seigneur en son fief : le moyen patronat, celui de la petite noblesse en ses provinces. L'un et l'autre habités par l'esprit patrimonial, au niveau économique, hiérarchique et autoritaire au niveau social* (7) ».

En Grande-Bretagne, contrairement à la France, la noblesse ne « dérogeait » pas en mettant elle-même en valeur ses immenses domaines, en jouant les premiers rôles dans l'avènement de la révolution industrielle à la fin du dix-huitième siècle, et en pratiquant sur une grande échelle le commerce international. Mais, dans les mines et les manufactures, la classe bourgeoise qui allait prendre le relais allait vite être affectée par le même syndrome aristocratique que son homologue d'outre-Manche. Eric Hobsbawm, Perry Anderson, Martin J. Wiener, entre autres, ont bien décrit ce processus de « *gentrification* » (8) de la bourgeoisie industrielle triomphante. Au moment où, au milieu du dix-neuvième siècle, l'« atelier du monde » n'avait pas encore de rival sérieux, ses opérateurs se laissaient, en effet, gagner par l'idéologie de l'aristocratie foncière, qui avait certes investi dans la révolution industrielle mais qui ne s'y était pas culturellement investie. Jusqu'à l'orée de l'actuelle décennie, l'Angleterre verte de la *gentry*, le statut de


(Musée du Louvre-Giraudon)

« A LA BOURSE », par Degas
« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille » (Charles de Gaulle). Et celle de la culture ?

(1) Voir les deux premiers articles de la série « Des politiques malades de leur culture » : Claude Julien, « Pensée sans objet, société sans projet ? », *le Monde diplomatique*, juin 1987 et Ignacio Ramonet, « Le désarroi des citoyens devant un savoir en miettes », *le Monde diplomatique*, juillet 1987.

(2) Mike Burke, *A chacun son style d'entreprise*, InterEditions, Paris, 1987, p. 10.

(3) William Ouchi, *Théorie Z*, InterEditions, Paris, 1982 ; John Naisbitt et Patricia Aburdene, *Re-inventing the Corporation*, Warner Books, New-York, 1985.

(4) Mike Burke, *op. cit.*, pp. 16-17.

(5) Philippe Messine, *les Saturniens*, La Découverte, Paris, 1987. Voir l'analyse de cet ouvrage par Jean-Michel Quatrepoint dans *le Monde diplomatique*, mai 1987.

(6) Henri Weber, *le Parti des patrons*, Le Seuil, Paris, 1986, pp. 266-267 (voir le compte-rendu de cet ouvrage par Yves Florenne dans *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

(7) Henri Weber, *op. cit.*, pp. 268-269.

(8) Eric J. Hobsbawm, *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome 2 *De la révolution industrielle à nos jours*, Le Seuil, Paris, 1977. Perry Anderson, « Origins of the Present Crisis », *New Left Review*, nº 23, janvier-février 1964 et « The Figures of Descent », *New Left Review* nº 161, janvier-février 1987. Martin J. Wiener, *English Culture and the Decline of the Industrial Spirit 1850-1980*, Penguin Books, Harmondsworth, 1985.

# Lectures d'un divorce

NOTRE crise est bien une crise de civilisation, une crise culturelle. Son trait le plus marquant est le divorce entre développement scientifique et technique d'une part, et progrès social de l'autre. Pourquoi la croissance de notre patrimoine de savoirs, qui aurait dû contribuer à l'harmonie et au bien-être de nos sociétés, a-t-elle créé de nouveaux problèmes, de nouvelles inégalités, de nouvelles carences, de nouvelles impasses ? Pourquoi cette distorsion dont les effets pervers risquent de l'emporter sur ses conséquences positives ?

La réponse à cette question renvoie à la nature des rapports entre science et culture, entre technique et société. Ses lectures multiples ne datent pas d'aujourd'hui : cela fait trois siècles que le rôle du développement scientifique et technique dans les processus sociaux fait l'objet d'un débat animé. Deux thèses principales sont en présence : l'une établit une relation monocausale entre les deux phénomènes, l'autre les relie à un spectre multicausal aux contours diffus et aux articulations aléatoires.

### *Sur le chemin du progrès continu...*

SELON la première thèse, les découvertes scientifiques et leur traduction technique créent les usages sociaux, d'où les formulations lapidaires caractéristiques du premier tiers de notre siècle : l'automobile engendre l'extension de la ville, le chemin de fer la désertification des campagnes, etc.

Jean-Jacques Servan-Schreiber, Alvin Toffler et Yoneji Masuda sont trois représentants de premier plan de cette version positiviste. Pour eux, la science et la technique sont porteuses d'un tel potentiel de bienfaits et de transformations qu'il suffit de les introduire de manière adéquate dans une société pour que celle-ci prenne le chemin du progrès continu. Après l'implosion du message « alternatif » de mai 1968, et sous une forme plus nuancée, cette position s'est transformée en idéologie dominante de la majorité des formations politiques et de la totalité des Etats.

Arme contre l'ignorance et la misère, véhicule de la libération et du progrès, la science ne saurait accepter que la somme des savoirs qu'elle a élaborés puisse avoir des limites spatiales ou temporelles. La vocation de ses processus et de ses produits étant universelle, attenter à cette universalité, à ce modèle et à ses présupposés, c'est vouloir revenir à l'âge des ténèbres, à la forêt primitive. Ce modèle unique et universel de la pratique scientifique est le propre d'un modèle lui aussi unique et universaliste, celui des sociétés occidentales. Les catégories de développement, de modernisation, avec leur caractère monolinéaire, leur atlanticocentrisme et leur économisme mécaniste, lancées par les sciences sociales américaines dans les années 50 et 60 – Walter Rostow, Daniel Lerner, Bert Hoselitz, Gabriel Almond, Sidney Verba, Francis Coleman, Simon Kuznets, etc. – sont autant de manifestations de cette prétention de redonner au monde occidental le « leadership » culturel dont la décolonisation l'avait provisoirement privé. Reprises à leur compte par les grandes organisations internationales et avalisées par leur mise en œuvre sur le terrain au moyen d'un arsenal d'indicateurs, de variables et de paramètres, elles ont désormais définitivement force de loi. Mais, pour parler valablement de pays développés ou sous-développés, il est indispensable que le concept de « développement » ait une portée universelle, légitimée par la science économique et sociale.

Au cours des années 80, la crise semblant s'installer de manière permanente, les pays occidentaux, faute de trouver des solutions de rechange, jettent leur dévolu sur le concept de « modernisation » – destiné originellement au tiers-monde – sans redéfinir ou actualiser son contenu, et ils en font le noyau dur de leurs programmes politiques dans une opération à visée avant tout symbolique, c'est-à-dire culturelle. Pourtant, la persistance et la banalisation du chômage, le gaspillage des ressources, la radicalisation des inégalités, la réapparition de la misère, l'augmentation de l'insécurité dans les villes, la généralisation de la violence politique, la rupture des tissus de solidarité, la marginalisation d'une fraction croissante de la population, l'irrésistible montée de la pollution et la destruction de l'environnement remettent en question ce modèle de société, sa prétention à l'universalité et la validité de la science qui a rendu tout cela possible. Ce questionnement n'est ni intellectuel ni précis mais, au contraire, populaire et confus. Il ne naît pas de la lassitude de l'abondance, comme à la fin des années 60, mais de la peur renaissante de la pénurie.

Il faut donc trouver des coupables : la masse, celle de la culture de masse, de la consommation de masse, de la communication de masse, est toute désignée. Ces masses, dévorées par leurs identités collectives, désindividualisées, plongées dans un hédonisme primaire et de pacotille, pervertissent, dégradent et avilissent la culture et ses valeurs. Le remède réside dans le retour à l'*aristos* grec : la parole aux meilleurs, le modèle aux élites. La haute culture, la culture cultivée, d'accès difficile et restreint, doit être préservée de la profanation du quotidien, de la pollution du populaire, de la barbarie du médiatique.

Ses oracles sont ces intellectuels solidement installés dans leurs maisons d'édition, leurs chaires universitaires, leurs chaînes de télévision, qui, au lieu de produire des recherches, des analyses, des réflexions méticuleuses et de longue haleine, mettent sur le marché des essais de cent cinquante pages répondant aux sollicitations de l'heure, avec juste ce qu'il faut de provocation mais sans rien remettre en cause, assurés des commentaires flatteurs de leurs camarades de clique.

Le bouc émissaire, c'est l'autre, ce sont les autres peuples avec la bigarrure de leurs cultures et la multiplicité de leurs particularités. Vouloir appartenir à tout prix à un groupe, à un collectif, c'est déjà de la faiblesse ; revendiquer des appartenances multiples – être en même temps européen, méditerranéen, espagnol, valencien, – cela devient de la barbarie. Nos penseurs improvisés nous sauvent de ce relativisme culturel par l'exaltation du caractère absolu de l'individu, de la généralité de la science et de la force universelle de la raison.

La mythification négative trouve dans l'écologie radicale son incarnation la plus forte. Le complexe scientifico-technique n'est pas

## DE LEUR CULTURE (III)

# à penser : l'entreprise

gentleman-farmer, la chasse à courre, etc., que l'on retrouve merveilleusement caricaturés dans l'œuvre de P.G. Wodehouse, sans doute l'auteur britannique le plus prolifique et le plus populaire du siècle (9), sont restés l'idéal social des industriels, des hauts fonctionnaires et des hommes politiques. A cet égard, l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, issue de la petite bourgeoisie et fort peu sensible au prestige des titres de noblesse, a constitué une rupture culturelle brutale dans un Parti conservateur dont quatre des premiers ministres de l'après-guerre : Winston Churchill, Anthony Eden, Harold Macmillan et lord Home, étaient membres ou proches de l'aristocratie, le cinquième, M. Heath, étant, lui, sous cet angle, thatchérien avant la lettre.

Tant du côté français que du côté britannique, cette longue prédominance des valeurs de la terre au détriment de celles de la fabrique a laissé des traces profondes dans les mentalités. L'hégémonie du capital financier, symbolisée par le poids de la City de Londres, culturellement et socialement beaucoup plus proche du monde des châteaux que de celui des usines, explique largement le processus de désindustrialisation britannique (10), tout comme les antagonismes sociaux existant dans beaucoup d'entreprises françaises sont le legs d'une *« intériorisation par le patronat des modèles de comportement des élites pré-industrielles, notamment de leur mode d'exercice de l'autorité*, [qui] *soumet la classe ouvrière à un double rapport de subordination : le rapport de domination proprement capitaliste (chef d'entreprise/salariés) et le rapport traditionnel (maître/serviteurs ou seigneurs/vilains)* (11) ».

### Le cercle vicieux de la protection

MAIS il est une troisième pesanteur contre l'esprit d'initiative économique : le rôle historique de l'Etat dans l'économie française. D'une part, à cause de la carence des entrepreneurs privés s'ils ne sont pas aiguillonnés et subventionnés par les fonds publics – et à cet égard Colbert, lorsqu'il créait les manufactures d'Etat et les fonderies, forges, chantiers navals, arsenaux royaux, ne faisait que prendre acte de l'incapacité de la bourgeoisie française de son époque à faire jeu égal avec ses homologues hollandaise et anglaise. D'autre part, à cause de la volonté de puissance de la royauté voulant mettre définitivement hors jeu les grands féodaux qui l'avaient contestée. Les deux facteurs n'ont fait que se renforcer mutuellement. C'est ainsi qu'a pris corps *« le cercle vicieux de la protection, palliatif de la faiblesse et la reproduisant. En garantissant les entrepreneurs français contre le risque, l'Etat favorise le développement d'un type d'entrepreneur qui n'accepte d'entreprendre que garanti contre les risques : un patronat assisté et subventionné* (12) ». Et c'est ce même patronat, abonné aux aides publiques, et ses représentants politiques – issus pour beaucoup de la haute administration dans laquelle, en cas de revers électoral, ils peuvent à tout instant revenir – qui veulent donner mauvaise conscience aux « nantis » que seraient les centaines de milliers de petits fonctionnaires, et, au-delà d'eux, à tous ceux qui ont la « chance » d'avoir un emploi.

La « stratégie de l'arsenal », comme l'appelle Jean-Jacques Salomon dans son rapport sur la politique française de la technologie (13) – celle des marchés captifs ou des commandes d'Etat, – est indiscutablement à l'origine de la majorité des grands succès technologiques et industriels (mais pas nécessairement commerciaux) de la France de l'après-guerre : locomotives BB, Caravelle, Concorde, Airbus, centrales et usines de retraitement nucléaires, armements (avions de combat, chars, missiles, etc.), Ariane, TGV, Minitel, réseau TRANSPAC, etc. Mais *a contrario* sa prédominance a pour pendant la faiblesse des industriels de l'Hexagone sur les marchés grand public, où sévit une concurrence acharnée. S'il n'y a pas de machines à écrire, de motos, de calculettes, de baladeurs (Walkman), de magnétoscopes français, c'est qu'*« aller au-devant des clients et leur proposer un produit nouveau est une aventure très différente de celle qui consiste à innover en imposant à des administrations ou à des armées un système technique pour lequel la logique commerciale importe peu »*, avec pour résultat que *« la bataille décisive pour la nouvelle compétitivité se livre désormais sur un terrain auquel la technostructure française est d'autant moins préparée que ses habitudes de centralisation, de dirigisme et de commandes de l'Etat ne lui ont qu'exceptionnellement donné l'expérience : celui des marchés grand public* (14) ».

(Selçuk)

La critique de cette technostructure, de l'hégémonie des membres des grands corps de l'Etat dans l'administration, la banque et l'industrie françaises ne date pas d'aujourd'hui (15). Tout le système de formation des futures élites dirigeantes de la nation semble affecté d'un parti pris anti-industriel et antimanageurial. Au sommet de la pyramide des grandes écoles d'ingénieurs, Polytechnique (l'X), qui, sur des promotions de trois cent cinquante élèves, en verra à peine cinquante aller travailler dans des entreprises privées, très peu d'entre eux ayant jamais effectué de recherche. Les mieux classés à la sortie (la « botte ») se retrouveront ensuite dans les écoles d'application (Mines ou Ponts et Chaussées), accédant ainsi aux corps correspondants qui garantissent à leurs membres une carrière ascendante à vie dans l'administration ou le privé. Les futurs responsables de l'économie française, comme le souligne M. André Giraud, « X » et « mineur » lui-même, sont ainsi sélectionnés sur la base des notes en mathématiques et en physique obtenues lorsqu'ils avaient vingt-deux ans. Enorme absurdité qui conduit le ministre de la défense, autorité de tutelle de Polytechnique, à envisager de supprimer la fameuse « botte » (16).

D'autant que dans l'une des entreprises où leur concentration est la plus forte, la SNCF, les « X », qui occupent presque tous les postes importants, ont en quelque sorte fait leurs preuves récemment lors de la grande grève de janvier 1987. Rarement direction d'entreprise aura été aussi coupée de ses salariés avant, pendant et après le conflit. M. Georges Ribeill, chercheur à l'École des ponts et chaussées, qui a étudié le curriculum vitae de 1 244 cadres supérieurs de la SNCF en 1985, a repéré *« une structure concentrique autour du noyau des directeurs, polytechniciens pour l'essentiel, eux-mêmes hiérarchisés selon les corps d'origine. D'abord les Mines, puis les Ponts et Chaussées, et enfin les autres. L'ancienneté étant un élément majeur de promotion, c'est dans une population tôt façonnée par l'esprit maison, sur le critère d'aptitudes alignées sur la culture dirigeante d'entreprise, que recrutent les directions. L'importance de l'hérédité professionnelle génère une culture monolithique portée au conformisme* (17) ». Un conformisme qui se traduit, selon M. Ribeill, par un style de commandement autocratique et une totale absence d'écoute de la base. Mais comment ces hauts cadres, tous de niveau équivalent, mais qui ont intériorisé la stricte hiérarchie des corps auxquels ils appartiennent, pourraient-ils voir le reste du monde différemment du microcosme de leur univers propre ? On comprend qu'ils aient interprété comme une « révolution culturelle » et sans doute un outrage la toute récente nomination d'un membre de l'Inspection des finances – autre grand corps – à la direction générale de la SNCF, jusque-là chasse gardée des « X ». Même si M. Chirac leur a ensuite accordé une petite compensation en évinçant l'ancien syndicaliste Michel Rolant de la présidence de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) et en le remplaçant par l'un des leurs.


(Roger Viollet)

L'obéissance, pratiquement au garde à vous, qu'ils exigent de leurs subordonnés, ils sont prêts à en faire preuve à l'égard de leurs supérieurs sans se poser davantage de questions. Evelyne Desbois a ainsi montré comment, pendant l'Occupation, beaucoup d'ingénieurs du bassin houiller Nord-Pas-de-Calais, issus de l'École des mines, n'avaient en rien modifié leur comportement traditionnellement productiviste, autoritaire et parfois délateur à l'égard des mineurs – en fait appelés par eux « ouvriers », le terme de « mineur » étant réservé aux ingénieurs diplômés de l'École, – alors même que la production de charbon était largement destinée à appuyer l'effort de guerre nazi. Ces ingénieurs n'étaient pas des « collaborateurs » conscients de l'occupant. Prisonniers de leur logique exclusivement technique, comme le rapporte un témoin, *« ils poussaient au charbon sans s'interroger sur ce que cela signifiait. Ces gens-là avaient suivi les instructions données par les directions* (18) ».

### Un corporatisme monopoliste d'Etat

BEAUCOUP ayant déjà été écrit sur l'École nationale d'administration (ENA), en particulier par les anciens énarques eux-mêmes, il est sans doute superflu de refaire le portrait de ce « corporatisme monopoliste d'État », selon l'heureuse formule de Jean-Michel Gaillard (19), qui débouche aussi sur ses grands corps (Cour des comptes, Conseil d'État, Inspection des finances). Notons simplement que l'appel d'air qu'avait constitué la décision, prise en 1982, de laisser accéder à l'ENA, donc plus tard à la haute fonction publique, par le système dit de la « troisième voie », quelques candidats ayant déjà fait leurs preuves dans les syndicats ou les associations, a été supprimé par la droite revenue au pouvoir en 1986. A l'École de la rue de l'Université, on va ainsi pouvoir se retrouver entre soi, les quelques élèves non issus eux-mêmes de la bourgeoisie en adoptant généralement par mimétisme les valeurs et les comportements.

Si le sommet du prestige social revient à ces établissements *« formant d'abord des fonctionnaires, au sens des mandarins de l'Empire du milieu, c'est-à-dire une corporation de « lettrés » dotés à vie des prérogatives de l'élite appelée à gouverner des hommes* (20) », on pourrait imaginer que les grandes écoles commerciales prépareraient les manageurs de haut vol dont les entreprises françaises ont un si urgent besoin. Erreur !

*(Lire la suite page 16.)*

(9) Pelham Grenville Wodehouse (1881-1975) est l'auteur de plus d'une centaine de romans ou recueils de nouvelles. L'univers du château de Blandings, habité par lord Emsworth, et les tribulations du valet Jeeves sont aussi connus des Britanniques que *Alice aux pays des merveilles*.

(10) Voir Bernard Cassen, « Chômeurs et rentiers au pays du libéralisme réel », *le Monde diplomatique*, juin 1987.

(11) Henri Weber, *op. cit.*, pp. 274 et 275.

(12) Henri Weber, *op. cit.*, p. 273.

(13) Jean-Jacques Salomon, *le Gaulois, le Cow-Boy et le Samouraï*, CPE/Economica, Paris, 1986.

(14) Jean-Jacques Salomon, *op. cit.*, p. 21 et 41.

(15) Voir notamment le pamphlet de Jacques Mandrin (pseudonyme collectif de trois anciens élèves, MM. Jean-Pierre Chevènement, Alain Gomez et Didier Motchane), *l'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise*, la Table ronde, Paris, 1967.

(16) Voir *le Monde*, 17 juin 1987.

(17) Voir *le Monde*, 26 février 1987.

(18) Evelyne Desbois, « Des ingénieurs perdus. Le procès de l'exercice du métier d'ingénieur dans les mines sous l'Occupation », *Culture technique* (revue du Centre de recherche sur la culture technique, 69 *bis*, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly), n° 12, mars 1984.

(19) Jean-Michel Gaillard, *Tu seras président mon fils*, Ramsay, Paris, 1987. Pour une description minutieuse du système des corps, voir Marie-Christine Kessler, *les Grands Corps de l'Etat*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986. Le roman de Camille Dubac, *Meurtres à l'ENA* (Calmann-Lévy, Paris, 1987) évoque avec férocité l'atmosphère de compétition sans merci qui règne dans les promotions de futurs énarques.

(20) Jean-Jacques Salomon, *op. cit.*, p. 175.

---

# divorce

**Par JOSÉ VIDAL BENEYTO ***

neutre mais belligérant, sa vocation de domination de la nature n'a pas de limites, sa possibilité de créer des ordres locaux se paie du prix du désordre global, son humanisation est impossible parce que son mode de fonctionnement est autonome et parce que ses finalités appartiennent à son univers propre. D'où la nécessité d'un refus total, définitif.

Toujours dans le cadre de l'option monocausale, on invoque souvent la fonction de la demande sociale, des nécessités et des attentes de la société. Mais l'analyse de ce qui s'est passé dans le dernier quart de siècle ne valide pas cette hypothèse : la logique productiviste qui conduit à fabriquer des automobiles capables de rouler à 200 kilomètres/heure dans des pays où la vitesse est limitée à 130 kilomètres/heure ou d'accumuler des millions de bits dans des espaces toujours plus minuscules ne relève pas d'une demande sociale, pas plus que les choix entre une technologie ou une autre. En fait, les déterminants essentiels de la relation technologie-société ont leur support le plus assuré dans l'expansion de l'offre productive et dans l'implantation de la demande solvable. Ce qui ne signifie pas pour autant que les formes et les contenus hégémoniques du développement scientifico-technique soient totalement prévisibles. La créativité sociale, au travers de la logique des usages (utilisation ludique de l'informatique par exemple), introduit un élément d'incertitude, mais un élément mineur et marginal.

Existe-t-il un espoir plus grand de réduire le fossé entre science et société, de réconcilier la science et la culture ? Peut-être, dans la perspective de la seconde option que nous présentons et qui prend la multicausalité comme axe d'explication. De ce point de vue, les relations ne sont ni linéaires ni en sens unique. Elles postulent des interactions multiples, résultant d'une pluralité d'événements dont la présence peut s'expliquer par des antécédents connus, ou bien avoir un caractère contextuel ou être purement aléatoire. Sa problématique s'inscrit dans le paradigme cognitif que nous appelons aujourd'hui la complexité. L'émergence de la contradiction et du paradoxe au cœur de la théorie, qui installent et légitiment la complexité comme principe, correspondent à l'explosion des antagonismes au cœur du réel : l'un et le multiple, le normal et le déviant, l'autonomie et la dépendance, etc.

Cette matrice multicausale permet de mieux comprendre et de mieux assumer les transformations radicales que le développement scientifico-technique a introduites dans le cours de nos sociétés et dans les destins des individus. Il est clair que les mutations induites par l'informatique et les télécommunications affectent les processus de la production industrielle, aussi bien que ceux de la consommation, au point que la différence entre les progrès d'hier et ceux d'aujourd'hui n'est plus une affaire de degré mais de nature. Et pourtant, nous continuons à voir la réalité avec les lunettes du passé. C'est ainsi que les échanges de produits d'information, comme l'a souligné Jacques Robin (1), ne se traduisent plus – contrairement à ce qui se produit avec les biens à support matériel – par le fait que l'un perd ce qu'il cède à l'autre mais par le fait que chacun conserve ce qu'il avait, augmenté de ce que l'autre lui apporte.

Cette transformation des lois classiques de l'échange se manifeste, entre autres choses, par la reproductibilité presque indéfinie et quasi gratuite de certains biens et services ou par l'inévitable diminution du rapport énergie-produit intérieur brut. Mais nous restons obsédés par l'accumulation de l'énergie et par la problématique du partage.

On peut aujourd'hui affirmer que, grâce à l'automatisation informatisée, la production d'un pays ou d'une entreprise ne dépend ni directement ni indirectement de la quantité de travail qui s'y effectue mais, comme nous le rappelle René Passet (2), de la pertinence du système utilisé et de l'efficacité de sa mise en œuvre.

Malgré cela, nous continuons à faire de la productivité, au sens de volume de production par unité de travail, et de la persistance de la prise en compte de la plus-value du travail manuel les pierres angulaires des édifices économiques aussi bien du capitalisme que du socialisme.

De la même manière, force est de reconnaître que le caractère de chaque culture n'a plus une valeur absolue, en particulier parce que la planétarisation du monde opérée par l'Occident l'a mise en contact avec d'autres et lui a ainsi donné sa pluralité et sa dimension relative. Vouloir retrouver la virginité culturelle d'antan est une entreprise impossible et surtout inutile. C'est pourquoi il ne s'agit pas de tenter de conserver religieusement les diverses cultures, mais de respecter leur originalité, leurs carences, leurs servitudes, leur dynamisme, leur processus de changement comme autant d'éléments potentiellement féconds. Il ne s'agit pas de s'extasier devant les différences, mais de les laisser intervenir positivement dans la construction du monde actuel.

### La fin des vulgates

LA prétention des nouveaux apôtres de l'universalisme du siècle dernier témoigne de leur incapacité à appréhender la réalité d'aujourd'hui et, surtout, met en évidence l'utilisation instrumentale qu'ils font de la science et de la technique comme critères sans appel pour décider par avance du cours possible et impossible de l'avenir social. Or, précisément, l'unique bagage avec lequel nous allons sortir du vingtième siècle – alors que sont déjà bien morts et enterrés les déterminismes mécanistes du dix-huitième et dix-neuvième siècles, – c'est la fin des vulgates. Et nous voudrions bien en sortir avec nos perplexités et aussi nos espérances.

* Professeur de sociologie de la connaissance à l'université de Madrid, directeur de l'enseignement et de la culture au Conseil de l'Europe.

(1) Jacques Robin, « La révolution technologique et ses conséquences pour l'évolution de la société », *Cahiers de l'OURS*, n° 173, octobre 1986.

(2) René Passet, *l'Economie et le vivant*, Payot, Paris, 1983 ; « La crise économique dans le courant de l'évolution », *Sciences*, juin 1985.

## DES POLITIQUES MALADES DE LEUR CULTURE (III)

# Un nouveau maître à penser : l'entreprise

*(Suite de la page 15.)*

La plus réputée d'entre elles, l'École des hautes études commerciales (HEC), n'a pas été atteinte par le mouvement de réhabilitation de l'entreprise de production, et ses diplômés préfèrent *« exercer leurs talents dans les banques, les organismes financiers, les sociétés de placement, les sociétés de conseil, les cabinets d'audit et les groupes de publicité. Fascinés par les New-Yorkais, ils fuient les fonctions productives* (21) ».

En fin de compte, tout le monde croirait en France à l'industrie, sauf précisément ceux qui devraient y faire leurs classes, avant d'y occuper des responsabilités les plus importantes ! Car, pour couronner une carrière, les hauts fonctionnaires ne dédaignent pas d'aller « pantoufler » dans le privé comme présidents ou directeurs généraux. Comme si l'expérience acquise dans des administrations hiérarchisées, protégées et cloisonnées, donc dans un environnement sans véritable obligation ni sanction, constituait vraiment un atout pour diriger des individus qui n'ont plus affaire à des administrés mais à des clients.

## Les dettes électorales

ON aurait pu attendre de la droite revenue au pouvoir en 1986 qu'elle prenne des mesures pour « flexibiliser » une classe patronale aussi peu « capitaliste », comme elle allait le faire pour les salariés. N'était-ce pas là l'une des conditions du « redressement » que M. Chirac entendait conduire ?

Au lieu de cela, le gouvernement a prioritairement acquitté ses dettes électorales et accordé au patronat tout ce qu'il exigeait, depuis la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, l'abaissement de celui sur les sociétés, une nouvelle diminution de la taxe professionnelle, la suppression progressive de la taxe sur les frais généraux (22), jusqu'à l'abrogation de l'autorisation administrative de licenciement et le vote de la loi sur l'aménagement du temps de travail. Appliquant mécaniquement les prescriptions d'un aide-mémoire libéral, et faisant ainsi curieusement preuve d'une extraordinaire méconnaissance de la mentalité moyenne des chefs d'entreprise français, MM. Chirac, Balladur et Madelin avaient cru naïvement qu'une reconstitution des marges bénéficiaires, consécutive à une diminution des charges, entraînerait la relance de l'investissement et donc la création d'emplois. C'était oublier que ce dernier objectif a, certes, une signification électorale majeure pour la droite, mais qu'il n'en a aucune au plan microéconomique pour un employeur.

Les marges bénéficiaires se sont effectivement trouvées au rendez-vous... mais nullement les 367 000 emplois, promis par le Conseil national du patronat français (CNPF) si on lui donnait les coudées franches pour les licenciements et si l'on allégeait ses charges, ce qui fut fait. La diminution de l'endettement, la spéculation boursière, les rachats de sociétés dénationalisées et la gestion de la trésorerie constituent des activités autrement plus rentables que la recherche de produits ou de marchés nouveaux. Du moins tant que cette « économie-casino » qui, sur le modèle de Wall Street est devenue celle de tout l'Occident, n'atteindra pas le point de rupture (23). Les premiers résultats sont là : après un an de gestion « libérale », la France, qui se veut une grande puissance industrielle, importe désormais plus de produits manufacturés qu'elle n'en exporte. En juin dernier, et pour le quatrième mois consécutif, le solde industriel français a été négatif, contribuant à un déficit commercial cumulé de 19,6 milliards de francs pour le premier semestre 1987. Ce qui n'empêche nullement M. Jacques Chirac, intervenant sur le thème du « déclin français », de proclamer que depuis mars 1986 ce déclin *« n'est plus d'actualité »* puisque, depuis cette date, nous assistons à *« une amélioration sensible »*...

Ne pouvant plus reprendre le leitmotiv *« Les charges, les charges, les charges ! »* de son prédécesseur, M. Yvon Gattaz, pour expliquer les mauvais indices économiques, et en particulier l'aggravation du chômage, le nouveau président du CNPF, M. François Perigot, faisait preuve d'une lucidité inédite dans son organisation lorsqu'il déclarait récemment devant ses pairs réunis en assemblée générale : *« Je ne pense pas que les Français soient paresseux... Le problème est celui de la motivation... Est-ce qu'on travaille* [vraiment] *quand on travaille* (24) ? ». Tout est là effectivement, mais le message a-t-il réellement été entendu ? Certainement pas par son propre administrateur trésorier, M. Guy Brana, qui, devant le même public, considérait, lui, que *« dans l'ensemble, les chefs d'entreprise font bien leur métier »*.

Le patronat français des profondeurs n'est guère porté, on le voit, à abuser de l'autocritique, voire de l'étude de sa propre histoire. Dans un ouvrage écrit de l'intérieur du milieu des grandes entreprises, Georges Archier et Hervé Sérieyx brocardent *« l'actuel conservatisme dogmatique..., le style hautain et crispé de dirigeants sans humour qui semblent vivre leur activité professionnelle comme un triste devoir ou comme un long calvaire », « l'incroyable pauvreté de la réflexion stratégique de tant d'entreprises françaises* (25) ». On ne s'étonnera donc pas que, face aux difficultés et à son manque de compétitivité global, l'establishment patronal, au lieu de se regarder au fond des yeux, ait préféré d'un côté rechercher des boucs émissaires (la bureaucratie, les charges sociales, les « syndicats politisés », les trop nombreux jours fériés, etc.) et, de l'autre, se trouver des modèles étrangers de culture d'entreprise « clés en mains ». Et quel meilleur modèle de culture d'entreprise que celui du Japon, à la pointe de l'innovation, de l'exportation, des excédents commerciaux et de la cohésion sociale ?

Tokyo est ainsi devenu, depuis une dizaine d'années, le point de passage obligé des délégations et missions exploratoires en tout genre venues repérer les recettes qui, transplantées dans l'Hexagone, auraient raison de la langueur française. Ce qu'elles en ont surtout retenu est que le Japonais travaille plus (ne prenant que quelques jours de vacances annuelles) et ne pratique pas l'absentéisme ; qu'il travaille aussi mieux, habité qu'il est par un souci permanent de qualité totale ; *qu'il s'identifie intégralement* à *son* entreprise. Finalement, ce ne serait donc pas si compliqué que cela, le Japon...

Avant d'imiter les Japonais toutefois, peut-être conviendrait-il de les écouter, surtout lorsqu'ils nous rappellent au simple bon sens. Ainsi Michio Morishima, économiste de réputation internationale, croit utile de préciser à ses lecteurs occidentaux que d'*« infimes variations éthiques peuvent se solder par d'immenses différences dans la vie quotidienne et le destin d'un nation, engendrant ainsi une instabilité que l'on retrouve dans la relation corollaire entre l'idéologie et l'économie* (26) ». En d'autres termes, que l'on n'importe pas des systèmes de valeurs comme on acquiert une licence d'exploitation ou un brevet. La conception japonaise du travail est l'héritage des modèles sociaux constitués pendant la période féodale (qui a duré jusqu'en 1867), par la tradition des arts martiaux, par l'expérience de la militarisation de la société pendant les années de guerre, etc., qui expliquent pourquoi les entreprises sont, à des degrés divers, *« des sortes de communautés (collectivités) où les cadres et les simples employés sont tous ensemble liés par un destin et des intérêts communs. A la limite parfois, certaines sociétés partagent une philosophie communautaire et vénèrent alors leur fondateur comme on vénérerait le fondateur d'une secte religieuse* (27) ».

Mais ce « marché de la loyauté » n'existe toutefois que pour un tiers des salariés, ceux des grandes entreprises garantissant jusqu'à ce jour l'emploi à vie, alors que dans des cohortes de PME de sous-traitance, qui leur servent de stabilisateurs, le marché qui prévaut est celui des « mercenaires ». L'expérience des entreprises japonaises implantées en Europe, évoquée au cours d'un récent colloque, montre qu'une nipponisation des méthodes de travail n'est pas nécessairement une panacée : *« Elles troublent nos consciences. Elles ne correspondent ni à notre culture économique et sociale ni à nos habitudes de vie ; elles sont difficilement acceptables pour les travailleurs de la vieille Europe. C'est un sentiment pénible que de nombreux intervenants, principalement les syndicalistes, ont exprimé au cours de cette rencontre* (28). »

N'y a-t-il donc rien à emprunter aux Japonais ? Si, beaucoup même, comme l'explique M. François Guiraud, PDG de la société Fichet-Bauche : *« Au Japon, les hommes sont en amont ; la stratégie en aval... Les Français, en partant de la stratégie, seraient logiques. Les Japonais, en partant des hommes, seraient biologiques... La ressource humaine est donc, au Japon, première. Elle doit d'autant plus être optimisée sans cesse, de manière intensive. Les manageurs japonais sont des cultivateurs, et même des jardiniers* (29). » Au total, on estime qu'au Japon la ressource humaine est mise en valeur à 80 % (et ce critère est pris en compte par les banques lorsqu'elles doivent accorder un prêt), alors qu'elle l'est seulement à 30 % en France. Ce dernier chiffre est cohérent avec celui de 47 % de salariés de l'Hexagone – tel qu'il a été calculé par le CCA – à la recherche de l'« entreprise introuvable » où l'on utiliserait vraiment leurs compétences.

Ce n'est pas que soit absente du discours dominant français la référence à la nécessité de valoriser la matière grise (*« Nous n'avons pas de pétrole mais nous avons des idées »*). Le concept de « révolution de l'intelligence » forgé par Thierry Gaudin et André-Yves Portnoff en 1979 (30) a été, depuis, repris par certains hommes politiques, qui en ont cependant tiré inégalement les conséquences. Ainsi, au terme d'un livre particulièrement bien informé sur les technologies nouvelles, M. Michel Poniatowski n'a pas grand-chose à dire sur ceux qui devront les mettre en œuvre, les salariés, sinon que *« l'usage intelligent de la liberté est pour l'homme de favoriser la poussée constante de l'élan spirituel sans rompre avec l'élan vital mais en l'associant au contraire à son évolution* (31) ». M. Jean-Pierre Chevènement, en revanche, ne dissocie pas le *« pari sur l'intelligence »* du *« pari sur la démocratie »* sous forme de recomposition négociée des rapports sociaux (32). Car la mobilisation de la matière grise, si on la prend vraiment au sérieux, ne saurait avoir pour seul objet l'amélioration de la qualité des produits ou l'augmentation des marges. Une fois débridée, la « ressource humaine » ne peut manquer de remettre en cause des formes d'organisation du travail et des styles de commandement – en d'autres termes, des cultures d'entreprise, – qui sont non seulement des insultes à la dignité des individus mais aussi de formidables freins à la productivité.

La nécessité, unanimement reconnue, d'un accroissement de la formation initiale et continue, en particulier technique (et à cet égard, sans aller jusqu'au Japon, il serait profitable de s'inspirer des réalisations allemandes, notamment en matière d'apprentissage et d'insertion professionnelle), et de tous les autres investissements immatériels (recherche et développement, publicité, réseaux commerciaux) n'aurait guère de portée si, simultanément, elle n'induisait pas, comme le préconise un rapport du Conseil économique et social, *« l'innovation dans les domaines organisationnel et social, qui sont une des conditions de l'efficacité des investissements matériels »*, ce qui signifie que *« la remise en cause du modèle hiérarchique dans l'entreprise, et plus globalement dans la société, et l'allégement des réglementations contraignantes doivent s'accompagner d'une responsabilisation accrue, ce qui signifie que chacun – individus et organismes – dispose d'une plus large autonomie, mais doit, en contrepartie, assumer les conséquences de ses actes* (33) ». Pour dire les choses sans détours, ce qui s'impose aujourd'hui c'est une profonde démocratisation des rapports sociaux, réponse à l'européenne et à la française au défi managerial japonais qui est une façon locale, historiquement constituée – et donc culturellement non transportable – de faire donner à plein les capacités productives et créatrices d'une communauté.

On pourra s'étonner que la totalité des représentants du groupe des entreprises privées du Conseil économique et social, et notamment M. Gattaz, ancien président du CNPF, aient voté pour ce document qui préconise ainsi *« une remise en cause du modèle hiérarchique »*, modèle dont ils sont bien placés pour savoir qu'il domine largement l'économie française. Cette schizophrénie n'est pas spécifique au patronat, mais elle illustre bien les ambiguïtés de la vague actuelle des « projets d'entreprise », qui sont plus souvent des opérations de communication interne et externe que les bilans d'une auscultation en profondeur « des reins et des cœurs » des salariés. Et puisque ces projets visent à transcrire et développer une « culture d'entreprise », dont on attend qu'elle comble les attentes des citoyens déçus par les structures de représentation et de participation de la société civile, on peut se poser la question de savoir quel événement soudain justifierait brutalement un tel retournement : hier chacun s'accordait à reconnaître que la citoyenneté s'arrêtait aux portes des entreprises, aujourd'hui elle régnerait donc en leur sein et se ferait plus rare à l'extérieur ?

En vérité l'objectif semble être de transformer l'entreprise en fin unique et ultime de l'existence de l'individu. C'est bien là la caractéristique du modèle « californien » décrit par Philippe Messine, où, impulsée par des entrepreneurs charismatiques, *« la notion de finalité morale présente l'immense avantage non seulement de motiver les travailleurs mais d'aller plus loin en les responsabilisant. Le travail acquiert alors la valeur d'un devoir envers la communauté (entreprise, région, patrie). Plus les fondements éthiques sont forts, plus les défaillants sont susceptibles d'être culpabilisés* (34) ». C'est une description pratiquement identique que M. Mike Burke propose pour l'une des deux cultures d'entreprise vers lesquelles, selon lui, nous nous dirigeons (même si sa préférence va à l'autre, baptisée « contractuelle ») : la culture d'entreprise « idéologique », palliant l'effondrement des certitudes, l'ébranlement des valeurs de référence, et qui n'est plus *« seulement une possibilité mais également une espérance. Cette culture, pôle d'aspiration, d'intégration du personnel, pourra aussi réduire la complexité de l'environnement et répondre aux espoirs d'une certaine population* (35) ».

La tentation peut être très forte, dans une société sans valeurs unifiantes, de laisser à l'instance politique la seule fonction de « holding » de cultures d'entreprise « idéologiques », constituant chacune autant de bastions d'ancrage et de consolidation des aspirations des citoyens et de réalisation d'un patriotisme vécu quotidiennement. Il y a cependant une absolue contradiction dans la conception d'une entreprise ressemblant à une secte et l'évolution accélérée de l'économie et de la technologie vers plus d'ouverture sur l'extérieur, plus de coopération (notamment en matière recherche) plus de maillages, plus de réseaux.

De surcroît, si l'on analyse le fonctionnement de l'entreprise dans une perspective systémique où tout interréagit avec tout, y compris les ressources humaines, on ne voit pas au nom de quoi la cité, au sens le plus large, ne pourrait pas aussi s'analyser comme un système incorporant, parmi d'autres, le sous-système qu'est l'entreprise. Il n'y a donc, dans ce cadre, aucune raison particulière de privilégier tel ou tel sous-ensemble. Mais encore faudrait-il que le système ait lui aussi son projet. Un projet de société. Combien d'hommes politiques ont aujourd'hui le courage de prononcer cette expression et encore plus de lui donner un contenu stimulant, à l'heure du pragmatisme et du consensus ? M. Jean-Marie Le Pen, lui, a un tel projet, que l'on doit qualifier, ne serait-ce que par antiphrase, de « culturel » puisqu'il s'appuie sur des valeurs fortes : hiérarchie, fermeture, exclusion, etc. Un projet dont l'impact sera à la mesure de la capacité ou de l'incapacité des démocrates à lui en opposer un autre, tout aussi charpenté.

**BERNARD CASSEN.**

AVANT LA REPRISE DU TRAVAIL A KYOTO CERAMIC...
Se montrer digne de la confiance du patron et du Japon.
*(Marc Riboud-Magnum)*


*(Roger Viollet)*

(21) Jean-Michel Gaillard, *op. cit.*, p. 122.

(22) Voir Christian de Brie, « Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise », *le Monde diplomatique*, février 1987.

(23) Voir Claude Julien « L'argent » et Frédéric F. Clairmonte « Frénésie spéculative... jusqu'au point de rupture », *le Monde diplomatique*, mars 1987.

(24) Voir *le Monde*, 18 juin 1987.

(25) Georges Archier et Hervé Sérieyx, *Pilotes du troisième type*, Le Seuil, Paris, 1986, pp. 7 à 11.

(26) Michio Morishima, *Capitalisme et confucianisme*, Flammarion, Paris, 1987.

(27) Michio Morishima, *op. cit.* p. 244. Voir également sur ce thème, parmi les derniers ouvrages publiés, Christian Sautter, *les Dents du géant*, Olivier Orban, Paris, 1987 et Pierre-Noël Giraud et Michel Godet, *Radioscopie du Japon*, CPE/Economica, Paris, 1987. Sur l'influence du judo et des autres arts martiaux sur la philosophie de l'entreprise, voir Claude Bauhain et Kenji Tokitsu, « La tradition des arts martiaux et la productivité japonaise », *Critique*, n° 428-429, janvier-février 1983.

(28) Colloque *« Vivre au pays et travailler japonais »*, organisé par la Société des ingénieurs et scientifiques de France (ISF) et les clubs GAGNER, le 29 avril 1986. Le compte rendu est publié dans *Les Cahier des clubs GAGNER*, n° 7, juin 1986 (117, rue de Rennes, 75006 Paris).

(29) François Guirand, « Les hommes font la différence », *Politique industrielle*, n° 5, automne 1986.

(30) Voir Thierry Gaudin, André-Yves Portnoff, *Premiers éléments d'un programme national d'innovation*, La Documentation française, Paris, 1979. Ce concept a été explicité dans « La révolution de l'intelligence. Rapport sur l'état de la technique », numéro hors série de *Sciences et techniques* et « Vivre la révolution de l'intelligence », *Sciences et techniques*, n° 31, novembre 1986.

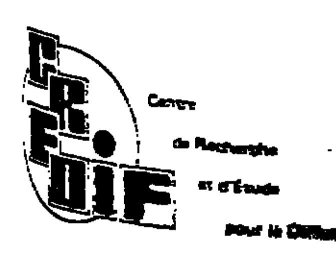
(31) Michel Poniatowski, *les Technologies nouvelles*, Plon, Paris, 1986.

(32) Jean-Pierre Chevènement, *le Pari sur l'intelligence*, entretiens avec Hervé Hamon et Patrick Rothman, Flammarion, Paris, 1985.

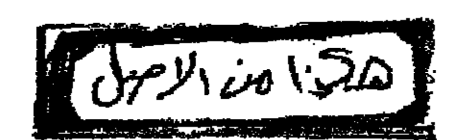
(33) *Les Conditions économiques, sociales et culturelles de la modernisation de notre économie*, avis adopté par le Conseil économique et social le 24 juin 1987 sur le rapport de M. Robert Lagane.

(34) Philippe Messine, *op. cit.*, p. 88.

(35) Mike Burke, *op. cit.*, p. 184.











# Vaste chantier, chiches moyens : la francophonie



(Selçuk)

**A**U début du mois de septembre aura lieu à Québec le deuxième sommet *« des pays ayant en commun l'usage du français »*, le premier s'étant tenu à Paris en février 1986. Il visera à institutionnaliser une force décidée à ne plus céder de terrain sur le plan mondial : une quarantaine d'Etats, une langue maternelle parlée par plus de cent millions de locuteurs, comprise ou utilisée de surcroît par autant d'autres. Tels sont les éléments d'un dispositif d'auto-affirmation, s'il veut bien se percevoir et s'organiser comme tel.

La francophonie a pourtant longtemps eu mauvaise presse en France. C'est qu'une bonne partie de ses élites, surtout celles qui se piquent de modernité, n'en finissaient pas d'apurer leurs comptes avec leur langue, certains intellectuels ayant longtemps été habités par un sentiment de culpabilité en raison du volontarisme – d'aucuns diront « colonialisme » – linguistique, historiquement pratiqué par l'Etat central tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de l'Hexagone. Quant aux fonctionnaires et aux politiques, la crainte de paraître « anti-américains » et de ne pas baigner dans l'air du temps les paralysait.

Or cet air du temps est précisément en train de changer. Dans un monde caractérisé par la frénésie de « communication », et où le territoire du pouvoir se situe de plus en plus dans la place qu'on occupe dans l'esprit des hommes (1), la différence, la spécificité deviennent des valeurs en hausse. C'est Federico Fellini qui disait : *« Je n'ai jamais tourné à Hollywood car il me serait impossible d'exprimer ma vision des choses dans une langue qui en exprime une autre. »* Et le plus court chemin vers l'universel demeure le spécifique. La francophonie, comme d'autres manifestations de l'irréductibilité du fait linguistique, ne fait désormais plus sourire ; elle émerge du ghetto de l'affect pour entrer de plain-pied dans la Realpolitik. Il était effectivement grand temps pour un mouvement parti il y a plus d'un quart de siècle des dirigeants des nouveaux Etats d'Afrique, dont certains étaient même déterminés à le faire avancer sans la France.

A Québec se retrouveront certains des Etats les plus riches aux côtés de certains des plus pauvres de la planète. Ces derniers aspirent certes à pouvoir disposer d'écrits et d'images en français. Mais la communication et l'information scientifique, conditions nécessaires du développement, ne sont pas pour autant suffisantes. C'est pourquoi les participants au sommet seront aussi saisis de propositions en matière d'agriculture et d'énergie. Car, pour que la montée en puissance du concept de francophonie ait un sens, elle doit prendre en compte les besoins prioritaires de ceux de ses membres qui sont le plus démunis.

A cet égard il faut bien reconnaître que, si la liste des propositions que vont examiner les chefs d'État et de gouvernement est numériquement impressionnante, leur impact individuel – à l'exception de quelques-unes, telle l'université de la francophonie, TV5 ou la création d'une agence internationale francophone d'images – sera forcément limité. On attend encore les grandes initiatives réellement structurantes... Il faudra aussi décider de l'outil de gestion de ces projets. Sur le papier, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupe précisément les Etats francophones présents au sommet, devrait pouvoir tenir ce rôle, et les Africains comme les Canadiens poussent dans ce sens.

Et il y a aussi les grands oubliés – peut-être demain les déçus – de Québec : les quelques trois cents mille professeurs de français du monde entier. A ces véritables fantassins de la francophonie, n'aurait-il pas été politiquement (et même financièrement) raisonnable de consacrer un projet ? Par exemple, le service gratuit et régulier d'une documentation pédagogique actualisée que, malgré leurs efforts, les bureaux d'action linguistique du ministère français des affaires étrangères ne sont pas, à eux seuls, en mesure d'assurer. Indiscutablement, la francophonie est sur la ligne de départ. Il lui reste à tenir la distance.

BERNARD CASSEN.

(1) Pour une explicitation de cette problématique, voir Thierry Gaudin, *les Dieux intérieurs*, Editions Cohérence, Strasbourg, 1985.

# Une des voies d'accès à l'universalité

Par JEAN-MARC LÉGER *

**G**ÉNÉREUX dans son inspiration, inédit dans sa conception mais, à ce jour, vague dans la formulation, le projet francophone n'a pas encore su se traduire dans un ensemble puissant, à la mesure des besoins de nos pays et des périls de l'époque. Depuis trois décennies environ, la francophonie a pris l'aspect d'un vaste chantier où l'activité fébrile, foisonnante et désordonnée a produit des résultats assurément non négligeables mais sans commune mesure avec le dessein initial et l'effort consenti. Le vocable même de « francophonie », utilisé *ad nauseam*, grevé d'équivoques multiples, peut sembler aujourd'hui galvaudé. De surcroît, sa fortune prompte et fragile l'a rendu suspect en divers milieux et dans certains pays. Pourtant, il exprime fondamentalement une idée neuve, un objectif nécessaire, et il véhicule un dessein accordé à l'époque où l'invention de nouvelles solidarités se révèle aussi pressante que devient impérieuse la défense de cultures pareillement menacées.

La véritable mesure de l'entreprise francophone, c'est peut-être bien, en effet, sa part d'universel : elle y trouve sa justification, elle y est fondée en nécessité. L'ultime avatar et, au reste, la vraie signification du grand dessein senghorien, n'est-ce point justement de proposer une communauté fondée sur des valeurs culturelles et sur une langue partagée, et d'annoncer par là une ère nouvelle des relations internationales? Placée et accomplie dans sa vraie perspective, la francophonie assure la synthèse de la tradition et de l'innovation, sait réconcilier le prospectif et le rétrospectif, tout comme elle propose et assure le dialogue des cultures. Encore importe-t-il, si le projet doit non seulement conserver mais incarner son pouvoir mobilisateur, d'authentifier le discours dans l'agir : c'est dire que le sentiment de l'urgence et la volonté politique doivent être au rendez-vous.

Le monde francophone a la chance de réunir des pays qui témoignent de toutes les aires culturelles, de toutes les civilisations et qui illustrent les démarches historiques les plus diverses, tout comme les degrés les plus variés de développement. Certes, d'autres regroupements de pays peuvent légitimement invoquer une pareille caractéristique. On pensera naturellement au Commonwealth, mais celui-ci n'est pas fondé d'abord sur l'usage d'une langue commune, et il résulte essentiellement de la transformation, progressive et habile, de l'Empire britannique.

Il serait vain, et peut-être à la limite néfaste, de s'acharner à bâtir la communauté francophone si elle ne devait être qu'une organisation internationale parmi d'autres, empruntant le même itinéraire, se bornant à mener des actions classiques de coopération. La francophonie n'aura de sens et de justification qu'exemplaire dans son inspiration, dans son esprit, dans ses accomplissements. Cela suppose aussi et par-dessus tout la participation active de l'opinion publique, qui doit se sentir partie prenante dans cette grande entreprise.

La mutation fondamentale et le grand ébranlement que, avec tous les peuples, nous connaissons depuis une vingtaine d'années, et qui sont loin d'avoir produit tous leurs effets, posent en termes dramatiques le problème de la préservation des identités et du salut des cultures. Et, s'ils partagent avec les autres les chances et les périls d'aujourd'hui, les pays francophones sont plus vulnérables à ceux-ci et devraient être plus sensibles à celles-là, plus aptes à les saisir et à les exploiter. Ce qui est en cause, bien au-delà de l'aménagement des rapports et de la coopération entre les pays de langue française, bien au-delà de la recherche de structures opérationnelles pour assurer cette coopération, c'est l'avenir de la langue française mais, en même temps, l'avenir des autres langues comme expression de cultures particulières et comme instrument de progrès.

De ce point de vue, la langue française apparaît comme un témoin, un révélateur et éventuellement un recours. Selon qu'elle restera ou non une langue de grande diffusion, apte à rendre compte de toutes les formes d'évolution de notre époque, selon qu'elle saura par sa vitalité et par sa créativité s'imposer comme lieu de rencontre et véhicule de progrès, le vingt et unième siècle se déroulera à l'enseigne de l'universel ou sous le signe de l'uniformité. Tel est le véritable débat, le débat fondamental, ce qui fait que le devenir de l'entreprise francophone concerne non seulement les peuples qui s'y retrouvent mais tous les autres comme toutes les cultures.

Réussir la communauté francophone, ce sera donner une chance de plus à l'universel, ce sera peut-être favoriser l'affirmation d'un nouvel humanisme. La question concerne, évidemment, toutes les langues et toutes les cultures, mais il se trouve que la langue française est aujourd'hui la mieux placée pour opposer un refus qui est aussi une affirmation et qui doit être une espérance. Mais elle ne peut le faire qu'en témoignant pour toutes les autres : il appartient à l'ensemble francophone d'assumer tous les risques inhérents à l'entreprise et de lutter pour toutes les patries menacées. Et, si ce combat ne devait pas ou ne pouvait pas être mené, alors on peut craindre le glissement de toutes les cultures vers un inexorable déclin.

Bien au-delà et bien plus que l'exigence de leur intérêt propre, c'est une obligation envers le monde contemporain qui presse les pays de langue française d'aménager un espace de créativité et de liberté où seraient assurés le salut et l'essor de leurs identités propres et des cultures qui en sont le garant et l'expression.

Mais, pour utile que puisse être pareille réalisation, le véritable pari est d'un autre ordre, singulièrement plus redoutable mais combien plus exaltant. Il s'agit de la mission que doit reconnaître, identifier et que peut seule assumer la communauté francophone d'être un exemple et un recours pour l'ensemble des langues et des cultures du monde, de son aptitude à définir un modèle de société internationale où la vitalité nouvelle d'un *pluriel foisonnant* fasse échec à la domestication des âmes et des esprits qu'annonce l'hégémonie insidieuse d'un seul modèle socioculturel. Bien loin de correspondre à une vision conservatrice, d'exprimer un repli frileux sur soi, une sorte de défense crispée et presque hargneuse d'une langue et d'une culture menacées, la francophonie représente le pari d'une grande aventure qui épouse les inquiétudes multiples et les espérances confuses de notre temps.

* Actuellement haut fonctionnaire au gouvernement du Québec, l'auteur a été le premier secrétaire général de l'ACCT et le premier secrétaire général de l'AUPELF.

**Lire pages suivantes**

PAGE 18. – D'abord les moyens d'une vraie solidarité, par **Philippe de Saint Robert.**

PAGE 19. – Des atouts pour une édition sans frontières, par **Hugues de Kerret.**

PAGES 20 et 21. – Audiovisuel, l'urgence d'un redressement, par **Dominique Gallet.**

PAGE 22. – La nécessaire « industrialisation » de la langue française, par **Jacques Rosselin.**

## UN OUTIL DE RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD ?

# D'abord, les moyens d'une vraie solidarité

Par PHILIPPE DE SAINT ROBERT *

LA *francophonie n'est pas*, ne saurait être – en dépit de quelques affirmations ministérielles malheureuses, – un prolongement de l'identité nationale, ou même seulement culturelle, de la France. Cette sottise n'est qu'un rêve mesquin inspiré par quelques anciens administrateurs de la France d'outre-mer reconvertis dans la politique ou la diplomatie : on ne connaît que trop ceux qui, depuis vingt ans, insinuant *leurs calculs* et leurs intérêts dans le sillage du grand souffle gaulliste, ont voulu faire d'une idée généreuse mais fragile leur fonds de commerce politique, au risque de la gâter.

Fort heureusement y eut-il, dès 1960, à l'appel d'hommes comme Bourguiba, Hamani Diori, Senghor, Sihanouk, plus tard René Lévesque, une réelle et pressante demande dans le monde afin que les pays, les peuples, les communautés parfois isolées qui, tous, avaient en commun l'usage, à des degrés parfois forts divers, de la langue française se constituent en une sorte de communauté que l'ancien président du Sénégal voulait même voir devenir *« organique »*. La France, apparemment surprise qu'une fraction du monde attende encore quelque chose d'elle, se voyait obligée d'y répondre.

Deux hommes eurent une action déterminante, même s'ils furent peu suivis par les leurs. Georges Pompidou d'abord, qui, à partir de 1966, sut prendre quelques décisions politiques importantes afin de doter la France d'organismes et de textes réglementaires, puis législatifs, renouant avec une très ancienne tradition qui remonte à la Renaissance et qui autorisait un interventionnisme discret de l'Etat afin qu'il puisse déterminer et conduire une politique linguistique pour le moins incitative. M. François Mitterrand ensuite, à qui il revint de refondre et de renforcer ces institutions et qui, à la faveur d'un apaisement des querelles intercanadiennes, eut le bonheur d'être l'homme d'Etat qui put réunir la première grande conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, en février 1986. Trois jours durant, les participants à cette première conférence francophone (c'est cette appellation que la commodité fait prévaloir), s'ils ont certes examiné quelques questions internationales dont la plupart sont aussi bien débattues ailleurs, ont principalement ouvert un dialogue sur les conditions dans lesquelles la langue française, qui demeure la deuxième langue de communication internationale après l'anglo-américain, peut donner accès à l'universalité contemporaine, c'est-à-dire à tous les domaines de la culture, notamment aux sciences et aux techniques.

C'est dans cet esprit qu'en 1972 Georges Pompidou créa les fameuses commissions de terminologie, dont la mission est *« d'établir, pour un secteur déterminé, un inventaire des lacunes du vocabulaire français en tenant compte des besoins manifestés par les usagers ; de recueillir, de proposer et de réviser les termes nécessaires pour désigner les réalités nouvelles ; de contribuer à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France »*.

Ce choix d'une véritable politique terminologique n'a cessé de se heurter à deux oppositions larvées et contradictoires. Celle des « puristes », dont l'allergie aux néologismes n'a cessé depuis un siècle de favoriser un excès d'emprunts lexicaux et de répandre par là même ce sentiment absurde d'après lequel la langue française serait incapable, par vieillissement, de créer les mots nouveaux dont elle a besoin. Celle des « laxistes », relayés par la plupart des linguistes contemporains, qui considèrent que l'évolution d'une langue se fait toute seule, qu'elle est par définition naturelle, et qu'en quelque sorte la mort fait partie de la vie. Ici, la paresse d'esprit a tôt fait d'ériger le métissage des langues en idéologie libertaire aux dépens du droit des gens (et des peuples) à se comprendre et à se faire comprendre. Mais nous savons que le moindre règlement, dans le domaine des relations internationales, est aujourd'hui assimilé, par ceux dont il gêne ou limite l'expansion, à du protectionnisme.

Nous voyons nombre de peuples utiliser le français conjointement à leur langue maternelle, et pour certains le revendiquer même comme « langue du non-alignement ». Sur quoi repose ce choix ? Sur quoi reposera-t-il demain ? Et la France – unique pays dont le français soit la langue maternelle majoritairement parlée – peut-elle et veut-elle répondre à cette sollicitation pleine d'exigences que lui adresse le monde extérieur ? C'est à ces questions, bien posées à Paris en février 1986, que la conférence de Québec doit répondre en septembre 1987. L'espèce francophone est rare et fragile. Il est douteux qu'elle puisse sérieusement constituer un espace économique, sauf à le vouloir vraiment dans des domaines bien spécifiques comme ceux des produits culturels ou des industries de la langue. Politiquement, elle peut certes constituer un modèle dans l'introuvable dialogue Nord-Sud, mais le déséquilibre entre pays industrialisés et pays en développement y reproduit ce qu'il est déjà à l'échelle du monde. Reste à réussir la gageure de maintenir et de faire vivre une langue à l'usage de plusieurs cultures, qui sont inégales.

### Aliénation et libération

LE rôle politique d'une langue comme moyen de prolonger un colonialisme passé ou de soutenir une hégémonie très actuelle ne peut que susciter polémiques et contestations. A l'intérieur d'une francophonie composite, le *français comme affirmation* vitale d'une identité n'est revendiqué que par quelques pays ou communautés, en fonction de leur histoire ; pour à peu près tous les autres, il s'agit d'une pratique et d'une solidarité qui demandent des raisons et des moyens pour s'affirmer.

En mai 1980, lors du sommet franco-africain tenu à Nice, et alors que le président algérien venait de dire publiquement *« non à la francophonie en tant qu'expression du colonialisme économique et culturel »*, le président Senghor, au nom du Sénégal, nous invitait à bâtir *« une communauté organique pour le développement des échanges culturels »*, tout en marquant bien notre dilemme : *« A la fois*, disait-il, *langue de l'aliénation* [pour certains peuples] *et langue de libération de nombreux peuples, le français doit à présent jouer un rôle important dans la diffusion des cultures du tiers-monde, dans les rapports nouveaux entre cultures nationales et développement endogène, entre développement socioculturel et développement économique. »* La francophonie peut-elle être à la fois un élément interactif qui nous permette de relancer et de spécifier le dialogue Nord-Sud, et, pour la vieille nation européenne qu'est la France, un moyen de résister, en quelque sorte au nom de l'Europe tout entière, voire de la latinité dans son ensemble plus large (où l'*hispanidad* aura son mot à dire), au caractère autoritaire, et appauvrissant pour elle-même et pour les autres, d'une hégémonie constamment relayée par la prétention de l'anglo-américain à devenir la seule langue de communication internationale ?

*Dans le* domaine fondamental de la terminologie où elle avait déjà tant de retard, la France arrive les mains vides à la conférence de Québec. Dans bien d'autres domaines aussi, car, en dépit des efforts méritoires du président du comité du suivi, les résolutions et les recommandations de février 1986 ont été paralysées par une administration d'autant plus étrangère à de tels impératifs qu'aucune impulsion politique ne lui en fait prendre conscience. D'une manière générale, le traitement de ce dossier s'illustre comme suit : l'administration française ne sort de sa torpeur que lorsque l'activisme canadien se manifeste dans un domaine précis, et c'est alors pour se plaindre que d'autres prétendent *faire ce qu'elle néglige* d'entreprendre.

Les institutions créées par Georges Pompidou, ainsi que les mesures législatives prises par lui, apparaissent menacées aujourd'hui alors que le président de la République, en 1984, avait tenté de leur redonner un peu de lustre et de moyens, sans être, il est vrai, beaucoup suivi en cette voie par ses deux premiers gouvernements successifs. Quant aux quatorze mesures prometteuses, mais arrêtées tardivement en 1981 à la fin du septennat précédent, elles furent, elles aussi, en leur temps, immolées sur l'autel du changement politique qui justifie toujours des remises en question dont on voit mal les motivations et le dessein puisque personne ne parvient à comprendre en quoi, tant en matière de langue française que de francophonie, une politique dite de droite et une politique dite de gauche se pourraient distinguer ou reconnaître. Plus que partout ailleurs, en ce domaine, la continuité de l'Etat et de son action devrait être le souci majeur des pouvoirs qui se succèdent et n'hésitent pas, en bien d'autres matières, à se ressembler. A moins qu'ils ne choisissent, pour feindre de se distinguer, les domaines dont l'importance leur échappe ?

* Membre du Haut Conseil de la francophonie, auteur de *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français*, Albin Michel, Paris, 1986.

## Les bureaux d'action linguistique

LES bureaux d'action linguistique (BAL) sont les principales structures de coopération en matière linguistique dont disposent les ambassades françaises à l'étranger. Au nombre de cent cinquante environ, les BAL sont animés par des fonctionnaires spécialisés dans l'enseignement et dans la promotion du français. Ils coopèrent avec les systèmes éducatifs nationaux tant pour la formation initiale ou continue des enseignants que pour les recherches universitaires de pointe dans le domaine de la linguistique, de la terminologie ou de la traduction, en passant par l'assistance pédagogique aux ministères locaux de l'éducation. Dans ce cadre, ils bénéficient d'importants moyens : bourses, *missions d'experts, documentation et appui logistique.*

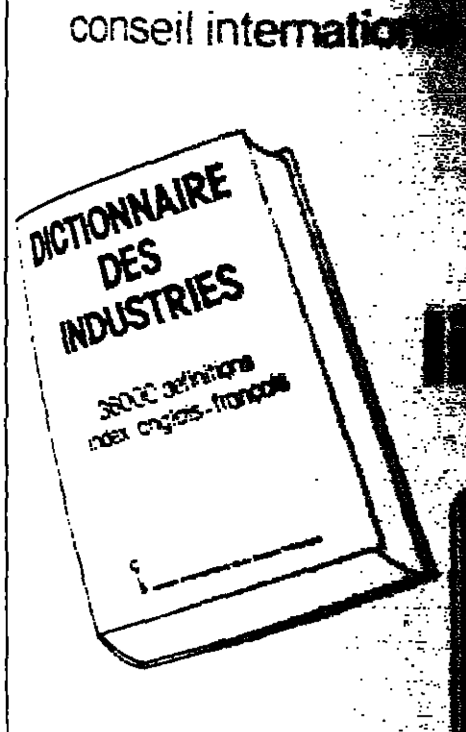
Parallèlement à ces actions, les BAL mettent en œuvre depuis quelques années des opérations de promotion du français qui, à partir des enfants scolarisés, *s'efforcent d'atteindre le grand public* en vue *d'enrichir l'image de la France* et du français. C'est ainsi que, depuis trois ans, et en collaboration avec les associations nationales de professeurs de français, une opération intitulée « L'air du temps » s'est développée dans seize pays d'Amérique latine afin de démontrer, dans les domaines de la chanson et du cinéma, ainsi que des sciences et techniques, les atouts du monde francophone.











DEUX CENTS MILLIONS DE LECTEURS

# Des atouts pour une édition sans frontières

Par HUGUES DE KERRET

LORS du dernier Salon du livre qui s'est tenu à Paris, en mars 1987, les nombreux écrivains francophones ont eu l'occasion de discuter, entre eux ou en public, de questions les concernant directement et dont ils n'ont pas souvent l'occasion de débattre collectivement : faut-il être publié en France pour être lu ? Quels sont les lecteurs concernés par la littérature d'expression française ? Comment diffuser plus largement les travaux scientifiques des chercheurs francophones de toutes disciplines ? Quant aux éditeurs, ils se sont retrouvés devant les traditionnels problèmes non résolus : absence quasi totale de coéditions dans le secteur francophone, difficultés de la distribution, obstacles à la diffusion hors de leur pays.

D'après les chiffres du Syndicat national de l'édition (SNE), les pays francophones représentaient, en 1985, pour la France, 75 % du marché de l'édition à l'exportation, dont 50,9 % vers les pays industrialisés, 10,6 % vers l'Afrique noire et l'océan Indien, et 7,7 % vers le Maghreb. En dépit de sa francophilie, l'Amérique latine constituait seulement 1,7 % de ce marché ; les Etats-Unis, malgré leur taille, 4,9 %, les pays d'Europe du Sud, 6,6 %...

Mais c'est l'évolution qui se dessine entre 1984 et 1985 qui doit inquiéter le plus. Si les marchés de Belgique et du Luxembourg (+ 14 %), du Canada (+ 18,6 %) et de la Suisse (+ 8,6 %) sont en progrès, la part des pays d'Afrique noire chute de 14,3 % à 10,6 %. C'est ainsi que la Côte-d'Ivoire perd la première place des acheteurs de livres français (avec moins 36,7 %) et que la Guinée réduit ses acquisitions de 58 millions de francs en 1984 à 1,2 million en 1985. Quant aux pays du Maghreb, on constate la même baisse (moins 10,1 % en 1983, moins 9,8 % en 1984, moins 7,7 % en 1985). Là, c'est l'Algérie, avec moins 26,9 % (passant de 130 à 102 millions de francs), et la Tunisie, moins 13 %, qui se ferment.

Effet de la crise, contrecoup des difficultés financières de certains pays au bord de la cessation de paiement ? Sans doute. Mais ces restrictions entraînent un amoindrissement du potentiel culturel : combien d'ouvrages scientifiques et techniques nécessaires au développement de ces pays n'auront pas été achetés en 1985, et probablement en 1986 ? Sur ce point, il est difficile d'évaluer le dommage, car il se fera sentir sur plusieurs années. Les indications recueillies auprès des éditeurs des pays industrialisés francophones confirment ces tendances : ils n'ont pas pris les parts de marché perdues par la France.

Certains des obstacles à la diffusion et à la distribution du livre, connus depuis longtemps (1), sont particulièrement lourds de conséquences pour les pays en voie de développement : le montant des droits de douane appliqués de façon forfaitaire reste très élevé ; les diffuseurs n'acceptent pas toujours les retours des ouvrages de leurs clients libraires ou dépôts étrangers ; les tarifs d'expédition par avion ou par bateau ne bénéficient d'aucune réduction en ce qui concerne le livre, ceux s'appliquant aux périodiques étant, de toute manière, déjà largement dissuasifs. Pendant ce temps, des dizaines de milliers d'ouvrages récemment publiés, mais invendus, sont de plus en plus rapidement envoyés au pilon par les éditeurs, au lieu de passer par des dépôts où des volontaires pourraient les choisir, les rassembler et les faire parvenir à ceux qui en auraient besoin (2).

L'édition francophone, largement dominée par les pays industrialisés, connaît des difficultés de structure plus que de marché ; le potentiel de lecteurs reste immense : *presque 200 millions*. Au Québec, une édition vivante et dynamique (on compte environ trois cents éditeurs) est fragile dans sa diffusion ; les diffuseurs sont anglophones et liés aux Etats-Unis pour la plupart ; les centrales d'achat des universités favorisent le livre en anglais, conformément aux habitudes prises par les universitaires eux-mêmes depuis de longues années. Il suffit de parcourir les rayons des librairies parisiennes pour constater l'absence quasi généralisée de livres édités au Québec ou en Belgique (alors que beaucoup d'ouvrages français sont imprimés dans ce dernier pays pour des raisons de coût). Seule l'édition suisse a un rayonnement certain dans l'ensemble des pays francophones, la qualité de Skira, de La Baconnière, de L'Age d'homme et d'autres éditeurs l'expliquant aisément. Quant à l'édition française, présente un peu partout, ses résultats sont parfois surprenants ou inattendus : par exemple, les Editions du Mont-d'Or, qui, à Montréal, représentent les éditions du Seuil et les éditions de Minuit, vendent beaucoup mieux les traductions en français des best-sellers américains (Michener, Marilyn French ou Updike) que les auteurs français. En revanche, la popularité en France de l'Acadienne Antonine Maillet démontre que la littérature francophone existe bien aux yeux du lectorat, le passage sur le plateau d'« Apostrophes » n'étant pas le moindre facteur de son succès.

L'édition francophone existe-t-elle vraiment ? Oui, si l'on considère les centaines d'éditeurs de langue française en France, en Belgique, en Suisse, au Québec. Oui, si l'on tient compte de l'enthousiasme avec lequel des maisons installées à Paris, comme Hatier, L'Harmattan, Karthala, Silex, Présence africaine, accueillent et diffusent des écrivains africains de langue française, donnant ainsi la possibilité d'être lus à de nombreux jeunes auteurs qui ne peuvent pas être édités chez eux. Oui, si l'on tient compte de l'accueil que réservent des maisons comme Le Seuil (et il faut saluer ici un effort particulier de renouvellement et de découverte, notamment du côté du Maghreb) aux auteurs francophones. Mais elle n'existera pas vraiment tant que les structures de diffusion et de distribution ne seront pas implantées pour permettre au lecteur français de se procurer facilement un livre édité au Québec ou en Belgique, tant que des systèmes de coédition ne seront pas mis en place, permettant à des éditeurs du Sud de traiter sur un pied d'égalité avec des éditeurs du Nord, et d'entrer sur le marché mondial.

(1) Voir à cet égard le rapport du Haut Conseil de la francophonie, *l'Edition et la diffusion des travaux scientifiques en langue française sur l'Afrique*, la Documentation française, Paris, 1985.

(2) Plusieurs opérations de ce genre ont déjà été montées, notamment au profit de la Guinée et de l'Alliance française de Jérusalem. Le secrétariat d'Etat à la francophonie a lancé la campagne « Ici on livre » dans le même esprit. Quant à la Maison de l'Amérique latine (217, bd Saint-Germain, 75007 Paris), elle ambitionne de recueillir 100 000 livres pour les Alliances françaises du Brésil. L'association ADIFLOR, présidée par M. Xavier Deniau, intervient aussi très activement dans ce type d'actions (103, rue de Lille, 75007 Paris).

## Un réseau unique : les Alliances

LA France est peu portée aux institutions souples accomplissant une mission de service public — et recevant un appui gouvernemental à cet effet — tout en préservant jalousement leur indépendance. Une exception notable : les Alliances françaises, créées en 1883. Il y a en vérité une raison à cela : dans chacun des pays où ils sont implantés, ces établissements, voués à la diffusion de la langue et de la culture françaises, sont des associations nationales de droit local, donc mexicaines au Mexique, grecques en Grèce, etc. On comptait, en 1986, mille deux cents comités d'Alliance, composés exclusivement de nationaux et seuls « patrons » légaux, dans cent quatre Etats ; trois cent mille étudiants ; cinq cents professeurs détachés de France, et plusieurs milliers recrutés localement. Si l'immense majorité des cours est donc assurée par des professeurs non français, la direction des grandes et moyennes Alliances revient à un enseignant détaché, ce qui permet à l'institution de disposer, sur le plan mondial, d'un corps de personnel qui peut accomplir une partie de sa carrière en passant d'un poste à un autre, en transitant parfois par le service culturel d'une ambassade de France.

Il existe un « esprit Alliance » très fort chez ces enseignants profondément attachés à leur institution. C'est qu'on attend beaucoup d'eux : interlocuteurs des autorités locales, civiles, universitaires, religieuses, voire militaires, ils se doivent aussi d'équilibrer le budget de leur établissement par les droits d'inscription aux cours, les activités culturelles, les produits financiers de fêtes ou concours, les dons, etc. Le « bon » directeur d'Alliance est certes un enseignant croyant à son métier mais aussi un animateur culturel, un chef d'entreprise et, à l'occasion, un diplomate... Tout sauf un fonctionnaire traditionnel, arc-bouté sur ses horaires statutaires de travail.

Sous l'impulsion de M. Philippe Greffet, élu secrétaire général en 1978, un vigoureux effort de rénovation a été entrepris, mettant en particulier l'accent sur le dialogue interculturel, les Alliances devant être autant des lieux d'échanges avec la culture du pays hôte que des foyers de diffusion du français.

Il a fallu longtemps aux administrations françaises pour comprendre à quel point les Alliances constituaient un réseau de promotion unique au monde. Dès le début de son septennat, M. François Mitterrand allait sensiblement augmenter les moyens de fonctionnement du secrétariat général à Paris. Cependant M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a décidé, à partir du 1er septembre 1987, de substituer aux mises à disposition des enseignants détachés (c'est-à-dire au paiement de leurs salaires par l'Etat) le versement à l'Alliance d'une subvention permettant d'assurer leur rémunération. En soi, rien d'inquiétant... sauf que cette dotation devra être renégociée année après année et qu'il est tentant, surtout en période d'austérité budgétaire, de diminuer le montant d'une subvention.





LA FRANCOPHONIE

# Audiovisuel : CONTRE

Par DOMINIQUE GALLET *

L'AUDIOVISUEL est un des domaines où se joue l'avenir des identités nationales et des grandes langues de communication. Or ce domaine est désormais pratiquement *monopolisé* par l'industrie cinématographique et télévisuelle américaine. Seuls quelques pays, notamment l'URSS, l'Inde et la Chine, échappent pour une grande part à ce mouvement d'uniformisation planétaire.

Devant ce raz de marée, les francophones montrent une certaine capacité de résistance. *La Belgique, la Suisse* et le Québec maintiennent une production de qualité dont le succès international du *Déclin de l'empire américain* du Québécois Denys Arcand a récemmment porté témoignage (1). Quant au cinéma de l'Afrique noire francophone, malgré des conditions de production et de distribution très aléatoires, il obtient des consécrations internationales sans pour autant remettre en cause ses thèmes fondateurs, à preuve *Yelen*, du Malien Souleymane Cissé, primé lors du dernier Festival de Cannes (2).

L'industrie cinématographique française, pour sa part, garde son troisième rang mondial après l'Inde et les Etats-Unis. Alors que la production italienne a fortement décliné – le pays de Cinecitta n'est plus aujourd'hui qu'un vaste circuit de distribution des productions américaines, – la France reste le pôle européen du cinéma mais un pôle fragile, puisqu'il repose essentiellement sur l'activité d'une seule société, la Gaumont. Dans de nombreux pays d'Europe occidentale, le cinéma français détient une part de marché le situant en troisième place derrière le cinéma américain et le cinéma national et même, dans quelques cas, en deuxième position.

Jusqu'en 1985, la France était le seul pays d'Europe de l'Ouest dont le cinéma national avait réussi à conserver la première place sur son propre territoire mais, l'année suivante, les films américains ont pris la tête tant pour le nombre d'entrées que pour le montant des recettes.

Cette tendance risque de se poursuivre dans les mois qui viennent car le nombre de films en production aux Etats-Unis augmente nettement, grâce à *un marché intérieur en expansion* (salles et vidéocassettes). D'autre part, certains producteurs de l'Hexagone, imputant à la langue française leurs échecs à l'exportation, tournent désormais directement en anglais en France – et avec le soutien de fonds publics – sans obtenir d'ailleurs de meilleurs résultats. Cette attitude est tolérée au *nom* du « pragmatisme ». Quant aux distributeurs, ils diffusent de plus en plus en France les films américains sans même traduire leurs titres (parmi les plus récents *Over the Top, Terminator, Platoon, Evil Dead...*). Manque d'imagination ou plutôt élément d'une stratégie globale, cohérente du produit, jusqu'à son titre en anglais ?

Les programmes francophones de télévision – essentiellement français – ont une place variable sur le marché international, en fonction des pays et du type d'émission. Ainsi, dans la vingtaine de pays de l'Europe occidentale, les programmes français viennent au premier rang des importations d'émissions éducatives (29 % du total) et au deuxième rang pour les films (8 %, contre 62 % pour les Etats-Unis), mais seulement en quatrième position (5 %) en importations globales, tous genres confondus.

Dans l'ensemble de l'Afrique, la France compte seulement pour 4 % des importations de programmes, derrière la Grande-Bretagne (25 %) et les Etats-Unis (47 %). Dans les pays arabes, avec 13 %, la France arrive derrière les Etats-Unis (34 %). Les productions télévisuelles françaises sont

* Secrétaire général de l'Institut France-Tiers-monde.

(1) Voir Ignacio Ramonet, « Le cinéma québécois à l'heure de la restauration tranquille », *le Monde diplomatique*, juin 1987.

(2) Voir Antoinette Delafin, « Au Festival cinématographique de Ouagadougou : images des temps durs », *le Monde diplomatique*, avril 1987.



LA FRANCOPHONIE

L'INFORMATISATION

urgence d'

Dans les organisations

QUI EST QU









## L'UNIFORMISATION PLANÉTAIRE DES IMAGES

# l'urgence d'un redressement

pratiquement absentes d'Asie, du Pacifique mais aussi d'Amérique latine (où les Etats-Unis représentent plus des trois quarts des importations).

Les Etats francophones se sont inquiétés de l'état préoccupant de la diffusion de leur production audiovisuelle et, au-delà des mesures strictement nationales prises ici et là, des politiques bilatérales ont été mises en place : aide importante de la France aux cinémas des pays francophones du Sud (ainsi pour le film *Yelen*) ; coopération franco-québécoise dans le domaine du cinéma et de la télévision, etc. ; mais il a fallu attendre le premier sommet francophone, en 1986, pour que soient enfin décidées des actions communes. Plusieurs ont déjà connu un début d'application :

– l'Agence internationale francophone d'images (AITV), gérée par la Société française de télévision pour l'outre-mer (RFO), a diversifié ses programmes en renforçant les échanges Sud-Sud et Nord-Sud et a élargi la diffusion par satellite de ses émissions quotidiennes d'actualités en Asie, au Proche-Orient et en Amérique du Sud ;

– la chaîne francophone par satellite TV 5, qui diffuse déjà des émissions belges, canado-québécoises, françaises et suisses dans quinze pays européens, a commencé en février dernier à incorporer des programmes des télévisions africaines (60 minutes tous les quinze jours). D'autre part, TV 5 prépare activement l'extension de sa diffusion au continent nord-américain, une démonstration devant être effectuée à Québec début septembre au moment du deuxième sommet ;

– un fonds de soutien à la production télévisuelle a été créé et une banque de programmes de télévision est en cours de constitution.

Pour que se construise un espace audiovisuel diversifié, les pays de langue française doivent développer quantitativement et qualitativement leur production cinématographique et télévisuelle et, par ailleurs, l'utiliser, ainsi que la radio, pour une plus grande connaissance mutuelle. La naissance d'une véritable prise de conscience communautaire francophone est à ce prix. Le sommet de Québec sera saisi de plusieurs propositions : réunion périodique des « états généraux des médias francophones » ; création d'une organisation des télécommunications de la francophonie (OTF), d'un réseau radiophonique international (dans un premier temps, sous la forme d'une agence) et d'un centre international de formation à distance ; production d'émissions hebdomadaires diversifiées sur le modèle de l'actuel magazine mensuel « Espace francophone » et de « pastilles » (3) de chanteurs francophones, etc.

Si l'ensemble de ces mesures va dans la bonne direction, quelques autres permettraient sans doute d'aller plus loin. Ainsi, compte tenu de l'impact du dessin animé et de l'existence d'ateliers de grande qualité dans plusieurs pays francophones (par exemple Graphoui, à Bruxelles), il serait très utile de créer un fonds de soutien au dessin animé favorisant la mise en place de coproductions entre pays participant au sommet. Ne pourrait-on pas, également, constituer un fonds cinématographique francophone apportant son soutien aux coproductions internationales tournées en français, ainsi qu'une aide automatique à la diffusion (tirage de copies, doublage, sous-titrage, promotion commerciale) pour les films francophones distribués dans les pays de population importante ?

Certaines mesures souhaitables n'impliquent aucun investissement supplémentaire, telle, par exemple, celle qui consisterait à obtenir des chaînes de service public des pays francophones du Nord une programmation régulière de films des pays francophones du Sud. Il serait important de produire des émissions pour enfants, destinées à les familiariser avec l'existence d'une communauté mondiale francophone, de même que devrait être développé le système des « livres-films », lancé par le ministère français des affaires étrangères : ces éditions d'un type nouveau intègrent moyens audiovisuels (vidéocassettes ou vidéodisques) et supports traditionnels (écrits, photographies, etc.). Ces « livres-films » pourraient accueillir une collection sur les « cinémas francophones ».

La francophonie ne saurait cependant se replier sur elle-même. C'est pourquoi il est indispensable de mener une action soutenue auprès des télévisions d'autres langues pour que soient diffusés régulièrement des documentaires, des reportages et des « pastilles » sur les divers pays francophones. Ainsi la télévision autrichienne vient de commencer en juin dernier la diffusion, deux fois par semaine, d'extraits des émissions du magazine « Espace francophone ». Ces programmes pourraient aussi accompagner et valoriser les cours de français que diffusent de nombreuses chaînes dans le monde.

**DOMINIQUE GALLET.**

(3) Nous préférons le terme « pastille » à celui de « vidéomusique » officiellement retenu pour traduire *clip*.

### Dans les organisations internationales

SEULE langue de travail, avec l'anglais, du secrétariat des dix-neuf organisations du système des Nations unies (à distinguer des langues officielles qui, elles, sont au nombre de six : arabe, anglais, chinois, espagnol, français, russe), le français ne cesse d'y régresser. Pourtant, selon des statistiques de 1986, trente-neuf pays (contre soixante-neuf pour l'anglais) utilisent le français dans leurs communications officielles, six l'employant parallèlement à d'autres langues. La tentation du « tout anglais » a de multiples causes : restrictions budgétaires affectant prioritairement les activités de traduction, faiblesse des activités de formation linguistique, proportion restreinte de francophones dans les postes de responsabilité, insuffisance des outils de travail terminologiques, domination américaine dans les systèmes d'information automatisés qui réduit à la portion congrue les références dans d'autres langues que l'anglais, implantation d'organisations importantes dans un environnement anglophone (New-York, Washington, Nairobi, etc.).

La cause majeure de ce recul est cependant l'absence de conscience linguistique des francophones... ou plus précisément des Français dont beaucoup préfèrent ânonner un anglais médiocre alors qu'ils pourraient s'exprimer dans leur propre langue et ainsi mieux se faire comprendre, en particulier de leurs collègues d'expression française des autres pays, souvent indignés par ce comportement.

Un colloque international, organisé à Paris par l'ambassadeur Fernand Rouillon les 29 juin et 1er juillet derniers, a examiné les voies et moyens d'un redressement. Les exposés et contributions au colloque ont été publiés par le ministère des affaires étrangères. Les très nombreuses propositions concrètes émanant de cette rencontre seront soumises au sommet de Québec.

● **DES LIEUX DE DÉBAT : LES CERCLES RICHELIEU.** – *« Caisse de résonance de la francophonie, notariat moral de ses conquêtes et de ses échecs »*, telle est la définition que M. Simon Nothomb donne du cercle Richelieu de Paris, qu'il préside. Avec ses quatre-vingts membres, d'une vingtaine de nationalités, le cercle Richelieu organise chaque mois des dîners-débats autour d'un intervenant qui a quelque chose à dire... en français *(4, place du Général-Catroux, 75019 Paris. Tél. : 47-27-73-42).*

## FACE AUX DÉFIS DE L'ANGLAIS ET DU JAPONAIS

# Pour une « industrie » de la langue française



Par **JACQUES ROSSELIN** *

C'EST en novembre 1985 que le concept d'« industries de la langue » sortit des milieux spécialisés où il était apparu en 1984 (1), lorsque le ministre de la recherche et de la technologie fut saisi d'un rapport mettant en évidence les enjeux culturels, scientifiques et technologiques de ce domaine pour la France et la francophonie (2).

Ce document, bien qu'ignoré à l'époque par son commanditaire, allait immédiatement rencontrer un écho important, débouchant sur l'introduction du thème des industries de la langue dans les décisions du premier sommet francophone de février 1986, sur un colloque international organisé à Tours en mars 1986 à l'initiative du Conseil de l'Europe. – et d'où allait sortir un « Manifeste pour la sauvegarde du patrimoine linguistique de l'Europe » (3), – *sur une restructuration* du dispositif français de recherche universitaire en informatique linguistique, et sur la reprise du vocable et des concepts qui le sous-tendent dans la définition des politiques scientifiques et industrielles de plusieurs grands Etats développés.

Les industries de la langue, pour reprendre la définition désormais retenue par tous, conçoivent, fabriquent et commercialisent des automates qui utilisent, manipulent, interprètent et génèrent le langage humain, aussi bien sous sa forme écrite que sous sa forme orale, en s'appuyant sur des recherches en traitement du signal, de l'information et du langage. Il s'agit bien d'industries, car un premier inventaire fait apparaître des chiffres d'affaires déjà considérables, et laisse entrevoir de gros marchés potentiels à moyen terme. Par exemple, on estime que les systèmes d'interrogation de banques de données en langage naturel ont produit, en 1985, dans l'ensemble du monde, un chiffre d'affaires de 55 millions de dollars, en croissance de 100 % par an, et que celui de la traduction assistée par ordinateur peut être évalué à 10 % de l'ensemble de l'activité de traduction (soit de 160 à 480 millions de dollars suivant les évaluations). Pour ce qui est de la reconnaissance et de la synthèse de la parole, le marché – actuellement d'environ 25 millions de dollars – pourrait atteindre 1 à 5 milliards de dollars vers 1990.

Ces marchés concernent principalement :

- La bureautique intelligente, la presse et l'édition : assistance à la rédaction, traduction (4) et correction de textes, indexation et gestion de fonds documentaires, lecture automatique du courrier, tous secteurs dont des pans entiers sont encore traités de *façon quasi artisanale.*
- Le dialogue homme-machine : synthèse et reconnaissance vocales permettant, par exemple, de piloter un robot, un véhicule ou un terminal bancaire, mais aussi systèmes permettant de *communiquer en langage quasi* naturel avec des banques de données ou des programmes d'enseignement assisté par ordinateur.

Un élargissement significatif de ces applications nécessite de très importants investissements en recherche et développement afin que soient franchies les prochaines étapes : capacité à traiter des vocabulaires étendus, compréhension des variations phonétiques individuelles, etc., et le sort du français – en tant que langue véhiculaire – pourrait bien dépendre de son aptitude mondiale à faire l'objet de traitements automatiques permettant une industrialisation si possible aussi rapide que celles de l'anglais et du japonais. Or cette capacité dépend autant, si ce n'est davantage, des progrès de la recherche appliquée en linguistique que du développement de moyens électroniques ou informatiques nouveaux. Le traitement automatique du langage naturel *suppose, en effet,* que soit réalisée une description systématique des langues à l'usage des ordinateurs, analogue à ce que proposent les dictionnaires que nous connaissons, mais qui, eux, n'ont été réalisés que pour l'usage humain.

## Pénurie d'ingénieurs linguistes

LA réalisation de cette « mise à plat » de la langue française, financièrement et scientifiquement hors de portée des seuls industriels, est un des grands défis auxquels est confrontée la communauté francophone (5). Il est indispensable d'y coordonner les efforts afin d'éviter des redondances inutiles, d'autant qu'il y a pénurie de moyens humains, les formations actuelles en linguistique ou en informatique ne pouvant répondre à la demande en ingénieurs linguistes.

Un premier train de projets avait été adopté lors du sommet de Paris, la France étant désignée comme pilote du réseau « industries de la langue ». Mais le changement de majorité politique en France, en mars 1986, fit prendre plusieurs mois de retard. Par ailleurs, au lieu des 20 millions de francs prévus lors du sommet, seuls 3,16 millions seront engagés en 1987 pour des actions qui ne se termineront réellement qu'en 1988. Les concurrents, eux, n'attendent pas : aux Etats-Unis et au Japon, de nombreuses équipes de recherche et de développement, dotées de moyens lourds, ont été mises en place. Par exemple, outre la trentaine de projets industriels de systèmes de traduction assistée par ordinateur (contre à peine cinq dans toute la francophonie) et les actions engagées dans le cadre du programme d'ordinateur de *cinquième génération,* le Japon a lancé, en 1987, un projet de téléphone traducteur avec un financement de 4 milliards de francs sur quinze ans (6). Plusieurs vérificateurs orthographiques fonctionnant sur l'anglo-américain ont été commercialisés au cours des six derniers mois.

Pendant ce temps à Paris, sur des crédits déjà rabougris, 250 000 F étaient attribués à un projet qui – bien que financé à ce titre – n'avait pas été retenu lors du premier sommet, et dont on peut douter qu'il ait jamais une quelconque application industrielle. A en juger par les propositions soumises à Québec, il semblerait qu'un ressaisissement qualitatif soit en cours, et cela bien que les dictionnaires électroniques, les bases de connaissances linguistiques (à usage d'ordinateurs et non d'humains) – soubassements mêmes de toute industrie de la langue – ne soient pas encore clairement présents dans les projets de financement (7). Quant au redressement quantitatif, il ne sera certainement pas possible tant que les structures nationales de gestion et d'évaluation des actions – en particulier en France – resteront institutionnellement faibles et ne coordonneront pas leurs actions avec *les programmes européens* ESPRIT *et* Eurêka (8), où se discutent des dossiers de première importance en matière de traitement automatisé de la langue française écrite et parlée.

Sur le plan multilatéral, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), malgré des efforts réels destinés à *accroître son efficacité,* ne dispose pas encore, tant s'en faut, des moyens financiers et humains pour animer et gérer réellement (au sens où, à Bruxelles, la Commission anime et gère ESPRIT) les réseaux de mise en œuvre des décisions de Paris et de Québec, dans le domaine des industries de la langue comme sans doute dans d'autres. Ici encore, si une ferme volonté d'organisation ne se manifeste pas, les sommets successifs pourraient bien rester autant de tribunes où le verbe tient largement lieu d'action.

* Ingénieur-conseil.

(1) Voir Jean-François Dégremont, *« L'émergence d'une industrie de la langue », Brises,* nº 4, avril 1984 (Centre de documentation en sciences humaines du CNRS, Paris).

(2) Bernard Cassen, *les Industries de la langue, un grand enjeu culturel, scientifique et technologique pour la France,* rapport présenté à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, le 7 novembre 1985.

(3) Voir Frédéric Gaussen, « Les ordinateurs devront parler européen », *le Monde,* 4 mars 1986. Les *Actes* du colloque de Tours ainsi que de larges extraits du rapport Cassen ont été publiés dans le numéro 16, automne 1986, de la revue *Encrages* (département d'études des pays anglophones, université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, Cedex 02).

(4) Pour l'état de l'art en matière de traduction assistée par ordinateur (TAO) en France et en Europe, voir les *Actes* des Journées européennes de la traduction professionnelle des 25 et 26 mars dernier, publiés dans *Encrages,* nº 17, printemps 1987.

(5) Voir Bernard Cassen, « Industries de la langue et identité nationale », *le Monde diplomatique,* décembre 1985.

(6) Voir Edouard Launet, « Traduction automatique : effervescence japonaise », *Sciences et techniques,* nº 35, mars 1987.

(7) Le 12 décembre 1985, M. François Mitterrand, s'adressant à l'Académie française à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de l'Institut, déclarait : *« En janvier prochain sera lancé un programme de recherche et de développement sur l'industrie de la langue qui unira une fois encore l'Etat, les universités, les entreprises, les institutions internationales.* » On attend toujours le lancement de ce programme...

(8) Sur l'ensemble de ces programmes européens, voir *Sciences et techniques,* nº 38, juin 1987.



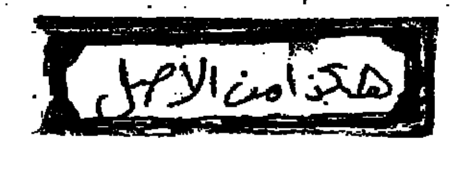












# Dans les revues...

■ Le professeur Shahram Chubin, dans **LE TEMPS STRATÉGIQUE**, fait le point sur la guerre Iran-Irak et considère que « l'Iran est en train de gagner la guerre pas à pas ». Dans la même livraison, un article de Marian Stepczynski intitulé : « Ne sous-estimons pas la force de frappe des économies de l'Est ». (N° 21, été, trimestriel, 25 francs suisses. – 2, rue Bovy-Lysberg, 1211 Genève 11.)

■ Cinq cent quatre-vingt-sept coups d'Etat et tentatives de coup d'Etat se sont produits dans le monde depuis 1945 ; **ÉTUDES POLÉMOLOGIQUES** propose un ensemble d'analyses sur ce phénomène politique majeur accompagnées de chronologies par continent et par pays, d'une carte et de divers graphiques. (N° 41, juillet, trimestriel. 60 F. – Hôtel des Invalides, 75007 Paris.)

■ Le premier dossier complet sur la guerre Iran-Irak est publié par **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** sous le titre : « La diplomatie du conflit ». Sont examinées la conduite des opérations militaires, la situation interne de l'Irak après plus de sept ans de combats, la théocratie constitutionnelle de l'Iran, la politique des grandes puissances, l'attitude de la France (avec des citations sans références...), les pétromonarchies du Golfe, les relations entre la Syrie et l'Iran, la crise d'identité du monde arabe. Une excellente vue d'ensemble. (Trimestriel, n° 2, 1987, 80 F. – 6, rue Ferrus, 75683 Paris Cedex 14.)

■ L'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la marine française, propose, dans **DÉFENSE NATIONALE**, ses « réflexions pour la marine en 2007 ». Il considère, notamment, que la France doit se doter de deux porte-avions de type Charles-de-Gaulle « un seul n'ayant aucun sens (...), c'est le prix à payer pour disposer des avantages reconnus à l'aviation embarquée ». (Juillet, mensuel, 38 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris Cedex.)

■ **CADMOS** traite des « malentendus transatlantiques » avec des articles de Romain Yakemtchouk sur les différents domaines du contentieux commercial Europe-Etats-Unis ; de Pierre Mélandri sur les difficultés de l'alliance atlantique entre 1980 et 1983 ; et de Jacqueline Grapin sur le déplacement du centre de gravité américain vers le Pacifique (N° 37, printemps, trimestriel, abonnement un an 60 francs suisses. – Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.)

■ Dans **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES**, une note de conjoncture sur la formation professionnelle en RFA et une étude de l'OCDE sur l'évolution du marché du travail japonais (N° 2034, 22 juillet, hebdomadaire, 7,50 F. – La Documentation française, Paris.)

■ **LA REVUE NOUVELLE** fait le point sur les rapports de force syndicaux en Belgique à la suite des élections sociales de mai dernier. (N° 78, juillet-août, mensuel, 34 F. – Rue Potagère, 26, 1030 Bruxelles.)

■ Dans **TOUDI**, revue d'études wallonnes : un bilan de l'économie de la Wallonie et un entretien avec Léopold Génicot sur « histoire et identité culturelle ». (Mai, numéro annuel; 330 francs belges. – 2, rue Maurice-Lange, 1381 Quenast, Belgique.)

■ Au sommaire de **NEW LEFT REVIEW** une étude de James Petras sur les contradictions du socialisme grec après plus de six ans de pouvoir du PASOK. (N° 163, mai-juin, bimestriel, 2,50 livres. – PO BOX 339, Londres WC1X 8 NS.)

■ Le droit d'asile en Europe et les menaces qui pèsent sur l'une des plus anciennes traditions des pays européens : **HOMMES ET LIBERTÉS** fait le point sur l'évolution en cours. (N° 47, mai-juin 1987, bimestriel, 12 F. – 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ **LES CAHIERS DU DROIT PUBLIC** publient, sous le titre « le droit international humanitaire », les actes du colloque qui, sur cette problématique, s'était tenu à Clermont-Ferrand en décembre 1985. (Tome spécial 1987, 100 F. – Centre de recherches sur le droit humanitaire, université de Clermont-I, Clermont-Ferrand.)

■ **EUROP**, revue des participants au programme « Journalistes en Europe », qui réunit chaque année une trentaine de professionnels du monde entier au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes à Paris, publie un dossier sur l'Irlande et plusieurs contributions sur les problèmes de la CEE. (N° 46, juillet, trimestriel, 50 F. – 33, rue du Louvre, 75002 Paris.)

■ Dans **CPE BULLETIN**, un bilan de la situation de l'Europe dans la compétition industrielle mondiale. (N° 38, juin, 10 numéros par an, abonnement un an 780 F. – ADITECH, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

■ Dégager de nouvelles pistes de recherche sur l'évolution des finances publiques, telle est la trame de la dernière livraison de la **REVUE FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES**. Parmi les contributions, des études sur les dépenses de santé sur les zones d'entreprises en France et sur les finances locales dans les pays socialistes. (N° 18, trimestriel, abonnement un an, 290 F. – 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris.)

■ Le dernier numéro des **CAHIERS FRANÇAIS** est consacré à la flexibilité du travail dans l'entreprise et comme réponse à la crise. (N° 231, mai-juin 1987, 5 numéros par an, 42 F. – La Documentation française, Paris.)

■ Dans « **M** », un dossier sur la « Résistible ascension de J.-M. Le Pen » met en évidence la poussée du leader du Front national et la relative inefficacité de ceux qui veulent l'endiguer. (N° 12, juin-juillet 1987, mensuel, 30 F. – 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris.)

■ La revue **ACTES** consacre un dossier aux polices privées : l'extension et la consécration, tant politique que juridique, du secteur privé de la sécurité. (N° 60, été 1987, 5 numéros par an, 50 F. – 31, rue Bobillot, 75013 Paris.)

■ L'identité et le devenir de la Corse, « l'île paradoxe », par des approches historiques, sociologiques, économiques, existentielles dans **PEUPLES MÉDITERRANÉENS**. (N°s 38-39, janvier-juin, trimestriel, 140 F. – BP 1907/75327 Paris Cedex 07.)

■ Le **BULLETIN CITIM** publie un intéressant dossier sur la Nouvelle-Calédonie qui rappelle la longue histoire des Canaques et pourquoi ils sont devenus minoritaires. (N° 72, juin-juillet 1987, bimestriel, 10 F. – CITIM, 70, rue de Bayeux, 14000 Caen.)

■ **CIMADE INFORMATION** consacre un dossier au retour des réfugiés. Après avoir accueilli nombre d'exilés, la CIMADE soutient des projets de réinsertion au pays, qui sont relatés par des témoignages. (N° 7, juillet 1987, mensuel, 15 F. – 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.)

■ En 1985, la FAO adoptait un code volontaire sur la distribution et l'utilisation des pesticides. Deux ans après, **LA LETTRE DE SOLAGRAL** fait le point sur cette délicate question. (N° 61, juillet-août 1987, mensuel, 13 F. – 5, rue François-Bizette, 35000 Rennes.)

■ Quel rôle pour les ONG ? s'interroge **CROISSANCE DES JEUNES NATIONS** dans un supplément spécial. A noter aussi : un dossier sur le Vietnam et des articles sur le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance algérienne. (N° 296, juillet-août 1987, mensuel, 24 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.)

■ Dans sa dernière livraison, **ALTERNATIVES ECONOMIQUES** résume l'action de la CNUCED depuis 1964 et rappelle les enjeux de la récente réunion de Genève. (N° 49, juillet-septembre 1987, mensuel, 16 F. – 12, rue du Chaignot, 21000 Dijon.)

■ **DOSSIERS FAIM DEVELOPPEMENT** consacre sa dernière livraison au Brésil, aux jeunes et à l'aide au développement, à la CNUCED et à Gaza. (N° 156, juin-juillet 1987, mensuel, 16 F. – CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.)

■ David Seddon, dans **REVIEW OF AFRICAN POLITICAL ECONOMY**, analyse l'évolution du conflit entre le Maroc et le Front Polisario au Sahara occidental. (N° 38, avril, paraît trois fois l'an, 3,5 livres. – Regency House, 75-77 St-Mary's Rd, Sheffield S2 4AN, Royaume-Uni.)

■ Dans un numéro consacré aux « alertes en Méditerranée », **HÉRODOTE** publie une série d'articles sur les braises qui couvent en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Un bilan de quarante ans de rapports URSS-Israël et une grille de lecture des conflits libanais complètent la livraison. (N° 45, deuxième trimestre, trimestriel, 65 F. – 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ Dans **LES CAHIERS DE L'ORIENT**, Rémy Leveau étudie les relations entre « pouvoir économique et pouvoir politique dans le Maroc d'Hassan II », tandis qu'Abdelkader Djeghloul passe en revue « vingt-cinq ans de mutation en Algérie ». (N° 6, juillet, trimestriel, 80 F. - 80, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.)

■ Un dossier de **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX** consacré à la « question palestinienne » tente de faire le point sur deux problèmes centraux : les territoires occupés et celui de l'alliance conflictuelle entre les Palestiniens et les Etats arabes. (N° 564, 24 juillet 1987, un vendredi sur deux, 16 F. – La Documentation française, Paris.)

■ Dans **THE OTHER ISRAEL**, deux articles à lire : « De nouvelles voix en faveur de négociations avec l'OLP » et « Les mouvements juifs orientaux pour la paix ». (N° 26, juin, mensuel, prix non indiqué. - POB 956, Tel-Aviv, Israël 61 008.)

■ Un dossier, dans **ARAB STUDIES QUARTERLY**, consacré au « terrorisme et le Proche-Orient ». On lira en particulier les articles de Halim I. Barakat, Fred Halliday et Michel Stohl. (Vol. 9, n° 2, été, trimestriel, 8 dollars. - 556 Trapelo Road, Belmont, MA 02178, Etats-Unis.)

■ Les prescriptions du FMI et le retour des émigrés du Golfe sont deux des sujets abordés par la **REVUE DE LA PRESSE EGYPTIENNE** qui permet de suivre régulièrement les débats qui se déroulent au Caire. (N°s 24-25, 2e semestre 1986, trimestriel, abonnement un an : 400 F. - CEDEJ, MRC, ambassade de France au Caire, ministère des affaires étrangères, service de la valise diplomatique, 37, quai d'Orsay, 75007 Paris.)

■ Y a-t-il une logique du système politique africain ? L'Etat a-t-il une fonction de reproduction de la domination de classes dominantes ? Un passionnant dossier de **POLITIQUE AFRICAINE** sur « classes, Etat, marché ». (N° 26, juin 1987, trimestriel, 70 F. - Editions Karthala, Paris.)

■ Ethiopie : il n'y a pas de bons ou de mauvais malades, écrit Jean-Pierre de Lamalle dans **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES BELGIQUE**. (Deuxième trimestre 1987, trimestriel. – 24, rue Deschampheleer, 1080 Bruxelles.)

■ Un dossier à propos du conflit qui oppose l'Eglise et l'Etat au Burundi et une étude sur les criquets au Sahel en 1986, dans **AFRIQUE CONTEMPORAINE**. (N° 142, avril-mai-juin 1987, trimestriel, 32 F. – 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

■ Dans **MONDES EN DÉVELOPPEMENT**, des analyses sur les économies exportatrices de pétrole du tiers-monde, sur la politique monétaire des îles de la Caraïbe anglophone et sur le niveau de l'emploi dans l'industrie manufacturière en Tunisie. (N° 56, trimestriel, 150 F. – ISMEA, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

■ **NACLA** offre une rétrospective et une analyse des relations de l'Union soviétique avec l'Amérique latine, de 1917 à nos jours : le soutien pragmatique aux révolutionnaires et la pénétration économique. (Vol. 21, n° 1, janvier-février 1987, bimestriel, 3,50 dollars. – 151 West 19th Street, 9th Floor, New York, NY 10011).

■ **RECHERCHES INTERNATIONALES** consacre son numéro de printemps à l'Amérique latine : la stratégie des Etats-Unis en Amérique centrale, la défense au Nicaragua, la théologie de la libération, etc. (N° 23, printemps 1987, trimestriel, 62 F. – Institut de recherches marxistes, 64, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

■ Les **CAHIERS DU BRÉSIL CONTEMPORAIN**, dirigés par Ignacy Sachs, consacrent leur premier numéro à « la recherche urbaine et le logement au Brésil ». (N° 1, 1987, pas d'indication de prix ni de périodicité. – Centre de recherches sur le Brésil contemporain, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06.)

■ La **LETTRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME** publie un rapport de mission particulièrement édifiant sur « la prostitution des enfants au Brésil », pays où plus de 30 millions d'enfants vivent dans la rue, matériellement et affectivement abandonnés. (N° 83, hors série, hebdomadaire, 60 F. – 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ Dans la dernière livraison du **COURRIER DE L'ACAT**, revue de l'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, un dossier sur les enfants qui meurent par millions chaque année dans le monde pour cause de malnutrition ou de mauvais traitements. (N° 77, juillet-août, 9 numéros par an, 14 F. – 252, rue St-Jacques, 75005 Paris.)

■ Dans **ARETTO**, publication des Cubains des Etats-Unis, un article à propos du dialogue entre l'Eglise et l'Etat à Cuba et un entretien avec l'ancien chef des « contras » nicaraguayens, Edgar Chamorro – aujourd'hui hostile à l'agression des Etats-Unis, – sur les fonctionnements de l'opposition armée au Nicaragua et sur la recherche d'une solution pacifique au conflit. (Vol. 1, n° 1, printemps 1987, trimestriel, abonnement annuel : 18 dollars. – PO Box 44 1403, Miami, FL 33144.)

■ A la veille du sommet francophone de Québec, **PROJET** publie une étude sur les styles de vie québécois et un essai, « Le Canada, un Etat en définition ». A noter également deux articles sur l'éclatement du salariat et la nécessité d'un nouveau syndicalisme. (N° 206, juillet-août, bimestriel, 52 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ Dans **CAHIERS DU CINÉMA** : un entretien avec le réalisateur Jean-Pierre Mocky et un autre avec le grand cinéaste indien Satyajit Ray. (N° 398, juillet-août, mensuel, 30 F. – 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

■ Un numéro spécial de **CinémAction** consacré aux « cinémas arabes ». Une vingtaine d'auteurs – parmi lesquels Mouny Berrah, Férid Boughedir, Jean-Michel Cluny, Boudjemaâ Karrèche, Moumen Smihi et Tahar Ben Jelloun – passent en revue tous les aspects des différentes cinématographies du monde arabe. Un dictionnaire des cinéastes, une bibliographie et un index des noms cités complètent fort utilement cette remarquable livraison. (N° 43, juin, trimestriel, 120 F. – Editions du Cerf, Paris.)

■ **VERTIGE**, journal qui défend la création musicale, publie une réflexion de Jean-Louis Caccomo sur le rock « Reflet noir d'un mal de vivre et d'une peur du lendemain ». (N° 3, périodicité non indiquée, prix non indiqué. – Rue de la Grande-Gorge, Les Sieyes, 04000 Digne.)

■ Au sommaire de **SCIENCES ET TECHNIQUES**, un dossier sur le boom des cartes à mémoire dans les secteurs non bancaires et un bilan de la robotique américaine. (N° 39, juillet-août, 11 numéros par an, 29 F. – 2, rue Béranger, 75003 Paris.)

■ La science est un produit du travail humain. Mais qui contrôle les choix et la finalité ? Les recherches correspondent-elles à un besoin social ? Sur ces thèmes, **ROUGE** consacre un numéro hors série intitulé « Sciences sans conscience » auquel ont participé de nombreux scientifiques. (Numéro hors série, 15 F. – PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.)

■ René Le Guen, dans **LA PENSÉE**, propose une réflexion sur la technologie comme « phénomène social d'ensemble ». (N° 256, mars-avril, bimestriel, 62 F. – 64, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

■ La **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE** fait le point sur l'audiovisuel à l'heure de la privatisation avec un gros dossier d'une douzaine de contributions parmi lesquelles celles de Thierry Pfister, Gérard Théry, Thierry Le Roy et Jérôme Clément. (N° 929, mai-juin, bimestriel, 65 F. – 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)

■ Un passionnant dossier, dans **ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE**, consacré aux « cités câblées, conversations, communications » ; on lira, en particulier, les articles de Paul Virilio, Abraham Moles, Gérard Lagneau et Jean-Paul Simon. (N° 34, juin-juillet, bimestriel, 90 F. – CDR, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge, Cedex.)

## Le Monde Diplomatique en espagnol

Deux éditions en espagnol du *Monde diplomatique* sont publiées et diffusées simultanément en Amérique latine, l'une au Mexique, l'autre en Argentine. Les lecteurs hispanophones du monde entier peuvent s'abonner indifféremment à l'une des deux éditions, réalisées à partir de la même traduction.

Les deux versions comprennent en outre un cahier latino-américain rédigé localement avec le concours de collaborateurs de toute l'Amérique latine.

**Edition de Mexico :**

*Le Monde diplomatique* en español, 2 Cerrada de Guadalajara n° 7-1 ; Col. Roma Norte. *Mexico* DF 06700. Tél. : 211-3752.

**Edition de Buenos-Aires :**

*Le Monde diplomatique* de Francia », 25 de Mayo 595, 5° piso ; (1002) *Buenos Aires*. Tél. : 312 2357/7651.

## BIBLIOGRAPHIE

**Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales**

● QUESTIONS ET RÉPONSES : ce qu'il faut savoir sur la politique de la Banque asiatique de développement, ses ressources et ses activités de prêt. *(BAD, BP 789, Manille, 1986, 81 pages.)*

● RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'UNESCO, 1986 : données par pays sur l'éducation, la science et la technologie, la culture et la communication. *(UNESCO, Paris, 335 pages, 46 F.)*

## Prochains colloques

● A l'initiative de différents centres de recherche liés au CNRS, se réunira dans l'Oise, les 15, 16 et 17 septembre, un colloque intitulé « TURQUIE, MOYEN-ORIENT, MARCHÉ COMMUN ». (Renseignements : secrétariat du centre « les Fontaines », BP 205, 60500 Chantilly. Tél. : (16) 44-57-24-60).

● « NOUVELLE INDUSTRIALISATION, NOUVELLE URBANISATION, VILLES ET TECHNOPOLES » : sur ce thème, se tiendra à Toulouse, les 23, 24 et 25 septembre, une réunion internationale à l'initiative du Centre interdisciplinaire d'études urbaines. (Renseignements : Pierre Fraixanet, centre de promotion de la recherche scientifique, université Toulouse-Le Mirail, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex.)

## UN « PROCÈS-ROMAN »

# Klaus Barbie parle

Etait-il possible de faire parler Klaus Barbie, qui, devant ses juges, affirmait n'avoir rien à dire ? C'est ce que tente Bertrand Poirot-Delpech dans un « procès-roman » (1) où s'expriment tour à tour l'accusé lui-même, des témoins, une femme membre du jury, un huissier, un vieux journaliste, un Français pronazi, etc. Un scrupule s'impose : la fiction peut-elle valoir mieux que les brèves phrases du bourreau, que les longues dépositions des rescapés, que les froides questions du juge ? Rien ne remplacera jamais la lecture intégrale des minutes de ce très long procès. Mais seront-elles jamais publiées ? Et qui s'appliquera à les scruter ligne à ligne ?

Or voici qu'en cent soixante pages apparaissent, imaginés et pourtant vrais, les personnages qui ont hanté le palais de justice de Lyon. La parodie et le sarcasme de l'auteur restituent un climat, suggèrent des réflexions, perturbent des certitudes et parfois disent l'indicible. Puis, soudain, une flamme glacée, celle de la vérité sans fard : ce sous-préfet qui sauva des juifs et ne fera pas carrière, ces mères allemandes qui incitent leurs enfants à cracher sur les déportés, le nom oublié du commissaire de police qui fournissait des faux papiers, le geste humain d'un soldat allemand au fort Montluc et cette phrase d'un survivant : *« Au camp du Struthof, on a tiré à la courte-paille l'unique dose d'opium capable d'arrêter nos dysenteries saignantes... Me voilà. »*

En réalité, si peu que ce soit, Barbie a quand même parlé. Ce fut pour dire qu'il *« respectait »* la Résistance... Autrement dit, la torture était pour lui le meilleur moyen d'exprimer ce monstrueux respect. Nul ne peut évidemment accepter pareille perversion des mots et des sentiments. Voilà bien ce qu'expriment la dérision et la tendresse dont est empreint le récit de Bertrand Poirot-Delpech.

C. J.

(1) Bertrand Poirot-Delpech, *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, Gallimard, Paris, 1987, 160 pages, 75 F.

## LA FORCE SUBVERSIVE DES LANGUES AFRICAINES

# Décoloniser l'esprit

## Par NGUGI WA THIONG'O

***Kényan, connu comme écrivain de langue anglaise, Ngugi wa Thiong'o déclare d'emblée dans son dernier livre, Decolonising the Mind : The Politics of Language in African Literature (1), qu'il n'écrira désormais plus qu'en kikuyu, sa langue maternelle, ou en kiswahili. Les essais qui composent ce livre – « The Language of African Literature » (« la langue de la littérature africaine »), « The Language of African Theatre » (« la langue du théâtre africain »), « The Language of African Fiction » (« la langue du roman africain »), « The Quest for Relevance » (« la quête de la pertinence ») – expliquent comment l'auteur a été amené à prendre une telle décision et en font admettre le bien-fondé.***

**Né dans une famille paysanne, Ngugi wa Thiong'o a fait ses premières classes en langue kikuyu, notamment dans une école tenue par des militants nationalistes. Mais, après la déclaration de l'état d'urgence en 1952, ces écoles ont été soumises au régime colonial ; la seule langue d'instruction était l'anglais. Ngugi wa Thiong'o a poursuivi ses études, il est devenu universitaire et écrivain, mais il lui est resté une préoccupation douloureuse pour la question des langues saisie dans toute son ampleur.**

**C'est en 1977 qu'il a été amené à la résoudre en pratique. Professeur de littérature à l'université de Nairobi, il avait aussi commencé à travailler avec les paysans et ouvriers d'un centre d'éducation communautaire dans une ville satellite de Nairobi, qui lui ont un jour demandé une pièce de théâtre qu'ils puissent jouer. En quelle langue l'écrire sinon la leur ? La pièce a eu un tel succès que le gouvernement du Kenya s'en est ému à sa manière : fin 1977, elle a été interdite, et Ngugi wa Thiong'o, arrêté. Pendant l'année qu'il a passée en prison, il a écrit un roman en kikuyu, édité en 1980 ; son succès – il a été vendu à quinze mille exemplaires et largement diffusé dans les milieux populaires – l'a conforté dans son choix.**

**En 1982, alors qu'il était en voyage à l'étranger, Ngugi wa Thiong'o fut averti qu'il serait arrêté et détenu sans jugement s'il rentrait au Kenya. *Decolonising the Mind,* ce livre qui dit les retrouvailles d'un écrivain avec son peuple, a donc été écrit en exil.**

**ADRIAN ADAMS.**

(1) Ngugi wa Thiong'o, *Decolonising the Mind : The Politics of Language in African Literature,* James Currey-Heinemann, Londres, 1986, 128 pages, 4,95 livres.

LA question, la voici : en tant qu'écrivains africains, nous nous sommes toujours élevés contre les rapports économiques et politiques de type néocolonial avec l'Europe et l'Amérique. Bien. Mais en continuant d'écrire dans des langues étrangères, leur rendant ainsi hommage, ne perpétuons-nous pas au niveau culturel cet esprit néocolonial, abject et servile ? Quelle est la différence entre un homme politique proclamant que l'Afrique ne peut se passer de l'impérialisme, et un écrivain proclamant que l'Afrique ne peut se passer des langues européennes ?

Tandis que nous haranguions les cercles proches du pouvoir dans une langue qui excluait automatiquement du débat la paysannerie et la classe ouvrière, la culture impérialiste et les forces réactionnaires africaines ont eu le champ libre. La Bible est disponible en quantités illimitées dans la moindre des langues africaines. Les cliques compradores au pouvoir sont également ravies d'avoir la paysannerie et la classe ouvrière pour elles toutes seules ; les distorsions, les décrets autocratiques, les fossiles de musée exhibés comme culture africaine, les idéologies féodales, les superstitions, les mensonges, tous ces éléments rétrogrades, et d'autres, sont communiqués aux masses africaines dans leur propre langue ; sans aucune opposition de la part de ceux qui ont une autre vision de l'avenir, enveloppés dans un douillet cocon d'anglais, de français, de portugais. Il est piquant de constater que l'homme politique africain le plus réactionnaire, celui qui est prêt à vendre l'Afrique à l'Europe, maîtrise souvent fort bien les langues africaines ; tout comme autrefois les plus zélés des missionnaires, qui voulaient sauver l'Afrique d'elle-même, et notamment de ses langues païennes, maîtrisaient fort bien néanmoins les langues africaines, pour lesquelles ils ont souvent conçu des systèmes de transcription. Le missionnaire européen croyait trop à sa mission de conquête, pour ne pas la communiquer dans les langues accessibles aux populations ; l'écrivain africain croit trop en la « littérature africaine » pour l'écrire dans ces langues de paysans, ethniques, sources de division, sous-développées !

Par un surcroît d'ironie, ce qu'ils ont produit, quoi qu'ils en disent, n'est pas de la littérature africaine. Les éditeurs d'une récente collection de manuels de littérature anglaise ont eu raison d'inclure ces textes-là dans leur dernier tome, celui qui traite de la littérature de langue anglaise au vingtième siècle ; de même que l'Académie française a eu raison d'honorer Senghor pour son apport réel et talentueux à la langue et à la littérature françaises. Ce que nous avons créé est une tradition hybride parmi tant d'autres, tradition de transition, tradition minoritaire qu'on ne peut qu'appeler « littérature afro-européenne ». Elle a produit bien des auteurs et des œuvres d'authentique valeur : Chinua Achebe, Wole Soyinka, Ayi Kwei Armah, Sembène Ousmane, Agostino Neto, Sédar Senghor et bien d'autres. Qui niera leur talent ? Les produits de leur imagination féconde ont certainement éclairé d'importants aspects de l'être africain, dans sa lutte contre les conséquences politiques et économiques de ce qui s'est passé depuis la conférence de Berlin (1). Mais ne nous leurrons pas ! Leurs écrits appartiennent à une tradition afro-européenne, qui durera probablement ce que durera la domination de l'Afrique par le capital européen dans un contexte néocolonial. La littérature afro-européenne peut être définie comme la littérature écrite par des Africains dans des langues européennes à l'époque de l'impérialisme.

Mais certains se rangent à la conclusion inéluctable que proclamait Obi Wali avec tant de vigueur polémique, il y a vingt ans déjà : la littérature africaine ne peut être écrite que dans des langues africaines, les langues de la paysannerie et de la classe ouvrière, qui constituent pour chacune de nos nationalités le principal instrument de l'alliance de classe, l'agent de la prochaine rupture révolutionnaire avec le néocolonialisme.

J'AI commencé à écrire en langue kikuyu en 1977, après avoir pendant dix-sept ans participé à la littérature afro-européenne, afro-anglaise dans mon cas. C'est alors que j'ai collaboré avec Ngugi wa Mirii à la rédaction de la pièce *Ngaahika Ndeenda* (le titre de la traduction anglaise est *I Will Marry When I Want* (2). J'ai publié, depuis, un roman en kikuyu, *Caitaani Mutharabaini* (en traduction anglaise : *Devil on the Cross)* (3); et écrit un drame musical, *Maitu Njugira (Mother Sing for Me)* (4), trois livres pour enfants, *Njamba Nene na Mbaathi i Mathagu, Bathitoora ya Njamba Nene, Njamba Nene na Cibu King'ang'i,* et le manuscrit d'un autre roman, *Matigari Ma Njiruungi.* Partout où j'ai été, surtout en Europe, j'ai dû répondre à la question : « *Pourquoi écrivez-vous maintenant en kikuyu?* » Dans certains milieux universitaires, j'ai subi des reproches : « *Pourquoi nous avez-vous abandonnés?* » C'est presque comme si, en choisissant d'écrire en kikuyu, je faisais quelque chose d'anormal. Mais le kikuyu est ma langue maternelle ! Ce qui tomberait sous le sens dans la pratique littéraire d'autres cultures étonne chez un écrivain africain, et cela montre à quel point l'impérialisme a déformé la vision des réalités africaines. La réalité a été mise sens dessus dessous : l'anormal passe pour normal et le normal pour anormal. En réalité, l'Afrique enrichit l'Europe; mais on fait croire à l'Afrique qu'elle a besoin de l'Europe pour la sauver de la misère. Ses ressources naturelles et humaines continuent de contribuer au développement de l'Europe et de l'Amérique; mais on persuade l'Afrique qu'elle doit être reconnaissante de l'aide reçue de ceux-là mêmes qui écrasent encore le continent. Elle produit même des intellectuels qui justifient cette manière de voir l'Afrique à l'envers.

Je crois que le fait d'écrire, en langue kikuyu, une langue du Kenya, une langue africaine, participe intégralement aux luttes anti-impérialistes des peuples africains et kényans. Dans les écoles et les universités, nos langues *kényanes – celles des diverses* nationalités qui composent le Kenya – ont été associées à des attributs négatifs : arriération, sous-développement, misère. Nous qui avons suivi ce système scolaire, étions censés en sortir avec la haine du peuple, de la culture et des valeurs de la langue qui nous valait brimades et humiliations quotidiennes. Je ne veux pas voir les enfants du Kenya grandir dans cette tradition, imposée par l'impérialisme, de mépris pour les instruments de communication forgés par leurs communautés et leur histoire. Je veux qu'ils surmontent l'aliénation coloniale.

L'aliénation coloniale prend deux formes, liées : se distancier activement (ou passivement) de la réalité ambiante, s'identifier activement (ou passivement) à ce qui est le plus extérieur à cette réalité. Elle commence par dissocier délibérément la langue de la conceptualisation, de la réflexion, de l'éducation formelle, du développement mental, et la langue des rapports quotidiens au sein de la famille et la communauté. C'est comme si l'on séparait le corps et l'esprit, afin qu'ils occupent dans la même personne deux sphères linguistiques séparées. Sur le plan social, c'est comme si l'on produisait une société de têtes sans corps et de corps sans têtes.

JE voudrais donc contribuer à restaurer l'harmonie entre tous ces aspects disjoints de la langue, à rendre l'enfant kenyan à son environnement, afin qu'il puisse le comprendre pleinement pour le transformer dans l'intérêt de tous. Je voudrais que les langues maternelles des peuples du Kenya (nos langues nationales !) produisent une littérature qui reflète non seulement les rythmes de l'expression orale de l'enfant, mais aussi sa lutte avec la nature et sa condition sociale. A partir de cette harmonie entre lui-même, sa langue et son environnement, il pourra apprendre d'autres langues, et apprécier les éléments positifs, humanistes, démocratiques et révolutionnaires des littératures et cultures d'autres peuples, sans complexes à l'égard de sa propre langue, son propre moi, son environnement. La langue nationale du Kenya tout entier (le kiswahili), les autres langues nationales, celles des diverses nationalités du pays, comme le luo, le kikuyu, le maasai, le luhya, le kallinjin, le kamba, le mijikenda, le somali, le galla, le turkana, l'arabe) ; les autres langues africaines, telles le hausa, le wolof, le yoruba, l'ibo, le zulu, le nyanja, le lingala, le kimbundu ; les langues étrangères – étrangères à l'Afrique – comme l'anglais, le français, l'allemand, le russe, le chinois, le japonais, le portugais, l'espagnol, trouveront alors leur juste place dans la vie des enfants kenyans. [...]

*Mais c'est précisément* lorsque les écrivains veulent mettre les langues africaines au service des luttes paysannes et ouvrières qu'ils rencontrent les pires obstacles. Car pour les régimes compradores, l'ennemi véritable, c'est une paysannerie et une classe ouvrière éveillées. Un écrivain qui veut communiquer un message *d'unité et d'espoir* révolutionnaire dans les langues du peuple devient un personnage subversif. [...] La participation démocratique du peuple à la transformation de ses conditions de vie, à un débat sur ses conditions de vie qui se déroulerait dans des langues permettant une compréhension réciproque, est perçue comme un danger pour le gouvernement et les institutions du pays. Dès qu'elles portent un message en rapport direct avec la vie du peuple, les langues africaines deviennent des ennemies pour l'État néocolonial.



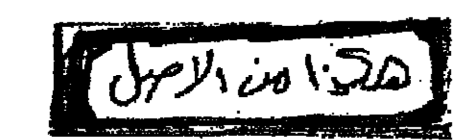



(1) NDLR. – La conférence de Berlin, en 1885, partage l'Afrique entre la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Allemagne et la Belgique.
(2) NDLR. – En français : « Je me marierai quand je voudrai ».
(3) NDLR. – « Le Diable sur la Croix ».
(4) NDLR. – « Ma mère chante pour moi ».

### PRINCIPALES ŒUVRES

**ROMANS** : *Weep Not, Child,* Heinemann, Londres, 1965 *(Enfant, ne pleure pas,* Hatier, *Paris, 1984) ; The River Between,* Heinemann, Londres, 1965 ; *A Grain of Wheat,* Heinemann, Londres, 1966 *(Et le blé jaillira,* Julliard, Paris, 1969) ; *Secret Lives,* Heinemann, Londres, 1975 ; *Petals of Blood,* Heinemann, Londres, 1977 *(Pétales de sang,* Présence africaine, Paris, 1985).

**ESSAIS** : *Homecoming,* Heinemann, Londres, 1972. *Detained,* Heinemann, Londres, 1981. *Barrel of A Pen,* Africa World Press, New-York, 1983.





## PILIER DE LA STRATÉGIE AMÉRICAINE DANS LA RÉGION

# Le Kenya, dans toute sa fragilité

**CITÉ en exemple pour s'être conformé aux exigences du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le Kenya, principal allié des Etats-Unis dans l'Est africain, s'enfonce dans l'inégalité : chômage des jeunes, expulsions de travailleurs étrangers, effondrement du salaire minimum, violence urbaine, droits de l'homme foulés au pied... Les remous s'amplifient autour du président Daniel Arap Moï, alors qu'augmente le nombre de conseillers militaires israéliens et que Nairobi paraît tenté de renouer ses relations avec Jérusalem.**

Par VICTORIA BRITTAIN

Avec l'intégration du Kenya dans le dispositif de la Force de déploiement rapide américaine, s'est ouvert une nouvelle phase dans l'histoire du pays. Les accords semi-secrets signés en juin 1980 (1) donnaient aux militaires des Etats-Unis accès au port et à l'aéroport de Mombasa sur l'océan Indien, ainsi qu'aux terrains d'aviation de Nairobi, de Nanuki dans la province centrale et de Wajir dans le désert de la région du nord-est habité principalement par des pasteurs somaliens. De cette alliance, seuls tirèrent bénéfice le personnel politique – qui reçut de substantiels pots-de-vin – et les propriétaires des hôtels, maisons de passe et casinos, où des milliers de soldats de la flotte américaine venaient se délasser. Cet afflux d'argent accentua la concentration des richesses dans un petit cercle de la bourgeoisie, qui avait déjà prospéré de manière spectaculaire sous Kenyatta. De surcroît, le développement de la prostitution entraîna une exploitation des femmes encore inégalée.

Pour les Etats-Unis, la priorité donnée à leurs relations avec le Kenya avait une signification régionale et continentale qui dépassait de loin les quelques profits retirés des ventes d'équipements militaires ou les possibilités de fréquenter les bars et les plages offertes à leurs marins. Enserré entre l'Ethiopie marxiste, la Tanzanie socialiste, le régime, faible et discrédité, de M. Siad Barré en Somalie et l'Ouganda instable du temps de M. Oboté, le Kenya apparaissait comme le seul allié fiable de l'Occident.

Sur le terrain diplomatique, les autorités kényanes se sont ainsi prêtées à diverses tentatives pour modifier le cours des événements en Afrique. Elles ont aidé les Israéliens dans leurs efforts pour renouer avec les Etats du continent ; elles ont fait pression sur l'Organisation de l'unité africaine pour tenter de bloquer la relance des négociations entre le Maroc et le Front Polisario dans le conflit du Sahara occidental ; elles ont fourni un asile, du travail et des papiers aux opposants au régime du FRELIMO du Mozambique ; et, surtout, elles ont combiné diplomatie et intervention militaire pour empêcher l'accession au pouvoir, dans l'Ouganda voisin, de M. Yoweri Museveni et de l'armée de résistance nationale (NRA).

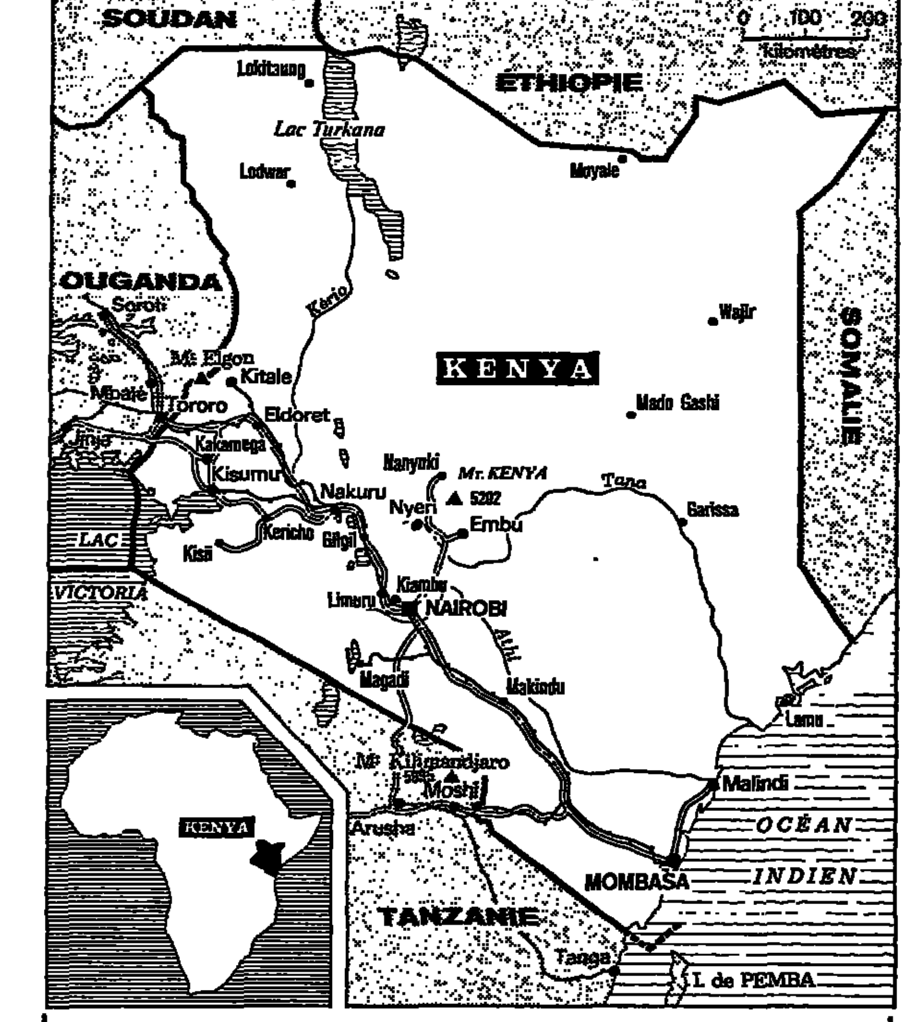
Nairobi était devenu à la fois un lieu de surveillance de l'insurrection ougandaise et un contrepoids à l'influence des Tanzaniens auprès d'elle. En août 1985, après l'effondrement du régime de M. Milton Oboté à Kampala, des pourparlers furent entamés entre la nouvelle junte militaire ougandaise, dirigée par le général Tito Okello, et M. Museveni. Toujours présents militairement dans le pays, les Britanniques contribuèrent alors à faire porter M. Moï, le chef de l'Etat kényan, à la présidence des négociations. Comme les Américains, les Britanniques entendaient, en se servant du prestige rehaussé de M. Moï, enfermer M. Museveni dans le piège d'une coalition gouvernementale faible et divisée, où il ne serait qu'un partenaire de second plan. Mais on sait comment la manœuvre a échoué (2) : la NRA accéda seule au pouvoir en janvier 1986.

Les négociations de Nairobi donnèrent lieu à des scènes étonnantes. La foule, massée pour assister aux allées et venues des négociateurs, réservait ses applaudissements à M. Museveni et boudait son propre président. Dans une société marquée par la répression, les apparitions du dirigeant de la NRA fournissaient une occasion rare de manifester contre les choix économiques et diplomatiques du régime.

Alors que 30 % des Kényans vivent au-dessous du seuil de pauvreté, les inégalités ne cessent de s'aggraver. Depuis 1978, le produit national brut (PNB) par habitant a diminué annuellement de 1 %, et aujourd'hui plus de un million de paysans ne possèdent pas de terres. Entre 1978 et 1984, le pourcentage des citoyens « *sans ressources connues* » a plus que doublé (3). Durant la première moitié de la décennie 80, le salaire minimum réel a chuté de 36 % tandis que le salaire industriel moyen diminuait de 23 %. Au cours de la même période, les producteurs de céréales voyaient leurs ressources augmenter de 71 % en termes réels et les producteurs de denrées destinées à l'exportation de 49 %. Ces hausses bénéficiaient principalement aux compagnies multinationales et à la grande bourgeoisie kényane.

En 1986, le pays a connu un « mini-boom » illusoire, avec la progression de 5 % du PNB grâce aux recettes records tirées des trois principales richesses du pays : café, thé, tourisme. Depuis, les prix mondiaux du café et du thé ont chuté tandis que l'industrie du tourisme – dont les clients viennent en particulier de RFA – est plus durement frappée par la diffusion du SIDA parmi les prostituées que ne le reconnaissent les autorités. L'objectif ambitieux du million de visiteurs pour 1988 a été ramené à huit cent mille, alors que les chiffres actuels plafonnent à cinq cent mille, et que l'accroissement du coût des importations dépasse largement la progression des recettes du tourisme (4).

Une part importante des bénéfices réalisés, dans ce secteur comme dans bien d'autres, n'arrivent jamais au Kenya, ou en sortent rapidement. Alors que cent quatre-vingts compagnies multinationales contrôlent la majeure partie de l'industrie, corruption et laisser-faire se combinent pour laisser les profits se réfugier à l'étranger.




### Points de repère

**SUPERFICIE :** 583 000 kilomètres carrés.

**POPULATION :** 20,4 millions d'habitants (tous les chiffres sont de 1985).

**PNB/HAB. :** 290 dollars.

**DETTE :** 4,2 milliards de dollars.

**PRINCIPALES SOURCES DE DEVISES :** café, thé, tourisme.

**ESPERANCE DE VIE :** 54 ans.

**MORTALITÉ INFANTILE :** 91 pour mille.

**EVOLUTION POLITIQUE**

**1895 :** instauration du protectorat britannique.

**1952 :** début de la révolte des Mau-Mau.

**DECEMBRE 1963 :** accession à l'indépendance. Le Kenya African National Union (KANU) s'assure le monopole du pouvoir.

**AOUT 1978 :** mort de Jomo Kenyatta, père de l'indépendance. Il est remplacé à la tête de l'Etat par M. Daniel Arap Moï.

## « Brésilianisation »

SOUS le double effet de la croissance démographique – 4 % par an, un record mondial – et de la marginalisation des plus pauvres parmi les petits propriétaires, qui sont contraints de vendre leurs champs, la pression sur la terre – 18 % seulement des superficies sont cultivables, – se renforce. L'exode vers les villes s'accélère et touche maintenant les femmes qui avaient tendance à demeurer au village. Les bidonvilles s'étendent, la pauvreté s'aggrave et la violence urbaine prend de telles proportions que des milices privées ont fait leur apparition dans certaines banlieues privilégiées de la capitale. Ce phénomène, comparable à ce que l'on peut voir dans diverses capitales latino-américaines, a incité l'*Economist* à parler de « brésilianisation ».

Chaque année, 300 000 jeunes quittent l'école et se retrouvent sur un marché du travail qui offre, au mieux, 20 000 emplois. Réservés traditionnellement aux immigrants ougandais, rwandais ou burundais, le travail non qualifié et sous-payé dans les plantations de café et de thé est désormais effectué par des Kényans.

Les expulsions, au mois de mars, de milliers de travailleurs étrangers – même ceux parfaitement en règle – s'inscrivent dans une campagne de chauvinisme par laquelle le président Moi espère gagner quelque popularité. Tâche difficile, car le président est connu comme un des hommes les plus riches d'Afrique (5). Associé au milliardaire israélo-américain M. Gad Zeevi, M. Moï possède une grande part de l'industrie pétrolière, ainsi que l'ancienne compagnie Mobil Oil.

Depuis le coup d'Etat avorté d'août 1982 (6), le capital étranger a commencé à fuir le pays. Le nombre des firmes américaines a chuté de 140 à 125. Ainsi, la compagnie pharmaceutique Bristo Myers s'est installée à Lagos, tandis que Pepsico se transportait à Athènes. Ce mouvement a accompagné l'exode de nombreux asiatiques, premières victimes des pillages et violences qui avaient marqué les événements de l'été 1982.

Mais le gouvernement de M. Reagan a fait un choix inverse. Lors de son court périple africain, en janvier 1987, M. George Shultz a donné en exemple le Kenya et la Côte-d'Ivoire, qui ont favorisé l'extension du secteur privé et se sont conformés aux prescriptions du FMI et de la Banque mondiale.

Quelques jours plus tard pourtant, M. Howard E. Wolpe, président démocrate de la sous-commission pour l'Afrique de la Chambre des représentants, à Washington, dénonçait avec violence le bilan kényan en matière de droits de l'homme : « *Nous avons constaté... un accroissement drastique de l'intimidation contre les individus qui critiquent la politique du gouvernement* (7). » En mars, lors de la visite du président Daniel Arap Moï à Washington, la presse américaine montait en épingle plusieurs cas de tortures, ainsi que la détention sans procès d'un avocat conservateur, M. Gibson Kamau Kuria.

Cette pression obligea le président Reagan à aborder le problème lors de sa rencontre avec M. Moï. Mais avec une extrême prudence. « *Les droits de l'homme sont l'un des points à l'ordre du jour. Nous avons exprimé notre souhait que soient préservées les institutions démocratiques du Kenya et que la réputation dont jouit ce pays en matière de respect des droits de l'homme ne soit pas ternie* », déclara le porte-parole du département d'Etat avant d'ajouter que les relations entre les deux pays se fondaient sur des bases « *bien plus larges* » (8). Au même moment, il est vrai, les Etats-Unis tentaient d'obtenir de M. Moï une modification des accords militaires et la transformation des facilités d'accès en bases permanentes ou occupées pour une longue période. Comme le Zaïre avec le site de Kamina, au Shaba (9), le Kenya se transformerait en base arrière potentielle pour une éventuelle intervention en Afrique australe.

Pourtant la marge de manœuvre du gouvernement américain est limitée. Entre 1984 et 1987, l'aide au Kenya a chuté de 111 millions de dollars à 53 millions. Et pour la première fois, au printemps 1987, la Chambre et le Sénat ont, dans un projet de loi, lié l'aide future au problème des droits de l'homme (10). D'où les rumeurs persistantes d'un changement au sommet à Nairobi, qui permettrait d'apaiser l'opinion américaine tout en préservant les relations militaires entre le Kenya et les Etats-Unis et en contenant la poussée d'une opposition de gauche clandestine dont le groupe Mwakenya est la composante la plus connue.

Durant ces derniers mois, le gouvernement kényan a multiplié les couvre-feu administratifs dans diverses localités, particulièrement dans l'ouest, à la frontière ougandaise. Mais c'est surtout l'imposition de cette mesure aux secteurs africains de Mombasa, à la fin du mois de mai dernier, qui a témoigné de l'extrême nervosité des autorités devant le risque d'un coup d'Etat inspiré par les Occidentaux.

Cette crainte s'est traduite par un important remaniement ministériel au début du mois de juin et la mise à l'écart du ministre des affaires étrangères, M. Elijah Mwangele. Si le prétexte invoqué fut la responsabilité du chef de la diplomatie dans la froideur de l'accueil de M. Moï à Washington, deux autres causes ont pesé de manière bien plus décisive. D'abord l'appui public aux opposants ougandais de M. Mwangele, qui n'a pas hésité à ramener de Londres, dans son avion, plusieurs dirigeants de la guérilla anti-NRA. Cet engagement trop voyant a gêné M. Moï, qui pourtant n'a pas hésité à faciliter les activités des anciens compagnons de M. Oboté. Et, surtout, les ambitions personnelles de M. Mwangele, qui a tenté d'élargir le cercle de ses partisans à l'intérieur tout en multipliant les contacts avec diverses capitales occidentales intéressées par un changement dans la continuité à Nairobi.

Un nouveau facteur, le renforcement de la présence de conseillers militaires israéliens auprès de l'armée kényane, risque toutefois de brouiller les cartes. En s'appuyant sur les Israéliens, le président Moi espère bénéficier des mêmes contradictions qui ont permis, au Libéria, au général Samuel Doe d'échapper, en novembre 1985, à un coup d'Etat encouragé par la CIA. En échange, le Kenya pourrait, à la suite du Togo, renouer ses relations avec Jérusalem.

(1) Voir Lawrence Lifschultz, « Washington renforce son dispositif militaire dans le Golfe et l'océan Indien », *le Monde diplomatique*, février 1987.

(2) Victoria Brittain, « Comment l'armée de résistance nationale vint à bout d'un régime discrédité », *le Monde diplomatique*, mars 1986.

(3) *Kenya to 1990 : Prospects for Growth*, The Economist Intelligence Unit, Londres, 1987.

(4) *Ibid.*

(5) *Africa Analysis*, 17 avril 1987.

(6) Cf. Victoria Brittain, « Kenya : une situation explosive derrière la vitrine de prospérité », *le Monde diplomatique*, novembre 1982.

(7) *International Herald Tribune*, 19 janvier 1987.

(8) *Africa Wireless File* (ambassade des Etats-Unis à Paris), nº 47, 17 mars 1987.

(9) Cf. « Zaïre : à la remorque de la politique américaine en Afrique australe », *le Monde diplomatique*, mars 1987.

(10) *International Herald Tribune*, 14 mai 1987.

# les livres

## DE L'AFRIQUE AUX ANTILLES

# Journal de bord d'un métis

**CAHIERS DE LA MORT-COLIBRI, de Patrick Erouard-Siad, Le Seuil, Paris, 1987, 249 pages, 82 F.**

D'ABORD le plaisir : la bouffée d'oxygène, le paquet d'embruns, les effluves africaines. Dans *Cahiers de la mort-colibri*, Patrick Erouard-Siad répond au vœu qu'exprime Julien Gracq, dans *Préférences*, de voir le roman français prendre une *respiration* plus ample. Il s'agit avant tout d'un livre qui nous invite au voyage, qui nous suggère de prendre le large, ou simplement un peu de champ par rapport à nos problèmes et nos paniques quotidiennes. Ce voyage s'inscrit entre les Antilles, le Brésil et le Sénégal, avec ce *Nijinski* affrété par une famille de Français moyens, les Bossard-Leclerc, que le narrateur s'amuse à observer d'un œil ironique. *Sénégal, Brésil, Antilles : un triangle qui, pour le touriste moyen*, n'a pas d'autres significations que plages, soleil, exotisme, vendus en tranches hebdomadaires et forfaitaires, et qui, dans ces *Cahiers de la mort-colibri*, devient le lieu d'une aventure aux multiples significations.

Répondant au nom prédestiné de Noé, le narrateur, dans son journal de bord (et l'on n'est pas très éloigné ici de la littérature de navigation qu'a illustrée Henri de Monfreid), rassemble et noue les fils conducteurs de plusieurs intrigues : c'est une histoire bien arrimée que celle qu'il nous raconte, la sienne comme dans tout *Bildungsroman* (1). Noé est métis, un N'Diyae, mais de mère française, et il appartient, dans sa tête comme dans sa vie, à deux cultures, l'africaine et l'européenne, qui, dans leur passé commun, se sont affrontées en même temps qu'elles se partageaient leurs références. C'est un narrateur doublé d'un observateur sans complaisance, qui évoque le Dakar de la coopération, des *toubabs*, des petits boulots, de la chiennerie de vie (en France, on parlerait de « galère ») que l'on découvre au long de l'avenue Lamine-Gueye ou du côté du marché Sandaga. Cette atmosphère dakaroise, mêlée de poussière, d'odeurs de pâte d'arachide et d'interjections familières, donne toute l'épaisseur de réalité du roman

Et le Brésil ? C'est une femme du nom de Pandora que Noé, toujours observateur des drames humains, accompagne, pendant une saison d'hivernage, dans une tragique déchéance. Pandora, jeune Brésilienne en rupture de famille, se jette dans une Afrique mystérieuse, dangereuse, celle qui la fascine, et qui la tue, dans l'amour qu'elle porte à un pur Wolof du Baol. Il y a bien sûr une secrète parenté entre le métis et la fille d'un pays entièrement métissé ; une ressemblance aussi entre la quête de pureté noire qu'entreprend cette héritière d'une grande fortune, et la recherche des origines qui sous-tend le voyage de Noé, à bord du *Nijinski*, en compagnie de Zanzibar le chien et des Bossard-Leclerc.

CE livre porte une interrogation : « *Noir ou Blanc ?... Etre double, il connaissait ça. Les grands écarts ne l'effrayaient pas. Sang-mêlé, mulâtre, il savait que sa grande chance était son adaptabilité naturelle, et le grand risque dans sa vie, la pulvérisation de son identité.* » Problème d'identité : voilà qui a tourmenté un Aimé Césaire (on peut penser ici à son *Cahier d'un retour au pays natal*, rédigé en France par le jeune étudiant antillais passionné, devenu plus tard député et maire de Fort-de-France) ; voilà une question encore sans réponse pour tous ceux à qui on refuse une identité quelconque, sinon d'emprunt (Patrick Erouard-Siad a publié en 1985 un témoignage sur l'Afrique du Sud, *Blanc honoraire*, aux éditions Ramsay, Paris), voilà qui concerne directement l'auteur dans ses origines somaliennes et françaises.

Mais sur ce point, silence. Pour renouer avec le véritable plaisir de la lecture, il vaut mieux se laisser emporter par le courant, ou par les alizés qui toujours vous poussent vers de nouvelles îles. Le lyrisme est une qualité trop rare dans le roman d'aujourd'hui pour qu'on le laisse s'échapper sans en mesurer toute la richesse dans un livre réussi.

HUGUES DE KERRET.

(1) Sur ce sujet on pourra se reporter à la remarquable étude sur le « Bildungsroman » dans la culture européenne que vient de publier Franco Moretti : *The Way of the World*, Verso, Londres, 1987, 256 pages, 24,95 livres.

## AFRIQUE

**LES INTELLECTUELS ET LE POUVOIR EN AFRIQUE NOIRE. — Paul N'Da**

★ **L'Harmattan, Paris, 1987, 222 pages, 110 F.**

Comment les intellectuels s'intègrent-ils ou résistent-ils aux ordres politiques en Afrique ? Quels sont leurs modes d'expression, leurs modèles d'organisation, les valeurs qui les motivent ? Comment sont-ils perçus au sein de la société, quelle représentation s'en font les pouvoirs ? Autant de questions auxquelles tente de répondre le livre du sociologue ivoirien Paul N'Da.

L'auteur analyse les formes de collaboration entre l'intelligentsia et l'Etat. Ce qui l'amène à mesurer la place de celle-ci dans le personnel politico-administratif. Une place assurément importante, et qui s'est développée et généralisée au fil des ans depuis les indépendances. Cette intelligentsia n'en reste pas moins une menace d'autant plus présente qu'elle est, malgré la rigidité des systèmes politiques, toujours combative, remuante et contestataire. L'auteur cite de nombreux exemples de luttes parmi les enseignants et les étudiants qui ébranlent régulièrement les pays africains. Il souligne également la contestation à travers la littérature, et celle qui s'articule dans le discours idéologique et l'aspiration au socialisme.

MICHEL LOBÉ EWANÉ.

● **HISTOIRE DU BURUNDI.** — Emile Mworoha. (Hatier, Paris, 1987, 272 pages, 150 F) : l'histoire précoloniale d'un petit pays africain.

● **CATALOGUE DES TECHNIQUES APPROPRIÉES AU TIERS-MONDE.** (Technap, 42, rue de Cambronne, 75015 Paris) : recensement de cent technologies, matériels ou projets de recherche réalisés par douze ONG françaises.

● **LES CONTRATS « CLÉ EN MAIN ».** — J. A. Boon et R. Goffin (Masson, Paris, 1987, 160 p., 359 F) : deuxième édition d'un ouvrage de commerce international sur la forme, le contenu et les modalités d'exécution — y compris les échecs — de ce type de contrats.

**LES FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE. — Pierre Biarnès**

★ **Armand Colin, Paris, 1987, 448 pages, 115 F.**

C'est la mise en perspective — la plus large et complète — d'une longue histoire, ce que le sous-titre indique assez : « De Richelieu à Mitterrand ». Elle date même de la seconde moitié du XV[e] siècle ; mais, jusqu'au XIX[e], elle consiste surtout en quelques comptoirs. Et, comparativement à d'autres nations européennes, la participation française à la traite fut faible. « *L'anticolonialisme et la dénonciation de l'esclavage étaient presque aussi anciens en France que les premières navigations atlantiques* », note l'auteur dans son constant souci d'impartialité. Et il s'abstient de tout accent polémique.

Le lecteur apprendra beaucoup dans ce livre exhaustif mais qui sait être fort vivant, riche en scènes pittoresques ou tragiques. L'exposé, *sans aucune complaisance*, d'une conquête par les armes et d'une exploitation coloniale de plus d'un siècle, ne comporte qu'un jugement sévère. L'auteur n'en mentionne pas moins des éléments positifs et se plaît même, non sans humour ici et là, à noter que cinq siècles de cohabitation ne vont pas sans créer des liens.

Y. F.

**ÉCONOMIE ET FINANCES DU MAROC (STRUCTURE ET POLITIQUE). — Sous la direction de Habib El Malki**

★ **Grandes éditions marocaines, Rabat, 1986, volume 2, 242 pages, 450 dirhams.**

Alors que le Maroc vient de réussir une sorte d'exploit, au début de mars dernier, en obtenant du Club de Paris un nouveau prêt de 125 millions de dollars ainsi que le rééchelonnement des échéances de sa dette extérieure (qui s'élève à environ 14 milliards de dollars), cet ouvrage vient à point pour faire comprendre pourquoi la Banque mondiale soutient les efforts du gouvernement marocain en vue de restructurer son économie.

En effet — deuxième volume d'une Grande Encyclopédie du Maroc en cours de publication et qui en comptera onze — ce livre constitue une bonne introduction à l'économie et aux finances du royaume du Maroc. Il permet d'en connaître l'histoire, les données, les acteurs principaux et le cadre juridique, ainsi que les tendances et les perspectives pour les années à venir.

I. R.

## PACIFIQUE

**GÉOSTRATÉGIE DU PACIFIQUE. — Hervé Coutau-Bégarie**

★ **Economica, Paris, 1987, 374 pages, 185 F.**

Edité dans la collection « Enjeux internationaux » de l'Institut français des relations internationales, cet ouvrage comble un vide. Tant il est vrai que les publications françaises sur cette région demeurent trop rares.

C'est en spécialiste de la stratégie, maritime notamment, que l'auteur aborde cette immense zone et, usant essentiellement de la documentation anglo-saxonne, apporte une masse considérable de renseignements sur les politiques américaine, soviétique, chinoise, nippone, ainsi que sur les problèmes qui se posent en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique sud. Sans omettre la Micronésie, généralement absente du discours français sur le Pacifique. Or, sur cette région, les Etats-Unis ont établi un pouvoir absolu qui a survécu aux évolutions juridiques.

Ce livre n'est pas pour autant « neutre ». H. Coutau-Bégarie multiplie les commentaires acides sur le Vietnam et sur les réticences (néo-zélandaises notamment) à l'égard de Washington, sans, en revanche, juger la politique indonésienne à Timor ni l'impact de la politique américaine sur l'Indochine ou les Philippines. Et la vivacité de ses critiques à l'égard des Australiens et des Néo-Zélandais lui permet de faire l'impasse sur la politique française en Nouvelle-Calédonie, les micro-pays du Pacifique sud apparaissant comme des pions en état de dépendance, dénués de toute vie propre.

JACQUES DECORNOY.

## PROCHE-ORIENT

**WORKERS AND REVOLUTION IN IRAN. — Assef Bayat**

★ **Zed, Londres, 1987, 227 pages, 7,95 livres.**

Le premier propos de l'auteur est de rappeler les limites des explications culturalistes de la révolution iranienne : l'unanimisme des manifestations n'a voilé que peu de temps les multiples divisions de la société iranienne, issues pour une part de l'insertion de l'Iran dans le système capitaliste mondial. L'ouvrage s'interroge sur le cheminement spécifique de la classe ouvrière dans les années post-révolutionnaires, notamment à partir de l'étude de ses organisations propres et des débats qu'elles suscitèrent. Assef Bayat utilise les résultats d'enquêtes menées jusqu'en juin 1981 dans une quinzaine d'usines, des dizaines d'entretiens avec des ouvriers et d'autres données de première main. L'analyse des expériences de contrôle ouvrier reste ainsi précise, lucide, loin du romantisme d'une gauche iranienne qui, si elle a indiscutablement influencé le mouvement, n'a jamais eu une claire vision de sa véritable portée. L'ouvrage peut, certes, susciter des réserves sur les raideurs de certains présupposés théoriques ou sur le refus d'aborder certaines questions comme l'ambiguïté des références islamiques dans la culture ouvrière. Mais il propose une première vision cohérente d'une expérience originale et invite à prolonger la réflexion.

HOSSEIN TOUSSI.

## TIERS-MONDE

**PÊCHEURS DU TIERS-MONDE**

★ **CCFD/Solagral, Paris, 1986, tome 2, 127 pages, 40 F.**

Fantastique enjeu pour le présent et surtout pour l'avenir que les ressources des fonds marins. De l'île Maurice aux Philippines, du Brésil à la Casamance, le poisson constitue le plat de base de nombreuses populations dans le tiers-monde, ce qui se vérifie particulièrement en Asie. Le développement de la pêche est donc d'une importance capitale pour leur avenir. Pêche industrielle massive, pillage des mers tropicales sans souci du renouvellement des stocks de poisson menacent la survie de communautés entières traditionnellement tournées vers la mer. A la fois état des lieux et étude de cas, ce court ouvrage témoigne et informe sur une situation encore mal connue.

CAROLE DANY.

**LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PRESSE *SPÉCIALISÉE TIERS-MONDE.***

★ **Ouest-France, Service des études, 35051 Rennes Cedex, 1987.**

Cette enquête, la première réalisée en France sur le sujet, a été effectuée entre février et juin 1986. Sur les soixante-quatre publications sollicitées, cinquante-deux ont répondu, permettant de se faire une idée assez précise de ce type de journaux dans notre pays. Les trois quarts des revues sont éditées par des associations dont l'immense majorité s'est constituée après 1960, c'est-à-dire à la suite de la décolonisation. Le tirage total annuel est de dix millions d'exemplaires, les plus fortes diffusions étant assurées par les grandes ONG (CCFD, CFCF, MSF), qui pratiquent l'abonnement automatique à tous leurs donateurs.

A. G.

● **GUIDE DES RELATIONS PRESSE** (Edinove, Paris, 1987, 414 pages, 249 F.) : publication annuelle, à l'usage des journalistes. Répertoire des responsables de la communication dans les entreprises, les organisations et les administrations françaises.

## ASIE

**LA SOCIETE CHINOISE APRES MAO. — Cl. Aubert, Y. Chevrier, J.L. Domenach, C.M. Hua, R. Lew, W. Zafanolli**

★ **Fayard, coll. « L'espace du politique », Paris, 1987, 339 pages, 98 F.**

Le très grand intérêt de ce minutieux travail est de souligner, par sa qualité et la richesse de ses observations, le caractère partiel et peu scrupuleux de multiples relations de voyage, dont les points de vue, redondants et péremptoires, ont constitué le bêtisier commun sur « les choses de la Chine », aperçue par les Occidentaux. Car, si la Chine peut être comparée à un océan, les auteurs de cet ouvrage ont pris la peine d'y plonger, longuement et, surtout, profondément : l'analyse se fonde sur une décennie de recherches.

Ils s'attachent à explorer, minutieusement, plusieurs des fosses océaniques qui conditionnent les courants de surface : le gouffre de la paysannerie et la faille ouvrière, pour ne citer que les plus étendues. Flottant sur cette vaste masse, à la fois fluide et compacte : une montagne de glace. Mais l'iceberg du Parti communiste ne se résout pas dans l'élément tant il semble conditionné par des facteurs de glaciation interne, sous le bouclier protecteur de la techno-structure étatique, destinée à le protéger des rayonnements modernisateurs. Cette calotte n'est pas exactement hermétique. Si le réchauffement devait se prolonger, il existerait un risque de basculement. Un livre qu'il faut lire pour bien apprécier l'actualité *chinoise*.

XAVIER LUCCIONI.

**DIEN-BIEN-PHU, LA FIN D'UNE ILLUSION. — Alain Ruscio**

★ **L'Harmattan, Paris, 1987, 124 pages, 75 F.**

Alain Ruscio, spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Indochine, propose ici une minutieuse étude de la presse française autour d'un événement : la défaite de Dien-Bien-Phu, le 7 mai 1954. On suit la progression « *de la certitude triomphaliste* » face aux « *masses fanatisées du Vietminh* », à la prise de conscience de la défaite, puis à la recherche d'une solution négociée qui marquera la fin de la présence française au Vietnam.

ISABELLE AVRAN.

**CAPITALISME ET CONFUCIANISME. — Michio Morishima**

★ **Flammarion, Paris, 1987, 309 pages, 130 F.**

Michio Morishima, économiste, tente d'expliquer comment son pays a pu, en moins d'un siècle, grâce à la « révolution Meiji » (1867-1868), passer d'un régime impérial, aux structures féodales et archaïques, à un Etat capitaliste moderne. Il voit dans le confucianisme, ou plutôt dans l'adaptation que les Japonais en ont faite, un élément-clé d'explication du développement économique nippon.

Le peuple japonais accepte non seulement avec discipline les sacrifices imposés par la modernisation, mais encore se bat avec *enthousiasme* pour rattraper les pays occidentaux au nom d'une idéologie où le patriotisme et la loyauté envers l'empereur l'emportent sur les vertus cardinales du confucianisme chinois : la bonté et la générosité. Le capitalisme d'Etat développé au début de la période Meiji, suivi de la naissance des grands groupes industriels privés fortement liés à l'Etat (zaibatsu) donne à la société japonaise une efficacité économique exceptionnelle, au prix d'une structure sociale inégalitaire mais peu contestée jusqu'à présent.

JEAN-LOUP MOTCHANE.

**LES DENTS DU GÉANT. — Christian Sautter**

★ **Olivier Orban, Paris, 1987, 323 pages, 98 F.**

Les « dents du géant » japonais, ce sont celles des grands groupes industriels dont les performances se traduisent, dans l'Ancien et le Nouveau continents, par des déficits commerciaux croissants qui risquent de déboucher un jour sur une guerre commerciale déclarée.

Avec un sens de la formule qui fait mouche, Christian Sautter détaille les éléments de la puissance du Japon mais aussi ceux de sa *vulnérabilité. Il examine ensuite plusieurs* scénarios de l'évolution possible des rapports avec les États-Unis et l'Europe en mettant en évidence les formidables atouts dont celle-ci pourrait disposer avec ses 320 millions d'habitants.

BERNARD CASSEN.

## UN VOYAGE AU NICARAGUA

# La danse avec la mort

**LE SOURIRE DU JAGUAR, de Salman Rushdie (traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch) Stock, Paris, 1987, 184 pages, 89 F.**

« *MONTÉE sur un jaguar, une jeune fille du Nicaragua souriait ; ils revinrent de promenade, la fille dans le ventre de la bête, le sourire sur la face du jaguar.* » Par cette effrayante comptine, placée en exergue de son récit, le grand romancier indien Salman Rushdie (1) nous fait part d'emblée de sa grande appréhension. Invité, en juillet 1986, à visiter le Nicaragua, il craint qu'une fois encore une révolution ne dévore ses enfants et ne trahisse ses idéaux : « *Je connaissais bien la tendance des révolutions à se dévoyer, à devenir ce qu'elles avaient pour but de détruire. Je connaissais l'idéalisme des débuts puis les attentes trahies, les espoirs brisés.* » Et, dès le début de son voyage au bout de la révolution sandiniste, une question le hante : « *Finirais-je par détester les sandinistes ?* »

Bien sûr, Salman Rushdie n'est pas un voyageur neutre ou naïf, sa symphathie à l'égard de la révolution nicaraguayenne est ancienne et il participe activement — à Londres, où il réside — à la campagne de solidarité avec le Nicaragua. Dans l'expérience de ce petit pays d'Amérique centrale en butte aux agressions des Etats-Unis, cet écrivain non marxiste retrouve une part de son propre itinéraire : « *Je suis moi-même l'enfant d'une révolte victorieuse contre une grande puissance ; ma conscience est le produit du triomphe de la révolution indienne.* »

Pendant plusieurs semaines, Salman Rushdie a donc promené un regard chaleureux et cependant exigeant sur le nouveau Nicaragua. C'était l'époque où ce pays, qui affrontait difficilement d'importantes incursions de bandes armées de la Contra, venait de remporter une grande victoire diplomatique : la Cour internationale de La Haye lui avait donné raison dans son différend avec les Etats-Unis après le minage par la CIA des principaux ports nicaraguayens. C'était aussi la période où s'achevait l'élaboration de la nouvelle Constitution.

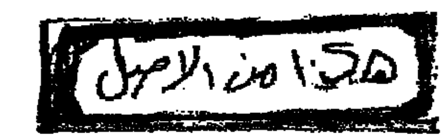
Dans ses discussions avec les dignitaires du régime (il y a de remarquables portraits de MM. Daniel Ortega, Sergio Ramirez, Ernesto Cardenal...), Salman Rushdie exprime une préoccupation dominante : pourquoi avoir interdit *la Prensa*, le journal de l'opposition ? La réponse que sans cesse on lui fournit — « *Tous les régimes censurent la presse en temps de guerre* » — lui paraît inacceptable. Il se déclare « *absolument pas d'accord* » et ajoute, déçu : « *Cela m'inquiétait qu'un gouvernement d'écrivains se fût transformé en un gouvernement de censeurs.* » Il ne change pas d'avis après avoir rencontré M[me] Violeta Chamorro, directrice du quotidien interdit, qui lui fait pourtant piètre impression : « *Elle portait énormément de bijoux : des bracelets, des boucles d'oreilles en or, beaucoup de corail noir* (...) *Elle ne me parut pas avoir un profond respect de la vérité. Elle ne voyait aucun inconvénient à arranger un peu la réalité.* »

L'ÉCRIVAIN n'est pas tendre non plus pour certains dirigeants. A commencer par M. Daniel Ortega, le président, qui, dans ses discours, parle « *un peu pompeusement quand il se lance dans la rhétorique. Il a dit que Reagan était* « pire que Hitler », *ce qui est tout à fait stupide* ». Au cours d'un dîner chez le président, Salman Rushdie observe que M. Daniel Ortega refuse tous les plats : « *C'était une volonté de faire croire qu'il était un homme à part, différent de la foule. Quand personne ne regardait, peut-être* el señor présidente *se glissait-il dans sa cuisine pour s'empiffrer en secret.* »

Toutes ces critiques, souvent féroces, n'empêchent pas Salman Rushdie d'exprimer sans cesse, au cours de cette relation de voyage, sa sympathie pour les sans-grade de la révolution. Il raconte l'enthousiasme des paysans, l'émotion et le courage des jeunes soldats, l'engagement et l'idéalisme des volontaires étrangers... Il témoigne, souvent avec humour, des travaux et des jours de ce « *peuple de poètes* » (« *Au Nicaragua, tout le monde est considéré comme poète avant d'avoir prouvé le contraire* ») et maintient, en fin de compte, sa bienveillance à l'égard de cette révolution qui doit — selon lui — « *continuer d'exister* ». Et, songeant sans doute à tous ceux qui à travers le monde soutiennent cette singulière expérience politique, il ajoute : « *sinon, c'est sans espoir* ».

IGNACIO RAMONET.

(1) Né à Bombay en 1947, Salman Rushdie est l'auteur, entre autres, de : *les Enfants de minuit* (Stock, Paris, 1982) et *la Honte* (Stock, Paris, 1984), qui a reçu, en France, le prix du meilleur livre étranger en 1985.





# Livres du mois

## UN PIED-NOIR DANS LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

# Le destin oublié de Fernand Iveton

*QUI se souvient de Fernand Iveton, dont la tête tomba sur l'échafaud dressé dans la cour de la prison Barberousse, à Alger, le 11 février 1957 ? Il ne fut pas le seul Français tué après avoir rallié la révolution algérienne, mais les autres tombèrent au combat, tel Maillot, ou moururent sous la torture, comme Audin : Iveton eut le sinistre privilège de périr sous le couperet au terme d'un processus judiciaire formellement régulier.*

*Jean-Luc Einaudi, qui avait à l'époque six ans, a entrepris d'exhumer ce destin oublié avec une minutie d'historien qui n'exclut pas les élans du cœur (1). Iveton (avec un I) ne fut jamais qu'un nom, généralement estropié. L'auteur nous restitue la vérité humaine de ce pied-noir de très modeste condition, grandi parmi les enfants algériens du Clos-Salambier, tourneur à l'usine à gaz d'Alger, communiste comme il l'eût été à Saint-Ouen ou à Villejuif. Heureux autant qu'on pouvait l'être en Algérie quand on était sensible à l'injustice, Fernand Iveton rencontre l'histoire avec « les événements ».*

*Einaudi explique admirablement la démarche d'un homme qui n'était ni un idéologue ni un aventurier. Pas de rupture dramatique mais un glissement progressif vers les combattants du FLN. Réunions clandestines, asile offert à des militants recherchés. Et, au fil des mois, une interrogation lancinante : « Que fait le Parti ? » Iveton est de ceux qui souhaitent son total engagement. Il s'enrôle dans les Combattants de la libération (CDL), structure clandestine armée créée par le Parti communiste algérien en juin 1955. Mais son groupe ne lui propose que des actions dérisoires tandis que son ami d'enfance, Henri Maillot, officier déserteur, tombe au combat. Iveton s'impatiente. L'absorption des CDL par le FLN va lui ouvrir les voies de l'action. Il accepte de poser une bombe dans l'usine à gaz.*

*Les attentats les plus sanglants du FLN viennent de répliquer aux bombes des ultras. Iveton réprouve la violence aveugle. Sa bombe ne devra tuer personne. Il s'entoure pour cela de toutes les précautions possibles. Elles seront superflues : l'engin est découvert dans le local désaffecté où il l'avait entreposé avant de le mettre en place. Iveton est arrêté, torturé, inculpé.*

*Imprudence ou maladresse ? On dirait qu'il a accumulé les occasions de se faire prendre. Pierre Vidal-Naquet a raison d'écrire dans sa lumineuse préface que la démarche ressortit à la tragédie.* « Iveton ne voulait pas d'une explosion-meurtre. Il voulait une explosion-témoignage. » *Il souhaitait par son geste montrer à la population algérienne que tous les pieds-noirs n'étaient pas ses ennemis et que les communistes se rangeaient à ses côtés. Pour que le témoignage fût perçu, il ne devait pas rester anonyme. Seules l'arrestation et la condamnation du témoin pouvaient le signer. Sa propre logique impliquait le sacrifice d'Iveton.*

*Imaginait-il que ce serait le sacrifice suprême ? Peut-être espérait-il que les juges militaires tiendraient compte de son souci de ne point verser le sang. La haute politique, ou ce qu'on nomme ainsi, en décida autrement. L'acte d'Iveton fut une divine surprise pour un gouvernement français qui redoutait de voir sa politique algérienne condamnée à la prochaine session des Nations unies. La capture d'un « terroriste » communiste d'origine européenne permettait de relancer la thèse d'une rébellion inspirée par Moscou pour faire basculer l'Algérie dans le camp soviétique. Il fallait une condamnation à mort suivie d'exécution pour donner à Iveton la stature convenable à cet emploi imprévu d'agent de la subversion internationale. Il mourut.*

*L'OUVRAGE poignant qui nous restitue sa vie, tranchée à l'âge de trente et un ans, sait faire alterner la biographie et l'histoire du temps, l'une éclairée par l'autre. Iveton ne s'explique, en effet, que par son époque de haine et de sang. C'est une remarquable évocation de la tragédie algérienne à travers un destin individuel. Ce sera aussi la seule stèle funéraire dressée à la mémoire d'Iveton. Il avait répondu à l'un de ses geôliers qui l'insultait :* « Imbécile, c'est pour toi aussi que je suis ici ». *Echo magnifique du cri du résistant communiste Feldman au peloton allemand qui le fusillait :* « Imbéciles, c'est pour vous que je meurs. » *Mais Valentin Feldman reste figure légendaire quand Fernand Iveton est oublié en France, méconnu en Algérie. Son père supplia les autorités algériennes de donner son nom à un bout de rue. Il n'eut pas de réponse. Faute de mieux, il a baptisé son pavillon « Villa Fernand ».*

GILLES PERRAULT.

(1) Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple, l'affaire Fernand Iveton*, l'Harmattan, Paris, 1986, 250 pages, 130 F.

## ÉCONOMIE

**LA BANQUE MONDIALE. – Henri Bretaudeau**

★ **Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? » Paris, 1986, 122 pages, 25 F.**

Ce petit ouvrage présente l'essentiel sur l'organisation, le fonctionnement, les ressources et modalités de financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Il donne aussi de précieux renseignements sur ses institutions.

On regrettera que les aspects plus politiques sur l'action de la Banque dans les pays en voie de développement soient éludés au profit d'un discours parfois apologétique. Ainsi les plans d'ajustement proposés par la Banque sont-ils traités en trois pages, tandis que la description des financements de projets en occupe vingt. Cette disproportion découle d'un parti pris documentaire qui n'empêche pas des raccourcis idéologiques parfois contestables.

GABRIEL VERGNE.

**SOCIALISM, ECONOMICS AND DEVELOPMENT. – Alec Nove**

★ **Allen and Unwin, Londres, 1986, 243 pages.**

Alec Nove réunit un ensemble d'articles sur les thèmes du socialisme et du développement. On notera une analyse du socialisme chilien pendant la présidence Allende, ainsi qu'une étude sur le « modèle explosif » établissant une continuité entre Catherine II et Staline quant au mode spécifique de croissance en Russie.

Parmi les contributions présentées, un article sur la succession des « modèles » du socialisme observables en URSS (que nous réserve le modèle Gorbatchev ?) et un passionnant « *rapport imaginaire d'un comité imaginaire* », écrit en 1977 à l'intention des successeurs de Brejnev. Les lecteurs retrouveront l'humour coutumier d'Alec Nove, en particulier quand il pourfend l'analyse micro-économique néoclassique – admettant d'ailleurs que l'analyse marxiste est tout autant inopérante... Le nouveau paradigme reste à trouver.

MARIE LAVIGNE.

## HISTOIRE

**LES JUIFS D'ALGÉRIE. – Sous la direction de Jean Laloum et Jean-Luc Allouche**

★ **Editions du Scribe, Paris, 1987, 332 pages, 395 F.**

Riche de quatre cents documents iconographiques inédits, ce livre trace le portrait d'une communauté – cent cinquante mille personnes en 1962 – installée en Algérie depuis des temps immémoriaux, et qui ne fut naturalisée française « collectivement » qu'en 1870, par le décret Crémieux. Les auteurs parlent successivement de son histoire – surtout récente, – de ses coutumes et traditions, de la diversité des communautés – d'Oran à Sétif, de Ghardaïa à Tlemcen, – de la vie religieuse, artistique, de l'organisation de la communauté. Aujourd'hui ces juifs, qui contrairement à ceux du Maroc ont été peu sensibles aux idéaux sionistes, se sont installés en France. Si leurs traditions sont en voie d'extinction, ils ont par contre profondément modifié le visage du judaïsme français jusque-là dominé par les Ashkénazes.

ALAIN GRESH.

**HISTOIRE DE L'ANTICOMMUNISME EN FRANCE. – Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker**

★ **Olivier Orban, Paris, 1987, 408 pages, 150 F.**

Les auteurs soulignent qu'il n'existait pas, jusqu'ici, d'histoire cohérente de l'anticommunisme. C'est vrai, à cela près qu'elle est contenue subsidiairement dans les nombreux ouvrages sur le communisme et, polémiquement, quand leurs auteurs sont communistes (staliniens). Dès lors toute critique de ce communisme est considérée comme un scandale, un péché contre l'esprit, une agression du mal. C'est l'autre versant du manichéisme contemporain. Alors que, de bout en bout ou presque, cette critique ou cette histoire ne sont que celles du stalinisme. Même les documents reproduits, qui sont grossière propagande d'extrême droite, n'en reflètent pas moins la réalité stalinienne.

Pourtant, la révolution russe fut fort bien accueillie en France. Mais, si l'antibolchevisme a plus que ses nuances, il se manifeste jusque dans *l'Humanité*. Cachin salue Kérenski à son arrivée en France, et il déplore « *l'immense malheur qu'est la victoire du bolchevisme* ». Puis c'est l'évolution qui aboutira au congrès de Tours et à la scission. Tempéré, attristé ou indigné, naît alors l'anticommunisme des socialistes. Staline commençait de régner dans l'ombre, à l'ombre déjà mourante de Lénine.

On sait la suite. Ou plutôt on la trouvera décrite, analysée dans ce livre. Pendant quinze ans, le communisme français restera, dans la communauté française, « *un corps étranger qui suscite une très large répulsion* ». Jusqu'à sa surprenante mutation, ou conversion opportune, de 1934-1936. En 1939, le pacte entre Hitler et Staline, puis la guerre, provoquent le rejet total du « *corps étranger* », qui devient « *exsangue* » : on ignore souvent parce qu'elle affecte la troupe, mais peu les chefs, l'importance de la désaffection violente dans les rangs du parti. L'agression d'Hitler contre son « allié » d'hier va retourner la situation. Mais le rebondissement de ce qui deviendra le « premier parti de France », puis sa retombée, appartiennent... au volume suivant. Y verra-t-on apparaître ce qui manque à celui-ci : l'anticommunisme authentiquement communiste ?

Y. F.

# « Penser l'Europe », d'Edgar Morin

Par YVES FLORENNE

LE livre s'ouvre par un souvenir d'*A la recherche du temps perdu* et de la célèbre première phrase : « *Longtemps je me suis couché de bonne heure.* » Du reste, Edgar Morin cite Proust au petit nombre des écrivains dont il « *porte la marque indélébile* ». Mais ici c'est le constat inverse, celui de s'être éveillé tard : « *Longtemps, je fus anti-européen.* » Moins longtemps, il fut communiste. C'est que, après avoir refusé Staline, il avala la couleuvre quand Hitler envahit l'Union soviétique. Dès lors, celle-ci apparaissait au jeune homme comme le « *champion de l'humanité* ». Cette humanité qui était son « *mythe matriciel* ». Il confie comment l'« *accident irréparable* » que fut pour l'enfant la mort de sa mère allait le porter à chercher non une patrie, mais une « *matrie* ». Tant qu'à faire, autant adopter l'humanité entière.

Quant à l'Europe, même libérée de Hitler, même exsangue, elle ne demeura pas moins pour lui la figure de l'impérialisme et de l'oppression. Mais où il attendait le grand dégel, ce fut la pire « *reglaciation* » stalinienne. Il voyait avec horreur un totalitarisme triomphant, un despotisme oriental, agiter au regard du monde fasciné le leurre d'un socialisme définitivement assassiné. Cependant que l'Europe allait lui apparaître peu à peu comme quelque chose d'irremplaçable que deux nouveaux impérialismes menaçaient de mort, tout en se la disputant. Ainsi le prologue autobiographique d'une jeunesse et d'une première maturité est-il moins l'histoire d'une conversion que celle d'un long dessillement.

C'est cette Europe que, transcendant sa spécialité, le sociologue va *penser* dans une perspective renouvelée. Raccourci lapidaire : « *L'Europe moderne se forme en perdant le Monde Ancien (Byzance), en découvrant le Nouveau Monde, et en changeant de monde (Copernic). Deux siècles plus tard, elle va changer le Monde.* » Elle va même, dans une insolente confiance en sa primauté, régner sur le monde, croire encore un instant à ce règne et à un apogée déjà fictif, puis, dans la durée d'un éclair, s'engloutir sous nos yeux au fond de l'abîme. En 1946, le jeune Edgar Morin rédige froidement cet acte de décès : « *L'Europe n'existe plus.* »

ET, certes, elle est revenue de loin. Son futur « penseur » aussi. Car il lui aura fallu du temps pour que s'élabore et se forme définitivement en lui la vision neuve qu'il a d'elle. Il ne peut tout à fait se suffire de sa prise de « *conscience européenne* », si pathétique qu'elle soit : « *C'est très rarement que, de façon aussi poignante, incertaine, cruciale, se trouvent liés en nous, chez nous, les problèmes de vie et de mort, de liberté et d'asservissement, d'identité et de culture.* » Il lui manquait encore un instrument intellectuel. Il le trouve, l'invente avec la notion de *dialogique*, qui seule rend compte de l'Europe. Alors, elle lui apparaît clairement, avec tous ses caractères, ses inspirations multiples, complexes, ses différences, ses accords dissonants, ses oppositions, ses conflits, ses antagonismes apparemment irréductibles, souvent violents – et qui ne concertent pas moins dans une unité symphonique dont le monde n'offre pas d'autre exemple. « *C'est la dialogique qui est au cœur de l'identité culturelle européenne.* » Et, au bout du compte, cette dialogique est « *le caractère fondamental de ce qui est démocratique* ».

En pensant l'Europe dans sa culture, Edgar Morin est conduit à bien des remises en cause par une critique, impartiale jusqu'à être implacable, et qui pourra parfois paraître sacrilège. Une attitude qu'on illustrera en contractant, jusqu'à la rendre provocante, une des formules de l'auteur : « *Arraisonner la Raison* ». Il s'agit en effet d'une « *critique rationnelle de la pensée rationaliste* ». Elle ne craint pas de contester la « *prétendue irrationalité du Moyen Age* », et de considérer la foi religieuse comme partie prenante d'une critique globale qui met en évidence « *les carences et les limites de la Raison, de l'Humanisme, de la Science* ». Il n'en réhabilite pas moins l'humanisme, qu'une mode intellectuelle a jeté aux poubelles de la culture. Cependant qu'il constate que ce n'est pas par hasard si l'autel de la déesse Raison fut élevé en même temps que celui de la guillotine. « *C'est en s'auto-déifiant que la raison devient folle.* »

NON moins sacrilège, la dénonciation sans compromis du « *cataclysme idéologique* » que fut le naufrage d'une révolution socialiste sombrant dans une des plus sanglantes dictatures totalitaires. Plus compréhensive, la condamnation n'est pas moins sévère du pacifisme : en même temps que *conscience* de la menace d'anéantissement pesant sur l'Europe, il est l'*inconscience* criante d'une autre menace non moins inacceptable. Ou bien, demande Edgar Morin, sommes-nous devenus incapables de la vieille alternative qui pourtant se présenterait plus que jamais : « *La liberté ou la mort* » ?

Edgar Morin est un pur rationaliste : celui qui ne s'aveugle pas devant les manques que la raison même et la science lui montrent ; ni surtout sur leurs bornes, qui pourront reculer toujours sans disparaître jamais. Ainsi sera assuré ce perpétuel questionnement qui est l'homme même. Toutes questions épuisées, toutes réponses apportées, fini l'homme.

Il y a chez Edgar Morin, à qui n'échut aucun « *héritage religieux* », un prophétisme qui sait que le sens vulgaire du mot *apocalypse* est le contraire de son sens profond et de la promesse qu'il contient. Tout comme l'*agonia* est une lutte dans la douleur, mais cette douleur qui accompagne la naissance aussi bien que la mort. Rarement épigraphe, comme celle empruntée à T.S. Eliot pour ce livre, aura mieux signifié, dans sa brièveté, l'ouverture d'une pensée où le néant est balancé et même défié par la volonté et l'espérance : « *La fin est là d'où nous partons.* »

★ Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Gallimard, Paris, 1987. 226 p., 82 F.

## SOCIÉTÉ

**UNE VIE DE FLIC. – Bernard Deleplace**

★ **Gallimard, coll. « Au vif du sujet », Paris, 1987, 266 pages, 78 F.**

Franche et sereine, l'autobiographie du secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police retrace l'itinéraire exemplaire d'un « *OS de la sécurité* » qui s'est promis de ne jamais oublier d'être un citoyen.

Etre gardien de la paix, c'est d'abord une solution au chômage, ensuite un métier souvent rebutant et dangereux, marqué par un contexte social et politique dont l'histoire, depuis la Libération, est ici résumée ; bien différent, hélas ! de ce qu'il pourrait être, selon l'auteur : une police efficace sans fantasme sécuritaire, composée de généralistes et d'« *agents de communication* ». Ce livre dense et vivant s'achève sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont Bernard Deleplace a enfin obtenu qu'elle soit affichée dans les commissariats. Initiative symbolique d'un syndicalisme nécessaire, non seulement pour la défense des personnels, mais aussi pour maintenir vigilante la conscience républicaine face à des hommes politiques parfois irresponsables, voire manipulateurs. Le récit fait ici sans complaisance, de l'intérieur, des bavures, petites ou grandes, bénignes ou graves, en est la preuve *a contrario*.

JEAN-JACQUES GUINCHARD.

**LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA MAFIA. – Marcelle Padovani**

★ **Gallimard, collection « Folio actuel », 1987, 267 pages, 29 F.**

**OUVERTURE SICILIENNE. – Lucio Attinelli**

★ **Laffont, 1987, 380 pages, 95 F.**

Marcelle Padovani comble une lacune de l'édition française sur un thème essentiel à la compréhension de l'Italie contemporaine : la Mafia. Après avoir présenté le « modèle mafia », ses principes, ses niveaux d'organisation, ainsi que ses pratiques, Marcelle Padovani expose ses transformations historiques et ses contradictions puis passe en revue les différentes composantes (policières, judiciaires, politiques) de l'anti-Mafia et les types de réponse mis en œuvre.

En démêlant les fils conducteurs reliant la Mafia au terrorisme et aux loges secrètes, l'auteur montre que malgré les récents succès remportés contre l'organisation, illustrés par le « maxiprocès » de Palerme, la Mafia, rempart du conservatisme social et politique, a encore de beaux jours devant elle.

Ce sont précisément ces « dernières années de la Mafia » que met en scène, sous forme romanesque, l'écrivain d'expression française Lucio Attinelli, fin connaisseur du système mafieux. Les problèmes liés à la production et à la commercialisation de l'héroïne, les connexions internationales, les collusions politiques figurent dans cet intelligent roman beaucoup plus sérieux qu'il n'y paraît.

FRANÇOIS VITRANI.

**SANS TOIT NI FRONTIÈRES : LES ENFANTS DE LA RUE. – Marie-Jeanne Coloni**

★ **Fayard, « Le Serment », Paris, 1987, 420 pages, 89 F.**

Des dizaines de millions d'enfants, dans le monde, vivent à la rue. Peut-être dix millions en Europe. Parce qu'ils échappent par nature à tout encadrement social, il est difficile d'estimer leur nombre. Les enfants de la rue sont d'abord des enfants livrés à eux-mêmes économiquement mais aussi affectivement. Mettant à profit les documents du Bureau international catholique de l'enfance (BICE), Marie-Jeanne Coloni livre un remarquable témoignage sur leur mode de vie et leurs souffrances. Son livre présente aussi les causes personnelles, économiques ou politiques, qui poussent des enfants parfois âgés de cinq ou six ans à partir dans les rues pour assurer leur propre subsistance.

MICHEL RAFFOUL.

**JE T'AI TROUVÉ AU BOUT DU MONDE. – Dominique Grange**

★ **Stock/L. Pernoud, Paris, 1987, 248 pages, 75 F.**

Dominique Grange fut une fille de 68. Elle devait rester fidèle plus longtemps que d'autres à cet engagement juvénile, jusque dans sa carrière de la chanson et du théâtre (c'est elle qui joua *Nous ne voulons pas mourir idiots*). Puis une exigence d'un autre « ordre » devait la saisir : avoir un enfant, et avec un homme *déterminé, le sien*. Dans un premier livre, elle avait décrit le calvaire, peu connu, moins encore publié, auquel peut conduire l'acharnement médical et l'entretien des illusions en matière de fécondation *in vitro*. Qui aboutit pour elle à un « certificat de stérilité définitive ». Pour la plupart des autres aussi : 90 % d'échecs. Sur ce livre-là : silence.

Celui d'aujourd'hui raconte une autre aventure, non moins hérissée d'obstacles imprévus : adopter un enfant. Autre combat, où il fallut se montrer aussi tenace, mais où se rencontre une aide humaine. Livre non seulement émouvant, mais guide précieux, soutien utile pour les femmes, et les couples, décidés à cette aventure-là. Au bout de cette quête éprouvante, son enfant, elle l'a enfin trouvé : au Chili.

Y. F.

**LES DÉCOUVREURS. – Daniel Boorstin**

★ **Seghers, Paris, 1986, 720 pages, 195 F.**

Pour Daniel Boorstin, les découvreurs, ce ne sont pas seulement Marco Polo, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, mais aussi Copernic, Newton, Marx, Freud, Einstein et bien d'autres. Directeur de la bibliothèque du Congrès à Washington et ancien lauréat du Prix Pulitzer, l'auteur est un historien érudit et un remarquable conteur. Au-travers de dizaines de portraits, ce sont autant d'avancées de la connaissance ou de nouvelles intuitions du fonctionnement des sociétés qu'il présente. De la grande vulgarisation, au meilleur sens du terme. A noter, car les éditeurs français ne brillent guère en ce domaine, un index très détaillé d'une trentaine de pages.

B. C.

## EUROPE

**GORBATCHEV. – Dev Murarka**

★ **Ramsay, Paris, 1987, 433 pages, 130 F.**

En mars 1985, l'accession de M. Gorbatchev au poste de secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique marque la fin de longues années d'un immobilisme qu'Andropov avait à peine commencé à secouer. Deux ans plus tard, le bilan de la nouvelle « révolution » surprend les observateurs les plus sceptiques. Impressionnant est le résultat dans les domaines politique ou culturel ou des relations extérieures; impressionnante aussi l'activité des « nouveaux mécontents » qui, suivant la formule du dramaturge Alexander Gelman, « *s'opposent à toute initiative tendant vers une plus grande indépendance et une plus grande liberté* ».

Ecrite par un journaliste indien qui a vécu de longues années à Moscou, cette première biographie en français du numéro un soviétique, est une mine d'informations sur l'accession au pouvoir d'un homme – et d'une génération, – sur les formidables difficultés que connaît la société soviétique ainsi que sur les deux premières années du nouveau règne. De surcroît, cette vision de l'URSS à travers un prisme indien tranche avec l'image souvent diffusée en Occident.

A. G.

**ISLAMIC PEOPLES OF THE SOVIET UNION. – Shirin Akiner**

★ **KPI, Londres, 1986 (première édition 1983), 462 pages, 35 livres.**

En novembre 1986, au cours de son premier voyage officiel en Asie centrale soviétique, M. Gorbatchev prit une position très ferme contre les « phénomènes religieux ». C'est d'ailleurs devenu un lieu commun que d'annoncer l'« éclatement de l'Empire » sous la poussée des peuples musulmans, qui représentent aujourd'hui 50 millions de Soviétiques. Pourtant, sous cette dénomination vague se cache une diversité extrême : près d'une centaine de nationalités et de groupes. Le livre de Shirin Akiner est avant tout un annuaire – on y trouvera peu de commentaires politiques – dans lequel chaque ethnie est répertoriée avec un rappel de son histoire, des principales statistiques la concernant (avec les chiffres du recensement de 1979), de son statut, de sa culture – en particulier la connaissance de la langue russe – ainsi que du type d'islam auquel elle adhère.

A. G.

**NORD-SUD : CRISE ET IMMIGRATION. LE CAS TURC. – Yildiz Sertel**

★ **Publisud, Paris, 1987, 284 pages, 142 F.**

Pour mener cette étude approfondie de l'économie turque, l'auteur, économiste, a choisi une clé originale : la chaîne migratoire turque, prisonnière des crises qui sévissent à la fois à l'intérieur du pays et en France. Elle remarque notamment que la communauté immigrée, mal assimilée en raison de ses particularités culturelles, linguistiques, religieuses, repousse pourtant majoritairement les projets de retour au pays à court terme. Malgré tout, le séjour dans la France saisie de xénophobie est préféré à la grave crise économique et politique que traverse la Turquie.

DENIS RUELLAN.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

AOUT 1987 — 28

# Pour une université européenne sur la montagne Sainte-Geneviève

Par JEAN-PIERRE FAYE *

RAREMENT lieu a rassemblé sur une longue durée autant d'énergie inventive que la montagne Sainte-Geneviève à Paris. Dès 1110, un jeune penseur arrivé de Bretagne, l'aristotélicien Pierre du Pallet, échappe au conflit qui l'oppose à son *maître platonicien Guillaume* de *Champeaux*, en déplaçant son enseignement de l'île de la Cité à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Celle-ci *date du moment où le roi franco-germanique* Chlodowech — « Combat glorieux », plus connu sous son nom latinisé de Clovis — vient de vaincre les Goths près de *Poitiers* et d'acquérir le titre de consul romain : il choisit de se fixer à Paris dans le palais de l'empereur Julien, et de bâtir la basilique Pierre-et-Paul en 508. Elle prendra le nom de Sainte-Geneviève en mémoire de celle qui a signifié la résistance morale à l'invasion d'Attila. C'est sur ce territoire d'exemption que commence un débat libre de la pensée, dont tous les auditeurs sont alors désignés comme des « philosophes ». Ce sont eux, comme à Athènes, qui ont devancé l'institution.

Le débat nouveau qui opposera Bernard de Clairvaux et Pierre Abélard du Pallet va mettre à feu cette fusée européenne. En 1140, le concile de Sens prend à témoin de leur dissension le roi, Rome, l'Europe entière. Et leur reconciliation finale accroît la résonance. A partir de 1240, ce sera la grande convergence : Albert le Grand, venu d'Allemagne ; Bonaventure et Thomas d'Aquin, d'Italie ; Raymond Lulle, d'Espagne ; Roger Bacon, Duns Scot, Occam, d'Angleterre ; Siger de Brabant, de Belgique ; Boèce de Dacie, du Danemark. L'Irlande de Scot Erigène était l'annonciatrice. Par le débat de l'aristotélisme arabe, de l'averroïsme latin, Cordoue et Tolède enflamment Paris. En 1292, Rome accorde le statut de *Studium generale* : les grades de l'Université seront valables dans toute l'Europe.

Au flanc nord de la Montagne a lieu la naissance même de l'Université de Paris. Au flanc sud, Diderot crée en 1750 *l'Encyclopédie*. Au *flanc ouest, Leibniz apprend de Huyghens*, hôte hollandais de Colbert, à travailler sur Descartes et Pascal, et c'est à partir de leurs travaux qu'il découvre l'analyse infinitésimale. Au flanc est, Lefèvre d'Etaples se prépare à la traduction française de l'Evangile. Au centre, à Saint-Etienne-du-Mont, est la mémoire de Pascal et Racine. La Montagne, où la reine de Navarre et de France, Jeanne, fonde en 1304 le Collège de Navarre — le Collège de la Reine, — est déjà la figure de proue de la recherche scientifique. Le grand maître du Collège, Pierre d'Ailly, écrit *l'Image du monde*, qui va susciter le projet de Christophe Colomb. Sur ce même lieu, rebâti par Gabriel — le père de Jacques Ange, constructeur de la place de la Concorde, — vont se succéder les plus grands créateurs de science ou de réflexion sur la science : le Piémontais Lagrange, Laplace, Nicolas Carnot, Comte, Gay-Lussac... Henri Poincaré y enseigne dans les années 1880, avant de publier en 1889 le *Problème des trois corps* : l'actuel débat sur les systèmes instables commence ici, chez le précurseur d'Einstein. Entre-temps, le Collège de Navarre est devenu en l'an XII l'Ecole polytechnique : création qui remonte à l'an II, au Comité de salut public, au grand Carnot, à Monge et Berthollet.

Le problème de ce lieu a été posé il y a quelques années. Je m'étais permis d'écrire dans un *quotidien : ici est la stature d'un Princeton* européen. Puis l'appel d'Amsterdam, qui réunissait de grands industriels autour d'un Suédois et d'un Italien, demandait la création d'un « MIT européen », éventuellement en France. Durant l'année 1986 s'est mise en place l'activité d'une unité expérimentale, *l'Université* européenne de philosophie, sous le signe braudélien de la recherche interscientifique, étape vers un élargissement, étudié avec cinq autres unités scientifiques en activité sur le site de la montagne Sainte-Geneviève, en vue de la fondation d'une université européenne de la recherche. Son document fondateur est signé par une cinquantaine de personnalités de toute l'Europe, dont dix professeurs au Collège de France, de nombreux enseignants et anciens élèves de l'Ecole polytechnique. En mars 1987, les six unités fondatrices se sont réunies, rejointes par deux autres unités de travail, *dans la perspective* de *l'université européenne* sur la montagne Sainte-Geneviève, sous le signe de la recherche scientifique et de l'innovation technologique — mais aussi de la création culturelle : la tragédie française y est née, en 1553, avec la *Cléopâtre* de Jodelle au pavillon Boncourt...

## Parier contre la bureaucratisation

DANS l'intervalle, deux décisions des pouvoirs publics sont allées au-devant de ce vœu. Le 31 décembre 1986, le secrétariat général du gouvernement déclarait un moratoire sur toute implantation supplémentaire d'administrations ministérielles dans le site de la Montagne : mesure qui vise le pavillon Gay-Lussac encore inoccupé. Des bureaux ministériels s'installeront pourtant dans une partie du pavillon, en janvier, mais en promettant leur départ. En février 1987, M. Roger Martin, *ancien président de Saint-Gobain, est chargé* d'une mission par le premier ministre, en vue d'engager une programmation sur la destination du site. La perspective que dessine sa mission est celle d'une haute autorité ayant la responsabilité d'une fondation de la montagne Sainte-Geneviève à vocation européenne, scientifique et industrielle et dotée d'une compétence territoriale sur l'ensemble du site, seul remède à son accablante balkanisation. Des deux perspectives, l'une réhabilite un territoire admirable, l'autre lui donne sur une partie de l'ensemble un contenu scientifique déjà en acte. Dans le prolongement de huit siècles de travail sur les terrains de la science et de la pensée.

Ainsi le pari est engagé sur les données concrètes. Il va à rebours d'une tendance à la bureaucratisation centrale, que l'on pourrait nommer la loi de Tocqueville-Parkinson. Mais sur le terrain des sociétés, cette maladie de Parkinson n'est pas un processus fatal, elle est un effet d'inertie. En un moment où la majorité au pouvoir exige moins d'Etat, et où l'opposition — mais aussi la majorité — demande plus de recherche, il serait désastreusement paradoxal que tout aboutisse, de façon quasi irrémédiable, à la destruction d'un haut lieu fondamental de la recherche, au profit de « plus d'Etat »...

La Commission des Communautés européennes a donné son aval et une accréditation budgétaire à l'institution naissante, le 16 octobre 1986. Et, le 27 mars 1987, le président allemand de l'Instituto universitario europeo — European University Institute en anglais — à l'abbaye de Fiesole, près de Florence, donne son accord pour que l'université européenne *sur la montagne* Sainte-Geneviève soit l'*« antenne associée »* de l'Institut florentin, bénéficiant *déjà du statut d'organisation* internationale. On s'achemine vers une solution forte et simple : une université européenne en *réseau*, à plusieurs campus : campus Fiesole, campus montagne Sainte-Geneviève. Et, pour quoi pas, campus Stuttgart, autour de l'Institut franco-allemand de Robert Picht ; campus Bruxelles à l'Université libre, autour d'Ilya Prigogine, ou à Oxford, Amsterdam, Strasbourg, Venise et ailleurs encore. Ainsi l'Université de Californie dispose de plusieurs campus, à Berkeley, Los Angeles, San-Diego... Ce réseau au service des universités nationales pourrait mettre à l'étude leur rapprochement, préservant le meilleur de leurs différences. L'espace de solidarité pour l'Europe de la science et de la culture, réclamé en mars par le président du Portugal, le voici. Au moment où va enfin se réaliser le programme communautaire d'échanges d'étudiants Erasmus.

C'est cette dimension de la postformation que M. Bernard Esambert (1) veut développer sur la montagne Sainte-Geneviève, en relation avec le Centre de prospective et d'évaluation (CPE) et le Centre d'études des systèmes et des technologies avancés (CESTA). Mais une autre institution présente sur le site, le centre de recherche Epistémologie et *autonomie*, relié à l'Ecole polytechnique comme le Centre de recherche en gestion, prépare une *coopération avec l'université Stanford*, en Californie. Sans oublier l'ancienne Maison d'hôtes, aménagée de façon heureuse en 1980 par *l'Institut Auguste-Comte* pour devenir l'hôtel Sainte-Geneviève, qui demeure pratiquement inoccupée. Une personnalité espagnole du Conseil de l'Europe a proposé de faire de ce site un Palo-Alto européen, cofinancé par les pays membres de l'Europe des Douze ou des Vingt et Un. L'Europe de la Montagne serait ainsi fidèle à son ouverture océanique, héritée de la science portugaise.

## L'Année Newton

PRINCETON, MIT, Palo-Alto, autant de métaphores américaines qui témoignent du souhait de voir naître une institution qui ait l'envergure d'un continent. Ce fut la remarque ultime de Michel Foucault à son retour de Californie : nos universités sont « provinciales », celles des Etats-Unis sont « continentales ».

Récemment, le président britannique du Parlement européen demandait davantage d'informations sur la perspective de constituer durablement l'université européenne pendant l'Année Newton, car nous sommes au troisième centenaire des *Principia mathematica philosophiae naturalis*, clé de voûte de la révolution scientifique occidentale.




PIERRE ABÉLARD ET SON ÉCOLE.
Sur un même territoire, huit siècles de pensée.

Mais il ne suffira pas de l'inscrire au cœur d'un tel lieu, qui devrait également constituer un espace pour les sciences de la pensée. Que dire d'un projet discret et essentiel, comme beaucoup d'autres, celui d'un centre d'études sur le génocide, réuni autour de Geneviève de Gaulle et de ses compagnes de déportation ? La fracture dans les états stationnaires de la matière est à la fois le commencement et le danger de notre univers. Mais qu'en est-il des « événements irréguliers » qui peuvent redoutablement survenir au sein de ce que Georges Bataille désignait, dans une société, comme son très sombre noyau ? Et Bataille posait, dès 1937, la question d'une institution nouvelle, prenant acte du fait que les découvertes réalisées dans les sciences sociales et de la nature *« n'ont pas modifié aussi profondément qu'on pouvait s'y attendre les postulats et l'esprit de la recherche »*.

Une contribution utile de la France au futur de l'Europe passera, pour reprendre les termes de Churchill, par cette conquête des instances de liberté et d'unité. Nous entendons Rousseau donner à ce programme la réplique : *« Les avantages qui résulteraient de son exécution... et pour chaque peuple, et pour toute l'Europe, sont immenses... On ne peut rien dire de plus solide et de plus exact... Réalisez sa république européenne un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement. »* Comment avancer dans cette voie ? En refaisant le pari de Jean Monnet : *« Une action concrète, sur un point limité mais décisif... peut changer l'état statique actuel. Il faut une action profonde, réelle, immédiate et dramatique, qui change les choses. »* Le jumelage de l'université européenne sur le double campus des deux collines abbatiales — Badia Fiesolana et montagne Sainte-Geneviève, — voilà une action immédiate et réelle en vue de cette synthèse créatrice : l'Europe unie, dans toute l'étendue de l'esprit, c'est-à-dire, selon la définition de Diderot, dans son génie.

* Responsable de l'Université philosophique européenne, université européenne de la recherche et de l'innovation (1, rue Descartes, 75005 Paris).

(1) Président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique.

# Dans ce numéro :





*Le Monde diplomatique* du mois de juillet 1987
a été tiré à 122 000 exemplaires.



